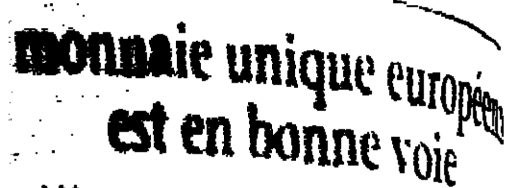









# Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15550 – 7 F

MARDI 24 JANVIER 1995

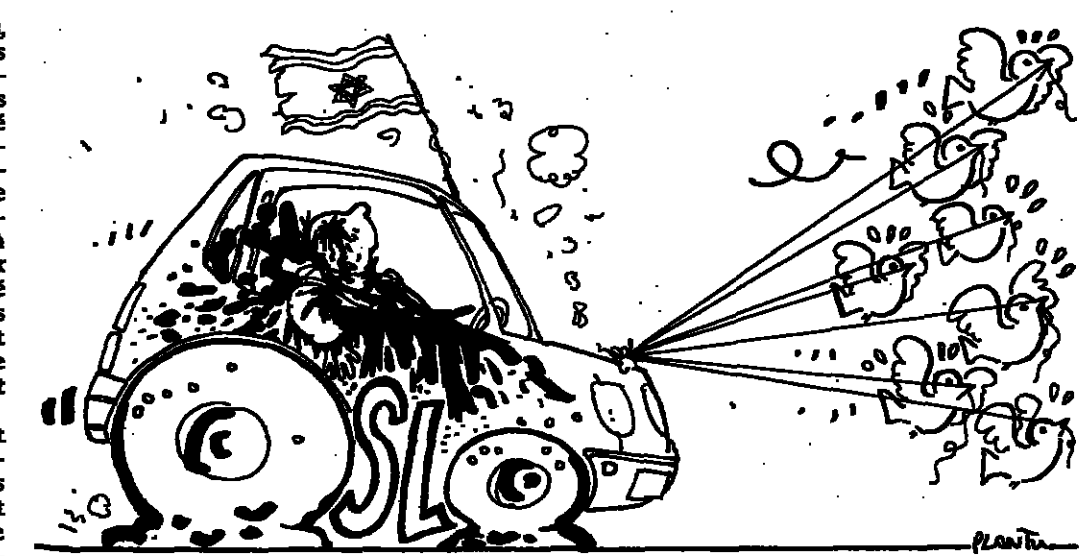
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## Le processus de paix avec les Palestiniens est fortement critiqué en Israël

### Après l'attentat de Netanya, M. Rabin envisage l'isolement des territoires occupés

**EN PANNE** depuis de longs mois, le processus de négociation avec les Palestiniens est de plus en plus fortement remis en cause en Israël, après l'attentat suicide à l'explosif qui a été commis, dimanche 22 janvier, à Netanya, au nord de Tel Aviv, et revendiqué par le Djihad islamique, l'une des organisations extrémistes palestiniennes hostiles aux accords déjà conclus entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin. Dix-neuf personnes ont été tuées et une soixantaine d'autres blessées dans cet attentat. La plupart des victimes étaient des militaires de retour de permission qui attendaient un transport.

Pour la première fois, le président de l'Etat, Ezer Weizmann, s'est déclaré en faveur d'une suspension des négociations. Son attitude ne peut que renforcer le camp, sans cesse plus nombreux, de ceux qui, en Israël – à droite et maintenant à gauche –, réclament des dispositions draconiennes à l'encontre des Palestiniens, sans distinctions, et l'arrêt du processus en cours. Itzhak Rabin, le premier ministre, a décidé le « bouclage » de la Cisjordanie et du territoire de Gaza, et laissé entendre qu'il envisageait à l'avenir une *« séparation totale »* entre Israël et ces territoires. Mais il n'a pas voulu suspendre les pourparlers avec l'Autorité palestinienne. Cependant, le gouvernement a décidé de permettre l'extension des colonies israéliennes autour de Jérusalem-Est. Décision qui ne peut que compliquer davantage des discussions déjà délicates et accroître l'impatience des Palestiniens, de moins en moins réservés à l'égard des thèses islamistes.




*Lire pages 2 et 15*

## Les opposants à l'IVG dans la campagne présidentielle

**SIMONE VEIL** aurait-elle été un peu trop hâtive en déclarant, il y a quelques jours dans *Le Monde* (daté 17 janvier), qu'en France l'avortement *« ne représente plus un enjeu politique »* ? Le relatif succès de la manifestation organisée dimanche 22 janvier par les opposants à l'IVG, parmi lesquels de nombreux partisans de Philippe de Villiers et de Jean-Marie Le Pen, pourrait, au contraire, en cette période préélectorale, inciter des responsables politiques et associatifs à intensifier leur pression et, de ce fait, contraindre Edouard Balladur à préciser sa position quant à la pérennité de la loi Veil. Certains des manifestants ne s'y sont pas trompés, qui, dès leur rassemblement terminé, ont demandé aux candidats à l'élection présidentielle de s'engager en faveur du *« droit à la vie »*.

M^me^ Veil n'a pas tort lorsqu'elle affirme qu'aujourd'hui *« sa »* loi du 17 janvier 1975 est acceptée par une large majorité de Français. Elle a également raison lorsqu'elle estime que la situation française n'est en rien comparable à celle qui prévaut aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, l'opposition à l'avortement est beaucoup plus importante et, qui plus est, relayée par de puissantes forces politiques. A tel point que la question de savoir s'il convient d'interdire les interruptions volontaires de grossesse est devenue là-bas un débat politique majeur.

Rien de tel en France. Et même si la Conférence des évêques rappelait récemment sa position traditionnelle – selon l'épiscopat français, l'avortement constitue *« la mise à mort d'êtres humains innocents »* –, rien n'indique a priori que le *« réveil des consciences »* appelé de leurs vœux par les traditionalistes sera au centre de la campagne électorale. A moins que Philippe de Villiers et, dans une moindre mesure, Jean-Marie Le Pen n'en décident autrement, n'acceptant de monnayer leur ralliement à Edouard Balladur qu'à la condition que ce dernier exprime des réserves à l'égard de la loi du 17 janvier 1975.

M. Balladur a toujours manifesté un soutien sans faille à M^me^ Veil, le « premier » de ses ministres. Plusieurs de ses alliés se sont exprimés sans ambiguïté sur la question. François Bayrou, président du CDS, n'a-t-il pas affirmé dimanche, à « L'Heure de vérité », que s'il avait été député il y a dix ans il aurait voté en faveur de la loi Veil ? Pourtant, si M. de Villiers obtenait un score important au premier tour, les choses pourraient devenir plus difficiles pour l'actuel premier ministre.

Une remise en cause de la loi dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse serait non seulement catastrophique mais absurde. Tout indique en effet qu'elle n'a pas eu les effets prédits par ses détracteurs. Le nombre d'avortements réalisés en France est resté stable depuis les années qui ont immédiatement suivi la promulgation de la loi. La France est aujourd'hui l'un des tout premiers pays au monde pour le taux d'utilisation d'un moyen contraceptif (81 % des couples de 20 à 44 ans en utilisent un). Le nombre de Françaises se rendant en Angleterre afin d'y subir une IVG est passé de 14 809 en 1975 à 2 154 en 1992. Quant aux actions menées par des commandos anti-IVG, le ministère des affaires sociales indique que leur nombre tend également à décroître (14 en 1990, 8 en 1994).

Plutôt que de vouloir à tout prix revenir à une situation passée déplorable du point de vue de la santé publique, mieux vaudrait tenter de trouver une solution à la lente diminution du nombre de médecins pratiquant des IVG et mettre en œuvre de véritables programmes d'éducation sexuelle et d'éducation pour la santé à destination des plus jeunes.

*Franck Nouchi*

## Les trois missions de Jacques Santer

**LA NOUVELLE** Commission européenne, présidée par Jacques Santer, entre en fonctions lundi 23 janvier. Pendant les cinq années de son mandat, on attend d'elle une triple performance. Elle devra d'abord hâter la mise en œuvre du traité de Maastricht, c'est-à-dire consolider le marché unique, mener à son terme le programme d'Union économique et monétaire (UEM) et donner corps à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Elle devra ensuite piloter la Conférence intergouvernementale (CIG), qui, en 1996, réformera le traité de Maastricht afin d'en corriger les faiblesses, mais aussi de l'adapter à une Union européenne en voie d'élargissement. Composée désormais de quinze Etats membres, l'Union en comptera sans doute une trentaine vers l'an 2010.

La Commission devra enfin, comme cela fut décidé au dernier sommet européen d'Essen, préparer l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO), à Malte, à Chypre, peut-être à la Turquie, et dans le même temps, consolider à l'est (Russie, Ukraine) et au sud (Maghreb, Méditerranée orientale), les relations de l'Union avec ceux de ses voisins qui n'ont pas vocation à l'adhésion.

La première de ces missions relève de la gestion, la voie ayant été tracée et les réglements nécessaires adoptés. Cependant, il ne faudra pas se contenter d'évaluer le marché unique à l'aune de critères juridiques (nombre de directives adoptées puis transposées), mais s'assurer que, sur le terrain, le dispositif en place fonctionne de façon équitable.

Faire vivre le marché unique, c'est le compléter lorsque cela a été prévu (ainsi en matière fiscale) et l'amender en fonction de l'évolution du monde. C'est continuer à appliquer le Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, rédigé par la Commission Delors et appelé à demeurer le cadre de référence pour l'action économique et sociale. C'est lancer la révolution de la « société de l'information », c'est-à-dire à la fois libéraliser, pour donner au marché l'occasion de s'épanouir, et encadrer, afin d'éviter le chaos, ou encore favoriser la coopération industrielle.

La Commission devra aussi trouver les formules appropriées pour alléger le coût du travail sans amputer les avantages acquis par les salariés. Afin de dégager les recettes nécessaires à cette opération et tenir les engagements pris après la Conférence de Rio, elle devra décider d'appliquer une taxe sur les émissions de $CO_2$. Il lui faudra également réfléchir aux moyens de défiscaliser la formation et la recherche...

Pour parvenir à la monnaie unique, au plus tard le 1^er^ janvier 1999, la Commission veillera à ce que les gouvernements accomplissent les efforts de convergence auxquels ils ont souscrit. Le nouveau cycle de croissance engagé en 1994 y aidera, mais les turbulences qui agitent actuellement la lire et la peseta confirment que la tranquillité n'est jamais acquise.

La nouvelle Commission semble préparée à cette œuvre de raffermissement qui correspond à une attente renouvelée des entreprises. Dans son discours d'investiture, devant le Parlement, M. Santer a indiqué sa volonté de *« mobiliser les fonds nécessaires »* pour que les quatorze projets d'infrastructures de transports, retenus comme prioritaires à Essen, soient effectivement lancés avant la fin 1996. Il s'est prononcé pour un rapprochement entre la recherche et l'industrie. Il a parlé avec détermination de la révolution télématique. *« L'Europe ne doit pas rater le coche... Je veux que l'Union soit en première ligne, avec des technologies, des produits, des services européens... Nous devons aussi développer une stratégie des contenus. Je souhaite qu'on roule européen sur les autoroutes de l'information. »*

Il aura, pour l'appuyer, une équipe efficace, avec quelques « anciens », qui maîtrisent ces dossiers tels l'Allemand Martin Bangemann (affaires industrielles, auteur du rapport qui porte son nom sur la société de l'information) ou le Belge Karel Van Miert (politique de concurrence).

Mais aussi des nouveaux, motivés, et en rien débutants, tels Edith Cresson (recherche, formation), l'économiste italien Mario Monti, qui débarque à Bruxelles précédé d'une excellente réputation, ou encore, s'agissant de l'UEM, Yves-Thibaut de Silguy, dont l'Europe, comme il a pu le dire lors de son audition devant le Parlement, constitue depuis vingt ans le métier.

*Philippe Lemaître*

*Lire la suite page 15*

## ■ Hervé Bourges président du CSA

Hervé Bourges, ambassadeur auprès de l'Unesco, a été nommé, lundi 23 janvier, à la présidence du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), par François Mitterrand. Hervé Bourges, soixante-deux ans, succède pour six ans à Jacques Boutet. Deux autres membres du CSA sont également remplacés. Le président du Sénat, René Monory, a désigné pour six ans le juriste Jean-Marie Cotteret, qui remplace Daisy de Galard. Le journaliste Philippe Labarde, nommé par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, succède à André Gauron.

## ■ Nouvelles menaces du GIA algérien

Un commerçant français a été tué, dimanche 22 janvier, en plein centre d'Alger. Le Groupe islamique armé a renouvelé ses menaces contre la France et lancé un ultimatum contre les journalistes locaux. p. 3

## ■ La messe d'adieu de Mgr Gaillot

Plus de vingt mille personnes se sont rassemblées à Evreux, dimanche 22 janvier, pour assister à la messe d'adieu de l'évêque révoqué par Rome. p. 10



## ■ Le hip hop se professionnalise

Le Théâtre Jean-Vilar de Suresnes accueille les danseurs hip hop, parmi lesquels les Ghettoriginal, venus de New York. Comme les Américains, les artistes français quittent la rue pour les salles de spectacle. p. 29

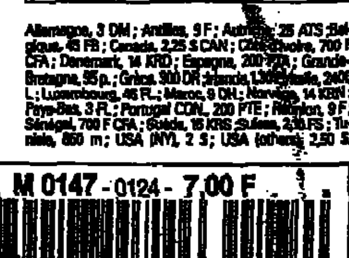
## ■ Les entreprises manquent d'audace

Les économistes ont beau annoncer aux patrons français une croissance de 3 % en 1995, ceux-ci hésitent à y croire. La faiblesse de la consommation et les incertitudes liées à l'issue de l'élection présidentielle les incitent encore à la prudence. p. 17

## ■ Ouverture du Rallye de Monte-Carlo

Didier Auriol étrenne son titre de champion du monde dans la première compétition de l'année 1995, alors qu'un malaise règne parmi les pilotes, qui protestent contre la nouvelle réglementation de l'épreuve. p. 24


Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.


## M. Barre jette les bases d'une éventuelle candidature à l'Elysée

**RAYMOND BARRE** a indiqué, dimanche 22 janvier, qu'il se donne un mois pour décider s'il sera ou non candidat à la présidence de la République. Alors que les centristes du CDS, qui étaient ses principaux partisans il y a sept ans, ont pris parti officiellement pour Edouard Balladur, l'ancien premier ministre se donne le temps d'observer l'évolution de la campagne et les orientations défendues par le chef du gouvernement. Il a critiqué ce dernier en soulignant la nécessité de réformes vigoureuses et de décisions courageuses pour lutter contre le chômage et assurer le financement de la protection sociale.

Pour M. Barre, l'Europe, la réforme, l'impartialité de l'Etat, sont les trois impératifs que doit se donner, aujourd'hui, un candidat à la magistrature suprême. Il continue donc à ne pas exclure de les défendre lui-même. Œcuménique, il déplore l'état du Parti socialiste, qui semble incapable de remplir son rôle de *« parti de gouvernement »* dans cette campagne. M. Barre se fait fort, lui, à la différence de Jacques Delors, de trouver à droite, au centre et, même, à gauche les composantes d'une majorité qui se formerait autour de lui pour appliquer sa politique.

*Lire pages 7 et 15*

## Le Québec demande le divorce



*Jacques Parizeau*

**QUINZE ANS** après le « non » de 1980, les Québécois devraient une nouvelle fois se prononcer cette année par référendum, à une date encore inconnue, sur leur « souveraineté ». Pour l'instant, tous les sondages indiquent qu'une légère majorité – 53 % – des habitants de la Belle Province hésitent toujours à franchir le pas décisif vers l'indépendance. Les Québécois aimeraient concilier l'inconciliable, c'est-à-dire divorcer du Canada tout en conservant les avantages de la situation actuelle. D'ores et déjà le gouvernement indépendantiste, arrivé au pouvoir à Québec en septembre 1994, a indiqué qu'en cas d'accession à l'indépendance la province garderait comme monnaie le dollar canadien et que ses habitants pourraient posséder un double passeport, canadien et québécois.

Jacques Parizeau, premier ministre québécois, qui incarne parfaitement la cause d'un mouvement assagi et embourgeoisé, est arrivé lundi 23 janvier en France pour une visite officielle de quatre jours. Il y recherchera l'assurance, nous a-t-il déclaré, que la France serait, en cas de « oui » au prochain référendum, le premier pays à reconnaître la souveraineté du nouvel Etat.

*Lire pages 6 et 13*

**DIX-NEUF MORTS** La double explosion qui a eu lieu, dimanche 22 janvier, près de Netanya, au nord de Tel Aviv, a fait dix-neuf morts et soixante-cinq blessés, des soldats pour la plupart, le jour même de la commémoration du cinquantième anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz. ● Le Djihad islamique a revendiqué l'attentat. Yasser Arafat a condamné cet acte et présenté ses condoléances au premier ministre israélien. ● Itzhak Rabin doit faire face à des pressions de plus en plus fortes, de la part de la droite nationaliste mais aussi des travaillistes au pouvoir. Le gouvernement a décrété, une fois encore, le bouclage total des territoires palestiniens, mais a renoncé à suspendre les négociations avec l'OLP, ce qu'a suggéré, pour la première fois, Ezer Weizmann, le président de l'Etat. Le gouvernement a autorisé la poursuite de la construction des colonies israéliennes autour de Jérusalem-est.

# Itzhak Rabin envisage une « séparation totale » entre Israéliens et Palestiniens

## L'attentat meurtrier revendiqué par le Djihad islamique relance la question de l'isolement à long terme des territoires occupés, mais aussi celle de la « suspension » des négociations de paix

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

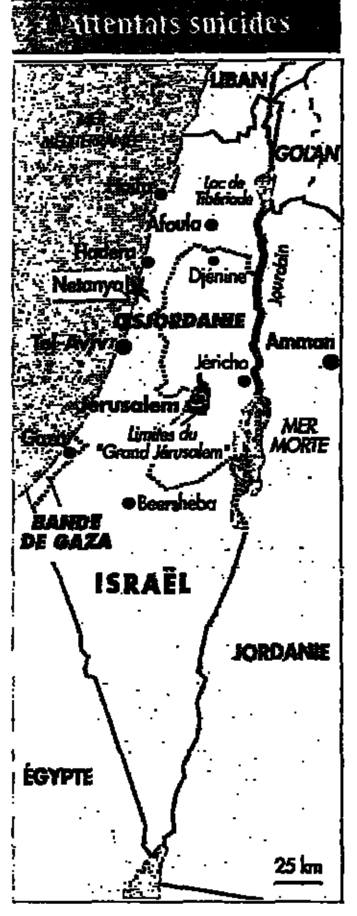
Séparer totalement les deux peuples de Terre sainte. Comme il l'avait fait, en octobre, après l'attentat qui avait coûté la vie à vingt-deux civils à Tel Aviv, Itzhak Rabin, le premier ministre, a répété, dimanche, qu'à son avis tel était bien, à terme, le seul remède possible aux violences nationalistes dont sont alternativement victimes les deux peuples de l'ancienne Palestine.

Sitôt dit, sitôt fait, après avoir réuni son état-major militaire et policier, dimanche en fin d'après-midi, M. Rabin a obtenu du gouvernement qu'il avalise, pour l'ensemble des territoires occupés et autonomes, le bouclage *« total et jusqu'à nouvel ordre »*, conseillé par les hommes en uniforme. La mesure s'appliquera au moins jusqu'à la fin de semaine, laissent entendre les ministres « colombes ».

Le *« droit de passage »* pour les habitants des deux enclaves autonomes de Gaza et de Jéricho – distantes l'une de l'autre d'environ 100 kilomètres –, droit prévu par les accords du Caire de mai 1994 et jamais mis en œuvre (sauf pour les personnalités officielles palestiniennes), est aussi suspendu jusqu'à nouvel ordre. Il en est de même pour les discussions du comité conjoint, formé, jeudi, pour étudier les dossiers des prisonniers – on en compte encore six mille – qui devaient être libérés à l'occasion du ramadan.

Est-ce le début de la fin du processus de paix ? Depuis des mois, il est en panne puisqu'Israël refuse d'évacuer ses troupes des villes de Cisjordanie, comme l'accord signé, le 13 septembre 1993, à Washington, lui en faisait obligation. Mais dans l'atmosphère délétère qui règne aussi bien en Israël que dans les territoires, une rupture pure et simple n'est plus à exclure. Car dans l'Etat juif, peut-être plus qu'ailleurs, le recours au terrorisme déstabilise toujours grandement le gouvernement et plus encore la société, provoquant, chaque fois, de puissants réflexes conservateurs. Si ces mots avaient encore un sens dans la région, on pourrait dire que l'opinion israélienne glisse de plus en plus *« à droite »*, alors que chez les Palestiniens la balance penche de plus en plus en faveur des islamistes.

Comme à chaque attentat, ce sont plusieurs dizaines de milliers de Palestiniens, régulièrement salariés en Israël, qui vont perdre leur gagne-pain pendant des jours, voire des semaines. Certes, comme dit Fathi Azam, directeur d'un institut palestinien des droits de l'homme *(El Haq)*, *« il a largement été démontré par le passé que ce genre de mesures ne peut qu'exacerber la situation, créer un environnement plus tendu et engendrer des réactions violentes »*. Mais M. Rabin a un gros problème de crédibilité politique et, hormis la répression, toujours largement utilisée, il a peu d'outils créatifs à sa disposition.




Déjà décrété, en octobre, le *« bouclage stratégique »* est une séparation des sociétés israélienne et palestinienne, dans tous les aspects de la vie économique, sociale et culturelle, qui a pour but, comme disait M. Rabin, de *« minimiser aussi fortement que possible le nombre de Palestiniens admis en Israël »*. Aujourd'hui, plus de 60 000 travailleurs étrangers, non juifs, venus d'Asie et d'Europe orientale exercent dans l'Etat juif des activités naguère réservées aux Palestiniens.

**GROUPES DE PRESSION**

Le nombre total des Palestiniens encore tolérés en Israël est à peu près identique, c'est-à-dire qu'il a baissé de moitié en dix-huit mois. Un système de laissez-passer, avec obligation pour les titulaires de quitter, chaque soir, le territoire de l'Etat juif avant 19, 20 ou 21 heures, selon les professions, a même été mis en place.

Les contrevenants – plusieurs centaines de « travailleurs clandestins » sont ramassés, chaque mois, par la police dans les grandes villes d'Israël – risquent de lourdes contraventions, voire la prison. Inutile de dire que le bouclage *« stratégique »* vise aussi, voire surtout, Jérusalem, que la plupart des 2,4 millions de Palestiniens qui vivent dans les territoires, n'ont plus revu, faute des permis nécessaires, depuis au moins dix-huit mois.

Pourtant, tout aussi régulièrement qu'il est imposé aux soixante et quelque mille travailleurs légaux en Israël, le bouclage finit toujours par être rapporté, sous la pression conjuguée des amis de l'Etat juif, qui craignent qu'une explosion généralisée dans des territoires économiquement indigents ne mette fin au processus de paix, et des groupes de pression locaux du bâtiment, de l'agriculture et de l'hôtellerie, qui prospèrent grâce à une main-d'œuvre arabe sous-payée.

La *« séparation totale »* prônée, dimanche, une fois encore, par M. Rabin, alors qu'elle est totalement étrangère à la vision d'avenir de Shimon Peres, le chef de la diplomatie, serait-elle en définitive impossible à réaliser ? Techniquement non, encore faudrait-il d'abord régler le sort des 150 000 Palestiniens qui s'accrochent à leurs maisons et institutions de Jérusalem-Est, annexée.

Comme toujours, le problème est plus compliqué et surtout politique. La *« séparation totale ? »*, les Palestiniens n'y sont pas opposés mais à condition qu'on leur rende les territoires occupés depuis 1967, qu'on les laisse se débrouiller entre eux, c'est-à-dire qu'Israël rapatrie ses 140 000 colons. Surtout, que l'on n'entrave plus la naissance d'un Etat indépendant avec Jérusalem-Est comme capitale. Se réconcilier et partager en commun les biens du ménage ? Ou bien divorcer et restituer ses biens au partenaire congédié ? Un jour ou l'autre, il faudra bien choisir.

*Patrice Claude*

### Un sixième raid de « kamikaze »

L'attentat de Netanya est le sixième d'une série d'opérations suicides menées en Israël par des extrémistes palestiniens :

● **6 juillet 1989 :** un Palestinien s'empare d'un autobus assurant la liaison Tel Aviv-Jérusalem et le précipite dans un ravin, provoquant la mort de 16 passagers. Le Djihad islamique revendique l'attentat.

● **6 avril 1994 :** le Mouvement de la résistance islamique Hamas revendique un attentat à la voiture piégée contre un autobus, à Afoula : 8 morts et 44 blessés.

● **13 avril 1994 :** un attentat contre un autobus israélien commis par un « kamikaze » palestinien à Hadera fait 6 morts.

● **18 octobre 1994 :** le Hamas revendique l'explosion d'une bombe à bord d'un autobus, à Tel-Aviv : 22 morts, dont l'auteur de l'attentat, et 47 blessés.

● **25 décembre 1994 :** douze personnes sont blessées à Jérusalem par un Palestinien qui portait sur lui 10 kilos d'explosifs.

# Une cible soigneusement choisie

## Les explosifs visaient un Abribus et un snack-bar bondés de soldats

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

Il était 9 h 20, dimanche 22 janvier, premier jour ouvrable de la semaine en Israël. Au carrefour de Beit Lid, à 25 kilomètres au nord de Tel Aviv, des centaines de soldats qui rentrent de la permission traditionnelle de fin de semaine attendent les autocars militaires qui les ramèneront dans les bases autour de Naplouse et Toulkarem, en Cisjordanie occupée. Le Djihad islamique en Palestine, qui revendiquera l'attentat une heure après son exécution, a soigneusement choisi sa cible. Même au Liban, il y a des années que l'Etat juif n'avait perdu autant de soldats en une seule opération.

Situé à environ 3 kilomètres de la station balnéaire de Netanya, sur la côte méditerranéenne, l'endroit est bordé de champs et de terrains vagues. D'un côté, une base militaire de logistique qui, censure oblige, n'apparaîtra pas sur les images de télévision, et de l'autre, également interdite d'image, la prison d'Achmorète, où sont détenus plusieurs centaines de Palestiniens, dont Cheikh Ahmed Yassine, dirigeant et fondateur de l'autre grand mouvement islamiste, Hamas. A Gaza, dans la soirée, certaines rumeurs non confirmées, répandues dans les mosquées, laisseront entendre que l'opération a en réalité été exécutée conjointement par les deux formations intégristes.

En tout état de cause, dès la première explosion, l'état d'alerte a été décrété dans l'établissement pénitentiaire, où l'on a *« d'abord pensé*, confiera un gardien, *à une attaque en vue de libérer Yassine »*. Près de l'Abribus qui jouxte la base, un snack-bar, comme toujours à cette heure-là, est bondé d'hommes en uniforme. C'est là, posé près d'un mur de l'établissement, qu'une première bombe explose. Des dizaines de soldats attablés se ruent dehors. Quelques minutes plus tard, selon les premiers éléments de l'enquête, une seconde déflagration, beaucoup plus puissante, souffle les deux structures.

La seconde explosion, sinon la première, a été provoquée par un « kamikaze » qui a pu s'approcher des militaires et déclencher lui-même son dispositif. Une jeune femme-soldat racontera avoir vu *« un type bizarre, en uniforme, comme nous. Il était accroupi, comme s'il allait vomir et il avait une sorte de paquet sur le ventre. Je le regardais de loin quand tout a explosé »*. Plus tard, on apprendra que cet homme s'appelait Anouar Mohamed Saker, 25 ans, libéré de prison en 1989, originaire de Gaza. Le second *« martyr »*, qui figure dans les tracts de revendication du Djihad islamique, mais dont l'armée n'a pas encore retrouvé les restes, Salah Abdel Hamid Chaker, 27 ans, était aussi originaire de la bande de Gaza.

Corps déchiquetés, flaques de sang, hurlements de souffrance et de terreur. Les soldats présents sur les lieux au moment de l'explosion sont presque tous des appelés, de 18 à 20 ans. L'un pleure doucement ses copains disparus. On relèvera 19 corps, dont celui d'un civil, un routier qui s'était arrêté là pour prendre un café. Pas de trace des deux kamikazes. Il y a aussi une soixantaine de blessés, dont treize dans un état sérieux. La quasi-totalité sont aussi des soldats.

**YASSER ARAFAT CONDAMNE**

Alors que la police et l'armée ont bouclé le secteur, que les rabbins militaires ramassent, conformément à la tradition judaïque, tous les morceaux de chair humaine dispersés dans un rayon de plusieurs dizaines de mètres pour les ensevelir, Itzhak Rabin, le premier ministre, arrive sur les lieux. Il est aussitôt pris à partie, insulté, conspué par les quelques civils qui sont venus là manifester leur colère : *« Rabin assassin ! »*, *« Salaud ! »*, *« Morts aux Arabes ! »*

La garde rapprochée du premier ministre écarte violemment quelques excités. M. Rabin serre les dents : *« Je n'ai pas de mots pour qualifier cette atrocité. »* Que dire quand tout a déjà été dit et redit lors des attentats précédents ? L'attaque de Beit Lid est la plus sanglante en Israël depuis celle du 19 octobre à Tel Aviv (22 morts). Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, peut bien souligner, à juste titre, que *« le nombre d'attentats diminue »*, celui des victimes, lui, ne cesse d'augmenter. Depuis la signature à Washington de la Déclaration de principes, il y a dix-sept mois, ce sont 109 Israéliens et 195 Palestiniens qui ont été tués sur le territoire de l'ancienne Palestine mandataire.

Pour la majorité des Israéliens, comme pour les Palestiniens, le « processus de paix », que la presse locale commence à écrire avec des guillemets, coûte désormais trop cher en vies humaines. *« Il faut au moins le suspendre »*, a demandé, dimanche, Ezer Weizmann, président de l'Etat. Opinion partagée non seulement par l'opposition de droite qui en réclame l'arrêt pur et simple depuis le début, mais aussi par une proportion grandissante de la hiérarchie militaire, et de nombreux ministres et députés travaillistes. *« On ne peut plus continuer comme cela »*, a notamment dit Benyamin Ben Elyezer, ministre du logement.

Comme à l'accoutumée, Yasser Arafat, du fond de son enclave autonome à Gaza, a condamné ce *« crime horrible contre le processus de paix »*. Le chef historique de l'OLP n'y est pour rien, il n'est pas responsable de la sécurité en Israël, ni même en Cisjordanie occupée. Mais en signant la Déclaration de principes avec lui, insiste Ezer Weizman, *« Israël espérait qu'il aurait suffisamment d'influence sur ses compatriotes pour stopper le terrorisme »*. Et le chef de l'Etat d'ajouter : *« S'il n'est pas l'homme qu'il nous fallait, si nous nous sommes trompés de partenaire, il faudra bien en tirer les conséquences. »*

*P. C.*

### La revendication du Djihad islamique

**Mouvement armé clandestin, dirigé de Damas par Cheikh Fathi Chikaki et disposant de petites cellules combattantes à Gaza et en Cisjordanie occupée, le Djihad islamique en Palestine a revendiqué, dimanche 22 janvier, l'attentat commis le matin même par deux commandos-suicide palestiniens. *« L'opération menée contre le plus grand centre de transport militaire en Palestine,* a déclaré M. Chikaki à la radio du Hezbollah au Liban, *s'inscrit dans le cadre de la libération de la Palestine et constitue une riposte à la colonisation juive en Cisjordanie et à Jérusalem* [...] *C'est aussi une réponse aux négociations menées* [par Yasser Arafat] *dans le dos de notre peuple, lequel n'est nullement engagé par les pseudo-accords conclus jusqu'ici. »***

# Le chef d'un groupe islamiste égyptien est tué par la police

**LE NOUVEAU CHEF** du principal groupe intégriste armé égyptien, la Djamaa islamiya, a été tué, dimanche 22 janvier, dans le sud du pays, avec son garde du corps, a affirmé la police. Celle-ci a précisé que Mahmoud Sayed Selim avait succédé à la tête du mouvement à Hassan Abdel Galil, tué, en octobre, à Assouan.

Accusé d'avoir commis et organisé trente-six attentats dans toute l'Egypte depuis 1992, Sayed Selim a été tué lors *« d'un échange de coups de feu après une chasse à l'homme dans une rue de Sohag »*, à 500 kilomètres au sud du Caire. Lors de la même opération, le chef militaire de la Djamaa à Sohag, Aboul Foutouh Abou Deif, et 37 membres de l'organisation intégriste ont été arrêtés, selon la police.

Depuis le début des affrontements entre les intégristes et la police en mars 1992, le nombre des victimes de la violence s'élève à 604 morts. Alors que les autorités répètent que le terrorisme intégriste est quasiment éradiqué, les militants de la Djamaa islamiya ont intensifié leurs opérations en haute Egypte. Ils ont assassiné 16 policiers en janvier et 21 autres en décembre. La police a, quant à elle, tué 25 fondamentalistes en janvier et 17 autres en décembre. – *(AFP.)*

# Le gouvernement autorise la poursuite de la colonisation autour de Jérusalem

## Un comité vient d'être créé pour surveiller les constructions proches de la Ville sainte

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

Lorsque l'attentat de Beit Lid a été commis, dimanche 22 janvier, le gouvernement était réuni pour étudier le dossier « explosif » du *« Grand Jérusalem »*. Toutefois, avant d'interrompre le conseil, Itzhak Rabin a eu le temps d'approuver la création d'un comité interministériel qui sera chargé, non point de ralentir, encore moins de stopper, mais de *« surveiller »* la construction dans les colonies satellites de la Ville sainte.

Conformément à la promesse faite aux Américains en novembre 1992, la création de nouvelles colonies en Cisjordanie occupée restera *« gelée »*, et l'extension *« privée »* de celles qui existent, surveillée. Dans la banlieue est de Jérusalem, en revanche, et consécutivement à une décision prise plus ou moins secrètement par le gouvernement le 24 janvier 1993, la colonisation restera encouragée par des fonds publics. Le comité créé, avec 6 ministres, n'aura en fait d'autre tâche que de vérifier que les programmes d'agrandissement sont conformes à ce qui a été décidé...

**ACCORD DE LA GAUCHE**

Le Meretz, qui se situe à la gauche de la coalition et qui souhaitait un *« gel »* de toute construction hors des limites municipales de la Ville sainte – déjà considérablement élargies après la conquête de la partie orientale en 1967 –, a accepté la décision de la majorité travailliste. *« L'essentiel*, a commenté Benyamin Ben Eliezer, ministre du logement et maître d'œuvre du « Grand Jérusalem », *est que cette décision ne nous lie pas les mains et que nous pouvons continuer de construire sans entrave. »*

En clair, les cités-dortoirs de la périphérie, comme Maale Adoumim (20 000 habitants), Givat Zeev (10 000), Goush Etzion (10 000), Efrat (5 000), etc., vont encore s'agrandir sur le territoire occupé de Cisjordanie. Au moins trois mille logements supplémentaires, *de facto* réservés aux citoyens israéliens juifs, seront mis en chantier cette année. Jouxtant pratiquement trois grandes villes arabes au nord (Ramallah), à l'est (Jéricho) et au sud (Bethléem), la *« métropole de Jérusalem »*, comme dit le maire, Ehoud Olmert (Likoud), inclut aujourd'hui, selon les cartographes de l'OLP, *« près d'un quart »* des territoires en principe promis à l'autonomie. Seule consolation, toute théorique, pour les Palestiniens : il n'est pas question, pour l'instant, de procéder au rattachement *de jure* de ces colonies à Israël.

*P. C.*

# Le GIA algérien renouvelle ses menaces contre la France

## Le président de la Fédération de football et un commerçant français, de confession juive, ont été victimes d'attentats terroristes

**LES FRANÇAIS** *« dont la présence n'est pas indispensable »* en Algérie ont été à nouveau invités, dimanche 22 janvier, par le Quai d'Orsay, à *« prendre leurs dispositions »* pour quitter le pays. Cet appel a été lancé quelques heures après l'assassinat, en plein centre d'Alger, d'un commerçant français, Joseph Belaïche, tué par balles alors qu'il se trouvait à bord de sa voiture, près du square Port-Saïd (ex-square Bresson). Une femme de trente-cinq ans a été grièvement blessée au cours de l'attentat, a précisé le bureau algérois de l'AFP.

Depuis l'assassinat de l'ancien premier ministre Kasdi Merbah, tué, en août 1993, alors qu'il circulait en voiture, c'est la première fois qu'un individu est ainsi « ciblé », dans un véhicule privé, en dehors d'un lieu fixe ou habituel. Agé de cinquante-cinq ans, M. Belaïche était l'un des rares membres de la communauté juive d'Algérie encore présents dans le pays. Un autre commerçant de confession juive, Raymond Louzoum, de nationalité tunisienne, avait été tué, le 23 janvier 1994, devant sa boutique de la rue Didouche-Mourad, dans le centre-ville. Ce nouvel assassinat – quatre jours après le rejet, par les autorités algériennes, de *« l'offre de paix »* des principaux partis de l'opposition, porte à vingt-sept le nombre des Français tués en Algérie depuis septembre 1993.

**VOYAGES INTERDITS**

L'ensemble de ces attentats ont été officiellement attribués aux *« terroristes »* islamistes, et la plupart des meurtres d'étrangers (78 en moins de deux ans) ont été revendiqués par le Groupe islamique armé (GIA). Considéré comme l'aile la plus radicale de la mouvance islamiste, le GIA avait notamment revendiqué le récent détournement d'un Airbus d'Air France, au cours duquel trois passagers, dont un Français, avaient été tués, et l'assassinat en guise de représailles de quatre Pères blancs, le 27 décembre, à Tizi-Ouzou en Kabylie.

Partisan de la guerre sainte *(djihad)* contre le pouvoir, qualifié de *« junte impie »*, le GIA a condamné à son tour la *« plateforme »* de Rome, signée par le FLN et le Front des forces socialistes (FFS), mais aussi par les représentants de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Dans un communiqué publié, samedi, par le quotidien saoudien *El Hayat*, le GIA affirme qu'il se *« désolidarise »* de l'initiative de l'opposition et renouvelle son appel à *« l'établissement du califat par le moyen de la lutte armée »*.

Ce même quotidien cite, en outre, une déclaration attribuée au chef du GIA, Abou Abderrahmane Amine, interdisant à la France l'entrée *« sur le territoire de la communauté islamique algérienne »*, que ce soit par voie maritime ou aérienne. *« Le voyage* [des Algériens] *vers la France est également interdit, même à bord d'Air Algérie »*, précise ce texte, dont l'authenticité n'a pas été confirmée.

Décidément prolixe, le GIA a aussi menacé de mort les journalistes algériens travaillant pour les radios et la télévision nationales, qu'il accuse de *« couvrir les méfaits »* du pouvoir. Depuis juin 1993, une trentaine de rédacteurs et salariés de presse ont été assassinés, surtout dans l'Algérois.

De son côté, la branche militaire de l'ex-FIS, l'Armée islamique du salut (AIS), a, elle aussi, récusé formellement l'accord de Rome. Dans son dernier bulletin *El-Feth El-Moubine* (« la victoire éclatante »), reçu, samedi, par les bureaux parisiens de l'AFP, l'AIS estime que les signataires de la « plateforme » se sont montrés *« injustes envers les moudjahidines »* (combattants de la guerre sainte), en approuvant *« la condamnation de la violence pour accéder au pouvoir »*.

Sans rejeter totalement l'éventualité d'une solution politique *« dans le cadre tracé par les chouyoukh »* (chefs de l'ex-FIS), l'AIS regrette que la rencontre de Rome ait eu *« pour but »* d'entraîner l'ex-FIS *« dans l'arène politique »*, afin de *« l'éloigner de son rôle »* militaire.

La veille de l'assassinat de M. Belaïche, un autre attentat a coûté la vie au président de la Fédération algérienne de football (FAF), Rachid Haraigue. Agé de cinquante-huit ans, celui-ci a été tué par balles, alors qu'il s'apprêtait à quitter son domicile de l'avenue Krim-Belkacem (ex-Télemly), dans le centre d'Alger. A en croire la radio nationale, M. Haraigue a été tué en tant que *« moudjahid »* (ancien combattant de la guerre d'indépendance) et parce qu'il voulait faire du football *« un rempart contre le terrorisme »*. Selon d'autres sources, M. Haraigue, élu à la tête de la FAF il y a un peu plus de six mois, aurait pu être éliminé en raison de sa volonté d'assainir le football algérien, menacé, comme bien d'autres secteurs, par les méfaits de la corruption et du clientélisme régional.

*Catherine Simon*

# Le rééchelonnement de la dette privée algérienne piétine

**QUATRE JOURNÉES** de négociations, la semaine dernière, à Paris, n'ont pas permis à l'Algérie de trouver un compromis avec les banques sur le rééchelonnement de la dette non garantie. Les discussions doivent reprendre le 7 février.

Au lendemain de la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), les Algériens ont, comme prévu, cessé de rembourser leur dette. Les intérêts des emprunts continuaient d'être versés mais pas le principal. Depuis lors, un accord pour le rééchelonnement d'une partie de la dette publique a été conclu dans le cadre du Club de Paris. En revanche, les discussions sur le rééchelonnement de la dette privée – dont plus de 60 % sont détenus par des banques japonaises – piétinent. Son stock global est évalué à 4,5 milliards de dollars (24 milliards de francs). Sur ce total, 700 millions de dollars viennent normalement à échéance entre le 31 mars 1994 et le 1er avril 1995. C'est ce montant qu'il s'agit d'étaler dans le temps.

Mais les Algériens ont demandé aux représentants des banques d'inclure dans le rééchelonnement 270 millions de dollars supplémentaires. Cette somme correspond essentiellement au « reprofilage » d'une partie de la dette déjà négociée sous l'égide du Crédit lyonnais au cours de l'été 1991. Autrement dit, Alger veut rééchelonner des crédits qui, aux yeux des banquiers, l'ont déjà été.

Les négociateurs algériens ont annoncé que leur pays n'honorerait pas la première échéance du « reprofilage » en mars. S'agit-il de faire pression sur les six banques – conduites par la Société générale –, plus une société de crédit-bail avec laquelle ont lieu les discussions ? Le fait est qu'Alger joue gros jeu. En 1994 et 1995, le service de la dette absorbera entre 60 % et 75 % des exportations du pays. Avec un accord sur le rééchelonnement de la dette publique, le ratio tombe à 35 % environ. Et à 20 %, dans l'hypothèse d'un rééchelonnement de la dette privée incluant le « reprofilage ».

Mais inclure le reprofilage dans le rééchelonnement représenterait, aux yeux des banques, *« une concession majeure que rien ne justifie »*.

Ne serait-ce que pour récupérer une partie des sommes avancées, il est probable que les banques finiront par accepter une partie de ses demandes. Mais elles risquent de faire payer cher cette reculade, en refusant notamment de financer son commerce courant.

*Jean-Pierre Tuquoi*

# Le Maghreb et l'Europe du Sud veulent faire front commun contre le fanatisme religieux

## Réunis à l'initiative de M. Pasqua, six ministres de l'intérieur s'inquiètent de la montée de l'« extrémisme »

**Réunis, samedi 21 janvier, à Tunis, à l'initiative de Charles Pasqua, mais en l'absence du Maroc, les six ministres de l'intérieur des pays de l'ouest de la Méditerranée – Algérie, Tunisie, France, Italie, Espagne et Portugal – ont étudié diverses mesures propres à lutter contre *« l'extrémisme et le fanatisme »*. Ils se sont inquiétés, en relation avec la montée de l'islamisme, du développement *« de différentes formes de criminalité et de divers trafics »*.**

**L'EUROPE** et le Maghreb ont, aujourd'hui, une préoccupation commune : *« la montée de l'intégrisme et du terrorisme »*. Et c'est pour en discuter que les ministres de l'intérieur français, italien, espagnol et portugais ont rencontré, samedi 21 janvier, à Tunis, leurs homologues algérien et tunisien. Il en faudrait, semble-t-il, bien davantage pour faire taire les récriminations et les suspicions de tout ordre qui vont et viennent d'une rive à l'autre de la Méditerranée.

*« On ne se parle pas suffisamment »*, se plaint-on de Rabat à Tunis. Comme si tous les malentendus et les rivalités naissaient d'un simple *« déficit de dialogue »*. Comme s'il n'y avait pas, entre l'Europe et le Maghreb, des heurts d'intérêts bien compris et légitimes. On s'en est rendu compte lorsque Espagnols – à travers l'Union européenne (UE) – et Marocains se sont méchamment empoignés pour écouler leurs tomates et leurs courgettes sur le marché français.

Le dialogue euro-maghrébin est d'autant plus malaisé à établir qu'il n'est souvent, faute de mieux, qu'une somme de dialogues bilatéraux qui, mis bout à bout, ne mènent souvent à rien de très cohérent. L'UE en soi ne se sent pas directement concernée par ce qui se trame sur l'autre rive de la Méditerranée, mis à part ses membres qui la bordent sur son flanc sud. L'Union du Maghreb arabe (UMA), qui rassemble l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie et la Libye, n'est, pour l'heure, qu'une fiction, bien incapable de s'exprimer d'une seule voix.

Ainsi, tous ces pays du Bassin occidental de la Méditerranée entretiennent entre eux un dialogue compliqué, plus prompts à se tailler des croupières, qu'à prôner les vertus de la solidarité. Le naufrage dans lequel a sombré l'Algérie, ne l'a pas rapprochée du Maroc, qui, lui, rêve de tirer son épingle du jeu, de cultiver sa différence. Un responsable du ministère de l'intérieur n'a-t-il pas indiqué, vendredi, à Rabat, que *« l'objet de la réunion de Tunis ne concerne pas le Maroc »*. Et, lorsque l'Europe en général, ou la France en particulier, prend langue avec un pays maghrébin, il s'en trouve souvent un autre pour s'en inquiéter et s'en formaliser.

Les relations euro-maghrébines ont lourdement pâti de l'engagement occidental dans la coalition anti-irakienne, en 1991, pendant la guerre du Golfe. Les populations, plus que leurs gouvernements, ont alors dénoncé avec véhémence ce qui leur est apparu comme de mauvaises manières à l'encontre des Arabes. Il a fallu du temps, la paix revenue, pour dissiper cette colère qui a nourri le discours islamiste.

**DÉSTABILISATION**

D'un bord à l'autre de la Méditerranée, le dialogue paraît aujourd'hui avoir du mal à trouver le ton juste. De moins en moins méditerranéenne au fur et à mesure qu'elle s'élargit, l'UE se lasse d'être sans cesse sollicitée par ses partenaires du Sud proche alors que des priorités s'imposent à elle sur son flanc est, et qu'il est simultanément fait appel à ses fonds pour sauver la paix au Proche-Orient. Dans la tourmente et le désarroi qui le saisissent, le Maghreb instruit, quant à lui, le procès de l'égoïsme et de l'indifférence de ses voisins du Nord, sur lesquels il voudrait pouvoir compter pour se sortir d'affaire.

Charles Pasqua et d'autres voix autorisées ont beau convenir que *« les risques de déstabilisation sont beaucoup plus grands au sud qu'à l'est »*, et assurer que l'UE *« va tout mettre en œuvre pour rééquilibrer les relations avec les pays du Sud »*, le message a du mal à passer. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont la fâcheuse impression qu'au-delà des déclarations d'intention rien n'est vraiment fait pour leur faciliter la tâche.

Rabat reproche à Paris de voir la main des islamistes – et non de malfrats – dans l'attentat qui, en août, dans un hôtel de Marrakech, a coûté la vie à deux touristes espagnols et dont les auteurs sont en cours de jugement. Alger n'en finit pas de remâcher sa rancœur à l'encontre de Paris, qui a tiré gloire, non sans raison, du dénouement plutôt heureux de la récente prise d'otages de l'Airbus d'Air France. Tunis se plaint des humeurs chagrines de certains cercles parisiens face à ses méthodes expéditives employées pour chasser la *« vermine »* intégriste, et, partant, éliminer toute contestation politique.

Ainsi, de brouilles en bouderies, de coups de gueule en retrouvailles, les relations euro-maghrébines évoluent-elles aujourd'hui dans un climat de morosité qu'accentue la violence islamiste.

*Jacques de Barrin*

### *La déclaration de Tunis*

**Les ministres de l'intérieur des six pays du bassin occidental de la Méditerranée, réunis, samedi 21 janvier, à Tunis, ont, dans une déclaration, dite *« de Tunis »*, *« solennellement et fermement condamné le terrorisme, l'intégrisme et toute forme d'extrémisme ou de fanatisme »* et *« appelé à la cessation de la violence »*. Ils sont convenus de se rencontrer *« au moins une fois par an ou chaque fois que le besoin s'en fera sentir »*. Les ministres se sont inquiétés du *« développement des différentes formes de criminalités et de divers trafics »*, notamment celui des stupéfiants ou des armes, qui leur est apparu *« de plus en plus lié au terrorisme et à l'intégrisme »*. Se félicitant de *« la volonté commune de tout mettre en œuvre afin de préserver les liens innombrables et inestimables »* entre les deux rives de la Méditerranée, ils ont décidé d'accroître *« l'échange d'informations et la coopération »*, afin de *« permettre à l'Union européenne de manifester de manière concrète »* son aide aux pays maghrébins. – *(AFP.)***

# La lenteur des secours à Kobé révèle les carences du système nippon

## Une semaine après le tremblement de terre, les Japonais s'interrogent sur les pesanteurs bureaucratiques

**KOBE**
*de notre envoyé spécial*

*« Si je me laissais aller à la colère, j'aurais beaucoup à dire. Mais ce n'est pas le moment pour la colère. »* Cet habitant du quartier de Nagata, l'un des plus touchés par le séisme du 17 janvier et qui fut ravagé par des incendies deux jours durant, a perdu sa maison et tous ses biens. Sa famille est miraculeusement sauve. Mais ses voisins sont morts. A travers ses réponses, on comprend que la population de ce quartier populaire a été largement abandonnée à elle-même pendant les premières vingt-quatre heures qui suivirent le drame.

Beaucoup de nos interlocuteurs, dont nous avons vu certains avant la grande pluie du week-end fouiller eux-mêmes les ruines calcinées pour chercher les corps de leurs proches disparus, auraient effectivement *« beaucoup à dire »* sur la lenteur des secours. Mais, pour l'instant, le calme de la population, la dignité dans l'épreuve, un sens du destin et une retenue traditionnelle dans l'expression des sentiments, sont les traits qui ont le plus frappé les témoins étrangers de la catastrophe.

Le séisme le plus meurtrier qu'ait connu le Japon depuis celui qui frappa Tokyo en 1923 (140 000 morts) n'en a pas moins ouvert une crise politique qui en cache peut-être une autre plus profonde : une crise de confiance de l'opinion dans le pouvoir. Les carences des autorités dans la gestion de cette catastrophe accentuent les difficultés du cabinet Murayama, déjà confronté à une scission du Parti socialiste dont l'officialisation a été différée à cause du drame. A la Diète, dont la session a repris, l'utilisation politique par le Nouveau Parti du progrès (Shinshinto) du drame ne dépasse guère, dans sa substance, la manœuvre politicienne. Bon nombre de ses membres dirigeants ayant fait partie de la majorité libérale démocrate au pouvoir pendant près de quarante ans, leur « indignation » sonne faux. Hajime Ishii, dont le fief électoral est Hyogo, est d'ailleurs membre du NPP.

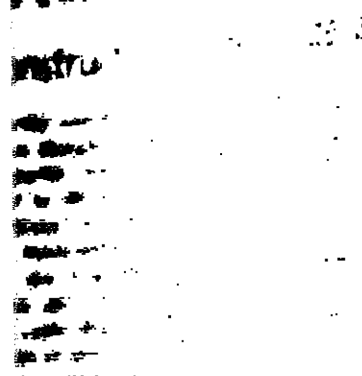
Au-delà d'une « cuisine » politicienne et des tentatives de mettre en cause le premier ministre (qui selon la législation actuelle n'a aucune attribution spécifique en matière de crise de cette nature), il y a les vrais problèmes. Les sinistrés ne mettent pas en cause les efforts des sauveteurs ou des responsables des administrations locales dont ils savent que souvent, comme eux, ils avaient perdu leur maison ou un proche. Il est tragiquement clair en revanche que le pays, l'Etat ou les autorités régionales, n'étaient pas préparés à une telle catastrophe. *« L'ampleur de la catastrophe explique que nous ayons été dépassés »*, nous dit Hajime Ishii. Une explication peu convaincante.

Les vraies raisons sont structurelles : les retards tiennent aux pesanteurs bureaucratiques et au maquis des réglementations qui entravent toute réaction efficace à une situation d'urgence. Un exemple : si l'armée est intervenue dix heures après le séisme, c'est que les autorités de Hyogo ignoraient qu'aux termes de la loi elle ne pouvait intervenir que sur leur demande. Mais personne, à Tokyo, ne leur avait dit qu'il fallait formuler cette demande au plus vite. En outre, la cellule de crise n'a été mise en place que cinq heures après le séisme. Autre exemple : le Japon a dépensé depuis trente ans plus de 5 milliards de francs en recherches sur la prévision des tremblements de terre, jusqu'à présent peu fructueuses. En revanche, il s'est peu préparé à affronter les conséquences de ce type de catastrophes.

Les tergiversations de Tokyo à accepter une aide étrangère, proposée dans les heures qui suivirent la catastrophe par une trentaine de gouvernements (dont il s'avère qu'elle n'aurait pas été superflue) laissent aussi perplexe. Certaines aides furent déclinées ; d'autres restèrent tout bonnement sans réponse. Selon le *Nihon Keizai*, ces retards seraient dus à la désorganisation des réseaux d'information des organes gouvernementaux, conjuguée à une centralisation excessive des pouvoirs de décision. La manière apparemment peu efficace dont celles qui furent finalement acceptées ont été utilisées, est également surprenante. La sous-utilisation de milliers de volontaires ne l'est pas moins. Pour beaucoup, la conclusion est claire : le système de décision japonais ne semble pas adapté aux situations d'urgence.

*Philippe Pons*





# L'Union européenne hésite sur sa politique d'aide à la Russie

## Les Quinze s'interrogent sur le « partenariat » commercial avec Moscou, mais l'assistance technique, qui vise à favoriser les réformes, ne devrait pas être remise en question

**La situation en Tchéchénie et les enseignements à en tirer sur l'évolution des relations entre l'Union européenne et la Russie devaient être examinés lundi 23 janvier à Bruxelles, jour de l'entrée en fonctions de la nouvelle Commission européenne, par le conseil des ministres des affaires étrangères des Quinze. Celui-ci se réunit pour la première fois depuis que la France a pris, le 1er janvier, la présidence tournante de l'Union. *Devant le Parlement européen,* Hans van den Broek, le commissaire chargé de la politique à l'Est, avait suggéré de différer la signature de l'accord intérimaire conclu avec Moscou sur les relations *commerciales. Mais beaucoup estiment* qu'il serait contre-productif de toucher à des programmes d'aide et de coopération, qui ont précisément pour objectif de briser *les méfiances,* d'essayer de stabiliser la jeune démocratie russe. Un bon exemple de ce type d'actions est le programme « Tacis », qui coordonne l'aide technique de l'Union européenne à la Russie et aux Etats de la Communauté des Etats indépendants.**

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

Depuis 1991, l'Union européenne a affecté sur son budget 1 750 milliards d'écus (1 écu = 6,54 F) pour l'assistance technique dans les pays de l'ex-URSS, soit près de 3 milliards de francs par an. Les contrats signés fin 1994 avec les bénéficiaires représentaient un montant de 940 millions d'écus, soit 55 % des engagements prévus.

L'ensemble des actions menées au titre de cette assistance technique est coordonné par le programme « Tacis », dont l'objet est d'aider les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI), issus de l'URSS, à sortir de l'économie administrée et à s'adapter, grâce à un important effort de formation, aux exigences de l'économie de marché. La Russie en est, de loin, le principal bénéficiaire, avec des engagements portant sur 630 millions d'écus pour quatre ans (1991-1994), sans compter les montants affectés à des actions intéressant l'ensemble de la CEI.

A côté du programme « Tacis », les quinze Etats membres de l'Union européenne fournissent également une assistance technique de manière bilatérale, dont le montant, plus limité, s'élève à environ 860 millions d'écus. La contribution totale de l'Union (« Tacis » + les Quinze) se situe ainsi sensiblement au même niveau que celle des Etats-Unis (2 770 milliards d'écus).

En dépit de la crise tchétchène, personne n'envisage à Bruxelles de geler la mise en œuvre de « Tacis ». *« Utiliser Tacis comme un levier serait une erreur. Suspendre ou limiter cette politique serait le contraire de ce qu'il faut faire. Si les Russes décidaient de freiner les réformes, ce qui n'est pas le cas,* ipso facto, *les interventions de Tacis s'en trouveraient réduites »*, explique Robert Verrue, directeur général adjoint à la Commission européenne, chargé des relations avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO) et avec ceux de l'ex-URSS.

Malgré la crise tchétchène, le souci de ne pas toucher à un instrument privilégié du soutien à la transition vers l'économie de marché et, par voie de conséquence, au sauvetage de la démocratie, est d'autant plus vif que, après des premières années de fonctionnement forcément difficiles, la montée en puissance du programme s'opère de façon satisfaisante.

La Cour des comptes européenne, dans son rapport publié en novembre dernier et portant sur l'exercice 1993, dénonçait encore l'exécution *« particulièrement lente »* du programme.

En 1994 un effort de rattrapage important a eu lieu : des contrats portant sur 512 millions d'écus ont été signés, ce qui est considérable lorsqu'on sait qu'en matière d'assistance technique un devis moyen se situe autour de 4 millions d'écus. Sur douze mois, les paiements aux administrations, aux entreprises locales ou communautaires, aux consultants, ont atteint 300 millions d'écus, alors qu'ils totalisaient 210 millions d'écus à la fin de 1993.

C'est un résultat appréciable vu le nombre d'étapes à parcourir :

1. définition d'un programme en commun avec les autorités de chacun des Etats de la CEI ;
2. présentation du programme aux pays de l'Union et, une fois leur feu vert acquis, engagement budgétaire ;
3. définition des termes de référence de chaque projet, appels d'offres, sélection ;
4. signature des contrats ;
5. exécution ;
6. paiements.

Il s'agit d'une coopération où les autorités du pays bénéficiaire doivent être associées à chaque phase, ce qui implique des efforts d'explication et des temps d'attente considérables.

L'aide consiste pour une large part à envoyer des experts de l'Union pour enseigner de nouvelles méthodes de production, de gestion. Le dialogue n'est pas commode, avec des problèmes de langue souvent sous-estimés, des différences de sensibilité évidentes. *« Pour ces responsables administratifs qui sont souvent nos interlocuteurs, les actions menées au titre de « Tacis » reviendront à leur enlever du pouvoir, à le transférer à des opérateurs privés et ils ne sont pas forcément enthousiastes »*, raconte Ségolène Brisou, qui pilote des projets dans le secteur agroalimentaire.

La méfiance, au moins au début, *était apparemment très vive.* Patrick Everard, représentant belge à la Cour des comptes, insiste sur la nécessité de procéder avec patience, *de ne pas chercher à trop* hâter les privatisations, notamment dans les campagnes. L'accent mis par « Tacis » sur la formation a suscité des malentendus : les Russes, les Ukrainiens croient souvent qu'ils sont suffisamment préparés aux réformes et qu'ils manquent seulement de moyens. Ils préféreraient moins d'experts et davantage d'équipements. Pour y répondre, la part portant sur les matériels et les moyens de production a tendance à croître dans les projets, et la Commission s'efforce de faire appel, chaque fois que possible, aux compétences d'entreprises locales.

La capacité de coordination et de suivi des contrats, souvent confiée à des cabinets de consultants, demeure apparemment un des points faibles. La Cour des comptes plaide pour *« une décentralisation accrue de la gestion des programmes »*. Encore faudrait-il que la Commission dispose des moyens suffisants. Pour ce faire, M. Everard souligne la nécessité de renforcer les effectifs des délégations de l'Union dans les pays de la CEI.

Robert Verrue, le responsable de la Commission, déplore également le risque de saupoudrage dû à la faible capacité d'arbitrage de l'administration russe et de celle des pays voisins ; ou les blocages dus aux atermoiments en matière de privatisation (les transferts de propriété sont souvent opérés sans que les restructurations nécessaires pour que les entreprises puissent être viables aient lieu). La Commission se heurte aussi à des problèmes de susceptibilité. Le programme de sécurité nucléaire a pris du retard en raison d'une querelle portant sur la responsabilité des équipes communautaires travaillant sur les sites russes ou ukrainiens. Le bilan, selon M. Verrue, est néanmoins positif. *« Tacis »*, estime-t-il, *est devenu sur le terrain un programme d'assistance technique en bon état de marche. »*

*Philippe Lemaître*

### *Les domaines d'intervention*

**Les interventions de « Tacis » couvrent l'essentiel du spectre de l'activité économique : le renforcement de la sécurité nucléaire, la défense de l'environnement, la réhabilitation des installations énergétiques, et aussi l'agriculture, la privatisation des entreprises, la reconversion des cadres, l'aide aux administrations nationales, régionales, locales...**

**Dans chacun des pays de l'ex-URSS, il existe des « unités de coordination », partenaires nationaux de la Commission européenne. Elles réunissent des représentants des principaux ministères sous l'autorité d'un « coordinateur Tacis » – en Russie, cette tâche incombe à Anatoli Tchoubaïs, vice-premier ministre chargé de l'économie. Elles sont supposées donner des réponses administratives aux initiatives venant de Bruxelles.**

# Des officiers se reconvertissent dans la sécurité nucléaire

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

Contrainte et forcée, l'ex-armée rouge « dégraisse ». Par dizaines de milliers, les officiers, hier l'élite de la nation soviétique, sont renvoyés dans leurs foyers, à la recherche d'une hypothétique activité au sein d'une société civile en pleine mutation. Une opération dangereusement sensible pour la dignité d'une armée qu'aucun démocrate n'a intérêt à voir humiliée !

Le gouvernement russe a pressé les Occidentaux d'intervenir pour former ces officiers, faciliter leur insertion dans l'économie de marché et leur faire jouer un rôle moteur dans la politique de réformes. Afin d'éviter une dispersion des efforts, la Commission européenne a conçu un plan d'envergure, échelonné sur trois ans (1994-1996). *« On ne se connaissait pas ; au départ, la méfiance était totale, il a fallu huit à neuf mois pour définir le projet et obtenir l'accord des Russes »*, raconte *Giorgo Bonacci, responsable de l'opération.*

L'idée retenue est de former quatre cents enseignants russes qui, placés dans quinze centres répartis sur l'ensemble du territoire, formeront à leur tour, en trois ans, seize mille officiers. « Tacis » a mis au pot 14 millions d'écus, une somme considérable pour un projet d'assistance technique.

Il a fallu concevoir une structure de projet cohérente, identifier les régions et les centres d'enseignement en fonction de la densité de la présence militaire ; définir, pour chacun de ces centres et selon les possibilités d'emplois ouvertes, des programmes de formation opérationnels ; conseiller les équipes mises en place par la partie russe. Les quatre cents formateurs se sont vu proposer des séjours d'un ou deux mois dans un pays de l'Union européenne. Ils y suivent des cours, se familiarisent, *de visu*, avec l'économie de marché au quotidien.

Pour piloter ce projet multiforme, la Commission a retenu, après appel d'offres, un consortium mené par ELEA, le centre de *formation d'Olivetti. Y figurent notamment* GOPA – le consultant allemand qui avait été chargé par Bonn des programmes de formation des militaires russes stationnés dans l'ex-RDA – et la SODETEG, une filiale du groupe Thomson. Bocconi, la célèbre université de Milan, accueillera pour des stages les apprentis-enseignants de l'armée russe.

Les Occidentaux s'inquiètent de l'état jugé souvent dangereux des installations atomiques en Russie et en Ukraine. Depuis 1991, quelques centaines de projets, représentant un engagement de plus de 170 millions d'écus, ont été mis en œuvre pour renforcer la sécurité des centrales nucléaires russes.

Un consortium rassemblant les autorités de sécurité de l'Union européenne – pour la France, il s'agit de la direction de sécurité des installations nucléaires, qui dépend du ministère de l'industrie – aide le Gosatom Nadzor, l'organisme russe compétent, à créer le cadre légal qui lui permettra d'exercer avec efficacité ses responsabilités face aux opérateurs de centrale. Au sein de dix groupes de travail mixtes, les experts communautaires affectés à ce projet de « transfert de méthodologie » instruisent leurs collègues russes sur les procédures d'autorisation, de surveillance d'intégrité des circuits, etc.

A la veille de Noël, la Commission a signé le plus important contrat de fournitures qui intéresse – outre la Russie – l'Ukraine, la Slovaquie, la Bulgarie, la République tchèque. Il s'agit de simulateurs pour la formation des opérateurs. Le projet, qui inclut une forte composante d'assistance technique, est piloté par la société Corys, de Grenoble, associée à Belgatom, Siemens et Thomson. Plusieurs autres projets – exécutés depuis l'été 1993 sous l'autorité de « Tacis » et qui associent l'ensemble des exploitants de centrale de l'Union – impliquent la présence d'experts des Etats membres sur les sites russes et ukrainiens. Il s'agit, souligne Norbert Jousten, de susciter chez les partenaires *« une culture de sûreté »* analogue à celle qui prévaut à l'Ouest.

*Ph. L.*

# Le gouvernement néerlandais réexamine sa politique en matière de drogue

## Une législation floue a permis le développement de la culture du cannabis

**AMSTERDAM**
*de notre correspondant*

Les statistiques sont éloquentes : au moins 1 500 *coffee-shops* répartis dans tous les Pays-Bas alimentent le million de Néerlandais fumeurs plus ou moins réguliers de cannabis. Selon les estimations d'Adrien Jansen, professeur et chercheur à l'Institut d'économie de l'université d'Amsterdam, environ 60 % d'entre eux consomment une herbe – baptisée *nederwiet* – au taux de tétrahydrocannabinol (THC, la substance active) parmi les plus élevés du monde, qui pousse... dans les serres, les greniers, voire les logements de Néerlandais. S'il faut en croire le centre de recherche de la police (CRI), la *nederwiet* aurait même accédé au sixième rang des productions nationales, ex aequo avec... la tomate !

Ces chiffres extraordinaires ne font plus l'objet de contestations au royaume d'Orange, tout au plus de quelques nuances. Ainsi, Adrien Jansen, qui prépare un ouvrage sur l'économie de la culture du cannabis (après avoir publié une étude documentée sur les *coffee-shops* à Amsterdam) place la *nederwiet « au 7e ou au 8e rang des produits agricoles »*. Et de détailler : *« J'estime la production totale à 40 tonnes, soit environ 160 millions de florins au prix de gros et trois à quatre fois plus au détail. C'est beaucoup, mais cela ne représente pas plus de 2 % à 3 % de la production du Maroc. »*

**UNE CROISSANCE EXPLOSIVE**

Si la culture de cannabis aux Pays-Bas est si florissante, c'est parce que la loi, très floue, laisse peu de possibilités d'intervention à la police, d'ailleurs peu motivée face à une pratique tolérée quand elle est à petite échelle. Là réside une autre particularité de ce marché très spécial : il est fragmenté, quasi artisanal, nécessitant peu de capital mais beaucoup de main-d'œuvre. Selon Ben Dronkers, propriétaire de plusieurs *coffee-shops* et premier producteur de graines de cannabis aux Pays-Bas à travers sa compagnie Sensi Seeds, au moins 50 000 Néerlandais font pousser de la *nerderwiet*. Pour Adrien Jansen, *« la très grande majorité des producteurs obtiennent une dizaine de kilos par an. Ceux qui produisent en très grande quantité se comptent sur les doigts d'une main »*. La croissance explosive de la production de la *nederwiet*, tout comme la multiplication anarchique des *coffee-shops* ébranlent la politique néerlandaise en matière de toxicomanie. Tout récemment, le ministre de la justice, Winnie Sorgdrager, reconnaissait devant la presse étrangère aux Pays-Bas que les autorités avaient *« perdu le contrôle »*. Mais, s'empressait-elle d'ajouter, *« même si la légalisation me semble un mot trop fort, je reste définitivement convaincue de la nécessité de séparer les marchés des drogues douces et des drogues dures »*.

Cette division est à l'origine de la spécificité néerlandaise : en tolérant la vente sous certaines conditions des dérivés du cannabis – *pas de transactions supérieures à* 30 grammes, pas de vente aux mineurs de moins de seize ans, pas de drogues dures, pas de publicité *ni d'affichage, et pas de trouble de* l'ordre public –, on évite de mettre en contact les jeunes avec l'héroïne ou la cocaïne. Cette politique a fait ses preuves : l'âge moyen des toxicomanes à Amsterdam a ainsi régulièrement baissé pendant plus d'une décennie (avant de remonter en 1992 et 1993) ! Les adolescents, notamment des fils d'immigrés, prêts à tout essayer, sont souvent hermétiques à la distinction drogues douces-drogues dures. Et certains propriétaires de *coffee-shops* se lancent dans le trafic de drogues dures. *« Au départ, nous pensions avoir affaire à des idéalistes. Cela a fonctionné ainsi pendant des années, mais ce commerce a fini par attirer des dealers professionnels dont le but est de gagner le plus d'argent possible »*, avoue candidement Winnie Sorgdrager.

Les ministères concernés travaillent donc à un rapport qui servira de base à une discussion parlementaire au *printemps prochain.* Selon Winnie Sorgdrager, plusieurs mesures sont à l'étude, de la réduction forcée du nombre des *coffee-shops* à l'introduction d'un système de licences pour ces établissements ou pour les producteurs.

Le gouvernement, soumis à la pression des Etats voisins, France en tête, qui s'inquiètent du développement d'un tourisme de la drogue à destination des Pays-Bas, s'affirme décidé à revenir à une situation *« plus gérable »*.

*Alain Franco*

## *Un entrepreneur prospère*

**WERNARD** – *« mon nom importe peu »*, dit-il – est un petit patron prospère. A le voir évoluer dans sa boutique baptisée Positronics, où flotte l'odeur douceâtre du cannabis, on ne peut s'empêcher de penser que la vie a été généreuse avec cet ancien passeur de frontières *« les valises pleines de haschisch »*. Posée dans une rue tranquille d'un quartier populaire d'Amsterdam, dénuée de vitrine et de raison sociale, Positronics combine à merveille une ambiance post-hippy et le New Age de cette fin de XXe siècle. Derrière un sas discret, une jolie réceptionniste fait entrer le visiteur dans une pièce où trône un baby-foot. Téléphone cellulaire en main, barbe grisonnante bien taillée et air débonnaire, Wernard vend des plants de nederwiet et tout le matériel nécessaire à une belle croissance : lampes chauffantes, systèmes d'irrigation, engrais, etc.

Le fondateur du premier coffee-shop d'Amsterdam fait ses comptes : *« Un producteur moyennement doué récolte 400 grammes d'herbe au mètre carré, mais un gars à la main verte peut monter jusqu'à un kilo. »* Sa société, Positronics (l'une des cinquante du même genre aux Pays-Bas), avoue 22 employés, plus quelques journalistes : Wernard édite *Soft Secrets*, un journal *« pour les Hollandais qui aiment récolter et fumer »*. Son chiffre d'affaires tourne autour de 20 millions de florins l'an, grâce à la vente de lampes faites maison et aux clones – *« qui tendent à remplacer les graines et ont permis de doubler la production au mètre carré »*. Wernard ne dit mot de ses bénéfices...





# Le cinquantenaire de la défaite du IIIe Reich va donner lieu à des cérémonies délicates

## L'Allemagne tente d'aborder de façon moins crispée la vérité de son passé

**De l'anniversaire de la libération d'Auschwitz, le 27 janvier, à celui de la capitulation, le 8 mai, le cinquantième anniversaire de la fin du IIIe Reich marque le début d'une époque nouvelle en Allemagne. Celle-ci semble, comme le lui recommande son président, avoir trouvé *« le courage de dire entièrement la vérité »*. D'autre part, en Pologne les organisations juives et l'Etat n'ont pu s'entendre pour commémorer ensemble la libération d'Auschwitz.**

BONN
*de notre correspondant*

*« Nos peuples doivent regarder en face leur histoire récente, y compris sous les angles les plus sombres. En toute bonne foi et sans préjugés. Avec le courage de dire entièrement la vérité. »* Ces propos, qui avaient été tenus il y a six mois, en Pologne, par le président de la République fédérale, Roman Herzog, demeurent très actuels. Le chef de l'Etat allemand les avait prononcés en demandant pardon pour les souffrances infligées lors de l'insurrection de Varsovie en août 1944. Le discours avait été plutôt bien accueilli en Pologne. Au moment où l'Europe s'apprête à célébrer le cinquantenaire de la libération d'Auschwitz, le 27 janvier prochain, et la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai, Roman Herzog devra à nouveau prouver qu'il sait trouver les mots justes pour souligner les responsabilités historiques de l'Allemagne, la volonté de ne pas effacer le passé, mais aussi le souci de réconcilier les descendants des victimes et de leurs bourreaux.

A Auschwitz, à Dresde (le 13 février), à Bergen-Belsen (le 27 avril), à Berlin le (8 mai) : lors de chacune des grandes manifestations du souvenir prévues d'ici à la fin du printemps, c'est le président de la République fédérale qui aura la tâche délicate de rendre compte du passé au nom de l'ensemble de ses compatriotes. Il n'est toutefois pas prévu que Roman Herzog prenne la parole au cours des cérémonies officielles à Auschwitz. Et, en Allemagne, la plupart des manifestations ont été placées sous le signe du pacifisme (« cinquante ans de paix en Europe ») qui ne favorise pas tant l'introspection collective ni l'analyse des mécanismes du totalitarisme nazi que la réconciliation à venir des anciens peuples ennemis.

**« SANS COMPLEXE**

Le chancelier Kohl, qui sera présent seulement à Berlin et peut-être à Bergen-Belsen, laissera parler le président de la République le plus souvent possible. Ce dernier, comme le veut la Constitution, n'a pas beaucoup de pouvoirs, mais possède au moins celui du verbe. Moins éblouissant en la matière que son prédécesseur Richard von Weizsäcker, Roman Herzog (membre de la CDU, élu en mai 1994) a cependant su, jusqu'ici, éviter les « gaffes » que pouvaient laisser craindre ses manières simples et son accent bavarois, tout en affichant, dès son discours d'investiture en mai 1994, la volonté d'incarner *« une Allemagne sans complexes »*. La tonalité et le contenu de ses prochains discours seront d'une importance déterminante pour aider les Allemands à définir leur rapport avec leur propre histoire.

Roman Herzog a reconnu que le discours qu'il prononcera à Dresde le 13 février prochain sera l'un des plus difficiles de tous. Il s'agira de commémorer les bombardements britanniques qui y firent plus de 35 000 morts allemands à la fin de la guerre (selon l'estimation de l'historien Götz Bergander) en respectant la dignité des victimes et de leurs descendants, sans pour autant alimenter d'anciennes rancoeurs envers les Alliés. Le président utilisera-t-il le terme de « crime de guerre » pour qualifier ce massacre, dont il apparaît, cinquante ans après, que l'utilité militaire pour les Alliés n'était pas évidente ? Replacera-t-il cet événement dans un vaste contexte « européen », rendant de ce fait l'attribution des fautes plus difficile ?

Avec le recul, on imagine les dérapages auxquels on aurait pu assister si Steffen Heitmann (citoyen de l'ex-RDA et membre de la CDU) était devenu président de la République, comme l'avait souhaité le chancelier Kohl à la fin de 1993. Le candidat du chancelier avait lui-même vécu, enfant, les bombardements de Dresde. Il estimait que les deux parties de l'Allemagne avaient été « occupées » suffisamment longtemps depuis 1949 pour qu'il fût temps d'émanciper le pays de ses tutelles occidentales, de la même façon que les troupes russes avaient quitté le territoire de l'ex-RDA. Il avait en outre affirmé dans une interview : *« Le génocide des Juifs ne doit pas conduire l'Allemagne à jouer un rôle particulier jusqu'à la fin de l'Histoire. »* Devant le tollé provoqué par les propos de son protégé, le chancelier Kohl avait dû le prier de se retirer de la course à la présidentielle.

**1945 : DÉFAITE OU VICTOIRE ?**

Il y a dix ans, lors des cérémonies de commémoration du 8 mai 1945, Richard von Weizsäcker avait prononcé un discours extrêmement important dans lequel il avait expliqué que 1945 n'avait pas été une défaite de l'Allemagne, mais une victoire de l'ensemble des peuples libres sur Hitler. Cette interprétation de l'histoire emporte aujourd'hui l'adhésion de la majorité des Allemands, même si quelques voix s'élèvent ici et là du côté de la droite (comme celle de l'historien révisionniste Ernst Nolte), pour insister exclusivement sur les souffrances infligées au peuple allemand par les bombardements alliés et dénoncer l'expulsion de millions d'Allemands des territoires de l'Est après la capitulation. *« Le célèbre discours de von Weizsäcker en 1985 a bouclé le débat »*, estime Ernst Weisenfeld, ancien correspondant de l'hebdomadaire *Die Zeit* à Paris.

De manière plus nette, une idée fait son chemin : celle selon laquelle les Allemands aussi auraient été, en très grand nombre, victimes de la guerre et du régime nazi. Cette approche controversée a toujours été celle du chancelier Kohl, qui avait provoqué un scandale en invitant le président Reagan, en 1985, à se promener avec lui au cimetière de Bitburg, où reposaient d'anciens jeunes soldats de la Waffen-SS. Plus récemment, en novembre 1993, l'inauguration d'un monument en l'honneur de toutes les *« victimes de la guerre et du totalitarisme »*, à la « Neue Wache » de Berlin, a été très vivement critiquée par une partie de la gauche et de la communauté juive.

Le caractère singulier des crimes d'Auschwitz continue d'imposer à l'Allemagne un comportement particulier. Pour son premier voyage hors d'Europe, c'est en Israël que le président Herzog s'est rendu au mois de décembre dernier. Ce voyage a été l'occasion pour lui de réaffirmer à ses interlocuteurs israéliens : *« Pour nous, Allemands, il est impossible de couvrir l'Holocauste du manteau de l'oubli et il est interdit de vouloir "tirer un trait" sur les événements passés, en raison de la dimension historique de ce crime. »*




Le chancelier Kohl aurait souhaité associer aux cérémonies du 8 mai, à Berlin, le président israélien Ezer Weizmann, si l'on en croit de récentes informations publiées par l'hebdomadaire *Der Spiegel*. Cette présence aurait permis d'illustrer, mieux que tout, que les Juifs accordent leur pardon aux Allemands. Mais la visite en Allemagne du chef de l'Etat hébreu interviendra plus tard dans l'année. Les rumeurs concernant la présence de Weizmann auraient été montées de toutes pièces pour ridiculiser les efforts de réconciliation, parfois maladroits, du chancelier Kohl. Plus récemment, le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a utilisé le mot *« Holocauste »* dès les deux premières minutes d'un discours consacré aux permanences et aux changements de la politique étrangère allemande, pour expliquer que l'une des toutes premières priorités pour elle était de *« réparer le mal fait pendant la période nazie »*. Ce discours, prononcé le 16 janvier à Bonn à l'occasion du 125e anniversaire du ministère des affaires étrangères, ne faisait par ailleurs aucune allusion à la relation franco-allemande...

**LES DERNIERS TÉMOINS**

Le cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale marque sans doute la fin d'une période. *« Les gens n'ont plus envie de parler de cette période, et comparent Hitler à Gengis Khan ou à Attila »*, estime Heribert Prantl, journaliste à la *Süddeutsche Zeitung*. Paradoxalement, le nombre et l'ampleur des cérémonies commémoratives n'ont jamais été aussi grands que cette année. Outre Auschwitz, Bergen-Belsen, il y aura Buchenwald (le 9 avril), Ravensbrück et Sachsenhausen (le 23 avril), Dachau (le 30 avril), ainsi que le camp de Neuengamme, près de Hambourg (du 3 au 5 mai)...

*« Ce sera la dernière fois que les gens auront l'occasion de parler avec des témoins de la Shoah »*, explique l'avocat Michel Friedmann, membre du Conseil des juifs en Allemagne (il siège aussi au sein du comité directeur national de la CDU), qui ajoute : *« C'est l'anniversaire le plus important de tous ceux que nous ayons connus. »* Avec plusieurs directeurs de théâtre et la quasi-totalité des médias allemands, Michel Friedmann s'apprête à lancer une opération baptisée « Anniversaire de la liberté », qui durera jusqu'au 8 mai. Mais, comme beaucoup d'autres, il s'inquiète de voir l'enthousiasme retomber après la période des cérémonies officielles : *« Il est tout de même frappant de constater que l'Allemagne ne possède pas de musée de l'Holocauste ni de jour férié pour commémorer la Shoah. »*

*Lucas Delattre*

# Les organisations juives et l'Etat polonais organisent des cérémonies séparées à Auschwitz

**LES RELATIONS** entre les organisations juives dépositaires de la mémoire du génocide et l'Etat polonais, qui exerce sa souveraineté territoriale sur les vestiges d'Auschwitz, n'ont jamais été simples. Exécrables au temps du pouvoir communiste, qui refusait de reconnaître la spécificité de la Shoah et ne voyait dans les victimes que des antifascistes de diverses nationalités, ces relations se sont détendues depuis le changement de régime, sans que s'effacent totalement les méfiances réciproques.

Après de longues années de négociations entre les autorités catholiques polonaises et les représentants du judaïsme mondial, la polémique suscitée par la présence d'un couvent de carmélites aux portes du camp a fini par s'apaiser. On aurait pu penser que la commémoration du cinquantenaire de la libération des camps se déroulerait dans la sérénité et le recueillement. Quelques maladresses – et quelques malheureux concours de circonstances – ont néanmoins fait ressurgir les antagonismes sous-jacents aux relations judéo-polonaises, tout en révélant parallèlement des divergences au sein du monde juif.

Le 3 novembre 1994, le président Lech Walesa, en sa qualité de président du Comité d'honneur d'organisation des cérémonies de commémoration, émettait l'idée d'inviter les Prix Nobel de la paix encore vivants aux cérémonies des 26 et 27 janvier. Quelques jours plus tard, on apprenait l'attribution du prix 1994 à Itzhak Rabin, Shimon Peres et Yasser Arafat.

L'éventualité d'une présence du chef de l'Autorité palestinienne sur les lieux de la Shoah a suscité une violente polémique en Israël. L'opposition de droite a appelé à boycotter les cérémonies. Mais d'autres personnalités israéliennes représentant les victimes du génocide étaient au contraire favorables à la venue du chef palestinien *« si les dirigeants politiques pensent que cela permettra à Israël d'obtenir la paix et d'éviter d'autres effusions de sang »*, comme l'affirmait Pinhas Menahem Yoskowitz, grand rabbin de la communauté des juifs israéliens originaires de Pologne.

Les autorités de Varsovie et celles de Jérusalem, soucieuses de ne pas envenimer la polémique, firent alors machine arrière. Lech Walesa transféra au président du comité international d'Auschwitz, le baron belge Maurice Goldstein, le soin de prendre une décision sur les invitations. Le gouvernement israélien, de son côté, décidait que l'Etat juif serait représenté non pas par MM. Rabin et Peres, mais par le président de la Knesset, Chevat Weiss.

Cela n'a cependant pas mis fin aux désaccords. Maurice Goldstein, au vu du programme officiel des cérémonies, reprochait aux organisateurs de ne pas avoir envoyé d'invitations individuelles aux Prix Nobel, et, plus grave, d'avoir prévu, le 27 janvier, un discours de Lech Walesa devant le site d'Auschwitz-Birkenau (Auschwitz II), principal lieu de l'extermination massive des juifs, alors que le discours d'Edgar Bronfman, président du Congrès juif mondial, était, lui programmé à l'université Jagellonne de Cracovie.

Il n'en fallait pas plus pour réveiller les vieux soupçons. Les responsables des communautés juives européennes, comme le Français Jean Kahn, président du Congrès juif européen, ou Ignatz Bubis, président du Conseil central des juifs d'Allemagne, reprochaient au président Walesa de vouloir transformer cette commémoration en une affaire *« strictement polonaise »*. Elie Wiesel menaçait de s'abstenir de participer aux cérémonies. Le coordinateur de ces dernières, le secrétaire d'Etat polonais Andrzej Zakrewski, taxait en retour Edgar Bronfman *« d'ambitions personnelles »*.

Deux cérémonies distinctes auront donc lieu. L'une, le 26 janvier à Birkenau, aura un caractère proprement juif, avec la participation silencieuse de ceux des officiels qui voudront bien s'y associer. Quelques évêques polonais et le président de la République allemande, Roman Herzog, ont déjà donné leur accord, ainsi que des responsables tziganes, dont la communauté a, elle aussi, été victime d'une tentative d'extermination systématique par les nazis. L'autre cérémonie, le 27 janvier, sera marquée par le discours de Lech Walesa devant tous les invités officiels. Elie Wiesel devrait également y prendre la parole, incluant dans son discours le Kaddish, la prière des morts.

*Luc Rosenzweig*

# A Moscou, les partisans de la guerre en Tchétchénie relèvent la tête

## Les manifestations du « parti de la paix » ne connaissent qu'un faible succès

**Alors que les combattants tchétchènes résistent toujours dans les quartiers du sud-est de la capitale, Grozny, les forces russes sont passées à l'offensive, samedi 21 et dimanche 22 janvier, dans le sud et l'ouest de la Tchétchénie, pilonnant les villages à l'artillerie et avec des hélicoptères de combats. A Moscou, face à la faible mobilisation contre la guerre, les « durs » du Kremlin reprennent l'initiative politique.**

MOSCOU
*de notre correspondante*

*« Je ne sais pas si cela s'appelle du fascisme... »* Sergueï Kovalev n'est pas un tribun, il cherche les mots justes. Mais si le délégué russe aux droits de l'homme refuse les stéréotypes, le tableau qu'il a dressé de la Russie à son retour de Grozny n'est guère réjouissant. Il avait appelé en vain la communauté internationale à intervenir avec fermeté auprès de Moscou, puis il adjura les Russes eux-mêmes de se lever contre la barbarie qui s'est déchaînée dans leur pays. Sans plus de succès. Ils n'étaient guère plus d'un millier, dimanche 22 janvier, à être venus l'écouter, place Lioubianka à Moscou. Moins que lors des premières manifestations moscovites du « parti de la paix ».

Aussi, après la lecture de dizaines de noms de soldats tués en Tchétchénie, les prières d'un prêtre et d'un mollah, Sergueï Kovalev n'a prononcé que quelques courtes phrases. *« C'est notre faute à tous »*, a-t-il notamment dit. La veille, lors d'un énième colloque sur *« le danger du fascisme en Russie »*, il s'était expliqué : *« Aussi longtemps que les Russes permettront aux plus hauts responsables d'ignorer l'opinion publique, ils mériteront de voir leur armée dévaster les villes de leur pays. »* Tant que Boris Eltsine pourra *« mentir, nous jeter des ordures au visage, comme à du bétail »*. Et tant que *« le seul souci de chacun de nos dirigeants restera, à chaque seconde, de plaire à son supérieur »*.

**INVISIBLES GÉNÉRAUX**

Si les Russes restent passifs et si les manifestations du « parti de la paix » ne font pas recette, c'est d'abord parce que, depuis plus de deux semaines, le double langage est savamment cultivé au Kremlin. Les « libéraux » de l'entourage de Boris Eltsine, écartés au début de l'offensive, ont été réadmis dans le sérail. Le retour aux affaires de ces propagandistes d'un *« parti de la guerre modéré »* (*Le Monde* du 24 décembre) permet à ceux qui, en Russie comme en Occident, ont soif de tranquillité, d'espérer que *« les réformes vont continuer »* et qu'une *« solution politique »* en Tchétchénie va bientôt remplacer la guerre.

Côté réformes, M. Eltsine parvient encore à donner le change. Et cela malgré les appétits croissants, et de moins en moins discrets, des chefs de ses services de sécurité. Selon la presse, des circulaires proposent ainsi aux gouverneurs des régions de passer sous la garde de ces services, dirigés par les invisibles généraux Korjakov et Barsoukov. D'autres circulaires du Kremlin demandent aux fonctionnaires de recevoir désormais les étrangers dans des locaux *« adaptés »* et de faire des comptes-rendus de leurs entretiens, comme au bon vieux temps.

Mais s'agissant de la guerre en Tchétchénie, les promesses des libéraux apparaissent, de semaine en semaine, être largement prématurées. Aussi en revient-on chaque fois aux franches déclarations des maîtres des *« opérations »* sur le terrain. Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, s'est distingué, vendredi 20 janvier, lors d'une conférence de presse : affirmant qu'il *« n'y aura de négociations que sur la capitulation »*, il s'en est pris aux *« pacifistes »* qui *« souillent l'honneur de nos soldats, de nos jeunes de dix-huit ans qui meurent avec le sourire. Comme ce député, ce... ce Kovalev, c'est un traître, un ennemi de la Patrie »*. Le président de la commission de la défense à la Douma, Sergueï Iouchenkov, eut droit, lui, au qualificatif de *« crevure »* (*gadionouch*).

Le ministre allemand de la défense, Volker Ruehe, a saisi l'occasion pour annoncer, dans un entretien qui devait paraître lundi 23 janvier dans le quotidien *Bild Zeitung*, qu'il ne recevra pas, comme prévu, Pavel Gratchev à Munich en février. Ce dernier est coupable, selon lui, non pas d'avoir *détruit une ville avec ses habitants* et de poursuivre cette politique dans les villages, mais d'avoir prononcé des *« calomnies inacceptables »* à l'encontre de parlementaires russes. Son collègue des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a été plus chanceux. Klaus Kinkel l'a reçu trois heures, dimanche 22 janvier à Berne, en finissant certes par réclamer une nouvelle fois la paix, *« fermement »*, mais en promettant qu'il n'y aura pas de sanctions économiques contre la Russie. La logique reste qu'*« il ne faut pas donner des arguments aux adversaires d'Eltsine, ennemis de l'Occident »*.

C'était pourtant M. Kozyrev qui déclarait à la télévision russe, vendredi, que l'aide économique de l'Occident *« a surtout consisté, ces dernières années, en paroles et promesses »*, que l'Occident n'a aucun moyen de pression sur la Russie, ni donc celui d'imposer une mission de l'OSCE. Certains diplomates occidentaux pensent que M. Kozyrev doit encore une fois prouver au favori du président, le général Korjakov, qu'il n'est pas un de ces *« faibles libéraux qui interprètent unilatéralement les droits de l'homme et ne comprennent jamais la nécessité d'actions décisives dans les situations critiques »*. Mais il n'y a plus au Kremlin de *« faibles libéraux »*, dénoncés cette semaine par « le garde » de Boris Eltsine. Visé par ces mâles paroles, M. Kovalev n'y est plus en grâce. Sa voix se fait de moins en moins entendre à la télévision, qui n'en est pas à le qualifier *« d'ennemi de la Patrie »* mais semble tentée par l'autocensure, après avoir subi de lourdes menaces du pouvoir.

*Sophie Shihab*

# Les forces russes passent à l'offensive dans le sud et l'ouest de la République

MOSCOU
*de notre correspondant*

A Grozny, la situation est *« restée compliquée »*, samedi 21 et dimanche 22 janvier, selon le communiqué du gouvernement russe. Mais, dans les villages du sud et de l'ouest de la Tchétchénie, les choses se sont simplifiées. Après avoir sporadiquement attaqué ces régions par des raids aériens, les forces russes sont passées à l'offensive, pilonnant les villages à l'artillerie et avec des hélicoptères de combat, selon des témoins cités par l'AFP. Cette offensive s'explique sans doute par un front quasi bloqué à Grozny. Dans la capitale tchétchène, les troupes russes n'ont pas progressé d'un pas depuis deux jours et elles continuent de matraquer à l'artillerie le sud-est de la ville.

Bien que les forces russes se soient emparées, jeudi, du palais présidentiel et que les combattants indépendantistes se soient repliés sur la rive est de la rivière Sounja qui traverse Grozny, *« les partisans* [du président] *Doudaev sont déterminés à résister, ils renforcent leurs positions »*, précise le communiqué du gouvernement.

Bref, comme l'avait annoncé Boris Eltsine après la prise d'un palais abandonné par ses défenseurs, les opérations militaires sont *« presque terminées »* – mais pas tout à fait. Sans doute peu enthousiastes à l'idée de franchir la rivière Sounja sous le feu tchétchène, les forces de Moscou semblent vouloir encercler la ville. La route du sud aurait dû être coupée plus tôt, a admis Sergueï Stepachine, le chef du FSK, héritier du KGB.

*La situation « se complique » aussi à l'est du pays*, à la frontière entre la Tchétchénie et le Daghestan (est), République où vivent de nombreux Tchétchènes, qui ont apparemment commencé des opérations de commando contre les forces russes. Les choses se sont aussi *« compliquées »*, dimanche à Naltchik, dans la République voisine de Kabardino-Balkarie, où des manifestants ont exigé la fin du bain de sang.

*J.-B. N.*

# Jacques Parizeau souhaite que la France appuie le Québec en cas de victoire du « oui » au référendum sur l'indépendance

MONTRÉAL
*de notre correspondante*

Le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, doit entamer, mardi 24 janvier, une visite officielle de quatre jours à Paris, au cours de laquelle il cherchera à obtenir des dirigeants français l'assurance que la France sera la première à reconnaître le Québec comme un nouvel Etat souverain si le « oui » l'emporte au référendum sur l'indépendance de la province, qui doit se tenir cette année (à une date encore non fixée).

*« Il faut faire le point avec les autorités françaises sur la situation politique au Québec. La politique française de non-ingérence et de non-indifférence, qui dure depuis tellement d'années, me va très bien. Mais je veux qu'on puisse nous suivre de façon à ce qu'au moment opportun, nos amis nous appuient »*, a-t-il déclaré lors de l'entretien qu'il nous a accordé, samedi 21 janvier.

Jacques Parizeau, porté au pouvoir au Québec le 12 septembre 1994, après la victoire de sa formation (le Parti québécois) aux élections provinciales, reproche à ses prédécesseurs, les premiers ministres libéraux Robert Bourassa et Daniel Johnson, d'avoir laissé se distendre les relations entre la France et la province francophone du Canada. Il souhaite recevoir de la France, qui s'en tient à une politique de stricte neutralité, compréhension et bienveillance pour son projet de séparer la province du Québec du Canada.

M. Parizeau tentera aussi de convaincre ses interlocuteurs que, cette fois, les conditions pour l'indépendance du Québec sont réunies. Après l'échec des indépendantistes au référendum de 1980, les observateurs restent sceptiques sur la capacité du gouvernement québécois à faire triompher son option : les sondages continuent de donner une majorité aux adversaires de la séparation (53 % de « non » et 47 % de « oui » selon la dernière enquête). Mais M. Parizeau se dit convaincu que la situation a changé depuis quinze ans. *« En 1980, lorsqu'on demandait aux gens d'ici s'ils étaient canadiens-français ou québécois, ils répondaient en majorité canadiens-français. Maintenant, plus de 60% des Québécois, francophones et anglophones, se disent québécois. »*

**GARANTIES**

Jacques Parizeau assure que la sécession de la province se fera avec toutes les garanties démocratiques possibles, notamment *« un traitement généreux des minorités anglophones et autochtones* (amérindiennes) *du Québec »*. Quelques jours avant son départ pour Paris, une polémique sur le vote des anglophones du Québec l'a forcé à se défaire de son conseiller en communication, Pierre Bourgault, vieux routier de la cause indépendantiste : ce dernier avait déclaré que si les francophones du Québec étaient privés de l'indépendance parce que les anglophones – environ 700 000 des sept millions de Québécois – avaient voté « non », il en résulterait une *« situation dangereuse »*. La remarque de M. Bourgault a provoqué un tollé dans la presse – anglophone d'abord, francophone ensuite –, le quotidien *The Globe and Mail* y voyant une *« menace voilée »* contre les anglophones. Des commentateurs ont estimé que la déclaration de M. Bourgault desservait la conception dont se réclament les dirigeants indépendantistes québécois d'un *« nationalisme moderne, basé sur un projet et non sur une ethnie »*. M. Parizeau a jugé l'incident *« bien embêtant »*.

Selon lui, l'indépendance du Québec n'est pas la condition *sine qua non* de la survivance du fait français en Amérique du Nord. *« Démographiquement, la masse critique est atteinte. Quelques millions d'habitants qui parlent la même langue, ça ne disparaît pas du jour au lendemain. [...] Mais la souveraineté peut aider considérablement la qualité de notre vie culturelle. »*

*« La souveraineté*, poursuit M. Parizeau, *c'est la responsabilité de soi-même ; être en mesure quand on est un peuple, une nation, de faire ses lois, établir ses impôts, en dépenser le produit. »* Evoquant l'échec des tentatives de réformes constitutionnelles au Canada en 1992, il estime que *« le Canada est apparu dans une situation bloquée, où les Québécois ne peuvent pas se reconnaître, ni comme peuple, ni comme nation, ni quoi que ce soit, autrement qu'à titre d'individus. Alors, le Québec resterait une province parmi les dix autres ». « Pour être vraiment nous-mêmes, il faut que le Québec soit un pays indépendant »*, ajoute-t-il.

Conscient que les dirigeants politiques français, comme les autres européens, ont été, selon la formule d'un diplomate français, *« échaudés »* par les problèmes de minorités et de frontières qui déchirent l'Europe centrale depuis cinq ans, Jacques Parizeau défend son projet indépendantiste comme *« un exercice aussi démocratique qu'on puisse imaginer »*. Et, poursuit-il, *« s'il y a un exercice auquel un peuple a droit, c'est bien de voter pour son avenir »*.

Toutefois, M. Parizeau ne pense pas que la même formule puisse valoir pour les populations amérindiennes du Québec, si d'aventure elles souhaitaient tenir un référendum pour se séparer de l'Etat québécois: *« Le référendum procède de lois d'un gouvernement*, explique-t-il. *Un référendum pour se détacher du Québec, je ne vois pas très bien comment ils* [les Amérindiens, au nombre de 60 000 dans la province] *pourraient le faire, car les référendums sont des actes de gouvernement. Ce qui ne les empêche pas de se consulter, de prendre des positions à certains moments, de négocier. Nous négocions beaucoup sur le règlement des questions de droits et de territoires traditionnels, au Canada et au Québec. »*

D'ici au référendum, des commissions consultatives recueilleront l'opinion des Québécois dans toute les régions de la province. Cette démarche pré-référendaire est destinée à insuffler une dynamique en faveur de l'indépendance et à convaincre les *« nationalistes mous »* de se rallier à l'option séparatiste. Que signifierait pour les indépendantistes un deuxième refus de la séparation? Jacques Parizeau refuse d'envisager l'hypothèse: *« Je n'organise pas ma réflexion autour d'un échec »*, affirme-t-il.

*Sylviane Tramier*

# Le vote d'investiture du nouveau gouvernement italien devrait avoir lieu le 25 janvier

**ROME.** Le président du conseil désigné, Lamberto Dini, devait prononcer lundi 23 janvier à la Chambre des députés un discours-programme qui donnera le coup d'envoi du débat sur le vote d'investiture, prévu pour mercredi 25 janvier au matin. Paradoxalement, les centristes et la gauche (exception faite de Rifondazione Comunista) se disent prêts à soutenir ce gouvernement, l'un des plus à droite qu'ait eus l'Italie, alors que M. Berlusconi et ses alliés, notamment l'extrême droite d'Alliance nationale, ont semblé hostiles aux efforts de Lamberto Dini, issu des rangs de l'ancienne majorité. Après avoir exigé la promesse d'élections anticipées en juin, M. Berlusconi a fait ce week-end une ouverture en déclarant : *« Je ne suis pas obsédé par les élections, si Dini nous promet que nous y arriverons dans des temps raisonnables, je peux donner mon appui. »*
Le débat sur la confiance au Sénat se tiendra la semaine suivante, le temps pour le mouvement d'extrême droite de Gianfranco Fini de tenir, à partir de mercredi, un congrès décisif qui devra consacrer la disparition du Mouvement social italien (MSI), héritier du parti fasciste, au profit d'Alliance nationale. – *(Corresp.)*

# Les Etats-Unis veulent négocier avec les Serbes de Bosnie

**WASHINGTON.** Les Etats-Unis sont prêts à entamer des discussions directes avec les Serbes de Bosnie, a révélé samedi 21 janvier le *New York Times*. Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, aurait, selon le quotidien américain, envoyé le 19 janvier une lettre au président bosniaque, Alija Izetbegovic, l'informant de l'intention des Etats-Unis de profiter de la trêve actuellement en vigueur pour *« reprendre le dialogue »* avec les Serbes de Bosnie, tout en soulignant que cela *« ne signifie aucunement un changement dans le soutien américain au plan du groupe de contact »* des grandes puissances. Pour le journal, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un effort diplomatique de Washington visant, d'une part, à obtenir *« davantage de flexibilité de la part du gouvernement bosniaque vis-à-vis du plan international de paix pour la Bosnie »* et, d'autre part, à le dissuader de demander aux Etats-Unis la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie d'ici au 1er mai si les Serbes n'ont pas signé le plan de paix. Condamnée dimanche par le gouvernement de Sarajevo, l'initiative de M. Christopher est contraire à la résolution 942 de septembre 1994 par laquelle le Conseil de sécurité de l'ONU interdit de tels contacts tant que Pale n'a pas accepté le plan international de paix.

## DÉPÊCHES

■ **GRÈCE : Dimitri Tsatsos, conseiller du premier ministre,** a dénoncé *« la tyrannie »* de l'Eglise *« sur la vie politique et sociale »*. Dans un entretien publié dimanche 22 janvier dans le quotidien *Eleftherotypia*, M. Tsatsos, euro-député du PASOK (Parti socialiste, au pouvoir), estime que l'Eglise orthodoxe grecque *« doit cesser de régir la vie politique »*, qualifiant de *« despotiques »* son fonctionnement et son influence. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'ancien vice-président républicain Dan Quayle** a annoncé, samedi 21 janvier, qu'il déposerait sa candidature à l'élection présidentielle de 1996 d'ici le 21 février. Agé de quarante-sept ans, Dan Quayle, récemment hospitalisé coup sur coup pour une embolie pulmonaire et une appendicite, semblait parfaitement remis samedi. Il a prononcé un discours préélectoral devant 30 000 de ses partisans à Indianapolis (Indiana). – *(Reuter, AFP.)*

■ **CANADA : pour faire contrepoids aux Etats-Unis,** le Canada et l'Amérique latine devraient s'allier, sur le plan politique et commercial, a estimé le premier ministre canadien Jean Chrétien, dans une interview publiée dimanche 23 janvier, par le journal chilien *El Mercurio*. M. Chrétien, qui devait entamer lundi une tournée de onze jours en Amérique latine, estime que si le Chili et d'autres pays rejoignent l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain), cela fera assez de *« contrepoids pour empêcher les Etats-Unis d'agir à leur guise »* dans l'interprétation des accords internationaux. – *(Reuter.)*

■ **COLOMBIE : la terre continue de trembler** dans les départements de Boyaca et Casanare (centre-est du pays), depuis le séisme de jeudi 19 janvier (6,4 degrés sur l'échelle de Richter) qui a fait une dizaine de morts, cinquante blessés et quelque 5 000 sinistrés, selon le bilan officiel publié dimanche 23 janvier. Plus de cent « répliques » ont été enregistrées depuis jeudi, sans faire de nouvelles victimes. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : de violentes manifestations** ont rassemblé plusieurs centaines d'élèves dans les rues de Nouakchott, samedi 21 et dimanche 22 janvier, après la hausse du prix du pain provoquée par l'instauration d'une taxe de 5 % sur les produits alimentaires et de 14 % sur les produits à usage industriel. Selon le gouvernement, les taxes incriminées n'auraient pas dû être répercutées sur les prix des denrées de première nécessité. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : Rudy Marcq, logisticien de l'Action internationale contre la faim (AICF),** détenu par un groupe armé depuis un mois, a été libéré, dimanche 22 janvier, et a quitté Mogadiscio pour Nairobi. Sa libération fait suite à la suspension, le 13 janvier, par les organisations non gouvernementales de leurs activités non urgentes à Mogadiscio. L'AICF a déclaré qu'elle n'avait pas payé la rançon de 52 000 dollars que réclamaient les ravisseurs. – *(AFP, Reuter.)*

■ **AFGHANISTAN : la faction musulmane chiite Wahdat** a libéré, samedi 21 janvier, à Kaboul, un Britannique détenu depuis huit mois dans le sud de la ville. Eden Paul Fernandez avait été arrêté alors qu'il militait dans les rangs d'une faction rivale du Wahdat, le Harakat-i-Islami. Ses ravisseurs, qui l'accusaient d'espionnage, ont accepté de le libérer en raison de l'aide apportée par Londres à la résistance afghane lors de l'invasion soviétique. – *(Reuter.)*

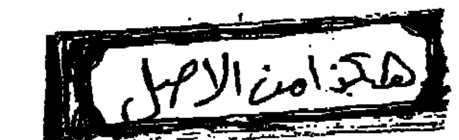
■ **BANGLADESH : au moins une personne a été tuée** et 130 autres blessées, dimanche 22 janvier, dans différentes régions du pays lors d'affrontements entre forces de l'ordre et grévistes. Des milliers d'ouvriers du textile avaient bloqué routes et voies ferrées pour appuyer leurs revendications salariales. Les heurts les plus violents ont éclaté dans le port de Chittagong. – *(AFP.)*

■ **CHINE : Pékin et Taipeh ont entamé,** dimanche 22 janvier, une nouvelle série de pourparlers, destinés principalement à résoudre la question du rapatriement des pirates de l'air chinois et les différends en matière de pêche et d'immigration illégale. Cette rencontre – la septième depuis avril 1993 – réunit deux organisations semi-officielles du régime communiste et de l'île nationaliste. – *(AFP.)*

## CONJONCTURE

■ **POLOGNE : le nombre de chômeurs** s'est élevé à 2 838 000 personnes à la fin de 1994, soit 16 % de la population active, a indiqué, vendredi 20 janvier, le ministre du travail Leszek Miller. Dans le courant de 1994, le nombre de chômeurs a baissé de 52 000 personnes, contre une hausse de plus de 300 000 personnes en 1993. Il y a un an, les prévisions gouvernementales avaient tablé sur un chiffre de 3 050 000 chômeurs avant le 1er janvier 1995. – *(AFP.)*

■ **OMC : la Russie ne devrait pas rencontrer d'obstacles particuliers** pour devenir membre de d'Organisation mondiale du commerce (OMC) mais les négociations d'adhésion ne pourront pas être achevées avant la fin de l'année 1996, a déclaré samedi 21 janvier à Moscou le directeur général de l'OMC, Peter Sutherland. *(AFP.)*





**CENTRISME** Alors que le conseil politique du CDS a décidé, comme prévu, de soutenir Edouard Balladur à l'élection présidentielle, Raymond Barre a indiqué qu'il se donne un mois pour décider s'il se portera lui-même candidat. Il a formulé des critiques en demi-teinte à l'encontre de M. Balladur, en observant, notamment, que l'exercice du pouvoir suppose de savoir dire « non ». ● UDF. Autre figure de proue de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing interpelle plus directement le premier ministre, en l'invitant à parler de l'avenir plutôt que de mettre en avant son bilan. ● EXTRÊME DROITE. L'ambiguïté entretenue par Jean-Marie Le Pen, laissant entendre que M. Balladur bénéficie d'un préjugé favorable à l'extrême droite, alors que Jacques Chirac est considéré par elle comme un adversaire, est exploitée par les amis du maire de Paris.

# M. Barre se donne un mois pour préciser ses intentions

## Maintenant l'incertitude sur sa candidature éventuelle à la présidence de la République, le député du Rhône a critiqué à demi-mots M. Balladur, qui est soutenu sans réserve par le CDS

**L'AFFAIRE** a été rondement menée. Après quatre heures de débats, quelques instants après le petit Parti social-démocrate (PSD), les délégués CDS réunis en conseil politique, samedi 21 janvier, à Paris, ont adopté, presque à l'unanimité, une motion de soutien à la candidature d'Edouard Balladur. *« Notre « oui » n'est pas un « oui si » ni un « oui mais ». C'est un « oui pour »*, a assuré François Bayrou, président du CDS, à la suite d'Adrien Zeller, député du Bas-Rhin.

Le CDS a donc demandé au premier ministre *« de faire siennes les causes qui fondent l'engagement de chacun de ses militants : une priorité absolue à la lutte contre l'exclusion sociale et le chômage, la construction d'une Europe unie avec une monnaie unique, une défense et une politique étrangère communes, l'engagement pour un Etat décentralisé, impartial, garant de l'indépendance de la justice et de l'honnêteté »*. Sur de telles bases, le sort du conseil politique du CDS était joué d'avance, même si Ambroise Guellec (Finistère) a quelque peu refroidi les esprits en constatant que dans cette affaire le CDS ne dispose en fait d'aucune marge de manœuvre. Député des Deux-Sèvres, absent samedi, Dominique Paillet avait dénoncé à l'avance la *« mascarade »* que constituait, selon lui, cette réunion.

Tout dévoués au balladurisme, les responsables CDS se sont surtout efforcés d'étouffer les velléités de Raymond Barre sous l'édredon de leur *« sympathie »*, de leur *« amitié »*, voire de leur *« admiration »*, jetées comme autant de couronnes mortuaires sur le catafalque de leur passion passée pour l'ancien premier ministre. Cela n'a pas toujours été sans mal, notamment pour Bernard Stasi, député européen. Victime d'une inadvertance, à moins que sa conscience y ait été pour quelque chose, le maire d'Epernay a invité ses amis, dans un spendide lapsus, à soutenir *« avec ardeur »* M. Barre, avant de rectifier.

**SOUVENIRS EUROPÉENS**

Nicole Fontaine, député européen, s'est montrée plus réservée, en assurant qu'elle ne deviendra une *« balladurienne enthousiaste »* que lorsque le premier ministre sera devenu *« un européen enthousiaste »*. Avant son intervention, un jeune militant de l'Essonne avait tiré la salle de la torpeur en rappelant la tiédeur de M. Balladur pendant la campagne de Maastricht, ainsi que son silence lors des élections européennes lorsque, à la réunion publique de Puteaux, il avait laissé Charles Pasqua légitimer par avance le vote pour la liste de Philippe de Villiers. Chaudement applaudi, le jeune militant avait également exprimé son peu d'enthousiasme à l'idée de voir le ministre de l'intérieur accéder à Matignon à la suite de l'élection de M. Balladur.

Les nouveaux dirigeants du CDS, ainsi que Pierre Méhaignerie, ont cependant récusé, avec une belle unanimité, les rares réserves formulées au sujet du premier ministre. Après M. Douste-Blazy, M. Bayrou s'est efforcé de détourner M. Barre des chemins de l'élection présidentielle. *« Quel est le candidat éligible qui sur l'avenir européen, la nouvelle démocratie sociale, la nouvelle répartition des pouvoirs, représente l'attente des forces que nous représentons ?*, s'est-il demandé. *Il y en a un seul : il s'appelle Edouard Balladur. » « Choisir, c'est éliminer d'autres solutions, tentantes et teintées d'admiration, d'amitié et d'estime »*, a ajouté le ministre de l'éducation nationale, qui a mis en avant son souci de ne pas *« diviser les voix »* du grand centre, qu'il appelle de ses voeux, parce que ce serait, selon lui, *« diviser les forces »* et *« choisir soit la défaite, soit la faiblesse »*.




La touchante sollicitude de ses anciens partisans a de toute façon laissé de marbre l'ancien premier ministre. Reçu dimanche soir à « 7 sur 7 », sur TF 1, M. Barre a fait la sourde oreille aux invitations le pressant de se retirer définitivement de la compétition présidentielle. *« Je m'interroge, je m'informe, je ne vais pas, du jour au lendemain, me déterminer, mais vous n'attendrez pas encore longtemps. Il y a encore trois mois et, dans la deuxième quinzaine de février, je vous dirai les conclusions auxquelles je suis arrivé »*, a-t-il assuré. *« Ce qui m'étonne, c'est que certains veuillent demander à ceux qui sont déjà candidats de se désister ou que d'autres appellent ceux qui pourraient être candidats à ne pas se présenter »*, a-t-il observé.

**« SAVOIR DÉCIDER »**

*« Quelqu'un qui dit : « Je n'exclus rien » et qui constate, dans les sondages, dans le mois qui suit, qu'il prend 15 points favorables dans l'un et 17 points favorables dans l'autre, cela signifie quand même quelque chose ! »*, a ajouté M. Barre, ordinairement plus distant vis-à-vis des enquêtes d'opinion. Réfutant la thèse de son isolement, il a souligné que *« quand on est élu, il y a brusquement un intérêt massif qui se porte autour de vous ». « S'il fallait que je gouverne, je suis sûr de trouver les hommes compétents »*, a assuré l'ancien premier ministre.

Invité à commenter le profil politique de M. Balladur, M. Barre estime qu'*« il ne s'agit pas simplement d'apparaître compétent, sage et raisonnable ». « Il faut savoir, à certains moments, décider et prendre des risques »*, a-t-il dit. Il s'est gardé, toutefois, de critiquer ouvertement le premier ministre. *« J'ai beaucoup de considération pour* [son] *action »*, a-t-il affirmé, avant d'évoquer les discussions du GATT et la lutte contre le chômage.

M. Barre a rappelé qu'il est *« partisan d'une dissolution »*, parce que *« l'Assemblée élue en 1993 ne représente pas correctement les forces politiques en France »*. Ordinairement sévère devant le jeu des partis, il a exprimé le regret que le PS, qui *« a joué un grand rôle dans la vie politique française et qui est un parti de gouvernement, offre aujourd'hui* [le] *spectacle* [de sa division] *»*.

**Gilles Paris**

# Les chiraquiens utilisent des propos de M. Le Pen pour relancer le débat sur la dissolution de l'Assemblée nationale

**A DÉFAUT** de « vrai débat » sur le fond, une bonne querelle ne fait pas de mal. Attendant depuis longtemps de pouvoir enfin en découdre sérieusement avec Edouard Balladur, les amis de Jacques Chirac ont saisi la perche que leur tendait Jean-Marie Le Pen. Plutôt discret dans la campagne présidentielle, concurrencé par Philippe de Villiers sur ses propres terres et marginalisé par la rivalité entre MM. Balladur et Chirac, le président du Front national a voulu rappeler qu'il dispose d'une réelle capacité de nuire à droite, en attribuant un bonnet d'âne au maire de Paris et en décernant un satisfecit au premier ministre.

Invité de Sud-Radio, samedi 21 janvier, M. Le Pen a accusé M. Chirac d'avoir manifesté, à l'égard du parti d'extrême droite, *« un ostracisme qui a conforté la politique d'apartheid menée par la gauche et le Parti socialiste »*. Dans le même temps, le président du Front national a implicitement salué M. Balladur, qui *« fait un appel au rassemblement de tous les Français »*. L'air de ne pas y toucher, il a refusé de confirmer ou de démentir les rumeurs faisant état de rencontres entre des responsables de son parti et des proches du chef du gouvernement. Depuis bien longtemps, M. Le Pen est passé maître dans l'usage du procédé allusif. *« Il n'y aurait là rien que de très normal »*, a-t-il indiqué au sujet de ces rencontres secrètes dont on fait comprendre, à l'Hôtel Matignon, qu'elles n'existent que dans l'imagination de M. Le Pen.

**LE MODE DE SCRUTIN**

Qu'à cela ne tienne ! Les proches de M. Chirac ont immédiatement réagi à cette divine incursion de M. Le Pen qui, pourfendeur du scrutin majoritaire, souligne que M. Balladur a *« toujours la possibilité d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale une modification du mode de scrutin »*. Sous-entendu : le retour de la représentation proportionnelle. Marie-Thérèse Hermange, adjointe au maire de Paris et député européen, y a vu *« un tournant de la campagne »*. Estimant qu'il s'agit d'un *« pavé dans la mare du débat présidentiel »*, François Baroin, porte-parole de M. Chirac, a expliqué que *« le débat récent autour de la dissolution de l'Assemblée nationale prend, avec les déclarations de M. Le Pen, un sens plus profond »*.

Eric Raoult, secrétaire général adjoint du RPR, a fait part de sa stupéfaction : *« J'ai l'impression que M. Le Pen vote Balladur, c'est tout de même très nouveau dans cette campagne. » « Est-ce que, demain, il pourrait entrer dans un gouvernement Balladur ? »*, s'est interrogé M. Raoult. Tandis que Pierre Lellouche, conseiller diplomatique de M. Chirac, et Jean-Jacques de Peretti, un autre secrétaire général adjoint du mouvement néo-gaulliste, demandaient une urgente clarification de la part de M. Balladur, Philippe Séguin glissait, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », une phrase meurtrière : *« Dis-moi qui te soutient, je te dirais qui tu es. »* A dire le vrai, les chiraquiens auraient bien tort de se priver puisque Nicolas Sarkozy confiait, il n'y a pas si longtemps, que le premier ministre avait la capacité de rassembler du centre à l'extrême droite.

On s'étonne, dans les rangs chiraquiens, que les propos de M. Le Pen soulèvent moins d'indignation que ceux tenus par Charles Pasqua, en 1988, sur les valeurs que le RPR avait *« en commun »* avec l'électorat du Front national. On rétorque, du côté balladurien, que cette mauvaise polémique a pour but, essentiellement, de faire rebondir le débat sur la dissolution de l'Assemblée nationale, après l'élection présidentielle. M. Balladur ayant écarté une telle hypothèse, alors que François Léotard, son ministre de la défense, l'a donnée pour sûre, M. Séguin a laissé entendre, sans trop de floritures, que l'un des deux use du mensonge.

Il n'est pas trop difficile d'imaginer qu'en la circonstance les chiraquiens ne sauraient mettre en doute la bonne foi de M. Léotard.

**Olivier Biffaud**

### *Le président du Front national à Matignon*

Depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, en mars 1993, Edouard Balladur a reçu à plusieurs reprises les dirigeants des partis politiques considérés comme les plus représentatifs. A ce titre, Jean-Marie Le Pen a rencontré plusieurs fois le premier ministre. Il avait également participé, en 1988, à une « table ronde » organisée par Jacques Chirac, premier ministre, sur le financement des partis politiques.

● **30 avril 1993** : M. Le Pen juge que les premières mesures du gouvernement Balladur sont *« insuffisantes »*, mais qu'elles vont dans le *« bon sens »*.

● **18 octobre 1993** : M. Le Pen est reçu à Matignon avant la signature des accords du GATT.

● **Février 1994** : M. Balladur s'entretient avec les chefs des partis, dont M. Le Pen, au sujet de l'ex-Yougoslavie.

● **5 décembre 1994** : Consultation des partis sur la lutte contre la corruption.

● **20 décembre 1994** : Consultation des partis sur la présidence française de l'Union européenne.

# M. Séguin attaque M. Balladur sur le terrain social

**« DIS-MOI** qui te soutient, je te dirai qui tu es... » Invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 22 janvier, Philippe Séguin s'est gardé de classer explicitement Jacques Chirac parmi les partisans d'une autre politique sociale, dont il est lui-même le défenseur. D'une phrase, il a tout de même clairement fait entendre que, s'il s'est rangé derrière le maire de Paris et non derrière le premier ministre pour l'élection présidentielle, c'est bel et bien parce que le premier incarne une politique différente, très proche de celle qu'il préconise lui-même.

En termes à peine voilés, le président de l'Assemblée nationale a multiplié les critiques à l'encontre d'Edouard Balladur. Rappelant que celui-ci, dans sa déclaration de candidature, s'est fixé pour objectif de conduire une *« réforme sans fracture ni rupture »*, il a observé que le mal est déjà fait. *« La fracture sociale*, a-t-il dit, *existe (...). Nous souhaitons ne retrouver qu'une seule France mais, aujourd'hui, il y en a plusieurs. »* Selon M. Séguin, cette différence de diagnostic serait décisive, puisqu'elle délimiterait deux camps : d'un côté, ceux qui cherchent *« la réparation à apporter au phénomène de l'exclusion »* ; de l'autre, ceux qui veulent *« empêcher la machine à faire de l'exclusion de fonctionner »*. En clair, la résignation de la gestion dans un cas, l'ambition de la réforme dans l'autre.

Reprochant à demi-mot au gouvernement de ne pas s'être donné *« les moyens de faire de la lutte contre le chômage et l'exclusion une véritable priorité »*, M. Séguin estime qu'il faut agir dans trois directions. Tout d'abord, muscler le projet européen. *« Jacques Chirac est pleinement convaincu que la gestion d'une monnaie n'est pas faite seulement pour donner à quelques techniciens la satisfaction de contempler des chiffres satisfaisants »*, a-t-il souligné. M. Séguin suggère que, pour le passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire, celle qui prévoit la création de la monnaie unique, on complète les critères de convergence actuellement retenus, en prévoyant que *« la lutte contre le chômage, ou la meilleure situation possible de l'emploi, est l'objectif principal de la gestion de la monnaie »*.

En deuxième lieu, le président de l'Assemblée nationale souhaite une réforme d'ampleur du système des prélèvements sociaux et fiscaux qui, actuellement, frappent *« trop les salaires par rapport aux autres revenus »*. Enfin, estimant que la *« course à la productivité »* doit être arrêtée, il estime que *« la création des emplois de proximité doit être encouragée d'une manière déterminée »*.

### *La « promesse » de 1993*

**Dans un entretien au *Journal du Dimanche* du 22 janvier, Edouard Balladur récuse s'être jamais engagé à ne pas se porter candidat à l'élection présidentielle. Le premier ministre assure qu'il n'avait *« évidemment pas »* promis, en mars 1993, au maire de Paris, à l'époque candidat « naturel » du RPR, de ne pas se présenter lui-même. *« Chacun voit bien que les choses ne sont pas comme Edouard Balladur et moi les avions imaginées il y a deux ans, quand j'ai conduit la bataille des élections législatives »* avait pourtant commenté M. Chirac le 18 janvier, jour de la déclaration de candidature de M. Balladur, faisant allusion à un « pacte » au terme duquel M. Balladur serait devenu premier ministre, lui-même se réservant pour la conquête de l'Elysée.**

# M. Giscard d'Estaing interpelle le « candidat - président »

**LA CANDIDATURE** d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle continue de rallier le soutien des principales composantes de l'UDF. Après les adhérents directs puis, ce week-end, le CDS, et en attendant la réunion, dans les jours prochains, des instances du Parti républicain et des radicaux qui s'apprêtent à faire de même, c'est le Parti social-démocrate (PSD) qui *« a décidé majoritairement »*, samedi 21 janvier, de soutenir le premier ministre.

Prenant acte *« de l'absence de volonté collective au sein de l'UDF pour faire aboutir une candidature issue de ses rangs »*, le conseil national du PSD s'est prononcé en faveur de M. Balladur *« afin de poursuivre et d'amplifier la politique de réforme initiée, depuis 1993, pour redresser la France »*. Le mouvement présidé par André Santini, député et maire d'Issy-les-Moulineaux, souligne que la démarche du premier ministre *« rassemble une large majorité de Français »* et préconise *« la recomposition d'un grand mouvement uni fondé sur les idées sociales, démocrates et européennes »*. Seule ombre au tableau : la fédération de Paris du PSD a appelé, vendredi 20 janvier, *« à soutenir sans réserve »* la candidature de Jacques Chirac. De son côté, Dominique Baudis (UDF-CDS), maire de Toulouse et tête de liste de la majorité aux dernières élections européennes, a officiellement annoncé, dimanche, son soutien à la candidature d'Edouard Balladur. Dans un communiqué, M. Baudis indique qu'il présidera en Haute-Garonne le comité départemental de soutien au premier ministre.

**« PARLEZ-NOUS D'AVENIR »**

Malgré ces ralliements successifs des différentes familles de la confédération qu'il préside, Valéry Giscard d'Estaing reste sur son quant-à-soi. Dans une tribune publiée par *Libération*, lundi 23 janvier, l'ancien président de la République évoque, avec circonspection, *« cette conjoncture exceptionnelle »* qui *« fait penser aujourd'hui à beaucoup de gens, à la lecture des sondages, que le prochain président de la République existe et qu'il s'appelle Edouard Balladur »*. Il ajoute, cependant : *« Cela est vrai, mais cela peut être faux, et cela tient à une seule chose : l'avenir. »* Certes, observe-t-il, *« Edouard Balladur est l'homme qui rassemble le plus de Français aujourd'hui »* et il a *« su gérer les années difficiles 1993 et 1994 avec doigté et habileté »*, mais *« il s'agira, demain, non plus de gérer, mais de présider ». « Il ne s'agit plus d'un premier ministre, mais d'un candidat président. C'est tout autre chose ! »*, insiste M. Giscard d'Estaing, qui soulève cinq questions-clés – le chômage, la réforme des prestations sociales, l'achèvement de l'Union européenne, la décentralisation et l'identité des Français – avant de lancer, de façon quelque peu provocante : *« Edouard Balladur, parlez-nous d'avenir ! »*

Quant au fils prodigue de l'UDF, lui-même candidat à la présidentielle, Philippe de Villiers, il attend du prochain président de la République qu'il s'engage, dans la perspective de la révision en 1996 du traité de Maastricht, à *« tout remettre en chantier pour parvenir à un nouveau traité fondateur »*. Dans un entretien publié, lundi, par *Le Figaro*, le président du Mouvement pour la France souhaite que *« le futur président de la République, dès son entrée en fonction, interroge par référendum le peuple français pour savoir quel mandat celui-ci lui donne pour la renégociation du traité de Maastricht »*, sur deux points notamment : *« Un : la préférence communautaire. Deux : le droit de veto. »*

# Les amis de M. Jospin mettent en doute la fiabilité du mode de désignation du candidat du PS

## L'élection présidentielle exacerbe les tensions au sein du Parti socialiste

**Entre les partisans d'Henri Emmanuelli, ceux de Lionel Jospin et ceux de Jack Lang, la tension ne fait que s'accroître. Confortés, depuis samedi, par le soutien de Martine Aubry et du « pôle rénovateur », les amis de M. Jospin mettent en doute la fiabilité du mode de désignation interne que M. Emmanuelli a fait adopter, tandis que Jack Lang propose de s'en remettre à un « comité des sages ».**

**INTIMIDATIONS**, intoxications, pressions, appels en tous genres, mises en garde en tous sens, l'embarcation socialiste est de plus en plus chahutée. Si la procédure de désignation interne va jusqu'à son terme, il reste exactement onze jours avant le vote des militants. Onze jours de tous les dangers, qui risquent, quoi qu'il advienne, de laisser ce parti dans un piteux état. Comme s'il était besoin d'insister sur la métaphore, c'est sur une péniche stationnée sur la Seine, au débouché de la rue de Solférino, que l'équipage de ce qu'il faut encore appeler par commodité *« le pôle rénovateur »*, regroupant autour de sa nouvelle « vedette », Martine Aubry, d'anciens matelots des courants Jospin, Rocard et Mauroy, s'est concerté, samedi 21 janvier, pour apporter *« son soutien déterminé à la candidature de Lionel Jospin »*.

Faute de mieux, pourrait-on dire, puisque ledit pôle, incapable de présenter un candidat issu de ses rangs, en est à devoir choisir entre trois mitterrandistes. Beaucoup, tel l'ancien ambassadeur Gilles Martinet, ont regretté, au cours de cette journée sur la Seine, que M^me Aubry ne veuille pas se présenter. Les amicales pressions n'ont pas manqué sur elle ces derniers jours. *« Je ne me sens pas prête »*, a-t-elle à chaque fois répondu, et, devant la presse, samedi, M^me Aubry a rejeté catégoriquement toute idée de candidature.

Pour ces « rénovateurs », ce sera donc M. Jospin. Parce qu'il peut permettre à la gauche, souligne leur commmuniqué de samedi, *« de retrouver des points de repère »*. Parce que *« ses qualités personnelles et sa solidité politique »* favoriseront *« une campagne susceptible d'apporter des réponses aux problèmes des Français »*. Parce que les socialistes ne peuvent se laisser dicter leur conduite par les radicaux de Bernard Tapie. Enfin et surtout parce que M. Jospin a le grand avantage – mais on se montre sur ce point plus discret – d'être à l'exacte intersection entre la fidélité à François Mitterrand et la rupture avec le mitterrandisme.

**RÈGLEMENT DE COMPTES**

Ce soutien de M^me Aubry et de ses amis se révélera sans doute précieux pour M. Jospin. Preuve en est que les partisans de M. Emmanuelli ont, dès le lendemain, réagi sans aménité. Marie-Noëlle Lienemann, au nom de la Gauche socialiste, a suspecté M^me Aubry *« de participer à une opération de règlement de comptes interne au Parti socialiste »*. Chez les amis de Laurent Fabius, Paul Quilès, sans se départir de son sérieux, a appelé chacun *« à faire preuve de sang-froid »*. *« Laissons les militants débattre et cessons ces conférences de presse sur une péniche*, a conseillé Jean Glavany, secrétaire national à la communication de M. Emmanuelli. *Les militants jugeront ces pseudo-casques bleus qui, dès le lendemain, se transforment en porte-flingue d'un camp. »*

Les embarras socialistes deviennent si extravagants que, dimanche soir à la télévision, se trouvaient simultanément M. Jospin sur TF 1 et M. Lang sur France 2... Le premier a voulu se montrer d'une grande sérénité, y compris vis-à-vis de la pression de Radical. *« Je garde la méthode qui était celle de François Mitterrand en 1981*, a-t-il assuré. *Il avait un candidat radical en face de lui à l'élection présidentielle. Quand une pression s'exerce sur nous, je crois qu'avec courtoisie mais avec fermeté il faut y résister. »* Le second, toujours aussi volontaire, a proposé, afin de ramener le calme, la mise en place d'un *« comité des sages »* composé de personnalités socialistes *« choisies d'un commun accord par les uns et les autres »*. *« Si ce comité avait la confiance des uns et des autres*, a-t-il expliqué, *il pourrait proposer le meilleur candidat, celui qui a la plus grande chance de gagner et la plus grande chance de rassembler et de bénéficier d'un assentiment général. »*

Nul doute que M. Lang pense d'abord à lui. Vendredi dernier encore, inaugurant dans sa ville une maison de l'étudiant, l'ancien ministre de la culture avouait être *« l'un de ceux qui sont en mesure aujourd'hui, profondément dans le pays, de rassembler le maximum de suffrages »*. *« Si ma candidature était retenue*, promettait-il encore, *je me fixerais même pour objectif d'être premier au premier tour. Je sais que c'est possible. »*

La suggestion de M. Lang fait déjà pousser les hauts cris chez les amis de M. Jospin. Daniel Vaillant affirmait, lundi 23 janvier au matin, qu'elle venait bien tard, qu'il n'était plus possible d'*« enlever aux militants leur droit de choisir »* pour entamer *« de nouveaux conciliabules à Paris »*. Toutefois, dans ces mêmes rangs, on nourrit les plus grandes inquiétudes concernant le respect scrupuleux des règles de désignation du candidat. La procédure interne fixée est inédite. La présence de trois candidats rend probable la nécessité d'un deuxième tour, à moins qu'il soit admis que l'investiture finale ira tout simplement au premier des trois postulants. Samedi, les « rénovateurs » se sont déjà émus des *« méthodes de voyous » de M. Emmanuelli*, craignant *« qu'on leur vole leur victoire »*.

*« Ce processus même du choix interne est un processus explosif, voire suicidaire, dont le parti risque de ne jamais se remettre »*, confiait lundi matin Ségolène Royal. A son tour, la présidente du conseil national du PS comptait, dès ce lundi, proposer à tous les anciens premiers ministres, anciens présidents de l'Assemblée nationale, à des personnalités comme Robert Badinter et Pierre Joxe de former *« un comité de la raison »*. *« S'il ne peut désigner un candidat commun qu'au moins il puisse fixer pour le scrutin interne des règles éthiques bien établies. »* Le bateau socialiste, ivre de toutes ses haines, n'est pas arrivé au port.

***Daniel Carton***

# Léo Andy, socialiste dissident, remporte une législative partielle en Guadeloupe

**3^e circonscription de Guadeloupe (Capesterre - Belle-Eau, Pointe-Noire)**

| | 5-6-1988 | | 12-6-1988 | | 21-3-1993 | | [illegible] | | [illegible] | | [illegible] | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Inscrits | 45 992 | | 45 933 | | 55 667 | | 55 676 | | 56 390 | | 56 390 | |
| Votants | 13 449 | | 19 441 | | 28 763 | | 28 997 | | 20 790 | | 24 745 | |
| Abstentions (%) | 70,75 % | | 57,67 % | | 48,33 % | | 47,91 % | | 63,13% | | 56,11% | |
| Suffrages exprimés | 12 734 | | 18 372 | | 26 954 | | 27 219 | | 19 436 | | 23 553 | |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Léo Andy (PS dissident) | - | - | [illegible] | [illegible] | 3 865 | 14,30 | - | - | 7 303 | 37,74 | 12 539 | 53,23 |
| Joël Beaugendre (UDF-CDS) | 3 534 (1) | 27,75 | 8 042 | 43,77 | 7 202 (1) | 26,71 | 13 744 | 50,49 | 6 649 | 34,36 | 11 014 | 46,76 |
| José Toribio (div. gauche) | - | - | - | - | 3 596 | 13,34 | - | - | 3 151 | 16,28 | - | - |
| Georges Louisor (PS) | 5 416 (2) | 42,53 | 10 330 | 56,22 | 8 489 (2) | 31,49 | 13 475 | 49,50 | 1 566 | 8,09 | - | - |
| Félix Flémin (PCG) | 1 371 (3) | 10,76 | - | - | 1 267 | 4,70 | - | - | 767 | 3,96 | - | - |
| Clodomir Bojazat (RPR) | 1 585 | 12,44 | - | - | 2 162 | 8,02 | - | - | - | - | - | - |
| Gérard Lauriette (ext. g.) | 828 | 6,50 | - | - | 168 (3) | 0,62 | - | - | - | - | - | - |
| Danielle Maya (PLN *) | - | - | - | - | 215 | 0,79 | - | - | - | - | - | - |

(1) Edouard Chammougon (div. d.) (2) Dominique Larifla (3) Philippe Anaïs — * PLN : Parti de la loi naturelle

**POINTE-À-PITRE**
**de notre correspondant**

Léo Andy, socialiste dissident, a remporté contre son adversaire UDF une bataille d'autant plus difficile qu'elle avait pour toile de fond une profonde division de l'opposition. Aucun des autres candidats se réclamant de la gauche présents au premier tour n'avait appelé à voter pour lui. José Toribio, maire divers gauche du Lamentin, en troisième position au premier tour avec 16,21 % des voix, avait recommandé à ses électeurs de ne voter *« ni pour l'un, ni pour l'autre »* des deux candidats en lice au second tour. Georges Louisor, secrétaire de la fédération départementale du PS, s'était aussi prononcé en ce sens, en dépit de l'appel lancé par Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS.

Parmi les personnalités de la mouvance socialiste dans l'île, seul Dominique Larifla, socialiste dissident, président du conseil général, qui avait pourtant pâti, en mars 1993, de la concurrence électorale de M. Andy, alors candidat des socialistes orthodoxes, l'a activement soutenu. Par-delà ses « frères-ennemis » de la fédération locale du PS, M. Larifla livrait bataille à Lucette Michaux-Chevry (RPR), ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme et présidente du conseil régional. Mme Michaux-Chevry a battu campagne pour Joël Beaugendre, ancien suppléant d'Edouard Chammougon, privé de ses droits civiques et civils pour cinq ans après une condamnation pour corruption, et dont M^me Chammougon, nouveau maire et conseiller général de Baie-Mahault, élue en remplacement de son mari, était la suppléante. M. Andy a bénéficié de l'augmentation de la participation électorale (+ 7 points entre les deux tours).

***Eddy Nedeljkovic***

# Les chefs d'entreprise de l'Institut La Boétie réclament un grand projet éducatif pour la France

La proximité de l'élection présidentielle incite les milieux patronaux à faire preuve d'imagination. Jeudi 19 janvier, l'Institut La Boétie, club de chefs d'entreprise issus d'abord du secteur agro-alimentaire et de la grande distribution, a publié, sous le titre *« Rebond »*, ses propositions pour amplifier la reprise. Ses travaux s'appuient sur un sondage de Décision Communication associée avec plusieurs Jeunes chambres économiques et la Maison des professions de Marcq-en-Barœul.

Il ressort de cette enquête que les jeunes patrons provinciaux ne jugent pas la crise dramatique. Ils n'ont peur ni de la mondialisation de l'économie ni de l'Europe. Mais, pragmatiques, ils veulent des institutions plus proches du citoyen ; ils n'embauchent que lorsque leur carnet de commandes est garni ; ils sont las des carcans administratifs et demandent *« moins de primes, mais moins de charges »*. Ils sont en attente de grands projets.

A partir de ces critiques et de ces attentes, l'Institut La Boétie a élaboré quatre propositions. La première porte sur un grand projet éducatif : l'Institut estime que l'Education nationale est en panne et qu'il convient de donner plus d'autonomie et de responsabilité de gestion aux établissements scolaires. Cela supposerait que l'on mette fin au recrutement à l'échelle nationale du corps enseignant et que l'on instaure des numerus clausus pour chaque discipline. Les entreprises pourraient apporter leur contribution, soit à l'intérieur du système universitaire, soit en développant chez elles des formations grâce à des mesures fiscales appropriées.

**UNE GARANTIE DE RESSOURCES**

Deuxième proposition : améliorer les politiques de solidarité afin de contenir la montée de l'exclusion. La création d'un grand service public de l'emploi impliquerait la fusion de l'Unedic et de l'ANPE et devrait s'accompagner d'une gestion très décentralisée. L'Institut demande que soient desserrées les contraintes légales qui empêchent les expérimentations en matière de pluriactivité, de temps partagé et d'horaires de travail modulés. Il préconise la création d'un *« revenu de citoyenneté »*, une garantie de ressources qui n'inhiberait ni le travail à temps partiel ni la recherche d'un emploi. Cette politique pourrait être confortée par l'institution d'un service civique pour les deux sexes. La libération des initiatives vient en troisième position. Elle suppose la création d'un cadre juridique pour l'action philanthropique, dix fois moins développée en France que dans les pays comparables.

En conclusion, l'Institut La Boétie demande *« un Etat modeste, mais respecté »*. Il souhaite une plus grande décentralisation pour permettre l'expérimentation de formules innovantes au niveau local, une simplification des formalités administratives et la mise à l'épreuve du marché de l'action publique.

***Al. F.***

★ Institut La Boétie, 11, rue Anatole-de-la-Forge 75017 Paris. Tél : (1) 45-74-57-00.



# Deux élections cantonales partielles

**CÔTE-D'OR : canton de Montigny-sur-Aube (2^e tour)**
*I., 2 152 ; V., 1 302 ; A., 39,49 % ; E., 1 210.*

Philippe Chardon, app. UDF, m. de Montigny-sur-Aube, 682 (56,36 %)... ÉLU ;

Georges Morin, div.d., adj. m. de Brion-sur-Ource, 528 (43,63 %).

[Soutenu par la majorité RPR et UDF, Philippe Chardon emporte une victoire logique sur son adversaire divers droite Georges Morin. Il a bénéficié du retrait en sa faveur d'un autre candidat divers droite, Jean-Claude Hecquet, qui était pourtant arrivé second au premier tour. Cette élection faisait suite au décès du conseiller général (UDF) sortant, Tanneguy d'Harcourt, également maire de Belan-sur-Ource, qui était l'élu de ce canton depuis 1985.

15 janvier 1995 : I., 2 156 ; V., 1 376 ; A., 36,17 % ; E., 1 348 ; Philippe Chardon, 571 (42,35 %) ; Jean-Claude Hecquet, div.d., 293 (21,73 %) ; Georges Morin, 248 (18,39 %) ; Marcel Aurousseau, div.d., 150 (11,12 %) ; Alain Morizot, PC, 86 (6,37 %).

22 mars 1992 : I., 2 241 ; V., 1 576 ; A., 29,67 % ; E., 1 482 ; Tanneguy d'Harcourt, UDF, 965 (65,11 %) ; Marie-Claude Leconte, FN, 193 (13,02 %) ; Marie-Claire Chaincy, Verts, 145 (9,78 %) ; Sylvie Scherer, PS, 127 (8,56 %) ; Michel Jobard, PC, 52 (3,50 %).]

***CORSE-DU-SUD : canton d'Ajaccio-3 (1^er tour).***
*I., 3 731 ; V., 1 886 ; A., 49,45 % ; E., 1 819.*

Francis Gambarelli, bonapartiste, adj. m. d'Ajaccio, sout. RPR et UDF, 670 (36,83 %) ; Pierre Santoni, RPR, 358 (19,68 %) ; Jacques Casamarta, PC sout. PS et Radical, 323 (17,75 %) ; Jean-Thomas Ceccaldi, MPA, 171 (9,40 %) ; Paul-André Casanova, FN, 99 (5,44 %) ; François Alfonsi, UPC, 78 (4,28 %) ; Dominique Ferrari, CN, 64 (3,51 %) ; Tina Cacavelli, div.d., 56 (3,07 %)..... BALLOTTAGE.

[Il s'agissait de pourvoir au siège rendu vacant par la démission de Marc Marcangeli, maire bonapartiste d'Ajaccio, devenu député à la suite de la nomination de José Rossi comme ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur. Après une campagne sans passion, qui se traduit par une forte abstention, le ballottage est favorable à Francis Gambarelli, candidat bonapartiste soutenu par les partis de la majorité. M. Gambarelli améliore même légèrement le score de M. Marcangeli. Le candidat communiste refondateur, Jacques Casamarta, qui était soutenu par tous les partis de gauche, recueille cinq points de plus qu'au précédent scrutin. Il ne pourra toutefois se maintenir au second tour. De leur côté les candidats nationalistes subissent une notable érosion, de l'ordre de cinq points.

22 mars 1992 : I., 3 560 ; V., 2 992 ; A., 15,95 % ; E., 2 851 ; Marc Marcangeli, c. s., div.d., adj. m., 1 012 (35,49 %) ; Edouard Cuttoli, RPR, adj. m., 604 (21,18 %) ; Jacques Casamarta, PC, 363 (12,73 %) ; Jean-Paul Carrolaggi, CN, 336 (11,78 %) ; Jean-Thomas Ceccaldi, MPA, 295 (10,34 %) ; Jérôme Antona, FN, 241 (8,45 %).]

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**

■ **ÉLUS LOCAUX : Jacques Chirac** a confié au président du conseil général de l'Aube, Philippe Adnot, sénateur non inscrit, *« une mission nationale »* consistant à *« animer les réseaux d'élus locaux n'appartenant à aucune formation politique »*, lors d'une visite à Troyes (*Le Monde* daté 22-23 janvier). M. Chirac y a exposé ses propositions en matière de décentralisation devant quelque 2 000 élus locaux soutenant sa candidature à l'élection présidentielle. – (*Corresp.*)

■ **CUMUL : le Parti socialiste a dénoncé**, dimanche 22 janvier, dans un communiqué, la *« confusion d'intérêts »* que représente le cumul des fonctions de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, ministre de la communication et porte-parole de la campagne du candidat Edouard Balladur. *Les socialistes demandent à M. Sarkozy de « déterminer quelles sont ses priorités professionnelles entre le gouvernement de la France, la mise à mort de M. Chirac et la chanson de geste du conservatisme balladurien »*.

■ **SOUTIEN : le maire de Lyon, Michel Noir**, a annoncé qu'il avait créé, vendredi 20 janvier, avec plusieurs autres personnalités de l'agglomération lyonnaise, un comité de soutien à la candidature d'Edouard Balladur à l'élection présidentielle. *« C'est la candidature d'un homme capable de rassembler le plus grand nombre de Français. C'est la candidature d'une espérance, d'un élan et d'un esprit de réforme retrouvés pour la France »*, souligne le texte du comité animé par le député (RL) du Rhône.

■ **SONDAGE** : selon une étude de l'IFOP, publié dans *L'Humanité* du 23 janvier, *65 % des personnes interrogées jugent « souhaitable »* la proposition du candidat communiste, Robert Hue, d'augmenter de 1 000 francs les salaires inférieurs à 15 000 francs par mois, mais 68 % ne l'estiment pas *« réalisable »*. Ce sondage a été effectué les 19 et 20 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 937 personnes.

**DÉPÊCHES**

■ **PICARDIE** : le conseil régional, présidé par Charles Baur (UDF-PSD), a adopté, vendredi 20 janvier, son budget primitif pour 1995. En forte augmentation, il s'élève à 2,36 milliards de francs, contre 1,9 milliard de francs en 1994. *« Il s'agit d'un budget stratégique, qui intègre, pour la première fois en année pleine, le plan régional, le contrat de plan État-région et le contrat interrégional du Bassin parisien », a expliqué M. Baur, en soulignant que cette augmentation* ne se traduirait pas par une hausse des taux de fiscalité directe.

■ **VAL-D'OISE** : M^me Noëlle Lenoir, membre du Conseil constitutionnel et maire de Valmondois, une petite commune de 1 100 habitants située près de Pontoise, a annoncé qu'elle ne se représenterait pas aux prochaines élections municipales, en vertu des nouvelles dispositions sur les incompatibilités entre les fonctions de membre du Conseil constitutionnel et celles d'élu local. Nommée en 1992 par le président de la République, M^me Lenoir devrait siéger parmi les « sages » jusqu'en 2001.

■ **SALAIRES** : une enquête auprès de trois cents patrons de PME-PMI, interrogés chaque mois par le cabinet IDSI pour le compte d'American Express, d'Europe 1 et de *La Tribune*, ne fait pas espérer, en 1995, de fortes augmentations de salaires dans ce type d'entreprises. En effet, seulement 25 % des patrons interrogés accepteraient une progression des rémunérations de leur personnel supérieure à l'inflation. Cette proportion est plus élevée dans l'industrie et les services, mais plus faible dans le secteur de la vente. D'autre part, 43 % des réponses font état de difficultés à investir en raison d'insuffisances de financement.

# La nouvelle direction du CDS a été élue

Le conseil politique du CDS a élu, samedi 21 janvier, la nouvelle direction du mouvement présidé par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et dont le secrétaire général est Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. Ont été élus *vice-présidents* : Edmond Alphandéry, Jean Arthuis, Jacques Barrot, Dominique Baudis, Monique Papon et Bernard Stasi. Sur proposition de M. Bayrou, Claude Goasguen, Ambroise Guellec, Jean-Jacques Hyest, Jean-Jacques Jégou, Yves Marchand, Philippe Richert et Marc-Philippe Daubresse *deviennent secrétaires généraux adjoints*. Michel Mercier occupe les fonctions de trésorier, assisté par Jean-Pierre Bastiani.

Jean-Paul Alduy, Christine Boutin, Charles-Amédée de Courson, Jean Faure, François Froment-Meurice, Jean-Dominique Giuliani, Gérard Vignoble, Jean-Charles de Vicenti et Jean-Paul Virapoullé sont délégués nationaux. Hervé Benessiano, Jacqueline Gourault, Jean-Loup Fleuret, Jen-Pierre Frémont, Annick Lavaure, Régis Lefèvre, Jean-Luc Moudenc, Nicolas Pernot et Yves Pozzo di Borgo sont secrétaires nationaux.

# Paris ne respecte pas la législation sur la démocratie locale

## La capitale n'est pas la seule commune à se soustraire à ses devoirs de transparence budgétaire

**Depuis la loi de 1992 sur l'administration territoriale, Paris, comme toutes les communes de plus de trois mille cinq cents habitants, doit rendre publics plusieurs documents budgétaires, énumérant notamment toutes les subventions attribuées par la municipalité, ainsi que la liste de certaines associations. Cette exigence de transparence vise à corriger certains abus, nés des possibilités offertes aux élus par la décentralisation.**

POUR la deuxième année consécutive, la municipalité parisienne ne respectera pas la nouvelle législation sur la démocratie dans les collectivités territoriales. Conséquence : environ 2,4 milliards de francs provenant du budget municipal vont être « consommés » par des sociétés et des associations sans que les contribuables en soient informés. Les élus eux-mêmes ne pourront guère s'assurer vraiment de la bonne utilisation de ces sommes conséquentes. La ville de Paris, dont Jacques Chirac vante souvent le rôle pionnier, notamment dans le domaine social, donne ici le mauvais exemple.

La loi du 6 février 1992 *« relative à l'administration territoriale de la République »* est pourtant formelle. Dans son article 2, intitulé « De la démocratie locale », elle oblige les communes dépassant trois mille cinq cents habitants à publier un certain nombre de documents budgétaires jusqu'alors confidentiels. Tout citoyen devrait ainsi connaître la liste des subventions – en argent et en nature – que la mairie accorde à des associations. A Paris, on y trouverait des milliers de noms. Devraient être encore rendus publics les comptes des associations dont le budget est alimenté pour plus de la moitié par la ville (trois cent soixante-dix sont dans ce cas), de même que les bilans des sociétés (mixtes ou anonymes) et des syndicats intercommunaux dans lesquels la ville a des participations (une quarantaine à Paris). Or toutes ces comptabilités, dont la transparence est garante d'une saine gestion des deniers publics, ne pourront être examinées que par quelques initiés.

**UN COMPLÉMENT ET UN CORRECTIF**

La loi de 1992 a été conçue comme un complément et un correctif aux textes sur la décentralisation. Ceux-ci ont donné des coudées si franches aux présidents des conseils généraux et aux maires que certains en ont abusé. Pour des raisons de commodité et de souplesse, on a multiplié les associations-relais (quand elles ne sont pas « bidon »), les sociétés d'économie mixte, les sociétés anonymes satellites, les établissements publics échappant aux règles de la comptabilité publique et les syndicats mixtes. Les exemples de Jacques Médecin à Nice et de Jean-Michel Boucheron à Angoulême ont montré le danger de ces organismes : leurs statuts ambigus leur permettent de recevoir de l'argent public tout en se soustrayant au contrôle démocratique. En guise de garde-fou, le législateur de 1992 a donc prévu que la comptabilité de toutes ces filiales serait désormais accessible au public. C'est la simple application du vieux principe selon lequel la démocratie commence par le contrôle exercé par les contribuables et leurs représentants sur l'utilisation des deniers publics.

Le plus simple eut été d'agréger ces comptes à ceux de la ville ou du département. On s'est aperçu que cela revenait à additionner des carpes et des lapins. On a donc prévu que les documents seraient simplement publiés en annexe au budget. Leur liste s'est d'ailleurs démesurément allongée. Sans résultat pratique, puisque les mêmes zélés parlementaires ont oublié d'assortir les nouvelles obligations de la moindre sanction. Quant au ministère de l'intérieur, il a donné oralement aux préfets des consignes de souplesse, au moins pour les premières années. Autrement dit, chaque municipalité agit à sa guise. La loi de 1992 est actuellement une auberge espagnole.

Comment est-elle appliquée ? On n'en a pas la moindre idée dans les services de Charles Pasqua. *« Voyez les bureaux de contrôle de légalité dans les préfectures,* dit-on. *Pour l'heure, aucune plainte n'a été enregistrée. »* Y a-t-il eu déjà des recours devant les tribunaux administratifs pour non-publication avec demande d'annulation de budget ? On ne le sait pas non plus et c'est sans état d'âme qu'on attend la première jurisprudence sur ce sujet. Pas avant quelques années.

En tout cas, à Paris, la loi de 1992 est restée lettre morte, pour l'instant. Les comptes des quatre cent huit organismes satellites financés, plus ou moins, par la ville sont pour la plupart, effectivement, parvenus à la direction des finances, où ils forment une pile de plus de vingt centimètres d'épaisseur, comptant mille cinq cents feuillets. Ceux correspondant à l'exercice 1992 sont laconiques, mais ceux de l'exercice 1993 beaucoup plus complets. Malgré cela, leur examen révèle que, faute d'instructions, les sociétés et associations ont expédié des bilans sur lesquels il est souvent impossible d'identifier l'apport de la ville. Le volume de ces grimoires a effrayé l'administration parisienne. Leur publication à quelques centaines d'exemplaires coûterait 150 000 francs sans pour autant éclairer vraiment les élus et les simples citoyens, dit-on à la ville.

On y a donc renoncé. Toutefois, les documents seront tenus à la disposition des curieux à compter du 1er février dans les bureaux de la direction des finances (17, boulevard Morland, 75004 Paris, métro Sully-Morland). Cette frilosité devant la démocratisation des pratiques municipales parisiennes, notamment dans le domaine budgétaire, a été maintes fois relevée, et pas seulement par l'opposition. Isabelle de Kerviler, élue UDF du dix-septième arrondissement, s'est élevée à plusieurs reprises au Conseil de Paris devant l'opacité du budget de la ville.

Les élus qui représentent la municipalité au conseil d'administration des sociétés d'économie mixte (SEM) se plaignent d'être mal informés par celles-ci. Au point que le programme de l'UDF pour les prochaines municipales prévoit non seulement une *« meilleure présentation des documents budgétaires »*, mais aussi deux mesures révolutionnaires lorsqu'on connaît les mœurs parisiennes : la désignation d'un rapporteur du budget autre que l'adjoint aux finances (comme dans toute assemblée digne de ce nom) et une commission du suivi pour contrôler la bonne exécution du budget.




**ANOMALIES**

En attendant, on n'en saura pas davantage, cette année, sur les 430 millions de francs que la ville a accordés à titre de subventions aux sociétés d'aménagement pour combler le déficit des zones d'aménagement concerté (ZAC). On n'aura guère de détails non plus sur les 1,5 milliard de francs versés à titre d'avance aux sociétés de construction de logements sociaux. Même obscurité sur les dizaines de millions payés aux syndicats mixtes auxquels Paris participe. Quant à l'usage que font les associations des 850 millions de francs dont la ville les gratifie, il restera le secret des directions qui, théoriquement, épluchent leur comptabilité.

Peut-être, dans quelques années, apprendra-t-on que la chambre régionale des comptes y a déniché bien des anomalies, comme elle l'a déjà fait pour la comptabilité des associations sportives et culturelles subventionnées par le Conseil de Paris. La transparence, comme on le voit, sera réservée aux spécialistes. Quant aux contribuables parisiens, ils devront attendre qu'une nouvelle équipe municipale veuille bien se donner les moyens d'appliquer la loi.

*Marc Ambroise-Rendu*

# La progression du trafic portuaire de Bordeaux a été spectaculaire en 1994

## En projet : une ligne de ferries vers l'Angleterre

**BORDEAUX**
*de notre correspondante*

Avec 9 330 000 tonnes en 1994, le trafic du port autonome de Bordeaux est en hausse de 6 % par rapport à l'année précédente, qui fut particulièrement difficile. Cette progression – la plus importante des ports français – est due aux volumes importés, en hausse de 9,8 %, ce qui traduit une reprise de l'activité au niveau national. A l'export, Bordeaux, comme tous les ports français, a souffert de la réforme de la politique agricole commune (PAC) pour les sorties de céréales, notamment le maïs, un secteur où il reste cependant leader avec 2 280 000 tonnes.

Au-delà des chiffres, l'année 1994 a été importante car elle a permis au port de se redéployer sur des bases assainies : les négociations sociales ont abouti à la mensualisation des 77 dockers, tandis qu'un accord de restructuration s'accompagnait d'un plan social permettant de ramener les effectifs de l'établissement portuaire proprement dit à 500 personnes. Cette paix sociale rend au port sa fiabilité. Autres points forts de 1994 : la signature d'un contrat de plan Etat-région-port sur cinq ans et d'une charte de développement ambitieuse. Elle prévoit notamment une augmentation du trafic grâce à l'extension de l'*hinterland*, dans les prochaines années, grâce à la future autoroute Bordeaux-Clermont-Ferrand.

80 millions de francs ont été investis en 1994 – la moitié provenant des collectivités locales. 120 millions sont prévus pour 1995 grâce, notamment, aux crédits européens. Le terminal pour cars-ferries prévu à Pauillac représenterait 33,5 millions de francs de cette enveloppe globale, si le projet de ligne Bordeaux-Portsmouth, imaginé par le géant britannique P & O, se concrétise.

Confortés par une étude de marché très positive, tant au niveau du fret que du transport des passagers, les dirigeants du port poussent ce projet, qui semble sur le point d'aboutir, les partenaires associés acceptant de participer aux mesures de soutien financier de la ligne. Seul point noir, le navire : il faut trouver un ferry adapté à la croisière. Or il en existe très peu sur le marché. Des pourparlers sont actuellement en cours avec des courtiers scandinaves.

*Céline E. Vuillet*



# La Côte d'Azur voit l'horticulture en rose

## Pour les professionnels, la baisse de la TVA est considérée comme « la réparation d'une injustice »

**NICE**
*de notre correspondant régional*

Après l'accord de la Commission européenne, un nouveau taux de TVA réduit de 5,5 % (au lieu de 18,6 % auparavant) est applicable, en France, depuis le 1er janvier 1995, sur la majorité des produits de la filière horticole. Cette mesure devrait entraîner, à terme, une diminution du prix des fleurs à la consommation ou une amélioration de la qualité du produit pour un prix identique. La Côte d'Azur, et notamment le Var, est la principale région concernée.

Après trois années noires, les horticulteurs voient l'avenir avec optimisme. La décision prise en juillet 1991 par le ministre du budget de l'époque, Michel Charasse, de porter la TVA à un taux uniforme de 18,6 % avait contribué à aggraver, de façon catastrophique, les difficultés de la filière. Selon les organisations professionnelles, l'horticulture a perdu, en trois ans, 20 000 emplois – soit 13 % du nombre des actifs –, dont 5 000 dans le seul secteur de la production.

*« En raison du manque d'élasticité des prix,* explique Pierre Fradin, directeur de la Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières (FNPHP), *les professionnels n'ont pu répercuter que partiellement cette augmentation et ont donc dû rogner sur leurs marges. Les producteurs ont été les principales victimes, car les distributeurs ont fait pression sur eux pour un maintien, voire une baisse des prix. »* Résultat : leur trésorerie s'est asséchée et, faute de pouvoir investir, leur outil de travail (serres et plantations) a vieilli. En fin de chaîne, le commerce de détail, lui aussi, a beaucoup souffert. *« Elle-même touchée par la crise, la ménagère s'en est tenue à son budget. En dépit de nos efforts, les ventes ont diminué et nous avons donc moins acheté aux grossistes et aux producteurs »*, témoigne Louis Bonnet, fleuriste à Fréjus et vice-président de la Confédération nationale du commerce horticole (CNCH). Le parfait cercle vicieux...

En fin de compte, l'Etat lui-même n'a pas été gagnant, car la baisse générale d'activité dans la filière a presque annihilé les recettes supplémentaires retirées de l'augmentation de la TVA. Selon une étude réalisée par l'Office national des fruits, des légumes et de l'horticulture (Onifhor), le gain brut pour l'Etat a été, en 1992, de 1,4 milliard de francs.

Pour le ministère du budget, en revanche, la mesure qui vient d'être prise coûterait environ 1 milliard de francs en année pleine. *« Le retour à la situation antérieure,* conclut Hélène Pellegrino, horticultrice à Hyères et présidente de la FNPHP, *n'est que la réparation d'une injustice. Cette mesure devrait stopper l'hémorragie. »*

**FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES**

Reste à savoir quel effet réel aura la diminution de la TVA au stade de la consommation. Les avis des professionnels, à ce sujet, sont assez divergents. Tous s'accordent à dire qu'il ne sera perceptible qu'à terme. *« Il nous faut, d'abord, reconstituer notre trésorerie,* souligne Mme Pellegrino. *Par la suite, les prix, qui, dans notre métier, sont soumis à beaucoup de fluctuations saisonnières, devraient un peu diminuer. Mais on peut penser, surtout, que la qualité du produit va s'améliorer. Ce qui est une autre forme de baisse... En fait, il y aura tous les cas de figure, selon les relations personnelles existant entre le fleuriste et sa clientèle. »*

M. Bonnet mise pour sa part sur un *« effet psychologique positif »*. *« La confiance va revenir,* espère-t-il, *et les ventes vont repartir. Ce qui devrait entraîner, d'ici au printemps, une baisse effective, pour le consommateur, de l'ordre de 8 % à 10 %. »* Il se pourrait, pourtant, que ce ballon d'oxygène accordé à l'horticulture ne soit que courte durée. Car un taux unique de la TVA doit être appliqué, sur le plan européen, au 1er janvier 1997. S'alignera-t-on sur les taux réduits de 5 % à 6 %, en vigueur aux Pays-Bas et en Allemagne, les deux pays qui constituent le principal débouché de l'horticulture ornementale en Europe ? Ou, au contraire, sur ceux, dits « normaux », de l'ordre de 20 %, appliqués notamment en Belgique ? *« La profession ne supporterait pas un nouvel à-coup »*, prévient M. Fradin.

*Guy Porte*

■ **ORNE** : le maire de L'Aigle, Maurice Brard, a annoncé, vendredi 20 janvier, devant son conseil municipal qu'il remettrait lundi sa démission au préfet pour protester contre la fermeture immédiate de 50 des 115 chambres de l'hôpital de sa ville. Cette fermeture fait suite à une visite – demandée par la commune – de la commission départementale de sécurité, afin de procéder à des travaux d'amélioration. *« Trop, c'est trop, il n'est plus possible de travailler avec une administration de plus en plus frileuse, des fonctionnaires hantés par le syndrome Furiani, et qui s'empressent d'ouvrir le parapluie à l'avance [...]. Que l'Etat nous donne les moyens, et on fera les travaux [...]. On est en train d'écœurer les élus, qui se battent pied à pied »*, a indiqué M. Brard. – (AFP.)

**MANIFESTATION** Venues de toute la France et de l'étranger, plus de vingt mille personnes se sont rassemblées, dimanche 22 janvier à Evreux, pour assister à la messe d'adieu de Jacques Gaillot. Révoqué par le Vatican le 13 janvier, l'ex-évêque d'Evreux a célébré l'office entouré des évêques du Havre, de Saint-Denis, d'Amiens et de Langres. ● DEPUIS UNE SEMAINE, plusieurs associations s'étaient mobilisées pour organiser l'accueil de la manifestation. « Evreux sans frontières » prépare une visite à Rome et a lancé, lundi 23 janvier, une marche au départ de la ville, qui devrait arriver à Paris le 5 février. ● UNE REVANCHE : c'est ainsi qu'apparaît cette manifestation d'Evreux pour une génération de catholiques souhaitant rompre avec des réflexes de conservatisme et d'immobilisme et ouvrir les portes de l'Eglise à la modernité.

# La messe d'adieu de Mgr Gaillot a réuni vingt mille personnes

## Dans un climat de ferveur, en présence de quatre de ses pairs, l'ex-évêque d'Evreux a évoqué « l'onde de choc » provoquée par sa révocation tandis que le trouble persiste au sein de la communauté catholique

EVREUX
*de notre envoyée spéciale*

La cathèdre est restée vide, durant la messe d'adieu de Jacques Gaillot, dimanche 22 janvier à 15h30 en la cathédrale. Evêque du diocèse jusqu'à sa révocation le 13 *janvier dernier par le Vatican*, ce rebelle a ainsi souligné le vide épiscopal en s'abstenant de s'asseoir sur le siège officiel jusqu'alors réservé à sa fonction. Ce dimanche, le ciel n'a pas épargné le Père Gaillot et ses 20 000 fidèles (selon les renseignements généraux) accourus de toute la France et des pays voisins. Une redoutable tempête a rugi tout au long de la cérémonie, épuisant l'assistance demeurée sur le parvis, faute de place à l'intérieur.

A 13h30, du sein de la cathédrale encore close s'élève la voix d'une femme interpelant la Vierge. *« Marie, entends-tu nos cris ? Pour ceux qui ont tout perdu et ceux qui vivent dans la rue, Marie écoute ma prière. »* La foule découvre avec ferveur la mélopée retransmise dans la ville entièrement sonorisée. Dans le choeur viennent prendre place quelques handicapés, les proches de l'évêque, sa mère, sa soeur, ses neveux et petits-neveux et aussi quelques prêtres. Les quinze diacres du diocèse, qui avaient déclenché *« la mobilisation pour la réintégration de l'évêque exclu indignement »*, s'installent au pied des piliers de la nef, portant chacun une corbeille d'hosties.

Vers 15 heures, le « peuple » d'Evreux, comme a coutume de dire son pasteur révoqué, entre par petits groupes, contrôlés par un service d'ordre composé de paroissiens et de volontaires des pompes funèbres. Monseigneur Gaillot apparaît en chasuble safran filetée d'or – l'habit épiscopal de fête. Photographes et journalistes se bousculent devant l'autel où vont officier Jacques Gaillot, les évêques du Havre, de Saint-Denis, d'Amiens et de Langres, et Georges Vimard, aumônier de prison. L'assistance applaudit ces soutiens affichés.

*« Merci d'être là*, lance Mgr Gaillot. *C'est une foule immense, dont beaucoup ne se réclamant pas de l'Eglise sont des amis de lutte dans bien de nos combats à Paris* (auprès des SDF et des jeunes sans RMI), *à Cléon* (chez Renault)... *J'ai le sentiment*, poursuit l'orateur, *que la sanction a produit une onde de choc. Désormais on ne pourra pas décider sans tenir compte de vous dans l'Eglise comme dans la société. Vous aspirez à la liberté, au droit à la différence, à la démocratie et au dialogue. Aujourd'hui est jour de fête. »* Les applaudissement redoublent de vigueur.

PROCESSION D'ASSOCIATIONS

Du porche avancent en longue procession soixante-dix représentants de diverses associations. Jacques Gaillot embrasse chacun d'entre eux. Dans la nef s'agitent quelques pancartes : *« Jean XXIII, reviens, ils sont devenus fous »*, *« Que l'Eglise diocésaine soit plus accueillante aux personnes divorcées »*, *« Il nous a remis debout »*. Et la messe commence. Jacques Gaillot : *« Vous êtes les membres solidaires d'une même humanité, où chacun se développe selon sa grâce. Si un membre souffre, tous partagent sa souffrance. »* Jacques Gaillot n'est décidément pas un ersatz de délégué syndical. Aujourd'hui, la lettre de saint Luc à Théophile tombe à point pour préciser le message : *« Le Seigneur m'a envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres*, y lit-on, *annoncer aux prisonniers qu'ils sont libres et aux aveugles qu'ils verront. »*

En fin de service, un communiqué diocésain est lu : *« Cette décision qui ne respecte pas la personne et sa dignité compromet le dynamisme d'une Eglise. Confiez à notre frère Jacques une nouvelle et réelle charge épiscopale. »* Roland Dollé, administrateur du diocèse et ancien vicaire général de Jacques Gaillot, en convient. Le débat est vif entre les partisans affichés de la réintégration et ceux qui s'en tiennent à une *« réhabilitation »*. Mercredi prochain, le clergé du diocèse passera une journée avec le Père Gaillot. *« Envisagez-vous d'aller jusqu'à Rome pour le défendre ? » « Rien n'est encore décidé. »*

Quand la nuit tombe sur la ville, des centaines de fidèles envahissent à leur tour la cathédrale. Le Père Gaillot fait un rapide *come back* pour les saluer. Roland Plaisance, maire communiste refondateur, quitte le choeur où il a assisté au service. *« Les évêques doivent se mouiller, ni silence ni démission »*, exhortent encore quelques retardataires.



A la maison diocésaine, huit Allemands venus d'une paroisse de Westphalie replient leur banderole détrempée *« L'espoir nous lie à Jacques Gaillot »*. Un couple venu du 20e arrondissement de Paris avec l'un des trois trains spéciaux affrétés par l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* reprend lentement la route de la gare. Dans un bar du centre, quatre jeunes gens se réchauffent. Deux sont protestants et habitent Le Bourget. *« La foi est un sentiment, non un dogme. La parole doit être libre pour les prêtres comme pour tout citoyen. »* Leur compagnon de La Courneuve, qui se dit athée, acquiesce à sa façon : *« C'est une manifestation pour la parole libre. »* Son amie, catholique : *« L'Eglise doit s'opposer à l'ordre moral, à la corruption, au totalitarisme. Jacques Gaillot, pour nous, c'est ça. »*

Les organisateurs avaient interdit tout commerce aux alentours de la cathédrale. Le quotidien *La Croix* et l'hebdomadaire *La Vie*, tous deux catholiques, ont quelque peu transgressé la règle, vendant à tout vent leurs numéros spéciaux. Cent cinquante médias, toutes catégories confondues, se sont fait accréditer pour l'occasion. Guy Deloge, spécialiste des grands rassemblements nationaux, a été appelé ici par les deux organisateurs de cette journée, Evreux sans frontière, qui regroupe des chrétiens, et le Comité de soutien lancé par le maire adjoint communiste de la ville.

FUN RADIO EN FINANCIER

Evreux sans frontière s'était constituée dès le 13 janvier à l'annonce de la sanction papale. Des centaines de catholiques ont, depuis une semaine, assuré la logistique de l'accueil. Samedi 21, une délégation s'est même rendue chez le nonce apostolique à Paris, demandant à être *« écoutée »*. Le nonce n'a fait aucun commentaire, assurent ces délégués. Evreux sans frontière prépare maintenant une visite à Rome. Pour ce faire, l'association lance une marche au départ de la ville lundi 23 au matin, jusqu'à Paris le 5 février prochain, en passant par Rouen, Mantes, etc.

*Fun-Radio*, avec sa station régionale, a mis en place la sonorisation de la ville et ouvert un village de presse. Ludo, son président, arrivé il y a dix ans à Evreux, se souvient... *« Jacques Gaillot est devenu mon ami. Quand Fun-Radio est parti en 1990 en Roumanie avec un camion humanitaire, l'évêque nous a aidés. »* Alors Fun-Radio de Normandie a mis le paquet et financé la moitié des 400 000 F de frais d'organisation.

A l'évêché, des dizaines de milliers de fax, de lettres ou d'appels ont été reçus par soeur Anne-Marie David. A quelques heures du rassemblement dominical, Anne-Marie, membre de la congrégation des Filles de la sagesse, recevait Ahmed, sans papiers, accouru de Paris se faire aider avant qu'il ne soit trop tard. Elle a pris note et présentera les jours prochains le dossier de régularisation. Déjà, vendredi 20 janvier, pour une affaire similaire, un groupe de catholiques s'était rendu devant le commissariat de Vernon, près d'Evreux, où Nazim, un Kurde de vingt-cinq ans, en France depuis huit ans, était gardé à vue. Sans papiers, menacé d'expulsion, il allait être embarqué de force dans un avion. Emmené vers l'aéroport, la compagnie aérienne refusa ce drôle de passager. Nazim est revenu à Vernon. Jacques Gaillot a écrit au préfet pour demander sa régularisation à titre exceptionnel. *« Quand on rejoint quelqu'un d'exclu on peut être en danger »*, avoue soeur Anne-Marie.

Au nom de la sécurité, le cabinet du préfet a interdit aux organisateurs de la messe d'adieu de monter un podium, des écrans géants et même de présenter le show de rockers et chanteurs, tel Jacques Higelin, qui voulaient aider monseigneur. Au nom de la sécurité toujours, le préfet a interdit le rassemblement prévu à 13h30 devant l'hôtel de ville par le comité de soutien. Il s'agissait officiellement d'éviter d'éventuels contre-manifestants...

*Danielle Rouard*

### *Un grand retentissement en Belgique*

**Venus en autobus de plusieurs villes wallonnes, des centaines de Belges ont assisté à la messe d'adieu de Mgr Gaillot à Evreux tandis que diverses manifestations de solidarité étaient organisées à Bruxelles et en Wallonie. En Belgique, l'affaire de l'évêque contestataire suscite un intérêt considérable ; elle a fait les gros titres de la presse francophone et elle a donné lieu à plusieurs émissions spéciales à la télévision.**

**Pour sa part, la hiérarchie demeure prudente. Tout en affirmant son *« estime pour l'engagement et le sens évangélique »* de l'évêque révoqué, le cardinal Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, s'est bien gardé de critiquer Rome et a parlé d'*« échec pour Mgr Gaillot, pour le Saint-Siège et pour l'Eglise en général »*.**

**Les manifestations de soutien les plus importantes ont eu lieu à Liège et à Namur, dont l'évêque est l'*« intégriste »* Mgr Léonard, contesté par une partie de son clergé mais soutenu par le Vatican. – *(Corresp.)***

# La revanche d'une génération

## C'est la cheville ouvrière de l'Eglise, prêtres et laïcs engagés, qui est à la tête de la contestation

*VINGT MILLE MANIFESTANTS* à Evreux, mais aussi 3 000 à Nantes, des centaines à Metz, à Strasbourg, à Nancy, dans des diocèses qui ne passent pas pour être à l'avant-garde de l'Eglise de France. Ces chiffres expriment assez bien l'*« onde de choc »*, dont parlait Mgr Gaillot dans sa cathédrale. Mais, plus que les chiffres, *c'est l'identité de ces manifestants* qui souligne la profondeur d'une brèche ouverte dans l'Eglise de France et qui ne se refermera pas de sitôt.

Jacques Gaillot avait su cristalliser tout un courant de contestation à la fois de la société et de l'Eglise catholique. La présence à Evreux de certains de ses porte-parole, ceux de l'extrême gauche en particulier, sans lien avec l'institution catholique ou en rupture avec elle, montre que cette contestation la dépasse. Mais à côté de professionnels de l'anticléricalisme ou de la récupération politique, la majorité des manifestants d'Evreux était composée de prêtres, de diacres, de laïcs engagés, de simples fidèles qui revendiquent leur appartenance à l'Eglise, souhaitent ardemment y rester (d'où le contre-sens du mot « schisme » appliqué à leur endroit), mais ne supportent plus ses méthodes de fonctionnement et ses modèles d'autorité.

A cet égard, la manifestation d'Evreux est bien celle de la revanche d'une génération de catholiques français. De cette génération qui, dans les années 60 et 70, a eu le vent en poupe, quand il s'agissait d'appliquer le concile Vatican II (1962-1965), de rompre avec des réflexes de conservatisme et d'immobilisme, d'ouvrir toutes grandes les portes de l'Eglise à la modernité. Cette génération est celle des prêtres « missionnaires », qui avaient découvert, après guerre, la coupure entre l'Eglise et le monde urbain et ouvrier, celle des militants d'action catholique, adultes et jeunes (JOC, JAC, JEC), qui, formés *à la responsabilité* par leur Eglise, sont devenus, à l'image d'un Michel Debatisse ou d'un Jacques Delors, des cadres pour le syndicalisme et la politique. Grâce à eux, pendant des décennies, des catégories entières de jeunes, de chômeurs, d'immigrés ont pu être touchées par l'Eglise.

C'est sur cette génération de laïcs aussi que reposait, depuis plus de vingt ans, une grande partie du fonctionnement de l'Eglise, de plus en plus sevrée de prêtres : animation des célébrations liturgiques, encadrement des aumôneries scolaires ou hospitalières, enseignement du catéchisme, jusqu'à la célébration d'obsèques religieuses. Pour y parvenir, ils ont consenti à des efforts de formation théologique, ont dû affronter la résistance de clercs peu soucieux de partager leur pouvoir, s'ajuster à la demande d'un public détaché, n'ayant plus qu'un lien intermittent avec l'Eglise.

Cette génération de catholiques actifs a cru que les aspirations au pluralisme, à la participation, au partage de la décision – qui s'exprimaient dans la société et que ses militants expérimentaient dans leur pratique sociale, professionnelle ou associative – étaient possibles aussi à l'intérieur de leur Eglise. Or, ces prêtres et ces laïcs ont assisté silencieusement, presque impuissants – jusqu'à aujourd'hui – à ce qu'il faut bien appeler un renversement de tendances.

DISCRÉDITÉS, VIEILLISSANTS... A tort ou à raison, ils se sont sentis *discrédités, soupçonnés d'avoir été « en connivence avec le marxisme »*, comme avait affirmé un jour Mgr Decourtray. Ils blanchissaient sous le harnais, étaient, disait-on, sans successeurs. Plus que sur l'engagement missionnaire, l'accent était remis sur le rite, la tradition, la pratique sacramentelle. Des communautés charismatiques, des groupes inspirés ou proches de l'Opus Dei ou d'autres mouvements en cour à Rome prenaient des positions de pouvoir dans la gestion de paroisses ou de sanctuaires de pèlerinage.

Cette génération a cru voir l'héritage du concile se dilapider sous ses yeux, à la suite de dérives allant toujours dans le sens du centralisme : contrôle de Rome sur la catéchèse des enfants et des adultes ; nomination d'évêques en fonction *de leur orthodoxie plus que de* leurs qualités pastorales ; production théologique sous surveillance, etc. Ces laïcs, dont les évêques disaient qu'ils étaient *« tous responsables »*, ont été généralement tenus à l'écart des prises de position sur les questions culturelles, éthiques, sexuelles posées par la société moderne.

Les concessions aux traditionalistes, faites par le Vatican au début des années 80 (remise en question du catéchisme français *Pierres vivantes*, réintégration des anciens fidèles de Mgr Lefebvre), les cadeaux offerts aux éditeurs « bien-pensants » pour la diffusion d'ouvrages à succès du pape, les facilités accordées aux associations et mouvements qui se réclament inconditionnellement de lui, traduisaient des erreurs d'information et d'analyse sur la situation et l'équilibre des forces au sein de l'Eglise de France. Le limogeage de Mgr Gaillot procède d'un même aveuglement.

Dans l'affaire Lefebvre, c'est une frange historiquement définie de la droite française (anti-Réforme, anti-Révolution, anti-modernisme) qui était touchée. Dans l'affaire Gaillot, c'est le coeur de cible du catholicisme post-conciliaire qui est atteint. Ainsi l'Eglise de France croyait-elle en avoir fini avec ses grands classiques : droite-gauche, intégristes-modernistes, conciliaires-traditionalistes. L'ampleur des réactions à la sanction prise contre l'évêque d'Evreux, à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution, en France et dans les pays voisins, montre que ces fractures étaient loin d'être réduites, que le feu couvait sous la cendre et que la puissante tradition libérale, contestataire et gallicane du catholicisme – celle qui a traversé la crise « moderniste » au début du siècle, la crise de l'Action française dans les années 20 et celle des prêtres-ouvriers en 1954 – était loin, comme on l'avait cru à Rome, d'avoir cédé le terrain.

*Henri Tincq*

### *Une fonction au sein de l'épiscopat ?*

**Quatre évêques ont participé, dimanche 22 janvier, à la manifestation de solidarité avec Mgr Gaillot à Evreux : Mgr Michel Saudreau, évêque du Havre, Mgr Guy Deroubaix, évêque de Saint-Denis, Mgr Jacques Noyer, évêque d'Amiens, Mgr Léon Taverdet, évêque de Langres, diocèse d'origine de Jacques Gaillot. *« Ma présence ne signifie pas que je suis pour Jacques Gaillot et contre le Vatican*, a expliqué Mgr Noyer. *Il était de mon devoir d'exprimer ce que je ressens comme blessures, comme espoirs, au sein du diocèse dont j'ai la charge ».***

**La question se pose désormais de l'avenir de Mgr Gaillot au sein de la conférence épiscopale, dont il continue de faire partie. Des voix se font entendre pour que la disponibilité de l'ancien évêque d'Evreux lui permette d'accepter une mission spécifique dans l'épiscopat. Au cours de l'émission « Le jour du Seigneur », dimanche sur France 2, Mgr Gérard Defois, archevêque de Sens-Auxerre, et *Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai, ont souhaité* qu'une mission lui soit confiée, correspondant à son *« charisme »*.**

# Le procès du fric-frac chez Pierre Botton

## Le dossier Sarroca, jugé à Lyon les 24 et 25 janvier, révèle une dérive des mœurs politiques : l'espionnage

**QUATRE ANS**, jour pour jour, après les faits, le tribunal correctionnel de Lyon examine, mardi 24 et mercredi 25 janvier, le dossier Sarroca, du nom de l'ancien chef de cabinet de Michel Noir, prévenu d'avoir commandité un cambriolage. L'opération date du 24 janvier 1991, dans la permanence électorale de Pierre Botton, alors candidat aux élections législatives partielles dans la 3e circonscription du Rhône contre Jean-Michel Dubernard, qui, fin 1990, avait démissionné de son mandat de député et du parti néo-gaulliste en même temps que Michel Noir, maire de Lyon.

Quand, en ce début de printemps 1991, Didier Lefevre, un jeune serrurier, vient s'accuser auprès de sa victime, Pierre Botton, puis auprès du procureur de la République de Lyon, d'être le co-auteur d'un casse électoral commis deux mois plus tôt, un certain scepticisme prévaut. La précision des détails fournis, la désignation de deux complices, qui avouent à leur tour, finissent par convaincre. Et, comme le commanditaire du vol désigné par les trois apprentis cambrioleurs n'est autre que le chef de cabinet du maire de Lyon, Bernard Sarroca, l'affaire prend une autre tournure. L'immeuble Lyon Business Center, siège de la permanence du candidat Botton, n'est certes pas le Watergate. Mais c'est bien une opération d'espionnage politique qui a été organisée et va se prolonger par une série de dissimulations, de manipulations et d'« embrouilles » d'une rare maladresse.

### Le commanditaire du vol ne serait autre que le chef de cabinet du maire de Lyon

C'est autant par dépit que par remords – il n'avait reçu que 1 100 francs pour sa participation au fric-frac – que Didier Lefevre a « vendu la mèche ». Ses deux complices-recruteurs, un chômeur, Antoine Berthault, et un aspirant vigile, Bruno Ortega, qui rêvaient de devenir gardes du corps, révélèrent, quant à eux, qu'ils avaient été préalablement *« infiltrés »* dans la permanence électorale du gendre de Michel Noir par un certain Robert Schwindt, PDG des sociétés Euro-protection et Euro-sécurité. Bien que ce dernier se soit montré beaucoup moins coopératif, les enquêteurs purent établir que c'était grâce à l'entremise de René Perrin, ancien conseiller municipal (RPR), ancien trésorier de la campagne de Michel Noir, en 1983, et grand ami de Bernard Sarroca que ces « infiltrations » avaient été possibles.

PDG d'une entreprise de communication, la société Olympus, René Perrin avait fait embaucher Bruno Ortega au démarchage téléphonique tandis que le pseudo-électricien était « branché» par l'intermédiaire d'une entreprise d'électricité dirigée par Jacques Paoli, maire (div. droite) de Chassieu (Rhône) et vice-président de la communauté urbaine de Lyon. Une jeune secrétaire, prénommée Johanna, avait également été introduite dans la place par la filière Olympus.

Ce dispositif, et d'autres relais sans doute, avaient permis à Bernard Sarroca de se tenir au courant, heure par heure, de l'emploi du temps de l'imprévisible candidat Botton, comme en témoignait le contenu d'un cahier à spirale en possession du zélé chef de cabinet. La moisson de renseignements récoltée par les « taupes » parut pourtant insuffisante et c'est ainsi que germa, à la base, l'idée d'un cambriolage « propre », qui aurait enthousiasmé Bernard Sarroca. Pour s'emparer de disquettes informatiques, de factures fournisseurs, de relevés de comptes bancaires – dont ceux de la société Vivien SA, principale source des « largesses » médiatiques dans l'affaire Botton-Noir –, d'un parapheur et de divers documents, le trio, plus proche, dans sa technique, des Pieds Nickelés que d'Arsène Lupin, ne put cependant éviter de laisser des traces. Du coup, pour brouiller les pistes, on s'empara d'une machine à écrire, d'un téléphone et même du blouson et du chéquier d'un dessinateur industriel qui s'était endormi dans un bureau voisin...

Selon les cambrioleurs d'occasion, l'hétéroclite butin aurait été remis à Bernard Sarroca en personne, dès le matin du 24 janvier, après une discrète entrevue dans l'arrière-salle d'un café de l'avenue Berthelot, à Lyon, au cours de laquelle, selon le réquisitoire définitif de renvoi, le chef de cabinet avait félicité les casseurs pour *« la qualité de leur travail »* et leur avait annoncé *qu' « ils auraient d'autres contrats à l'avenir »*. Ensuite, on aurait chargé les documents volés dans le coffre d'une Peugeot 205 beige avec chauffeur, identique à l'un des véhicules dont dispose le cabinet du maire de Lyon. On ignore ce qu'est devenu ce piteux butin comme on ignore la destination finale des photos prises sur les lieux de l'effraction à l'aide d'un appareil acheté 1 294 francs, à la FNAC, sur ordre de Robert Schwindt...

« L'espion espionné» pourrait être le titre d'une autre scène de genre révélée par l'enquête judiciaire et particulièrement compromettante pour Bernard Sarroca. En niant farouchement avoir reçu Robert Schwindt et Antoine Berthault à l'hôtel de ville le matin du 23 janvier 1991, soit quelques heures avant le cambriolage, le chef de cabinet du maire n'avait sans doute pas pensé que la trace du passage de ses visiteurs allait être retrouvée, ce jour-là, à 9 h 50, sur le registre des entrées ouvert à la mairie, à compter du 17 janvier, dans le cadre du plan anti-terroriste Vigipirate lié à la guerre du Golfe.

Pour persévérer dans la contestation de cette entrevue, M. Sarroca a produit une reconstitution extrêmement détaillée de son emploi du temps des 22 et 23 janvier visant à démontrer qu'il n'était rentré de Paris à Lyon que le 23 à 14 heures ...

A l'exception d'un tapissier qui confirme avoir rencontré M. Sarroca au bar du Train bleu, à la gare de Lyon,à Paris, à 11 h 30, le 23, les autres témoins observent une prudence certaine. Dès lors, l'accusation s'étonne de la *« remarquable unanimité »* et du *« byzantinisme des termes choisis »* par des témoins interrogés quinze mois après les faits.

Robert Schwindt, qui a versé 10 000 francs à Bruno Ortega et Antoine Berthault le 26 janvier 1991, juste après avoir rendu une nouvelle visite à Bernard Sarroca à l'hôtel de ville, à 10 h 15, selon le registre Vigipirate, leur a accordé une gratification de 5 000 francs pour tenter d'obtenir leur silence après la révélation de l'affaire par la presse. Mais il est ensuite allé plus loin dans la manipulation. Le 26 mars 1991, il a, ainsi, remis une somme de 50 000 francs à Bruno Ortega en lui demandant de la cacher grossièrement chez lui. Lors de son immanquable découverte par les enquêteurs, ce dernier devait dire qu'elle lui avait été remise par Didier Lefevre, agissant pour le compte de Pierre Botton, afin de le remercier d'avoir compromis Bernard Sarroca.

Hélas pour les conspirateurs, la somme qui avait été placée dans un gant de boxe ne fut pas découverte lors de la perquisition et la machination tourna court. Une ultime tentative de déstabilisation – qui se joua dans une discothèque baptisée « *Le Gainsbar* » en présence d'une journaliste de France 2 et que l'accusation qualifie de *« faux coup de théâtre »* –, tendant à faire croire que le cambriolage avait été commandité par la victime elle-même, explique, partiellement, le retard pris par la procédure depuis la notification des charges.

*Robert Belleret*

# L'ordre des médecins dénonce une publicité télévisée pour la chirurgie esthétique

## La direction générale de la concurrence ne s'oppose pas à ces messages

**Les films publicitaires diffusés à la télévision, depuis la mi-janvier, par un établissement de chirurgie esthétique suscitent de vives protestations parmi les médecins. L'article 23 du code de déontologie médicale prévoit, en effet, que *« la médecine ne doit pas être exercée comme un commerce »*. Mais il ne s'applique qu'aux seuls praticiens et non aux directeurs de clinique. La direction de la concurrence est de nouveau saisie.**

***UN ÉTABLISSEMENT DE SOINS PRIVÉ*** peut-il vanter ses services à la télévision ? Le message publicitaire consacré au traitement de la calvitie diffusé depuis le 16 janvier sur TF 1, France 2 et France 3 par une clinique privée parisienne spécialisée dans la chirurgie esthétique provoque un certain émoi dans les milieux médicaux. D'autant plus que, prochainement, sera diffusé un deuxième film qui, cette fois, fera la promotion de la chirurgie esthétique pour les femmes...

Le 7 octobre 1994, le Bureau de vérification de la publicité (BVP) avait rendu un avis favorable à la diffusion de ces films après avoir obtenu une correction du message initial qui utilisait un argument contraire aux bonnes règles de la concurrence. De même avait-il obtenu l'assurance que le numéro de téléphone diffusé à l'écran ne pouvait permettre *« que l'envoi d'une documentation et en aucun cas une prise de rendez-vous »*. La direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ne s'était pas non plus opposée à ce projet, estimant qu'*« il n'existe pas de réglementation spécifique à la publicité des établissements d'hospitalisation privés, en dehors de l'interdiction déontologique de mention du nom des praticiens qui interviennent au sein de ces établissements »*. L'article 23 du code de déontologie médicale prévoit que *« la médecine ne doit pas être exercée comme un commerce »* et que *« tous les procédés directs ou indirects de réclame et de publicité sont interdits aux médecins »*, mais il ne s'applique qu'aux seuls praticiens et non aux directeurs de cliniques.

### « UNE ÉNORME HYPOCRISIE »

*« L'ensemble des cliniques de chirurgie esthétique communiquent depuis plus de quinze ans dans la presse*, affirme Thierry Marchal, le porte-parole de l'établissement, *et cela n'a jamais ému personne. Nous avons simplement changé de support et brisé un tabou ridicule. (...) Tous les organismes qui nous paraissaient compétents ont été saisis »*, précise M. Marchal, qui relève cependant que le conseil de l'ordre *« a émis un avis négatif et était furieux de ne pas pouvoir disposer d'un droit de veto sur notre initiative. »*

Cette affaire témoigne d'*« une énorme hypocrisie »*, a déclaré au *Monde* le professeur Bernard Glorion, président du conseil national de l'ordre des médecins. Ce dernier s'est indigné, à plusieurs reprises, des dérapages promotionnels au sein d'une profession fort lucrative. La SARL emploie inévitablement des membres du corps médical, qui bénéficient ainsi d'une promotion indirecte. *« Je ne suis pas compétent pour m'attaquer à un directeur d'établissement privé*, souligne le professeur Glorion. *J'ai donc saisi la direction générale de la santé et la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. »* Le rôle de la DGCCRF consistera à vérifier le caractère mensonger ou non de la publicité, et, éventuellement, la dangerosité des installations de la clinique, qui vient d'être rénovée à grands frais...

Le professeur Jean-Marie Greco, président du collège français de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, dénonce, pour sa part, des *« démonstrations insupportables »* et l'*« impuissance du conseil de l'ordre »*. Il souhaite une *« réforme du code de déontologie »* qui oblige les établissements de soins privés à diffuser dans leurs publicités le nom des praticiens et leurs spécialités, afin de *« vérifier s'ils sont réellement compétents »*.

La modification du code de déontologie est à l'œuvre, des *« dispositions nouvelles »* et des textes *« un peu plus précis sur la publicité »* sont prévus, nous a précisé le professeur Glorion, mais il y a très peu de chance que la proposition du professeur Greco soit retenue. Le libre choix du patient pourrait, en effet, s'en trouver contrarié et les praticiens dépourvus de moyens être pénalisés. Dénué de tout moyen d'action, le président de l'ordre redoute finalement que cette première télévisée incite les cliniques privées à s'engager dans une *« bataille commerciale qui retentirait nécessairement sur la qualité des soins »*.

*Laurence Folléa*

# L'accueil d'enfants séropositifs dans une crèche embarrasse la Ville de Paris

## La grille installée dans la cour suscite un malaise diffus

**Réalisé dans un immeuble occupé par des sans-logis en 1993, l'établissement de l'avenue René-Coty dans le XIVe arrondissement de Paris, qui doit ouvrir ses portes le 1er février, abritera une crèche classique ainsi qu'une structure d'accueil pour les enfants, porteurs ou non du VIH, de parents séropositifs ou malades. Or, la grille qui vient d'être installée pour séparer les deux parties, crée un malaise.**

C'EST UNE GRILLE de près de deux mètres de haut posée sur un muret. Depuis le 20 janvier, cette barrière sépare en deux la cour de l'ancienne maison maternelle du 41, avenue René-Coty dans le XIVe arrondissement de Paris. La partie la plus vaste accueillera prochainement les jeux des enfants admis dans « La maison enchantée », la crèche qui ouvrira ses portes le 1er février.

De l'autre côté, là où deux arbres ont été sauvés du goudron, se trouvent depuis le 7 novembre les enfants accueillis par l'association Charité maternelle-Sol en si (Solidarité enfants sida). De part et d'autre de la grille, ils auront le même âge mais il leur sera impossible de jouer ensemble. Ils ne pourront que se jeter un regard. Ce qui sépare les enfants de la cour s'appelle le sida.

Depuis deux ans, l'histoire de cet immeuble de briques est particulièrement agitée. Avec le soutien de l'abbé Pierre, l'association Droit au logement (DAL) s'est opposée à la Mairie de Paris, propriétaire des murs. En mars 1993, les locaux – vides depuis plus de trois ans – sont pris d'assaut mais la vingtaine de familles de sans-abri seront expulsées *manu militari* en août de la même année.

**HORAIRES DÉCALÉS**

Dans la confusion générale, on croit comprendre que la future crèche sera réservée aux enfants séropositifs (*Le Monde* du 28 août 1993). Devant le tollé que déclenche cette annonce, la Ville de Paris précise qu'il n'est pas question d'enfermer des enfants dans un ghetto. La crèche en cours de construction sera ouverte à tous mais une aile du bâtiment sera confiée aux associations Charité maternelle et Sol en si, qui aident les enfants et les familles touchés par le VIH. Les travaux devaient durer dix mois pour un montant de 14 millions de francs. Ils prendront six mois de plus pour une addition finale de 22 millions à la charge des trois investisseurs (la Ville de Paris, la mairie du XIVe arrondissement et la Caisse d'allocations familiales).

**DEUX ENTRÉES**

Le projet est ambitieux, il s'agit d'accueillir 120 enfants (ce qui en ferait l'une des plus importantes crèches de France), selon des horaires décalés (5 heures - 22 heures), y compris le samedi. Dans ce « lieu de parentalité » que ne renierait pas Françoise Dolto, une petite aile est attribuée à Charité maternelle-Sol en si.

Dix-sept places de crèche ont été vendues comme des emplacements de parking à la RATP, à Force ouvrière ainsi qu'à un hôpital, qui les destinent à leurs salariés.

La gestation compliquée de l'ensemble de l'avenue René-Coty a laissé des traces. *« Il ne faudrait pas que le passé mouvementé du bâtiment pollue ce nouvel équipement »*, déclare Béatrice Abollivier-Raoult, adjointe au maire du XIVe arrondissement et présidente de l'association La maison enchantée.

En dépit de l'ampleur des demandes d'inscription (550 pour 120 places, ce qui donne une idée du déficit par rapport aux besoins) plane un sentiment de gêne autour du fonctionnement de l'établissement. Alors que l'ouverture du lieu fait rapidement l'objet d'une inauguration en bonne et due forme, aucune date n'a encore été fixée...

Durant les travaux, le cabinet d'architectes a réalisé l'ensemble sans distinction. Le papier peint, l'éclairage, le système d'alarme sont identiques. En réalité, les deux structures sont complètement séparées. Les entrées sont différentes ; à la crèche, les deux accès nobles par l'avenue René-Coty, à Sol en si, l'entrée arrière, par la petite rue. Ainsi, ni les parents ni les enfants ne se rencontreront. La porte qui, à l'intérieur, permettait de communiquer, a été murée. Il faut taper sur le mur pour en deviner la présence. *« Ce n'est que du placoplâtre »*, assure avec détermination Bernadette Vignoles, directrice de l'ensemble crèche-lieu de parentalité. A cette femme, qui s'est toujours battue pour l'intégration des enfants handicapés et *« ose penser »* qu'elle n'a *« pas été nommée ici par hasard »*, la grille et la porte murée n'inspirent qu'un seul commentaire, en référence au mur de Berlin : *« Il faudrait un 1989. »*

**« PAS D'AYATOLLAH »**

Très liée à la municipalité, la présidente de l'association La maison enchantée, Béatrice Abollivier-Raoult, estime, pour sa part, que l'on ne peut avoir sur ces questions une position théorique et absolue. *« Pas d'ayatollah, ni d'un côté ni de l'autre »*, martèle l'épouse du député RPR de Saint-Denis, Eric Raoult. Elle assure que les enfants séropositifs ou malades du sida ne font l'objet d'aucun rejet, qu'ils sont admis dans les crèches comme dans les écoles, protégés en principe par la règle du secret médical.

Les questions des parents témoignent d'un malaise persistant. *« Certains me demandent si leurs enfants ne risquent pas d'être contaminés*, raconte Christine Semaille, directrice de la crèche, qui, lorsqu'elle fait visiter les lieux, informe toujours de la présence de Sol en si dans le bâtiment. *Les questions se limitent toujours aux morsures, aux écorchures et révèlent le manque d'information. Inversement, d'autres parents croient toujours que la crèche est réservée aux enfants séropositifs ou handicapés. Une jeune femme enceinte m'a même demandé si elle pourrait y amener son enfant* « si jamais il est normal ».

Derrière, du côté de chez Sol en si, on choisit de calmer le jeu : *« Ce n'est pas en protestant contre cette grille que les familles touchées par le sida trouveront des solutions pour les aider*, estime Marie-Christine Tarneaud, bénévole de l'association. *Il faut en passer par là. »*.

Le local peut accueillir au maximum une quinzaine d'enfants séronégatifs, séropositifs ou malades dont les parents sont eux-mêmes séropositifs ou malades. *« La plupart des gens que nous aidons ne peuvent pas mettre leur enfant dans une crèche. Non pas parce qu'on les rejette, mais parce qu'ils n'ont pas de travail, pas de papiers ou pas de domicile »*, reprend cette enseignante.

L'antenne de Sol en si a été ouverte le 7 novembre pour permettre à la mère d'une petite Cindy de faire un stage. La petite fille de deux ans est morte la semaine dernière. Sur le mur, un portrait de chaque enfant est accroché. Sous le prénom Cindy, on a enlevé la photo.

*Michèle Aulagnon*

# Plusieurs milliers de personnes manifestent contre l'avortement

**PARIS.** Plusieurs milliers d'opposants à la loi du 17 janvier 1975 légalisant l'avortement (8 500 personnes selon la police, 30 000 selon les organisateurs) ont défilé, dimanche 22 janvier, de la place de l'Opéra à la place Denfert-Rochereau à Paris, à l'appel d'une vingtaine d'organisations regroupées dans l'Union pour la vie. Les manifestants ont demandé aux candidats à la présidence de la République « *un engagement public* » en faveur du « *droit à la vie* », et réclamé son inscription dans la Constitution, « *depuis la conception jusqu'à la mort naturelle* ». Parmi les élus présents dans le cortège, le député Christine Boutin (UDF-CDS, Yvelines), ainsi que Marie-France Stirbois, député européen (FN), qui a déclaré que « *l'avortement était devenu un moyen de contraception* ». Les associations ont réclamé l'abolition de la loi, la démission de Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, et davantage de crédits publics pour « *aider les mères en détresse* », « *favoriser l'adoption* » des bébés non désirés et accélérer les mesures natalistes, dont le salaire parental.

# Les modérés l'emportent à la mosquée de Mantes-la-Jolie

**ISLAM.** Le scrutin pour désigner seize des vingt-deux membres du conseil d'administration de l'association gérant la mosquée de Mantes-la-Jolie (Yvelines) a eu lieu sans incident samedi 21 janvier. La liste d'Ali Berka, Marocain modéré, a remporté onze des seize sièges (425 voix), son adversaire Driss Ichchou obtenant quatre sièges (43 voix). Des deux listes harkies, celle de M. Hadjaz a décroché le dernier siège (38 voix). Quatorze bulletins ont été déclarés blancs ou nuls. 938 personnes au total avaient accompli les démarches pour obtenir une carte d'électeur, 897 seulement ont eu satisfaction, et 654 personnes ont effectivement pris part au vote. Ces élections, organisées à l'initiative des pouvoirs publics (*Le Monde* du 20 décembre 1994), devraient mettre fin à plusieurs années de conflit au sein de l'Union islamique des Yvelines, l'association qui gère la mosquée et dont la prise de contrôle par la tendance plus radicale de l'islam marocain, incarnée par M. Ichchou, avait été jugée illégale par la justice.– *(Corresp.)*

## JUSTICE

**FAUSSES FACTURES : le maire (RPR) de Coti-Chiavari (Corse-du-Sud), Henri Antona, a été mis en examen, pour** *« abus de biens sociaux »*, jeudi 19 janvier, par le juge d'instruction Eric Halphen, chargé de l'affaire des fausses factures de la région parisienne. M. Antona, qui fut également vice-président de l'assemblée régionale de Corse, apparaît dans le dossier en qualité de PDG de la société Techni SA, filiale de la Générale des eaux spécialisée dans le chauffage collectif. L'enquête a permis d'établir que Techni a salarié durant huit ans la secrétaire du promoteur Jean-Claude Méry, mis en examen et incarcéré depuis le 29 septembre (*Le Monde* du 1er octobre). Dans le même temps, la société a obtenu de nombreux marchés de chauffage avec l'office HLM de la ville de Paris. La société de M. Antona, dont les bureaux à Nanterre (Hauts-de-Seine) ont été perquisitionnés par la police, a également obtenu d'importants marchés avec le conseil général des Hauts-de-Seine, présidé par Charles Pasqua. De 1981 à 1988, elle a par ailleurs versé des salaires à José Rossi, alors député (UDF-PR) de Corse-du-Sud et actuel ministre de l'industrie, pour avoir rédigé des *« études économiques et des analyses de conjoncture »* (*Le Monde* du 12 janvier).

■ **AFFAIRES : le juge Halphen a demandé la communication du dossier** Saincené, du nom de ce chargé de mission au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, impliqué en 1991 dans une affaire de racket fiscal et retrouvé mort le 12 mai 1994 dans une villa varoise, en compagnie de son frère. L'enquête a, depuis, conclu au suicide. Le nom de l'un des faux facturiers mis en examen par le juge Halphen, Jacky Chaisaz, apparaissait également dans l'enquête sur le racket fiscal dont Fernand Saincené était l'un des protagonistes. Le magistrat de Créteil avait entendu à ce propos, au mois d'octobre 1994, son collègue de Grasse, Jean-Pierre Murciano, qui avait instruit le dossier Saincené.

■ **GRENOBLE : l'ancien directeur du cabinet d'Alain Carignon reconnaît l'existence de fausses factures**, dans un entretien accordé dimanche 22 janvier au *Dauphiné libéré*. Denis Bonzy, désormais conseiller général de l'Isère et maire de Saint-Paul-de-Varces, indique que ce financement occulte des campagnes électorales s'est fait *« en accord avec Alain Carignon »*.

■ **CANNABIS : Jean-Pierre Galland, président du Collectif d'information et de recherche cannabique** (CIRC), une association créée en 1991 pour *« collecter et diffuser des informations sur le cannabis et son usage »*, a comparu, vendredi 20 janvier, devant la 24e chambre du tribunal correctionnel de Paris pour *« provocation au délit d'usage de stupéfiant »* et *« présentation, sous un jour favorable, de l'usage d'un stupéfiant »*. Les poursuites engagées contre lui portent sur des messages diffusés par le CIRC sur son serveur Minitel et sur le contenu de tracts, de slogans et de dessins repris sur des tee-shirts, des badges et des affiches saisis lors d'une perquisition au siège parisien de l'association, en novembre 1994. Le Parquet a requis un an d'emprisonnement avec sursis. Jugement le 3 février.

# La transmission materno-fœtale du virus du sida augmente avec l'âge de la mère

UNE ÉQUIPE FRANÇAISE dirigée par Marie-Jeanne Mayaux (unité 292 de l'Inserm) et par le docteur Stéphane Blanche (hôpital Necker-Enfants malades, Paris) publie, dans *The Journal of Aids* (daté du 23 janvier), les derniers résultats disponibles concernant la transmission materno-foetale de l'infection par le virus du sida. Ces résultats sont le fruit du suivi de l'une des plus importantes cohortes mondiales d'enfants nés de mères séropositives. Créée en 1985, cette cohorte comprend aujourd'hui plus de 2 500 enfants nés de mères porteuses du virus VIH 1 ou VIH 2. Chaque année, 350 enfants s'ajoutent à ce groupe, ce qui représente environ les trois quarts du total des naissances d'enfants nés de mère séropositive en France métropolitaine. Soixante-deux services de pédiatrie et d'obstétrique répartis sur l'ensemble du territoire collaborent à ce travail. Plus de 250 médecins correspondants en assurent le suivi.

L'étude publiée dans *The Journal of Aids* concerne les enfants nés de mères séropositives, pour le VIH 1, entre 1985 et 1990. L'analyse a, au total, porté sur 848 enfants. Le taux de transmission mère-enfant dans la cohorte française est d'environ 20 %. Il est stable depuis dix ans. Aucune différence n'est ici observée entre les régions françaises. Les résultats de cette étude confirment que le taux de transmission n'est pas, non plus, influencé par le mode d'infection (voie sexuelle ou toxicomanie) de la mère. L'origine ethnique de la mère ne semble avoir aucune influence sur le taux de transmission de l'infection. Certaines données africaines croyaient pouvoir mettre en avant un taux de transmission périnatale plus élevé que dans les études occidentales. Or, l'analyse des résultats fournis par le suivi de la cohorte française, seule cohorte occidentale comprenant une part importante (23 %) de femmes d'origine africaine, ne montre pas de différence entre ces dernières, qui vivent et accouchent en France, et les autres.

**ALLAITER ACCROÎT LE RISQUE**

D'autre part, aucune différence dans les taux de transmission selon le mode d'accouchement (voie basse ou césarienne) n'est mise à jour dans cette étude, contrairement à d'autres enquêtes européennes qui suggéraient que le risque infectieux serait deux fois moins important lors d'accouchement par césarienne. Cette étude confirme par ailleurs la liaison existant entre l'allaitement et la transmission de l'infection de la mère à son enfant : les mères qui allaitent ont un risque deux fois plus important de transmettre le virus (40 % contre 19 %). *« Si l'étude confirme l'augmentation du risque de transmission avec la progression de l'infection maternelle par le VIH, elle montre aussi clairement, pour la première fois, l'augmentation très nette du risque lorsque la mère est au stade* 4 [maladie avancée, stade symptomatique]. *Cette augmentation est déjà sensible entre le stade 2* [état asymptomatique] *et le stade 3* [état peu symptomatique], explique-t-on auprès de l'Inserm. *D'autre part, cette étude révèle pour la première fois un lien très net entre le risque de transmission de l'infection et l'âge maternel. Ce risque augmente graduellement avec l'âge* [16 % en dessous de vingt-cinq ans, 30 % au-dessus de trente-cinq ans, NDLR]. *Une durée de contamination plus importante, des facteurs obstétricaux ou encore des co-infections pourraient expliquer ce lien avec l'âge de la mère. »* Les résultats de cette étude mettent donc en avant un nouveau facteur de risque (l'âge maternel). Mais ils confirment aussi de façon nette les liens pouvant exister entre les taux de transmission et l'état d'avancement de la maladie de la mère.

*Jean-Yves Nau*



# Les intempéries provoquent des inondations dans l'ouest de la France

## La Bretagne et la Basse-Normandie sont les régions les plus touchées par d'importantes crues

PLUIES TORRENTIELLES, routes coupées, caves inondées, services de secours en état d'alerte... L'ouest de la France était sous les eaux, lundi 22 janvier. Les jours précédents, les intempéries avaient commencé à se déplacer vers l'est, mais la Bretagne et la Basse-Normandie sont restées, tout le week-end, les deux régions les plus touchées par ces inondations. Dans la soirée de dimanche, un automobiliste a trouvé la mort sur une route sarthoise, à la suite de la chute d'un arbre sur sa voiture.

**PROBLÈMES D'EAU POTABLE**

En Bretagne, où deux cent cinquante gendarmes et six cents pompiers sont mobilisés, la préfecture d'Ille-et-Vilaine faisait état, lundi matin, d'une hauteur d'eau qui laissait prévoir que le niveau record du 5 janvier 1936 (5,14 mètres) serait atteint en cours de journée à Redon. L'eau montait de six centimètres par heure, rapporte notre correspondant à Rennes, Christian Tual. En raison des crues qui avaient transformé la ville en presqu'île, seul l'accès par la route de Rennes étant possible, la municipalité avait décidé la fermeture des établissements scolaires.

A Guypry-Messac, envahie par un torrent d'eau boueuse, la zone industrielle est sous les eaux. Au total, quinze communes d'Ille-et-Vilaine sont privées d'eau potable. Quatre stations mobiles de traitement des eaux ont été mises en place et des camions-citernes de l'armée assurent l'approvisionnement de la population. Dimanche, un train express en provenance de Bordeaux a été bloqué près de Messac, à la suite d'un glissement de terrain.

Après une accalmie dans la nuit de dimanche à lundi, une nouvelle perturbation avec de fortes pluies était annoncée pour mardi soir. La procédure de catastrophe naturelle a été mise en place par la préfecture, qui s'apprêtait, lundi, à déclencher le plan Orsec.

Dans le Finistère, les pompiers sont intervenus à deux cents reprises. Dans le Morbihan, les services de secours ont procédé, dans la nuit de dimanche à lundi, à l'évacuation de 89 des 200 malades de l'hôpital de Pontivy, une opération qui a nécessité le déclenchement du plan Orsec dans le département. Lundi matin, la préfecture considérait la situation comme *« stationnaire »*.

**« FORTUNES DE MER »**

Notre correspondant, Michel Le Hebel, nous signale que deux chalutiers lorientais ont connu, samedi, des « fortunes de mer ». Le *Julien-Quéré*, avec seize hommes d'équipage, s'apprêtait à porter assistance au chalutier *Jean-Germaine* lorsqu'il a été victime d'un incendie. Un hélicoptère de la base de Lanvéoc-Poulmic (Finistère), a réussi à hélitreuiller les seize marins. Quatre heures après ce sauvetage, le même hélicoptère est intervenu pour hélitreuiller cette fois cinq des quatorze membres d'équipage de l'autre chalutier lorientais.

En Loire-Atlantique, une vingtaine de maisons ont dû être évacuées et le pont de Saint-Nazaire a été interdit à la circulation. Quinze mille poulets sont morts noyés, dimanche soir, à Massérac, dans le nord-est du département.

En Basse-Normandie, la préfecture de l'Orne a placé le département en état de pré-alerte, et recommandé aux habitants des zones les plus menacées de quitter leur maison.

Une nouvelle montée des eaux était redoutée dans le Perche. Huit communes étaient privées d'eau potable à cause de la pollution des stations de pompage. A Alençon, les eaux de la Briante sont montées d'un mètre à l'intérieur de certaines maisons.

**LA GARE DE POITIERS INONDÉE**

Les intempéries ont également frappé les Deux-Sèvres et la Vienne, placées, elles aussi, en état de pré-alerte. Quant au trafic ferroviaire, il était toujours très perturbé, lundi matin, dans l'ouest de la France. Les liaisons entre Paris et Bordeaux étaient interrompues à hauteur de Poitiers, où la gare est inondée, et les trains venant de Bretagne vers Paris-Montparnasse accusaient des retards.



# Québec-Canada, je t'aime, moi non plus

**Les Québécois devraient se prononcer cette année, par référendum, sur leur « souveraineté ». Ils sont « branleux », hésitants. Comment la Belle Province peut-elle divorcer du Canada sans rompre tout à fait ?**




*Dessin de Jean-Pierre Girerd, caricaturiste au quotidien « La Presse » à Montréal*

DEVINETTE géopolitique et un brin narquoise : si c'était un objet, ce serait la girouette. Un animal ? Le caméléon. Une chanson ? *« Je t'aime, moi non plus. »* De quel pays s'agit-il ? Le Québec... Avec son indécision légendaire, ses désirs d'audace et sa prudence paysanne. Avec son envie de divorcer – du « reste du Canada » – mais sans rompre. Avec ses élans contraires, sagesse et passion. Le Québec ou la contradiction faite peuple.

Comme on dit là-bas, les Québécois sont « branleux » – hésitants – car partagés et perplexes, entre doutes et scrupules. Une hésitation quasi existentielle, devenue, l'humour aidant, un élément majeur du folklore politique. *« Un Québec indépendant dans un Canada uni »* : vingt ans après, la célèbre boutade de l'amuseur Yvon Deschamps, résumant l'impossible rêve de ses compatriotes, conserve toute sa force.

*« A la prochaine ! »* En ce soir de défaite – le 20 mai 1980 –, René Lévesque, premier ministre bien-aimé de la Belle Province, avait, les larmes aux yeux, pris pour son peuple un nouveau rendez-vous avec l'Histoire. Ce peuple qui venait de repousser à 60 % son projet de souveraineté-association. Aujourd'hui, *« la prochaine »* est proche.

Car, selon toute vraisemblance, un beau jour – encore non fixé – de 1995, 4,8 millions d'électeurs québécois seront appelés aux urnes pour approuver ou rejeter une loi déclarant la « souveraineté » de leur province. Sur une question aussi grave, où la sémantique a son importance, la souveraineté semble plus douce à envisager que l'indépendance ou, pire, la séparation, franchement déplaisante. Mais ensuite, trêve de mots : si le « oui » gagne, le Québec sera bel et bien indépendant dans les douze mois.

La *« prochaine »* sera-t-elle la bonne ? Pour l'instant, tous les sondages – un sport national – disent le contraire. 47 % contre 53 %, selon les derniers chiffres. Il manque au « oui » quelques points. Depuis quinze ans, le problème est inchangé. Le « oui » l'emporte légèrement chez les francophones (plus de quatre Québécois sur cinq), mais cela ne suffit pas car les minorités anglophones et allophones (dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français) y sont hostiles. Pour vaincre, le « oui » doit convaincre 60 % des francophones. En outre, deux Québécois sur trois jugent qu'une affaire aussi sérieuse devrait se décider à la majorité qualifiée. Autrement dit, nombre d'adeptes du « oui » retiennent un argument propre à affaiblir leur camp. Paradoxe, quand tu nous tiens...

En quinze ans, le « oui » a gagné du terrain, après avoir escorté les humeurs d'un peuple toujours prompt, l'inquiétude ou la colère aidant, à retrouver ses réflexes de minoritaire. En 1984, René Lévesque avait pris le *« beau risque »*, celui d'un Canada au *« fédéralisme renouvelé »* promis par Brian Mulroney, premier ministre conservateur, anglophone et québécois. Mais l'échec en juin 1990 de l'accord du lac Meech, qui aurait permis le retour du Québec dans le giron constitutionnel canadien, y provoqua un traumatisme, et une poussée de fièvre du « oui ».

Le rejet en octobre 1992 de l'entente de Charlottetown, qui consacrait la Belle Province comme *« société distincte »*, renvoya le *« fédéralisme renouvelé »* dans le placard aux chimères. Aujourd'hui, fait valoir Jacques Parizeau, successeur de René Lévesque, la Constitution canadienne ne reconnaît les Québécois *« ni comme nation, ni comme peuple, ni comme société distincte »*. Et les indépendantistes pure laine voient dans le Québec *« la dernière nation colonisée en Occident »*. Il n'empêche. Au fil des ans, et tout en gardant son objectif, le mouvement indépendantiste a changé de discours et d'allure. Il s'est apaisé, assagi, embourgeoisé. A l'image d'un Québec et d'un Canada devenus prospères. A l'image d'un Jacques Parizeau tout en ronde élégance.

Dans l'idéologie ambiante des années 70, on clamait la *« libération nationale »* et l'*« autodétermination »*. C'était le temps où les prêches des *« nationaleux, mangeux de balustrade »* faisaient recette, le temps des cris du cœur et des coups de colère, de l'enthousiasme et de l'illusion. Les enfants de la « Révolution tranquille » luttaient pour la survie de leur langue et de leur identité culturelle, fidèles à la devise du Québec : *« Je me souviens. »* Enrôlés sous la bannière fleurdelisée, les artistes célébraient la patrie dans les boîtes à chanson du vieux Montréal. On secouait, au passage, les certitudes d'une société rurale, frileuse et très catholique.

Aujourd'hui, le bilinguisme canadien a progressé, même si la majorité des anglophones y restent hostiles. Au Québec, la langue française, parce qu'elle est sur-protégée, se porte bien. A Montréal, la vieille université McGill n'est plus un bastion anglais. *« Nous ne faisons plus l'expérience quotidienne de l'oppression »*, observe Lise Bissonnette, directrice du journal *Le Devoir*. Largement déchristianisé, le Québec est devenu l'une des sociétés les plus permissives au monde.

> Au fil des ans, le mouvement indépendantiste a changé de discours et d'allure. Il s'est apaisé, assagi, embourgeoisé. A l'image d'un Québec et d'un Canada devenus prospères

Oui, les temps ont changé. Au Québec, comme ailleurs, le nationalisme n'est guère *« politiquement correct »*. Et puis, comment définir la « nation » québécoise autrement que par sa langue et son origine ? Après tout, l'indépendance vise d'abord à donner la maîtrise de leur destin aux Canadiens français, comme on les appelait avant que le mot Québec ne revienne en force, dans les années 60. Comment chasser du discours « souverainiste » toute connotation « ethnique » ?

Comment ne pas s'aliéner la dynamique communauté anglophone, profondément attachée à Montréal ? Comment éviter un exode semblable à celui qui précéda le scrutin de 1980 ? Le Parti québécois (PQ) de Jacques Parizeau, conscient de ces dangers et soucieux de ratisser large, tente de rallier à lui une coalition arc-en-ciel. *« Il faut dépéquiser la campagne référendaire »*, nous dit, en bon jargon politique québécois, le ministre provincial de l'industrie, Daniel Paillé. Rude tâche.

C'est une raison supplémentaire pour tenir un langage rationnel, réaliste, technicien. L'indépendance au bout de la calculette. Ancien professeur d'économie, Jacques Parizeau joue sans se forcer au pédagogue. Il ne s'agit plus d'exalter mais de convaincre. Convaincre un peuple qu'il décidera mieux en décidant seul, et que, pour participer plus pleinement à l'aventure du monde, il lui faut quitter le Canada. Pas facile. *« Mais on aurait tort de sous-estimer la détermination des dirigeants souverainistes*, avertit Jeffrey Simpson, éditorialiste du quotidien *Globe and Mail*. *Ils ont la foi. L'indépendance est la cause de leur vie. »* Comme dit Lise Bissonnette : *« Ils sont tombés dedans quand ils étaient petits. »*

Les « souverainistes » ont déjà, au fil des ans, remporté une belle victoire psychologique. Celle de l'identité. Car aujourd'hui 70 % des Québécois (et 80 % des francophones) – indépendantistes ou non – se définissent d'abord comme tels. Daniel Johnson, prédécesseur libéral de Jacques Parizeau, devenu chef de l'opposition à Québec, dut même s'excuser pour s'être avoué d'abord canadien. Décidément, on est bien loin du Canada rêvé par Pierre Elliott Trudeau, où chacun, de Vancouver à Terre-Neuve, se serait senti *« comme chez soi »*. Et son héritier libéral et actuel premier ministre canadien, Jean Chrétien, fait plutôt sourire quand il évoque *« nos montagnes Rocheuses »*.

*« Le Québec me tue. »* Ce cri d'une Montréalaise de dix-neuf ans, Hélène Jutras, lancé cet automne dans les colonnes du *Devoir* créa quelque émotion dont le journal répercuta l'écho. *« Je ne crois plus*, écrivait-elle, *que le Québec sera un jour indépendant. J'ai compris que rien ne changera, car les gens d'ici sont comme ça. Indécis. Et pas très fiers d'eux. »* Au-delà de cette révolte d'une adolescente *« étouffant dans un ghetto provincial »*, la lettre d'Hélène Jutras exprimait l'amer désenchantement de nombreux jeunes Québécois envers leurs parents, cette génération *« babyboomeuse »* qui a dilapidé son rêve.

Le Canada ne les fait pas pour autant vibrer. L'attachement pour leur pays, quand il existe, ne s'exprime guère. Ils s'exaltent rarement pour lui, sauf lors des victoires de l'équipe nationale de hockey. En fait, ils connaissent mal ce géant, trop proche des Etats-Unis. Pourquoi se rendre à Toronto, où beaucoup se sentent étrangers, plutôt qu'à New York ? Et rien ne vaut, en plein hiver, le soleil de Floride. Cela n'empêche pas certains quadras québécois de la politique de se sentir, à l'exemple de leur aîné Jean Chrétien, fédéralistes dans l'âme. C'est le cas de Jean Charest, le chef du parti conservateur, qui préfère mener carrière à Ottawa plutôt que d'aller, note joliment une journaliste, *« tricoter des chandails au Québec »*.

Depuis quinze ans, le débat sur l'indépendance a enfanté des montagnes de rapports et des cascades de chiffres. Résumons. Les partisans du « oui », qui ont la charge de la preuve, axent leur démonstration sur une idée-force : le Canada est devenu un fardeau pour le Québec, il lui apporte moins qu'il ne lui coûte. Endetté, il est moins généreux pour ses provinces. Si encore il acceptait de leur donner un peu plus d'argent dans certains domaines (santé, éducation, formation professionnelle, tourisme, environnement). Mais non, il veille jalousement à son pouvoir dépensier.

Autre argument : le fédéralisme est irréformable. Trop lourd, trop complexe, trop bureaucratique. L'immensité du Canada, ses disparités régionales, les conflits d'intérêts entre provinces rendent le Canada trop difficile à gouverner. Les redondances administratives entre les deux niveaux de pouvoir coûtent cher à tous.

Enfin, le Québec est aujourd'hui un pays viable. Economiquement, l'indépendance ne déboucherait pas sur l'aventure. Les patrons québécois, quoique dans leur grande majorité fédéralistes, joueront le jeu. D'ailleurs, la diversification des échanges rend le Québec de moins en moins dépendant du Canada. Pour toutes ces raisons, mieux vaut larguer les amarres.

Halte là ! rétorquent les partisans du « non », le Canada n'est pas un si mauvais père. Et le Québec, arguant de sa différence, obtient plus qu'à son tour, depuis vingt ans, un traitement de faveur. Au point d'exaspérer souvent les autres provinces. Au sein du Canada, le Québec pèse plus que son poids démographique. Indépendant, ce serait un pays de second ordre, doté de la vingtième économie du monde, un îlot francophone aux rivages encore plus fortement battus par les vagues anglo-saxones.

Le divorce, ajoutent-ils, aura un prix. Le Québec devra assumer sa part de la dette et du déficit canadiens, affronter une crise fiscale, une fuite des capitaux et la défiance des marchés. Et il ne sera plus question d'accuser « le fédéral », de *« pelleter la neige dans la cour du voisin »*. D'ailleurs, en cas de victoire du « oui », la négociation avec le reste du Canada, excédé et traumatisé, sera très dure. Il n'y aura pas de cadeaux. Sans parler des quelque cinquante mille Amérindiens du Québec, qui, en cas d'indépendance, menacent de faire à leur tour sécession.

ET puis que vaudra la *« souveraineté »* de ce nouvel Etat-nation à l'heure de l'économie globale ? Ne sera-t-elle pas réduite aux acquêts puisque le Québec conservera le dollar canadien, et ses citoyens, s'ils le souhaitent, le passeport fédéral ? L'intégration économique, monétaire et douanière avec son futur grand voisin restreindra largement sa marge de manœuvre. Enfin, le fédéralisme n'est pas figé dans le marbre. Il n'a cessé – et continuera – d'évoluer. Le Canada, déjà très décentralisé, le sera toujours plus, par manque d'argent. Bref, le jeu de l'indépendance ne vaut pas la chandelle.

Et si le Québec, où la fleur de lys orne plus souvent les rues que la feuille d'érable, était, à maints égards, un pays déjà souverain ? *« Nous sommes dans les faits une société distincte*, constate Alain Dubuc, éditorialiste du journal *La Presse*. *Faisons comme les Catalans qui, ayant obtenu la plus large autonomie, ont renoncé au séparatisme. »* Autrement dit, pourquoi ne pas se contenter de ce que son confrère Pierre Duhamel, rédacteur en chef du magazine *Affaires*, appelle un *« ersatz de souveraineté, une simili-indépendance »* ?

> Et si le Québec – où la fleur de lys orne plus souvent les rues que la feuille d'érable – était un pays déjà souverain ?

La réponse reviendra, le jour venu, aux électeurs. Se comporteront-ils ou non comme les diplomates italiens à qui leur chef, le comte Sforza, avait ordonné en 1945 : *« Luttez jusqu'au bout, mais perdez »* ? Quel que soit le verdict du référendum, pour Jacques Parizeau, qui commence mardi 24 janvier une visite officielle en France, il devra toujours y avoir une *« prochaine »*, car la lutte pour l'indépendance ressemble à *« une visite sans fin chez le dentiste »*.

En attendant, le Parlement fédéral d'Ottawa vit une situation unique au monde, en abritant une opposition souverainiste – le Bloc québécois de Lucien Bouchard – nullement intéressée par l'alternance. *« Un pays post-moderne, non ? »*, ironise Jeffrey Simpson avant de poursuivre plus sérieusement : *« Le Canada est un compromis. Sans compromis, il n'y aurait plus de Canada. »*

Entre Canada et Québec, l'épilogue peut durer encore longtemps sans se dénouer. Comme une interminable querelle de famille entre ce que le romancier Hugh Mac Lennon appela, il y a un demi-siècle, *« les deux solitudes »*.

**Jean-Pierre Langellier**

# L'ANNÉE 1994 PAR PLANTU

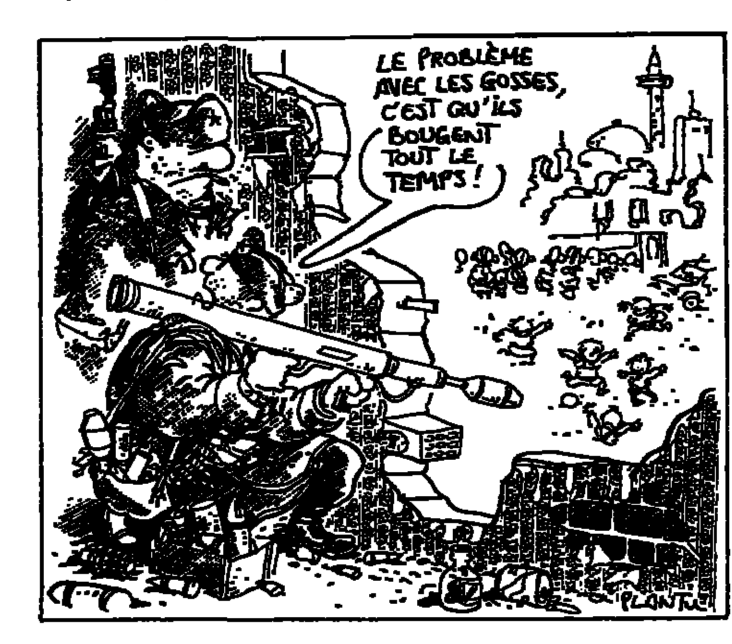
**JANVIER**

**FRANCE :**
vœux 1994.




**FÉVRIER**

**BOSNIE :**
les Serbes assiègent toujours Sarajevo.




**MARS**

**CRÉDIT LYONNAIS :** un « trou » de plusieurs milliards de francs est constaté dans la gestion de la banque.



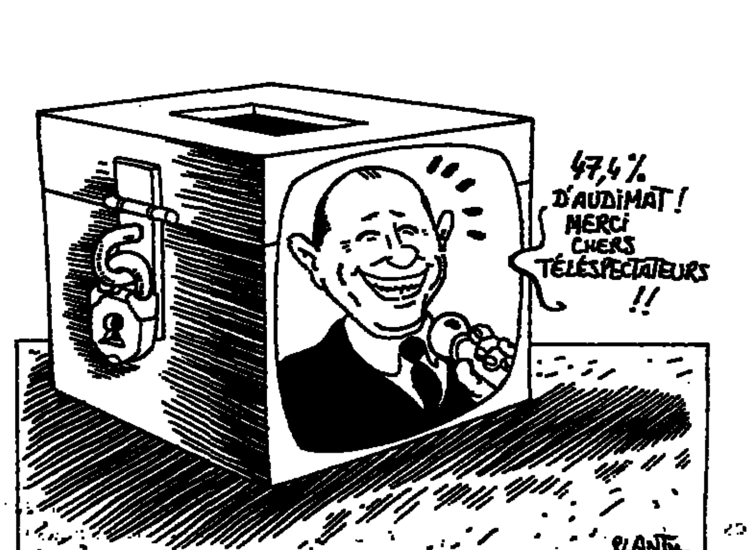

**AVRIL**

**CHINE :** Edouard Balladur en visite officielle à Pékin.




**MAI**

**ITALIE :** Silvio Berlusconi est nommé président du Conseil.




**JUIN**

**FEMMES :** Jean Paul II confirme le refus définitif de l'Eglise catholique à propos de l'ordination des femmes.




**JUILLET**

**RWANDA :** le Comité international de la Croix-Rouge évalue à 1 million le nombre de morts tutsis et hutus depuis avril 1994.




**AOÛT**

**ALGÉRIE :** le Quai d'Orsay recommande aux Français expatriés de rentrer en France




**SEPTEMBRE**

**VICHY :** publication d'*Une jeunesse française*, de Pierre Péan, consacré au passé du chef de l'Etat.



**OCTOBRE**

**AFFAIRES :**
après Alain Carignon, Gérard Longuet donne sa démission du gouvernement.




**NOVEMBRE**

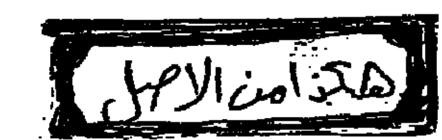
**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :** Jacques Chirac annonce sa candidature.




**DÉCEMBRE**

**PRESSE :** *Le Monde* fête ses cinquante ans.



# Le Monde

## Une paix blessée

UN syllogisme se révèle, hélas, implacable : lorsque les négociations entre Israël et les Palestiniens n'avancent pas, c'est la paix qui recule. L'attentat terroriste de Netanya, qui a causé la mort, dimanche 22 janvier, de dix-neuf Israéliens et blessé soixante autres, vient d'en administrer une nouvelle preuve.

Ce n'est sans doute pas un hasard s'il a été commis trois jours après une rencontre entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat, qui n'a débouché que sur un constat de divergences. L'Etat juif et l'Autorité palestinienne ne sont d'accord ni sur l'extension des colonies de peuplement en Cisjordanie et autour de Jérusalem ni sur la lutte contre les extrémistes menée par les Palestiniens. En conséquence, le *« redéploiement »* de l'armée israélienne en Cisjordanie – initialement prévu pour juillet – a été reporté à des jours meilleurs.

S'il est vrai que toute négociation connaît des temps morts et des difficultés, les pourparlers israélo-palestiniens ont atteint, eux, un seuil critique. C'est à un véritable blocage que l'on assiste, aux dépens d'un processus de paix qui perd chaque jour de sa crédibilité tant auprès des Palestiniens que chez les Israéliens. Tout se passe comme si les deux principaux acteurs du processus de paix, M. Arafat et M. Rabin, avaient été au bout de leurs concessions réciproques. Comme si chacun était désormais paralysé par les contradictions intérieures à son propre camp.

M. Arafat a condamné l'attentat, mais il n'a pas les moyens de contrôler de tels actes. Une fois encore, M. Rabin a préconisé une *« séparation totale »* entre l'Etat juif et les territoires palestiniens occupés ou autonomes. Or cette mesure, déjà appliquée dans des circonstances similaires, a montré ses limites, aggravant le désespoir des Palestiniens, et profitant aux extrémistes, dont la détermination à entraver la paix coûte que coûte n'est plus à prouver.

Si elle satisfait les Israéliens, la décision du gouvernement, annoncée dimanche, de se contenter de *« surveiller »* la colonisation autour de Jérusalem fournit un argument de plus aux extrémistes palestiniens – qui n'en manquent pas – pour continuer leur entreprise de sabotage du processus de paix. L'attentat de Netanya ne visait-il pas, selon ses auteurs, à poignarder M. Arafat et à *« riposter à la colonisation juive en Cisjordanie et à Jérusalem »* ?

Ce cercle vicieux doit être rompu d'urgence. Qu'elles émanent de Washington, de Paris, de Londres ou d'ailleurs, les *« condamnations »* du terrorisme, si vigoureuses et nécessaires soient-elles, ne suffisent plus. Comme il ne suffit plus de répéter, ainsi que l'a fait le président Bill Clinton, dimanche, que les terroristes *« ne peuvent réussir, ne réussiront pas, ne doivent pas réussir car ils représentent le passé et non pas l'avenir »*. Au point d'épuisement politique où en sont M. Arafat et M. Rabin, leur dialogue ne sera relancé qu'avec une initiative extérieure. Doit-on compter sur Washington, ou – on peut rêver – sur l'Europe ?


Modes par André François



## L'hypothèque Barre

T[illegible]sins animés américains, Edouard Balladur, sorti de son terrier, est attendu à chaque fourré par des personnages patibulaires et armés jusqu'aux dents, dont les intentions ne font pas de doute. Les amis de Jacques Chirac ont ainsi exploité l'ambiguïté que Jean-Marie Le Pen entretient depuis plusieurs mois sur ses relations avec le premier ministre, dont il dénonce la politique, mais apprécie le comportement vis-à-vis de sa famille de pensée.

M. Balladur se range, à propos de l'extrême droite, dans la catégorie des dirigeants conservateurs qui se gardent de tout anathème public et qui observent une stricte courtoisie républicaine. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre avaient adopté la même attitude avant lui. Ni l'un ni l'autre n'ont jamais évoqué l'existence de « valeurs communes » qu'ils partageraient avec, sinon le parti, du moins les électeurs de M. Le Pen.

La formule avait été inventée par Charles Pasqua, en 1988, pour inciter les électeurs en question à se reporter sur M. Chirac. Depuis lors, il est vrai, le ministre de l'intérieur et le maire de Paris ont fait amende honorable et jugé qu'il était non seulement immoral, mais politiquement absurde, pour la droite, de flatter un concurrent qui ne rêve que de lui prendre ses voix. M. Chirac, dont la répugnance personnelle pour le racisme et pour les héritiers de Vichy ne peut être suspectée – encore qu'il ne se soit fait faute, [illegible] « comprendre » les Français incommodés par des « odeurs » allogènes –, laisse aujourd'hui les siens aider M. Le Pen à se redonner de l'importance dans le débat, en le prenant au mot de ses sous-entendus.

Plus sérieusement, Philippe Séguin, l'un des principaux inspirateurs de la campagne de M. Chirac, a attaqué le gouvernement sur la question du chômage. Bien qu'ayant renoncé à préconiser une baisse des taux d'intérêt et, donc, ce qui fut appelé « l'autre politique » monétaire financière, le président de l'Assemblée nationale reste un adversaire de l'orthodoxie régnante en matière économique. A M. Balladur, il reproche de ne pas avoir fait de la lutte contre le chômage une priorité égale à celle de l'équilibre des comptes, double respect prête, d'ailleurs, à discussion. M. Séguin rappelle que la politique de M. Balladur, pour « sage » qu'elle soit, a un coût social.

M. Barre insiste, lui, sur son coût politique. Il se donne un mois pour décider de se porter ou non candidat. D'ici là, en dépit des avertissements de ses anciens amis du CDS, qui lui tournent le dos, il maintiendra sur la campagne son hypothèque : l'Europe, la réforme, l'Etat impartial. A ceux qui voient en M. Balladur un héritier du gaullisme et du pompidolisme sans la menace que représenterait la puissance du parti, M. Barre répond que le RPR sans M. Chirac – et même contre M. Chirac –, c'est encore le RPR.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Edition *Rhône-Alpes* : Christian Colombani, rédacteur en chef adjoint
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206-806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

## Les trois missions de Jacques Santer

*Suite de la première page*

Les deux autres missions – la réforme et l'élargissement – seront davantage affaire d'imagination et de diplomatie. Elles interfèrent l'une sur l'autre. En effet, d'une part, la réforme des institutions s'opérera dans la perspective d'une Union appelée progressivement à s'élargir et, d'autre part, les Quinze ont proclamé leur volonté de ne pas engager des négociations d'adhésion tant que les travaux de la CIG de 1996 n'auront pas été achevés. La Commission jouera-t-elle alors un rôle d'animateur, comme elle l'a fait dans les conférences intergouvernementales précédentes, celle de 1985 qui a débouché sur le marché unique et ses politiques d'accompagnement, celle de 1991 sur l'UEM ?

Les conditions sont différentes et rien n'indique que Jacques Santer puisse exercer un tel leadership. En 1985, Jacques Delors avait pratiquement en poche le projet de marché unique. En 1989, la seconde commission Delors savait exactement où elle voulait entraîner les Douze avec son programme d'UEM. Rien de semblable aujourd'hui. Le discours de Jacques Santer devant le Parlement énonce une série de problèmes sans mettre en avant un concept mobilisateur. Dans les précédentes commissions, Jacques Delors s'était approprié ce rôle de pourvoyeur d'idées que personne ne lui contestait. Le voudrait-il, le nouveau président pourrait-il agir de la sorte avec un collège qu'on devine, sur ces questions sensibles, sans cohésion ?

**Il lui faudra prendre position, trancher, user pleinement de son premier pouvoir, le droit d'initiative**

Même si les deux dossiers sont liés, la Commission devra faire en sorte que les affaires concernant l'élargissement et notamment celles qui ont trait à son financement empoisonnent le moins possible le débat institutionnel. Ce dernier est prioritaire alors que les négociations d'élargissement ne s'engageront pas avant 1998. Le groupe à haut niveau chargé d'explorer le terrain de la réforme institutionnelle commencera ses travaux dès juin prochain.

Au centre des discussions se trouvera la nécessité de faire plus fréquemment usage du vote à la majorité qualifiée, y compris pour la PESC, le nombre des commissaires, l'organisation éventuelle de la géométrie variable, c'est-à-dire les conditions à remplir pour qu'un nombre limité d'Etats membres puissent, comme dit M. Santer, jouer *« l'avant garde »* [illegible] points sur lesquels il faut s'attendre à ce que les Etats membres adoptent des positions marquées. La Commission ne devra pas attiser le feu. Mais elle ne pourra pas se borner, son président y serait peut-être enclin, à une fonction de médiation. Il lui faudra prendre position, trancher, user pleinement de son premier pouvoir, le droit d'initiative.

Cependant la stratégie de pré-adhésion, définie à Essen, devra être mise en œuvre, sans attendre, de façon concrète, mais aussi précautionneuse. Il est important de savoir où va l'Union, comment elle y va, avec quels moyens. Les perspectives financières n'étant fixées que jusque 1999, la Commission a devant elle un difficile rendez-vous budgétaire. La rédaction du Livre blanc sur l'alignement progressif de la législation des PECO en vue de leur intégration au marché unique, qui devra être achevée au printemps, constitue un premier défi.

Mais, sans ignorer les dossiers, il faudra éviter que des controverses prématurées (remise en cause de la politique agricole commune, et des fonds structurels) fassent capoter la réforme institutionnelle. Un vrai travail d'artiste pour Jacques Santer et Hans Van den Broek, le commissaire chargé des futurs élargissements !

**Philippe Lemaitre**

### RECTIFICATIF ACHILLE-LAURO

Une erreur s'est glissée dans le premier article de notre enquête sur le destin du bateau *Achille-Lauro* (*Le Monde* du 20 janvier). Les premiers bombardements sur les Pays-Bas ne datent pas, comme nous l'avons écrit, du 10 mai 1939 mais, bien sûr, du 10 mai 1940.

AU FIL DES PAGES/ÉCONOMIE

## Ce bon vieil Illich

ILLICH, quel plaisir de le retrouver, vingt ans après, comme dans un roman d'Alexandre Dumas. Que notre héros ne soit plus à la mode se mesure au choix des éditeurs. Aujourd'hui, c'est une maison minuscule qui publie l'auteur autrefois fameux de *La Convivialité*. Non sans courage, mais avec des subventions. Néanmoins, il faut se féliciter de pouvoir lire de nouveau Ivan Illich, ne serait-ce que pour comprendre notre temps et son écoulement

A vrai dire, c'est au miroir d'un passé beaucoup plus lointain que Illich nous convie à regarder notre présent dans les conférences et discours qui constituent l'ouvrage, avec tous les défauts inhérents à ce genre d'assemblage de textes. Enseignant l'histoire des idées du Moyen Age, l'auteur nous fait découvrir de nouveaux hérauts de la modernité, et notamment Alcuin, ce moine écossais conseiller de Charlemagne. C'est à cette époque, nous rappelle Illich, que les mots d'un texte ont été séparés les uns des autres *« il devenait alors possible de saisir le sens d'un texte rien qu'en le regardant, alors qu'il fallait jusque là en prononcer les mots pour les rendre intelligibles »*.

Dans l'alphabétisation et l'éducation, cette lisibilité serait une étape majeure. Du coup, notre auteur fait *« remonter »* à la renaissance carolingienne, les *« racines des idéologies de l'âge industriel »*. Soit dit en passant, la remontée en question est une course sans fin, sauf à aller chercher l'origine de la modernité dans la Préhistoire. Encore un effort, camarades...

**Le charme illichien réside dans la façon de situer les idéologies là où on n'aurait pas eu idée de les mettre**

Le livre fourmille d'« idées géniales » dont il est impossible de vérifier la vérité et qui vous trottent dans la tête comme des remords d'en savoir si peu sur soi-même. Au détour d'une page, on lit un très beau dialogue de l'auteur avec Jacques Maritain, dont on apprend au passage qu'il fut l'un de ses *« très grands maîtres »*.

On n'évite pas quelques morceaux de bravoure, par exemple sur *« le préjugé anglo-saxon qui bloque physiologiquement les mouvements péristaltiques sauf si l'on est posé sur la lunette, papier hygiénique à portée de main »* bref *« l'idéologie des W-C »*. L'auteur démontre qu'elle aboutirait à... une impasse si elle était appliquée aux vingt millions d'habitants de la capitale mexicaine pour la simple raison que *« le pompage des millions de litres d'eau nécessaires dévasterait les communautés rurales semi-arides dans un rayon de près de 200 kilomètres. Ce qui forcerait à émigrer vers Mexico des millions supplémentaires de gens »*. Pire que l'année néo-zapatiste ! Le charme illichien réside dans cette façon de situer les idéologies là où l'on n'aurait pas idée de les mettre.

Illich nous invite lui-même à revisiter d'un oeil critique son oeuvre toute entière. Sa tête de Turc, si l'on ose dire, c'est l'*Homo oeconomicus*. Le personnage sinistre apparaît toutes les trente pages avec les contresens habituels. L'auteur va jusqu'à se contredire lui-même : les besoins du monstre présumés *« finis, peu nombreux, classables »* page 45, deviennent *« illimités »* à la page 155. Dans les deux cas, l'affreux *homo* a tort !

Un auteur de cette dimension, qui doit avoir lu Mandeville (*La Fable des abeilles*) ne devait plus confondre l'économie avec sa caricature utilitariste et rationaliste. Après tout, l'éducation publique et la santé publique, qu'Illich s'est illustré à critiquer, ont été soustraites au marché par l'Etat. Se serait-il trompé de cible, et avec lui toute une génération ?

**Philippe Simonnot**

★ Ivan Illich, *Dans le miroir du passé, Conférences et discours, 1978-1990*, traduit de l'anglais par Maud Sissung et Marc Duchamp, Descartes et Cie, 1994, 294 pages, 130 F.

DISPARITIONS

# Pierre Royer

## Un pédiatre humaniste

**LE PROFESSEUR PIERRE ROYER** est mort, vendredi 20 janvier à l'hôpital Necker, à Paris. Il était âgé de soixante-dix-huit ans.

Né le 13 juin 1917 à Paris, Pierre Royer était le pédiatre français le plus connu et le plus apprécié internationalement. Il présida l'Association internationale de pédiatrie de 1974 à 1983. Dans les années 50, il comprit l'extraordinaire importance des progrès de la biologie dans la prévention et le traitement des maladies de l'enfant. Il fonda la Société européenne de recherche en pédiatrie et fut le créateur de disciplines nouvelles de la médecine des enfants, telles la néphrologie infantile, l'étude des maladies héréditaires du métabolisme et celle de la croissance normale et pathologique. Il découvrit ainsi de nouvelles maladies et consigna sa grande expérience professionnelle dans des ouvrages qui font référence.

Pierre Royer avait pour souci la prise en charge de l'enfant dans toute sa complexité et sa richesse et développait une approche profondément humaine et respectueuse de l'enfant malade. Il fut l'un des premiers à étudier, à approfondir et à éclairer la relation triangulaire unissant l'enfant, sa famille et le pédiatre. Il s'efforça de prendre en compte non seulement les problèmes physiques, mais aussi psychologiques et sociaux de l'enfant atteint de maladies chroniques. Il sut donner une place importante à l'imaginaire de l'enfant pour mieux assurer la prise en charge par celui-ci de sa maladie ainsi qu'une acceptation dynamique de celle-ci. Il se préoccupa enfin avec passion des relations de l'enfant à la mort.

Il fut également un ardent défenseur des enfants dans le monde et mena une action personnelle dévouée à l'occasion de nombreuses missions internationales. Il s'engagea avec force et conviction au sein du Centre international de l'enfance, d'abord au côté de Robert Debré puis comme président de cette institution de 1983 à 1993. Il sut en outre faire appel à l'expertise de nouvelles disciplines telles que la psychologie, l'anthropologie et l'économie de la santé. Ses préoccupations éthiques rassemblées dans un ouvrage intitulé *Ethique en pédiatrie* (éditions Flammarion) lui valurent d'être membre du Comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé jusqu'en 1993.

Pierre Royer a présidé le conseil d'administration de l'Institut Pasteur, le conseil scientifique de l'INSERM, l'un des comités de la délégation générale à la recherche scientifique et technique sur la biologie de la reproduction et du développement. Sa réussite dans chacune de ses fonctions illustre bien sa largeur de vue, son respect des autres et ses dons exceptionnels de visionnaire. Enfin, il avait une passion pour l'enseignement et la formation. Il a ainsi attiré de très nombreux jeunes pédiatres et chercheurs en biologie du développement venant du monde entier. Une fois retournés dans leurs services, leur province, leur pays, ces derniers revendiquent hautement leur appartenance à l'école de Pierre Royer. Fidèlement, ils continuent et diffusent son œuvre humaniste en faveur de l'enfance.

***Professeurs Raphaël Rappaport (hôpital Necker), Henri Matthieu et Paul Czernichow (hôpital Robert-Debré).***

# Lord Cowdray

## Un grand patron de presse

**LORD COWDRAY**, président d'honneur du groupe Pearson, est mort jeudi 19 janvier. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Weetman John Churchill Pearson, troisième vicomte Cowdray, était le plus flamboyant d'une génération d'industriels du Yorkshire qui avait fait sa fortune dans les briqueteries, et l'un des hommes les plus riches d'Angleterre avec un patrimoine estimé à plus de 3 milliards de livres (environ 25 milliards de francs). Président du groupe Pearson de 1954 à 1977, puis président d'honneur à vie, il était à la tête d'un conglomérat d'entreprises comprenant entre autres le quotidien économique *Financial Times*, 50 % de l'hebdomadaire *The Economist* et de l'*Investors Chronicle*, les *Westminster Press*, deuxième chaîne de journaux provinciaux, les maisons d'édition Penguin, Viking, Longman, mais aussi le musée de cire de Madame Tussaud, Thames Television, sans compter des intérêts dominants dans la banque Lazard Brothers et le prestigieux château Latour, acheté en 1962.

Ancien élève d'Eton et d'Oxford, lié par sa mère à Winston Churchill, Lord Cowdray, qui avait perdu un bras en 1940 lors de l'évacuation de Dunkerque, se consacra brièvement à la politique. Dans le domaine des affaires, il rationalisa la gestion du groupe Pearson, coté en Bourse en 1969 et qui lui doit en grande partie sa spectaculaire expansion : sous sa présidence, les bénéfices étaient en effet passés de 1 à 45 millions de livres par an (environ 374 millions de francs). Bien que côtoyant les grands de ce royaume, il savait se montrer discret tout en restant fidèle à la devise familiale : *« Fais-le avec toute ta puissance. »*

***Patrice de Beer***

■ **PHILIPPE GANIER-RAYMOND**, journaliste et écrivain, est mort, jeudi 19 janvier, à Paris, des suites d'un cancer du larynx. Il était âgé de 61 ans. Il avait réalisé pour *L'Express*, le 28 octobre 1978, un entretien avec Louis Darquier de Pellepoix, à Madrid. L'ancien commissaire aux questions juives du gouvernement de Vichy affirmait : *« A Auschwitz, on a gazé des poux »* et dénonçait René Bousquet, dont le nom apparaissait pour la première fois dans ce contexte depuis la fin de la guerre. Né en 1934, Philippe Ganier-Raymond était l'auteur de plusieurs livres, entre autres d'un ouvrage sur l'espionnage allemand, *Le Réseau étranglé*, de romans comme *Rien que la guerre* (1973) et *Les Chanteurs de corde*, hanté par la déportation, et d'un essai, *Une certaine France, l'antisémitisme en France 1940-1944* (1975), qui avait paru amputé d'une quinzaine de pages, à la demande de la veuve de Louis-Ferdinand Céline.

■ **PHILIPPE CASADO**, coureur cycliste professionnel, est mort accidentellement, samedi 21 janvier, dans la région de Perpignan, au cours d'un match de rugby. Il était âgé de trente ans. Professionnel depuis 1986, Philippe Casado a porté les maillots des équipes Peugeot, Z, GAN et Jolly. Il avait gagné la première étape du Giro en 1991 en Sardaigne. Libre de tout contrat pour 1995 il envisageait d'arrêter sa carrière.

# Rose Kennedy

## Une illustre « matriarche »

**ROSE KENNEDY** est morte, dimanche 22 janvier, dans la propriété du « clan » Kennedy de Hyannis Port, près de Boston. Elle était âgée de cent quatre ans.

Rose Kennedy était née au siècle dernier, le 22 juillet 1890, et elle a vécu celui qui s'achève avec une rare intensité, devenant une institution pour sa famille et aussi pour le pays, tant le destin de cette famille s'identifia longtemps à celui des Etats-Unis. *« Très peu d'Américains ont consenti autant de sacrifices personnels à leur pays que Rose Kennedy*, a déclaré dans la soirée de dimanche le président Bill Clinton, *elle a joué un rôle extraordinaire dans la vie d'une famille extraordinaire. »*

Le commentaire illustre l'émotion ressentie à l'annonce de la disparition de celle qui était considérée comme la « matriarche » d'une des familles les plus illustres des Etats-Unis et comme un symbole de courage et de dignité. Mère de neuf enfants, dont quatre disparurent brutalement (John, l'ancien président, assassiné en 1963, Robert, ancien sénateur et ministre, assassiné en 1968, Joseph, le fils aîné, tué en 1944 pendant la seconde guerre mondiale, Kathleen, l'une de ses cinq filles, décédée quatre ans plus tard dans un accident d'avion), Rose Kennedy laisse vingt-neuf petits-enfants et quarante et un arrière-petits-enfants.

Fille d'un ancien maire de Boston, mariée à un ambassadeur (Joseph, décédé en 1969), Rose Kennedy a toujours joué un rôle important dans la carrière politique de ses fils. Celle que « JFK » appelait le *« ciment qui soutenait la famille »* avait longtemps été présente aux côtés du cadet, Edouard, réélu sénateur démocrate du Massachusetts en novembre dernier, et elle était restée proche de sa belle-fille Jacqueline (veuve de John), décédée en mai 1994. Victime d'une congestion cérébrale en avril 1984, Rose Kennedy n'était plus apparue en public depuis cette date.

***Laurent Zecchini***

## AGENDA OFFICIEL

### PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

**Mardi 24 janvier :**

– 18 heures : le président de la République reçoit le Comité pour le logement des personnes défavorisées.

**Mercredi 25 janvier :**

– 10 heures : conseil des ministres.

### PREMIER MINISTRE

**Mardi 24 janvier :**

– 10 h 30 : le premier ministre préside une réunion des commissaires de police.

– 15 heures : le premier ministre préside les rencontres du journal *Notre temps* à la porte de Versailles.

– 17 h 30 : le premier ministre reçoit la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes.

**Mercredi 25 janvier :**

– 10 heures : conseil des ministres.

– 12 heures : le premier ministre préside une réunion de ministres, consacrée à la présidence française de l'Union européenne.

– 15 heures : le premier ministre reçoit Bernard de Froment, député RPR, président du conseil général de la Creuse, accompagné des membres du bureau de l'assemblée départementale.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 21 janvier sont publiés :

● **Corruption** : la loi relative au financement de la vie politique. Ce texte, essentiel au dispositif de lutte contre la corruption, interdit le financement des partis politiques et des campagnes électorales par les entreprises. Il réduit le plafond des dépenses électorales, notamment pour les élections municipales, et prévoit qu'elles font l'objet d'un remboursement forfaitaire de l'Etat. Il prévoit un contrôle plus strict des passations de marchés publics et des délégations de services publics (*Le Monde* du 26 décembre 1994).

● **Taxis** : la loi relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi. Ce texte, est destiné à donner une qualification professionnelle à tous les futurs chauffeurs et à harmoniser le régime de cession des licences d'exercice (*Le Monde* du 21 décembre 1994 et du 13 janvier).

● **Fouille des véhicules** : une décision du Conseil constitutionnel concernant la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité, et refusant aux policiers le droit de fouiller les véhicules (*Le Monde* du 21 janvier).

● **La Cinquième** : deux décrets approuvant les statuts et le cahier des charges de la société Télévision du savoir, de la formation et de l'emploi, présidée par Jean-Marie Cavada, et exploitant une chaîne, appelée « La Cinquième » (*Le Monde* du 13 décembre 1994).

## NOMINATIONS

### VILLE DE PARIS

Jean Pistiaux, qui était directeur de cabinet d'Alain Juppé, adjoint chargé des finances, a été nommé directeur des finances de la Ville de Paris. M. Pistiaux est âgé de 53 ans. Il remplace Pierre-Mathieu Duhamel qui a pris la direction de la comptabilité publique au ministère des finances. M. Pistiaux appartient à l'administration municipale depuis trente-cinq ans et il en a gravi les échelons grâce aux concours internes.

### ALLEMAGNE

Peter Hausmann vient d'être nommé, mercredi 18 janvier, nouveau porte-parole du gouvernement allemand. M. Hausmann est âgé de 43 ans. Il remplace Dieter Vogel, qui, part à la retraite. Journaliste de radio, Peter Hausmann, qui a déjà été porte-parole de l'Union chrétienne sociale (CSU), la branche bavaroise des chrétiens-démocrates de M. Kohl, prendra ses fonctions le 1er mars.

## AU CARNET DU MONDE

### Anniversaires de naissance

**Marianne,**

pour tes trente ans, nous te souhaitons un très joyeux anniversaire.

**Lucy, Albert et David HARARI.**

### Décès

– Mme René Bidinger,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. René BIDINGER,**
ingénieur des Arts et Métiers,
ancien Renault,

survenu le 18 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-quatrième année, en son domicile.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 janvier, à 10 h 45, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, place Elisabeth-Brasseur, à Versailles (près de la gare SNCF Versailles-Rive-Droite).

L'inhumation suivra au cimetière de Montreuil, dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

50, avenue Villeneuve-l'Etang,
78000 Versailles.

– Michèle, Jean-François
et Christophe Bargues,
Juliette Butler et Judith Bargues,
Isabelle Pleskoff-Bargues,
Rémy Butler,
Harry Gorfien,
Simone Tompowsky,
Et tous ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Raymonde BARGUES,**

survenu le 14 janvier 1995.

Les obsèques se sont déroulées dans la plus stricte intimité.

– La Baule.

Ses enfants et petits-enfants
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques ROUX,**
ingénieur général honoraire
des Ponts et Chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de la valeur militaire,

survenu le 19 janvier 1995, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 janvier, à 16 heures, en la chapelle Saint-Jean de l'église Notre-Dame de La Baule, suivie de l'inhumation au cimetière de La Baule.



– Lucien Ganier-Raymond,
Anne-Marie Fiel,
Nathalie Ganier-Raymond,
Marie Ganier-Raymond,
Pauline Ganier-Raymond,
Sa famille et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Philippe GANIER-RAYMOND,**
journaliste,
écrivain.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 janvier 1995, à 10 h 30, en l'église Saint-Rémy, à Vanves (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation au cimetière de Vanves.

4, rue Diderot,
92170 Vanves.
8, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.

*(Lire ci-dessus.)*

– Mme Yvonne Hassan,
son épouse,
Jean-Claude et Françoise Hassan,
Sonia et Claude Setruk,
Eric Hassan
ses enfants,
Sophie, Albert, Fabien, Ruth, Jessie,
ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**Gérard Charles HASSAN,**

le 21 janvier 1995.

171, rue Saint-Maur,
75011 Paris.

– Sylvie Sou,
sa fille,
Vancy Sou,
son gendre,
et leurs enfants,
Jean-François Royer,
son fils,
Yvonne Fabre,
sa sœur,
Georgette Baizez,
sa belle-sœur,
ont le chagrin de faire part du décès de

**M. Pierre ROYER,**
professeur honoraire à l'hôpital
des Enfants-Malades de Paris.

survenu le 20 janvier 1995.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le président de la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris,
Le président de la commission de surveillance,
Le directeur,
Le président du comité consultatif médical,
Le chef du département de pédiatrie du groupe hospitalier Necker-Enfants-Malades,
Et l'ensemble de la communauté des pédiatres de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 20 janvier 1995, de

**M. Pierre ROYER,**
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médecin honoraire
des Hôpitaux de Paris.

– Le président du conseil d'administration,
Le directeur général,
Le président du conseil scientifique,
Les personnels de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM),
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 20 janvier 1995, du

**professeur Pierre ROYER,**
ancien président
du conseil scientifique,
ancien directeur
de l'Unité 30 de l'INSERM.

Ils souhaitent rendre hommage au rôle exceptionnel qu'il a joué vis-à-vis de l'Institut et ils s'associent avec émotion au deuil de sa famille.

– Le président de l'université Paris-V-René-Descartes,
Le doyen
Et le conseil d'administration de la faculté de médecine Necker-Enfants-Malades,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Pierre ROYER,**
professeur de clinique pédiatrique
(1962-1988),
ancien directeur
du Centre international de l'enfance,
ancien vice-président
de l'université Paris-V,
ancien président
du conseil d'administration
de l'Institut Pasteur.

D'un caractère exceptionnel, il alliait à l'intelligence et la volonté d'excellence la passion et la générosité. La pédiatrie française, en particulier la néphrologie de l'enfant et la biologie du développement, qu'il avait créée, lui doivent une grande part de leur rayonnement international.

Son souvenir sera activement maintenu.

– Ses élèves, en France et à l'étranger,
ont la plus grande tristesse d'annoncer le décès de leur maître, le

**professeur Pierre ROYER,**
médecin de l'hôpital
des Enfants-Malades,

survenu le 20 janvier 1995.

Ils expriment leur sentiment de respect, de fidèle reconnaissance, et d'affection.

Le professeur Pierre Royer a été le chef de file de la pédiatrie française au cours de ces cinq dernières décennies. Visionnaire, il a su lui donner une base scientifique moderne alliant la biologie à la clinique et mettre ainsi en place la recherche en biologie du développement. En charge des plus hautes responsabilités au sein de l'Institut Pasteur, de l'INSERM, et des instances scientifiques de l'Etat, il a joué un rôle essentiel dans la recherche médicale et dans l'organisation de la médecine. Il a voulu et réussi le développement de diverses spécialités pédiatriques, en particulier de la néphrologie, des maladies du métabolisme et de l'endocrinologie de l'enfant. Sa pratique de la médecine était indissociable de l'étude de la relation médecin-enfant, qu'il a su introduire dans le monde hospitalier. Défenseur acharné de l'éthique et des droits de l'enfant, en particulier dans les pays en développement, il a notamment été président de l'Association internationale de pédiatrie et du Centre international de l'enfance.

*(Lire ci-dessus.)*

– Mme Paulette Soria,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Alfred SORIA,**
ancien des Brigades internationales,

survenu le 18 janvier 1995, dans sa soixante-dix-huitième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### Services religieux

– Le président Moïse Cohen,
Le grand rabbin de Paris David Messas,
Le professeur Maurice-Ruben Hayoun,
rendront hommage à l'œuvre et à la personne du

**grand rabbin Jacob KAPLAN (z.a.l.),**

le mercredi 25 janvier 1995, à 19 h 15, dans la salle consistoriale, 17, rue Saint-Georges, Paris-9e.

### Remerciements

– Mme Rose Demeulenaere et sa famille remercient toutes les sociétés avec lesquelles son mari était en contact professionnel pour les messages de sympathie témoignés à l'occasion du décès accidentel de

**Roger DEMEULENAERE.**

### Anniversaires

– Il y a deux ans...

**Emmanuel BRARE,**
journaliste.

Sa présence se vérifie parmi les siens : sa famille, ses amis.

– Une pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé le

**docteur Jonela FAUVET,**
décédée le 22 janvier 1985,

et le

**docteur Jean FAUVET,**
chef de service honoraire
à l'Institut Gustave-Roussy,
décédé le 19 mars 1988.

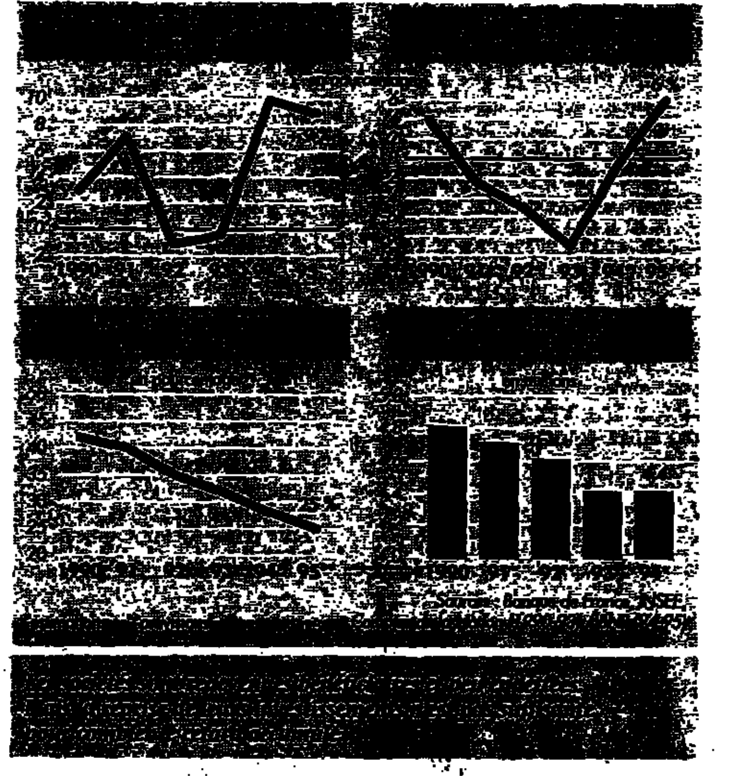
**REPRISE** Les entreprises bénéficient d'une activité soutenue. Les carnets de commandes augmentent, les exportations se maintiennent à un niveau élevé. Les taux de profit ont remonté, l'endettement est au plus bas. Puisqu'elles en ont les moyens, vont-elles en profiter pour se montrer plus offensives ? ● LES GROUPES hésitent. La consommation des ménages leur paraît trop faible et ils redoutent une augmentation des prélèvements sociaux, qui grèverait encore le pouvoir d'achat. ● LES SOCIÉTÉS gardent une attitude mesurée. Le désendettement reste prioritaire. Les investissements sont calculés au plus juste. L'internationalisation se fait à pas comptés. Très peu ont le projet d'embaucher. ● AU MOMENT où les entreprises allemandes ont l'intention d'investir massivement, les groupes français, par leur prudence, risquent d'être pénalisés. Et s'ils étaient trop timorés ?

# Malgré la croissance, les entreprises manquent d'audace

## Restructurées, largement désendettées, bénéficiaires, les sociétés françaises se disent prêtes à aller de l'avant. Mais, par prudence, leurs ambitions restent encore modestes

**DAVID SUDDENS** peut se classer dans la catégorie des patrons offensifs. Même s'il doit encore fermer des usines, le président du directoire du groupe DMC (textile) n'entend pas se cantonner à cette seule tâche. *« Restructurer ne peut tenir lieu de politique,* soutient-il. *Une entreprise qui ne croît pas se condamne. »* Alors, il cherche des axes de développement, pense à renforcer son internationalisation, envisage même de se diversifier, en créant un style différent de magasins, qui attireraient une nouvelle clientèle vers ses produits.

Certains dirigeants d'entreprise évoquent désormais cet « impératif de croissance ». Après plus de dix années de restructurations et de gestion serrée, ils commencent à défendre l'idée qu'*« un franc gagné vaut plus pour l'entreprise et ses actionnaires qu'un franc économisé »*. La reprise va-t-elle leur permettre de donner une réalité à cette ambition ?




Aux Etats-Unis, en Asie, en Europe, l'activité économique s'annonce soutenue. Les sociétés voient leurs ventes augmenter, leurs carnets de commandes s'étoffer. La crise est en passe de s'effacer des comptes. Après avoir affiché 5,4 milliards de francs de pertes en 1993, le groupe sidérurgique Usinor-Sacilor devrait annoncer prochainement un retour aux bénéfices. Saint-Gobain, qui avait vu son résultat net tomber à 1,2 milliard en 1993, a enregistré un bénéfice de 4,7 milliards l'année dernière. La Lyonnaise des eaux prévoit un résultat en hausse de 25 à 30 % par rapport aux 806 millions de 1993. Dans le même temps, les trésoreries des entreprises s'améliorent. Deux chefs d'entreprise sur trois interrogés par l'INSEE jugent leur situation financière normale, 19 % la considèrent même aisée.

Les économistes ont beau leur annoncer une croissance de 3 % pour cette année, les patrons n'y croient pas tout à fait. La consommation leur paraît trop faible en France, les acheteurs trop imprévisibles. Alors que les déficits publics et sociaux s'accumulent, beaucoup redoutent que les prélèvements ne s'alourdissent, une fois passée l'élection présidentielle, et ne viennent amoindrir un pouvoir d'achat déjà stagnant.

Avec la fin de la *« prime Balladur »* prévue pour le mois de juin, Renault comme Peugeot escomptent au mieux des ventes identiques à celles de 1994. L'agro-alimentaire, le textile, la chaussure s'attendent plutôt à subir de nouvelles pressions sur les prix. Même les groupes très exportateurs, comme L'Air liquide ou Essilor, qui bénéficient pourtant de la forte conjoncture internationale, restent imprégnés de cette frilosité hexagonale.

Pour beaucoup de sociétés, l'objectif prioritaire de 1995 reste le désendettement. Dans certains cas, la réaction est justifiée. Très handicapé par le poids de son endettement de 20 milliards, presque l'équivalent de ses fonds propres, Usinor-Sacilor a décidé d'utiliser toutes ses forces disponibles pour le ramener à un niveau plus acceptable. Inquiètes de se savoir à la merci de leur banquier, de nombreuses PME ont-elles aussi inscrit en tête de leur programme un allègement de leurs dettes.

### DÉSENDETTEMENT

Toutefois, pour de nombreux groupes, cet objectif n'a pas de sens : ils n'ont plus ou presque plus de dettes. Renault affiche un endettement net de 2,2 milliards pour plus de 35 milliards de fonds propres et Saint-Gobain de 2,4 milliards pour 40 milliards. Lafarge-Coppée a un taux d'endettement d'environ 0,15 %. Dans le même temps, le taux d'autofinancement des entreprises est passé de 108 à 120 % en un an, selon les calculs de la BNP. Trois ans auparavant, il était autour de 80 %.

Cette aisance financière retrouvée ne rend pas leur audace aux entreprises. Alors que les économistes s'attendaient à un fort rebond de l'investissement en 1995, qui viendrait soutenir la croissance économique, ils commencent à réviser à la baisse leurs prévisions. L'OFCE table sur une augmentation en volume de 7,5 %, la direction des études économiques de la BNP sur une hausse de 6 %. Cela ne suffira pas pour compenser les quatre années de chute de l'investissement productif.

Cependant, tous les groupes affirment qu'ils veulent investir. Mais leurs projets sont soigneusement calqués sur la demande. Les programmes d'investissements de capacité apparaissent dans les secteurs où il existe des tensions. Ainsi, dans les industries du papier, qui, après avoir connu deux ans de coupes dans les dépenses en raison de l'effondrement des cours, ont besoin de recréer des capacités. De même chez Saint-Gobain, qui a prévu d'augmenter ses investissements de 30 à 40 % pour les porter à plus de 5 milliards, *« afin de pouvoir suivre la demande de nos marchés »*, précise Jean-Louis Beffa, PDG du groupe.

Ailleurs, la consommation n'est pas suffisante pour justifier de tels développements. L'outil de production tourne à 75 ou 80 % de sa capacité, sans souffrir d'étranglement. Beaucoup d'industriels pressentent pourtant qu'ils ne peuvent se contenter d'améliorer leurs équipements ou de réaliser des gains de productivité. La demande faisant encore défaut, ils cherchent à la susciter en lançant de nouveaux produits. Imétal, fabricant de matériaux de construction, compte engager plus de 500 millions de francs d'investissements cette année pour relancer son offre commerciale. Seb mise sur sa créativité pour soutenir ses ventes.

### RÉSEAUX ÉCONOMES

Cette reconquête reste prudente. Seuls, les projets les plus sûrs et répondant strictement aux critères de rentabilité sont retenus. Les entreprises exigent en moyenne un retour annuel d'au moins 15 % des capitaux investis, comme si une inflation forte persistait. De même, pas question de s'endetter. Les groupes entendent financer l'ensemble de leurs investissements par leur autofinancement. Bien que celui-ci soit très élevé, cela vient tout de même brider la croissance des entreprises.

Cet impératif financier rejaillit aussi sur l'internationalisation. La volonté de se mondialiser ne s'est pas affaiblie dans les groupes. Beaucoup veulent s'implanter en Amérique latine, en Asie, en Chine. Mais à l'ère des entrées en force sur les marchés étrangers succède désormais celle des réseaux discrets et économes. Pernod-Ricard complète son réseau de distribution dans toute l'Asie, en créant des antennes. L'opération est importante pour le groupe, mais peu dévoreuse de capitaux. En Chine, Lafarge-Coppée a engagé seulement 10 millions de dollars (une cinquantaine de millions de francs) dans une société commune avec des associés locaux lui permettant de prendre pied dans une cimenterie proche de Pékin.

Dans ce contexte, le projet de retour aux Etats-Unis à l'étude chez Peugeot fait figure d'exception. Les grandes manœuvres de rachat et de rapprochement ne sont plus de mise, sauf dans l'agro-alimentaire en pleine concentration, où des projets d'offres publiques d'achat (OPA) comme celles de Marie-Brizard, d'Eridiana-Beghin-Say ou de Cadbury-Schweppes, réapparaissent.

La même retenue règne dans le domaine de l'emploi. Il faut l'assurance d'avoir des marchés porteurs pour envisager, comme Seb, d'embaucher à nouveau et de transformer des contrats à durée déterminée en contrats durables. Manquant de visibilité, les groupes trouvent que l'objectif de maintenir les effectifs est déjà un défi, les à-coups dans la production devant être amortis par les intérimaires. Dès lors, les discussions sur le partage des fruits de la reprise risquent de tourner très vite court.

*Martine Orange*

## *Les Allemands ont repris confiance*

**L'investissement s'annonce comme le moteur de la croissance allemande en 1995. Soutenues par une forte hausse de leurs exportations, les entreprises ont repris confiance. Après s'être stabilisé à très haut niveau l'an dernier, le volume des investissements des entreprises devrait augmenter de 8,5 % en 1995. Pour regagner des parts de marchés perdues à l'étranger, les sociétés entendent poursuivre leurs efforts de restructuration et de rationalisation entamés pendant la crise. Inquiets de la persistance d'un chômage élevé, les syndicats conservent une position modérée. A la veille de la rencontre avec le chancelier Helmut Kohl et le patronat, mercredi 25 janvier, ils semblent disposés à accepter des réductions du temps de travail mais aussi des salaires.**

COMMENTAIRE

## *MANQUEMENT*

On n'attendait pas des entreprises françaises qu'elles soient à l'image du pays, frileuses. Alors que 1995 pouvait être l'occasion de tirer les fruits de quinze ans d'efforts continus, d'investir et d'embaucher, voilà que les entreprises flanchent. Le « vieux modèle » de l'Etat jacobin a craqué mais le « nouveau modèle français » bâti autour de la société civile, ne prend pas le relais. Inquiétant manquement.

Tout est réuni, pourtant, pour que les entreprises repartent de l'avant. Elles sont, pour la plupart, riches d'un cash-flow abondant. La reprise est d'amplitude diverse selon les secteurs, mais la croissance des débouchés hexagonaux sera partout positive en 1995, à l'exception de quelques produits de consommation, du textile et de l'électronique grand public. La compétitivité des usines est excellente. Les marchés à l'exportation devraient en 1995 comme en 1994 gonfler les carnets de commandes.

Le contexte général n'est pas moins positif. L'élection présidentielle n'obscurcit guère l'horizon puisqu'elle favorisera la continuité de la politique macro-économique. Mais cette politique ne suffit pas à faire basculer la France dans un modèle post-jacobin. Seule l'offensive des entreprises le pourrait. Leur attentisme laisse un vide.

*Éric Le Boucher*

# Sodexho devient le numéro un mondial de la restauration collective

**LA SODEXHO** a annoncé samedi 21 janvier la signature de l'accord finalisant l'alliance entre le groupe français de restauration collective et son homologue britannique Gardner Merchant. Celle-ci deviendra effective le 1er février. En reprenant Gardner Merchant pour un montant de 4,5 milliards de francs, la Sodexho, fondée en 1966 par son actuel président Pierre Bellon, devient le premier groupe mondial de restauration collective en employant 110 000 personnes réparties sur près de 12 000 exploitations dans soixante pays.

*« Gardner était une affaire unique, il ne fallait pas que je la loupe »*, expliquait Pierre Bellon à la fin de la semaine dernière à l'occasion d'un entretien accordé au *Monde*. Peu lui importe l'opinion des analystes, qui, après lui avoir reproché de ne pas se diversifier et ne pas investir ses liquidités, vont lui faire grief aujourd'hui de s'endetter. Pour financer ce rachat, la Financière Sodexho va souscrire comme prévu (*Le Monde* du 12 janvier) à une augmentation de capital de 1,1 milliard de francs et aura recours à un emprunt pour un montant de 2,2 milliards, le solde du financement étant assuré par la trésorerie du groupe.

Pierre Bellon connaît bien le groupe Gardner, au moins depuis 1992 lorsqu'il avait déjà failli en prendre le contrôle. Forte, la chaîne britannique hôtelière alors propriétaire de Gardner, avait mis le dossier sur la place. La chaîne anglaise Compass était intéressée. Les discussions ayant tourné court, Forte a alors retiré de la transaction sa division aéroport, ne laissant dans la corbeille que la restauration et l'activité traiteur. Le personnel de Gardner racheta l'entreprise, Forte n'en conservant que 24 %. Et le management, qui voulait rester indépendant, avait refusé son aval à un rachat pour 400 millions de livres par Pierre Bellon. Mais la Sodexho n'était pas prête non plus, admet aujourd'hui son président. Il aura fallu deux années pour que le rapprochement mûrisse.

### RÉSULTATS DOUBLÉS

Pierre Bellon était-il pour autant obligé d'acquérir l'intégralité du capital de la société britannique ? Gardner souhaitait lancer un appel d'offres alors que Bellon ne voulait pas négocier en situation de concurrence, quitte à accepter un prix élevé. *« Je préfère payer relativement cher une affaire qui marche que sous-payer une société qui va mal »*, explique-t-il. Cette stratégie, qui se comprend dans un métier où la qualité du management est primordiale mais qui ne pourrait pas être extrapolée à l'industrie, se justifie dans le cas précis. Gardner a vu ses résultats doubler en un an, de 30,8 millions de livres en 1993 à 62 millions l'an dernier. Ses marges seraient même supérieures à celles de Sodexho. Pour ce qui concerne l'exploitation, les deux sociétés apparaissent complémentaires, et le rapprochement ne devrait pas se traduire par de douloureux arbitrages, affirme Pierre Bellon. *« Une affaire comme celle-ci nous fait gagner six à sept ans dans la conquête de nouvelles parts de marché »*, estime-t-il. Quant aux actionnaires de la Sodexho, ils ne devraient pas voir fléchir leurs dividendes : *« Compte tenu de l'impact de l'opération sur notre croissance, j'espère qu'il n'y aura pas de baisse du dividende au titre de l'exercice 1994-1995 ; l'analyse n'est pas encore totalement faite. Mais pour les trois exercices suivants, le résultat net par action du nouveau groupe augmentera au minimum dans une fourchette de 15 à 20 % »*, pronostique Pierre Bellon. S'il a dû s'endetter alors que sa société reposait sur un confortable matelas de trésorerie, il estime pouvoir sortir de cette situation dans deux ou trois ans. Ce qui lui laissera la possibilité *« d'élargir le service aux entreprises dans les dix ans qui viennent »*. Mais sans pour autant s'engager dans une véritable diversification. Lorsqu'il avait pris comme cible les Wagonlit dont Accor le déposséda, c'est Eurest qu'il visait. *« Entre l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, nous sommes sur un marché d'un potentiel de 600 milliards de francs et qui n'est exploité qu'à 25 %. Aux Etats-Unis, l'outsourcing qui se développe favorise notre expansion. Et enfin, notre activité se caractérise par son caractère acyclique »*, ce qui évite de devoir répartir les risques sur plusieurs activités. La formule, à ce jour, porte ses fruits.

*François Bostnavaron et Gilles Bridier*

# Les syndicats de Chausson veulent sauver l'usine de Creil

## Le ministère de l'industrie a été saisi pour faire pression sur Renault, mais l'ex-Régie, à moitié privatisée, ne veut plus soutenir un sous-traitant en perte de vitesse

**Le 5 janvier, Renault déposait une offre à Chausson de reprise en location-gérance du site de Gennevilliers, suivie d'une cession de ce même site en mars 1996. Le comité central d'entreprise a considéré cette proposition trop ambiguë pour statuer à son sujet. Les discussions reprendront le 25 janvier prochain. Le tribunal de commerce de Nanterre devra statuer sur le dossier le 12 février. En attendant, des contacts ont été pris avec le ministère de l'industrie afin que le site de Creil puisse bénéficier de mesures dérogatoires. Mais Renault ne semble pas vouloir aller plus loin dans ses propositions. Société privatisable tenue de préserver l'intérêt de ses actionnaires présents et futurs, elle n'a plus les mêmes motivations que par le passé de soutenir un sous-traitant en perte de vitesse. Toutefois, l'ex-Régie aussi bien que Peugeot ont une part de responsabilité dans le déclin de Chausson, puisque, depuis 1976, ils empêchaient la société de travailler avec d'autres constructeurs automobiles.**

**VENDREDI 20 JANVIER**, le ministère de l'industrie recevait la délégation syndicale de Chausson, filiale à parité de Renault et Peugeot. Les représentants du comité central d'entreprise avaient pris l'initiative de cette rencontre, dans l'espoir d'obtenir du ministère de José Rossi la création d'un groupe de travail interministériel qui, en collaboration avec les syndicats, étudierait certains aménagements propres à soutenir le site de Creil. Leurs revendications portent d'abord sur l'instauration de primes à l'intention des entreprises qui s'installent sur le bassin creillois. Elles comportent également un volet social demandant la possibilité pour les salariés de Chausson de cesser toute activité à partir de cinquante ans, des mesures d'âge dérogatoires similaires à celles dont a bénéficié Charbonnages de France.

*« Pour l'instant, rien n'a été décidé si ce n'est de se rencontrer à nouveau, mais pas avant le 13 février »*, regrette Bernard Massera, secrétaire du comité central d'entreprise. C'est-à-dire pas avant que le dossier ne passe devant le tribunal de commerce. En attendant, les membres du CCE souhaiteraient discuter du problème avec Louis Schweitzer, PDG de Renault. Or l'ex-Régie ne peut plus accepter d'être comme auparavant un instrument de paix sociale. Après l'ouverture du capital intervenue à l'automne dernier, la société doit maintenant compter avec ses nouveaux actionnaires et rassurer ceux qui envisageront d'en faire partie lors de sa privatisation, probablement avant la fin de l'année. La direction de Renault, qui s'en tient à ses propositions, fait donc la sourde oreille aux sollicitations du comité d'entreprise qui, vendredi dernier, a demandé au ministère de l'industrie d'intervenir en sa faveur auprès du président du groupe. Mais Renault aujourd'hui ne dispose de guère plus de marge de manœuvre que Peugeot, dont le désengagement dans cette affaire semble irréversible. A moitié privatisée et privatisable, sa logique n'est plus celle d'une entreprise du secteur public.

Les revendications de Chausson traduisent bien l'inquiétude qui règne sur le site de Creil. Peugeot ne contribue plus du tout à son activité. Quant à Renault, il y monte 130 Trafic par jour à partir des 200 *« caisses en blanc »* qui sortent de Gennevilliers, le solde partant à l'usine Renault de Batilly. Mais si l'ex-Régie a besoin de Gennevilliers pendant encore deux ou trois ans pour l'emboutissage des Trafic, tant que leur fabrication n'est pas arrêtée, l'activité de Creil pourrait être immédiatement transférée à Batilly, qui souffre de surcapacités.

La dernière proposition de Renault, en date du 5 janvier dernier, ne concerne que le site de Gennevilliers, mais le sort de Creil en dépend, selon l'interprétation qu'en donnera le tribunal de commerce de Nanterre, le 13 février prochain. S'il considère que la proposition de Renault – une location-gérance jusqu'au 31 mars 1996 suivie d'une cession – est assimilable globalement à une cession, Chausson sortira de la procédure de redressement telle qu'elle est définie dans la loi sur les faillites de 1985. Dans cette hypothèse, le sort de l'ensemble des sites devra être immédiatement réglé.

### SURSIS POSSIBLE

Les résultats de Creil (60 millions de francs de pertes en 1994) ne lui permettant pas de combler son passif dans un avenir proche et aucun acquéreur ne s'étant jusqu'ici manifesté, *« c'est la liquidation assurée »*, souligne Bernard Massera.

En revanche, si l'offre de Renault est appréhendée au strict niveau de la location-gérance, Creil pourra bénéficier d'un sursis de quinze mois. La loi de 1985 stipule que, dans ces conditions, les sites pour lesquels il n'existe aucune offre de location-gérance pourront profiter d'une prolongation de la période d'observation si le procureur de la République estime qu'une liquidation entraînerait des troubles graves, sociaux ou économiques, à l'échelle nationale ou régionale. Il ne fait plus l'ombre d'un doute que Creil s'inscrit dans ce schéma. Dans ce contexte, ce ne sera qu'au terme de la location-gérance de Gennevilliers, en mars 1996, que se posera à nouveau le problème de la cession et de la liquidation.

Cette ambiguïté de l'offre de Renault n'a pas échappé au comité central d'entreprise de Chausson, qui doit émettre un avis sur cette proposition avant que le tribunal de commerce ne se prononce. *« Nous avons donc demandé à Renault de préciser son offre le 13 janvier dernier »*, explique Bernard Massera. Quant au procureur de la République, qui doit également statuer sur cette offre, il la considère exclusivement dans le cadre d'une location-gérance.

En attendant que Renault ne précise son offre le 25 janvier à l'occasion de la reprise du CCE interrompu douze jours plus tôt, la tension monte à Creil. *« La situation est extrêmement tendue et le risque d'enflammement social s'accroît »*, souligne Bernard Massera. Un risque qui pourrait contaminer l'ensemble du bassin creillois, fortement touché par la crise. Un appel à une grève de quatre heures a déjà été lancé pour le 2 février prochain. Devraient y participer des salariés de Sollac, où a été annoncé un plan de licenciement de 400 personnes, d'Uniroyal et de Massey-Ferguson également en proie à de sérieuses difficultés.

Mais personne n'est dupe chez Chausson : quelle que soit l'interprétation donnée à l'offre de Renault, l'usine Chausson de Creil est vouée à disparaître à plus ou moins brève échéance. D'où l'importance pour Chausson de s'entendre avec le gouvernement sur des mesures dérogatoires.

*Virginie Malingre*

**Les effectifs ont fondu**



*L'usine de Gennevilliers emploie 1 200 salariés ; celle de Creil 1 050 personnes.*

### Vingt ans dans un carcan

– 1907 : le premier radiateur automobile sort des établissements des frères Chausson
– 1975 : Chausson est le premier constructeur français de véhicules utilitaires légers et le premier constructeur européen de radiateurs automobiles. Le groupe emploie 17 000 salariés. Renault et Peugeot détiennent chacun 19 % du capital de Chausson, aux côtés de la société Ferrodo et de la famille Chausson
– 1976 : Peugeot et Renault signent un protocole d'accord sur la gestion du site de Creil, stipulant que Chausson ne peut travailler pour le compte d'un autre constructeur sans l'accord de ses actionnaires et que les prix facturés par la société seront déterminés en fonction de ses coûts de revient. Ses actionnaires placent Chausson dans un carcan.
– 1980 : Renault et Peugeot montent chacun à 35 % dans le capital.
– 1984 : les participations de Renault et Peugeot sont portées à 49 %
– 1987 : le protocole de Creil est étendu à l'ensemble des sites de Chausson
– 1989 : l'usine de Meudon est fermée
– Septembre 1993 : Chausson est mis en redressement judiciaire
– Décembre 1994 : présentation de la première offre de Renault
– Janvier 1995 : présentation de la seconde offre de Renault

# Le chantier naval Bénéteau va fabriquer des maisons transportables

**À LA RECHERCHE** d'une diversification depuis trois ans, la société vendéenne Bénéteau, numéro un de la construction navale de plaisance en France, va se lancer dans la fabrication de maisons transportables destinées aux résidences de tourisme dans les parcs créés à cet effet, et aux professionnels de l'hôtellerie de plein air. Ces « maisons de loisirs » qui porteront le nom de O'Hara, seront construites sur un châssis métallique, avec une structure et une charpente en bois, le principe de la « greffe modulable » permettant de les personnaliser et de les agrandir. D'une qualité supérieure aux *mobile homes* britanniques par exemple, et s'intégrant mieux dans le paysage, ces maisons, exemptées de permis de construire, atteindront un prix de 178 000 francs pour le modèle courant de 35 mètres carrés de surface habitable. La cible est un marché porteur, en croissance régulière de 10 % à 14 % par an, où les fabricants – quatre-vingts petites firmes – sont très atomisés.

Bénéteau produira les maisons O'Hara dans une de ses usines de Vendée, avec la même main-d'œuvre qu'elle emploie pour ses bateaux, et des investissements qualifiés de « très modérés ». L'objectif est de réaliser d'ici dix ans, dans cette nouvelle branche, 30 % du chiffre d'affaires total. Celui-ci a atteint 642 millions de francs en 1994, en hausse de 4 %.

Selon la présidente, Mme Annette Roux, par ailleurs présidente de la Fédération de l'industrie nautique, le redémarrage du marché européen de la plaisance, après celui des Etats-Unis (où sa filiale américaine a obtenu un bénéfice de 1 million de dollars l'an dernier), permet d'escompter une croissance de 10 % des deux côtés de l'Atlantique. Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1994-1995 a déjà augmenté de 30 %.

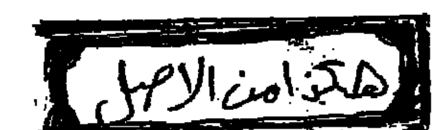
### SORTIE DE CRISE

La société vendéenne sort amaigrie de la sévère crise qui a touché la profession pendant trois ans (*le Monde* du 12 décembre 1994) et a concentré le secteur. Mais elle a gardé ses parts de marché – 20 % en Europe et 15 % aux Etats-Unis (pour la voile) –, tout en poursuivant des investissements et en ramenant l'an dernier son endettement de 193,5 millions de francs à 150 millions de francs. Son chiffre d'affaires devrait être porté à 700 millions de francs en 1995, et quelque 750 millions en 1996 − loin encore, toutefois, des 900 millions de 1990. Le résultat courant passe d'une perte de 5 millions de francs en 1994 à un bénéfice de 15 millions l'an prochain, et plus de 30 millions de francs en 1996. L'objectif de Bénéteau, qui commercialise 57 % de sa production en Europe (dont 37 % en France) et 33 % aux *Etats-Unis*, est de développer son activité bateaux à moteur.

Signe des temps : tout en renouvelant régulièrement sa gamme voile, la firme se préoccupe de réduire ses prix sur les nouveaux modèles, c'est-à-dire de les ajuster au pouvoir d'achat de la clientèle...

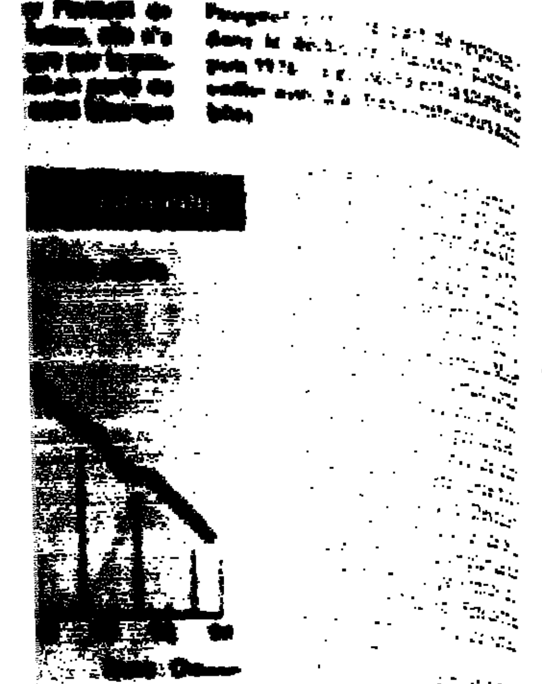
*François Renard*



ine de Creil

moitié privatisée



# France Télévision se cramponne au rugby

## A son tour, le rugby a été l'occasion d'un sévère mais discret affrontement entre TF 1 et les chaînes publiques, qui ont fini par conserver l'avantage pour 45 millions de francs par an

**France Télévision a annoncé, vendredi 20 janvier, la reconduction pour quatre ans du contrat l'associant à la Fédération française de rugby (FFR). Cet accord, conclu sur une base annuelle de 45 millions de francs, attribue aux chaînes publiques, les droits de retransmission des rencontres du Tournoi des cinq nations et des matchs internationaux de l'équipe de France de rugby à quinze. Parallèlement, la FFR a signé, avec Canal Plus, un second contrat, d'un montant de 8 millions de francs pour la première année et révisable par la suite, pour la diffusion des rencontres du championnat de France. Victorieuse sur le patinage (*Le Monde* du 22 novembre 1994), TF 1 a perdu sur le front du rugby.**

ÉVINCÉE une nouvelle fois du rugby, TF 1 n'a pas de mots assez durs pour qualifier Bernard Lapasset, président de la FFR. Pour Jean-Claude Dassier, patron des sports de la Une, M. Lapasset est *« un ectoplasme »*. L'ire de TF 1 est à la mesure du manquement reproché au président de la FFR. Selon Jean-Claude Dassier, *« TF 1 a même signé, en juillet 1994, un contrat avec la FFR »* pour retransmettre le Tournoi des cinq nations, la phase finale du championnat de France et les tests des équipes étrangères en tournée en France. Ce document, une *« option, assortie d'une clause de confidentialité, pouvait devenir une offre ferme si elle était levée par la FFR avant le 31 décembre 1994 »*.

Pour Jean-Claude Dassier l'accord définitif de la FFR ne faisait même plus aucun doute. Mieux, vendredi 30 décembre, Patrick Le Lay, PDG de TF 1, Jean-Claude Dassier et Bernard Lapasset sablent le champagne pour fêter l'arrivée du rugby sur la chaîne privée. Selon M. Dassier, Bernard Lapasset s'inquiète de l'identité du futur commentateur de la Coupe du monde et exige que TF 1 choisisse *« quelqu'un qui ne lui soit pas hostile »*.

**ÉPOQUE RÉVOLUE**

Sûr de son affaire, le président de la FFR annonce à TF 1 *« l'envoi de la lettre de levée d'option »* et précise que *« cette décision doit bien sûr être entérinée par le comité directeur de la FFR »*. Une formalité... Pourtant, *« deux jours avant la réunion du comité directeur, TF 1 a vent de choses bizarres »*, raconte le patron du service des sports. Une mauvaise impression confirmée, le 20 janvier, par l'annonce de la reconduction du contrat avec France Télévision. Atterrée et ulcérée par ce revirement de dernière minute, TF 1 assure, aujourd'hui, *« l'avoir échappé belle »*. Jean-Claude Dassier assène qu'*« il n'y a pas de pilote dans l'avion de la fédération »*.

Pour l'emporter sur le fil, France Télévision a décrété la mobilisation générale. Des directeurs de l'information, Jean-Luc Mano et Henri Sannier, jusqu'à Jean-Pierre Elkabbach en personne, tout France Télévision était sur le pont. L'époque où Roger Couderc rédigeait à la main et signait sur un coin de table de bistrot le premier contrat associant le service public et la FFR est bien révolue. Aujourd'hui, le sport est devenu le meilleur vecteur d'audience et donc le meilleur support aux recettes publicitaires des chaînes de télévision. Selon Jean Réveillon, directeur des sports de France Télévision, le tournoi des cinq nations *« se situe régulièrement au-dessus de 40 % de parts de marché, et même fréquemment au-dessus de 50 % »*. Chaque rencontre attire *« entre 4 et 5 millions de téléspectateurs, soit 9 % d'audience »*.

**INSTALLER À DEMEURE**

Même *« déclinant »*, d'après Jean-Claude Dassier, le rugby a de meilleurs résultats que le football. Ce dernier, selon M. Réveillon, *« tourne autour des 35-36 % de parts de marché »*. Le match amical Pays-Bas-France, diffusé mercredi 18 janvier, à 20 h 30 sur TF 1, aurait réalisé *« 34,5 % de parts de marché »*. Chaque année France Télévision consacre 200 millions de francs à l'achat des droits de retransmission d'épreuves sportives, dont 60 millions de francs pour le cyclisme (Tour de France, Paris-Roubaix) et 30 millions pour le tennis (Roland-Garros, tournoi de Bercy).

Les années olympiques, le budget « sport » de France 2 et France 3 culmine à 250 millions de francs, *« pour près de 1 500 heures de diffusion »*. Echaudée par les atermoiements de la FFR, France Télévision va employer les grands moyens pour installer le rugby à demeure sur les chaînes publiques. Outre les retransmissions des différentes rencontres, quinze émissions de France 2 et France 3 (« Que le meilleur gagne plus », « Pêche d'enfer », « Dimanche Martin », « Question pour un champion », etc.) verront défiler des personnalités du monde du rugby.

*Guy Dutheil*

# Le développement multimédia de France Télécom se poursuit

**FRANCE TÉLÉCOM** va poursuivre son développement dans le secteur multimédia en entrant dans le capital de la future chaîne de jeux câblée Ludocanal du groupe Matra-Hachette. Selon un *« protocole d'accord qui vient d'être signé »*, le groupe public prendra 40 % de Ludocanal, Matra-Hachette conservant 60 % du capital de cette future chaîne menée par Arnaud Lagardère.

France Télécom précise que « via *sa filiale VT-COM, elle concevra, développera et exploitera les serveurs hébergeant les services interactifs de cette chaîne* » du câble, *« qui reposera sur un dialogue permanent avec les téléspectateurs »*. *« Les deux groupes entendent ainsi développer une complémentarité dans le domaine des jeux, qui apparaissent comme une des applications privilégiées de la télévision interactive »*, indique France Télécom.

Parallèlement, France Télécom prendra, par l'intermédiaire de sa filiale France Télécom Multimédia, 34 % de MultiRadio, société auparavant détenue à 100 % par la holding Téléfun, qui réunit à 50/50 Filipacchi Média et Pierre Bellanger, le PDG de Skyrock (*Le Monde* du 12 janvier). MultiRadio est disponible sur les réseaux câblés de la Lyonnaise à Paris et dans sa proche banlieue, pour les abonnés équipés d'un Visiopass. Elle compte, selon Pierre Bellanger, 4 000 abonnés. Pour 25 francs par mois, MultiRadio propose toute une gamme de stations thématiques : on en comptera une quinzaine d'ici quelques semaines, allant de l'opéra à la dance music, du jazz au rhythm and blues, des bandes originales de film à la chanson française. Elle diffuse aussi un programme *new age* baptisé Cristal Détente, composé uniquement de sons relaxants.

Enfin, France Télécom va prendre 50 % du capital de France En Ligne, autre filiale de Téléfun, qui édite des services interactifs en ligne pour le grand public, notamment dans la musique et les loisirs. France En Ligne a pour ambition, selon M. Bellanger, de devenir *« le premier service en ligne de référence francophone »*.

# La Générale occidentale, premier actionnaire privé d'Euronews

**LES QUATRE CHAÎNES** publiques (France Télévision, RAI, RTVE et la SSR), noyau dur d'Euronews, ont confirmé, début janvier, l'intéret de la Générale occidentale, propriétaire de *L'Express*, pour une prise de participation dans le capital de la chaîne européenne multilingue d'information en continu.

La filiale d'Alcatel a donné *« un oui de principe »* pour acquérir la majorité des 49 % que les actionnaires publics souhaitent céder pour 110 millions de francs au privé. Selon France Télévision, la compagnie dirigée par Françoise Sampermans sera *« le premier actionnaire privé »* de la chaîne européenne, mais elle devra *« rester minoritaire pour maintenir l'accès d'Euronews aux images fournies par l'Union européenne de radiodiffusion (UER) »*. Après avoir enregistré un déficit de 85 millions de francs en 1994 pour un budget annuel de 175 millions de francs, la chaîne souhaite *« mettre en place une stratégie commerciale pour trouver des ressources stables »*.

Reprise gratuitement aujourd'hui sur les réseaux câblés, Euronews devrait *« au cours des prochains mois, ouvrir des négociations avec les câblo-opérateurs »* pour les mettre à contribution. Pour compléter son financement, la chaîne envisage de développer la vente de ses programmes.

**PRESSE**

■ **GRANDE-BRETAGNE : le *Financial Times* a lancé une nouvelle édition internationale**, mardi 17 janvier, dont la « une » n'est plus du tout britannique. Le but est d'augmenter ses ventes hors de Grande-Bretagne. Le tirage destiné à l'étranger atteint déjà 120 000 exemplaires sur un total de 300 000. Tout en conservant sa maquette et sa couleur saumon, la nouvelle édition du titre, qui appartient au groupe britannique Perason (propriétaire, en France, des *Echos*), accroît sa couverture des informations internationales avec, par exemple, une page quotidienne consacrée à l'Asie-Pacifique, un suivi de plus nombreuses sociétés et dix Bourses supplémentaires. De nouveaux sites d'impression du *FT* doivent être créés en 1995 – en Suède, en Californie, dans le sud de l'Europe et à Hongkong –, qui s'ajouteront à ceux de Londres, Paris, Francfort, New York et Tokyo.

■ **ÉTATS-UNIS : le groupe Times Mirror**, propriétaire du *Los Angeles Times*, a approuvé la vente de ses activités de télévision par câble, pour environ 12 milliards de francs, au groupe Cox Entreprises. Cox Communications Inc, société née de cette cession qui sera bouclée à la fin de février 1995, est désormais le troisième câblo-opérateur américain derrière Tele-Communications Inc (TCI), 10 millions d'abonnés, et Time Warner, 7 millions d'abonnés. Selon l'accord annoncé en juin 1994, 20 % des actions ordinaires de Cox Communications, évaluées à près de 5 milliards de francs, seront distribuées aux actionnaires de Times Mirror.

■ **FRANCE : le Parti communiste va lancer en avril un nouveau mensuel** qui remplacera l'hebdomadaire *Révolution* ainsi que le mensuel *Avancées*, destiné aux cadres du parti. Ce nouveau mensuel, qui sera vendu 30 francs, sera *« un magazine généraliste »* (32 pages, format tabloïd) qui ambitionne d'être *« une des références du débat d'idées dans ce pays »*. Il devrait être dirigé par Henri Malberg. La mauvaise situation financière de l'hedomadaire *Révolution* – qui, comme *Avancées*, devrait s'arrêter prochainement – a joué le rôle d' *« élément accélérateur »* dans la décision de lancer ce nouveau titre. La presse du PCF comprendra principalement trois titres généralistes – le quotidien *L'Humanité*, l'hebdomadaire *L'Humanité-Dimanche*, ce mensuel, dont le titre doit encore être trouvé, et des revues spécialisées, *Economie et Politique* et *Les Cahiers du communisme*, revue théorique qui prépare une nouvelle formule.

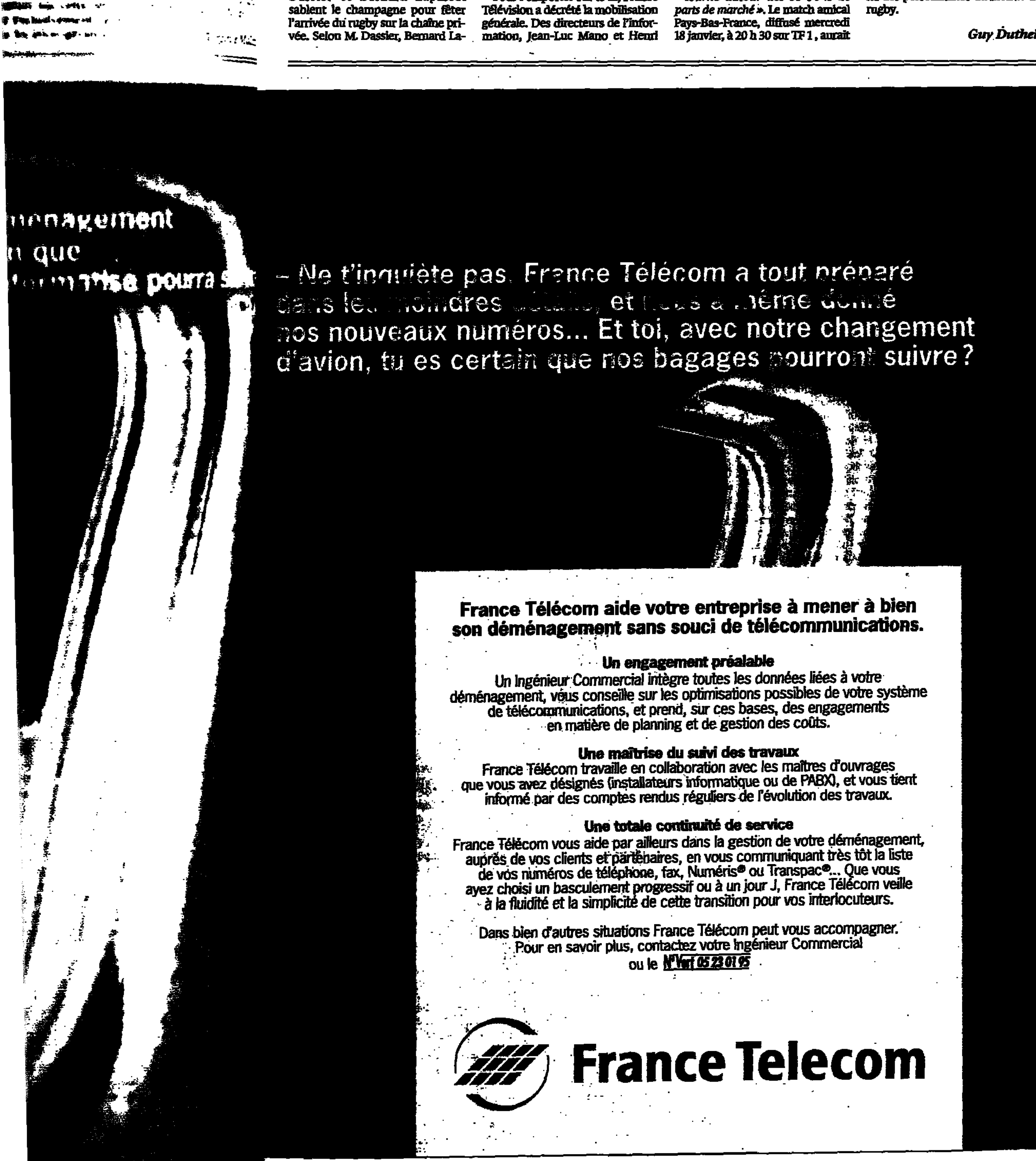
■ **MAGAZINE : le mensuel *Lire***, édité par le groupe Express, sort en février, à l'approche de son vingtième anniversaire, une nouvelle formule remaquettée par le studio Jean Bayle. Après une couverture présentant systématiquement le portrait d'un auteur (en l'occurrence Kundera), le magazine sera désormais découpé en trois parties, d'abord l'information littéraire et éditoriale conclue par un entretien avec un grand écrivain (ici Mario Vargas Llosa), ensuite le dossier consacré à un auteur ou une commémoration (les cent ans d'Ernst Jünger), enfin les extraits de livres (ce mois-ci Julien Green, Emmanuel Le Roy Ladurie, Georges Feydau...).

**CORRESPONDANCE**

# Europe 1 et RTL 1

*A la suite de l'article intitulé « NRJ, RMC et Europe 1 au secours de RTL 1 », (*Le Monde *du 21 janvier), Europe 1 nous a fait parvenir le texte suivant :*

Outre son caractère évidemment erroné, cette affirmation, qui porte un grave préjudice à Europe 1, pourrait laisser croire qu'Europe 1 soutiendrait les initiatives d'un groupe concurrent pour passer outre à l'autorité du Conseil supérieur de l'audiovisuel qui, à deux reprises dans les derniers jours, a refusé la transformation de M 40 en RTL 1. S'il peut arriver que les grands opérateurs de radio présentent au CSA des demandes communes, on voit mal, en l'espèce, l'intérêt qu'Europe 1 aurait pu trouver à porter secours à son principal concurrent, qui plus est lorsque ce dernier agit dans le non-respect des procédures du CSA.



# LA SEMAINE ÉCONOMIQUE

**Indices attendus**

● Mardi 24 : aux Etats-Unis, déficit budgétaire (décembre) ;
en Grande-Bretagne, mises en chantier de l'immobilier (novembre) ;
au Japon, balance commerciale (décembre).
● Jeudi 26 : en Grande-Bretagne, ventes et carnet de commande de la mécanique (décembre), immatriculations automobiles (décembre).
● Vendredi 26 : aux Etats-Unis, PNB du quatrième trimestre.

**Evénements à l'étranger**

● Mardi 24 : à Washington, le président Bill Clinton prononce son discours sur l'état de l'Union ;
à Bruxelles, la nouvelle Commission européenne entre en fonctions ; à Madrid, ouverture du Congrès mondial du tourisme.
● Mercredi 25 : à Bonn, le chancelier Kohl reçoit les syndicats patronaux et salariés pour élaborer un programme d'action contre le chômage.
● Jeudi 26 : à Davos, début du World Economic Forum ;
à Paris, réunion des ministres européens de la justice et de l'intérieur.
● Vendredi 27 : en Afrique du Sud, réunion annuelle de la Communauté du développement du pays avec les donateurs.

**Evénements en France**

● Mercredi 25 : rencontre entre Jacques Chirac et les organisations agricoles ;
réunion des fédérations CFDT de la chimie et de l'énergie en vue d'une fusion ;
assemblée générale de l'Institut des entreprises, avec une allocution de Jean Gandois, patron du CNPF.
● Jeudi 26 : décision du Conseil constitutionnel sur la loi sur l'aménagement du territoire ;
annonce des résultats du groupe pétrolier Elf Aquitaine.
● Vendredi 27 : décision de la justice sur l'inéligibilité de Bernard Tapie.

INDICATEURS

# Japon : le coûteux impact du séisme de Kobé

## Avec des dégâts évalués entre 160 et 425 milliards de francs, la croissance ne pourra être supérieure à 0,5 % cette année

**Le tremblement de terre de Kobé, selon les estimations faites par Nomura Research Institute, aura un très fort impact économique sur le Japon, mais ses conséquences internationales seront limitées. Les dommages peuvent être évalués entre 30 et 80 milliards de dollars (160 à 425 milliards de francs). Au premier trimestre, les destructions et le manque à produire causeront une baisse du PIB de 1 % à 1,9 % par rapport à ce qu'il aurait dû être. Puis l'effort de reconstruction aura un impact de plus en plus positif. Au total, le PIB de l'année 1995 sera ramené autour de 0,5 % à la place des 0,8 % attendus. Pour financer cet effort coûteux, le Japon aura besoin de conserver l'épargne nationale sur son sol. Les exportations devraient se ralentir et les importations augmenter. Mais le mouvement de rapatriement de capitaux devrait rester mesuré.**

IL EST À L'ÉVIDENCE trop tôt pour évaluer précisément l'impact économique du tremblement de terre dévastateur du mardi 17 janvier. Néanmoins, on évalue provisoirement qu'entre 5 % et 15 % des infrastructures collectives de la région affectée sont détruites . Celles-ci se montaient à quelque 17,9 trillions (milliers de milliards) de yens (soit 100 milliards de francs), pour infrastructures industrielles, les voies de communication et chemins de fer. De plus, un pourcentage équivalent du stock de logement (9,2 trillions) et des autres bâtiments (10 trillions) serait détruit. Enfin, 2,5 % à 5 % des 35,4 trillions de capital industriel privé seraient perdus.

Au total donc, le montant provisoirement estimé des dommages pourrait être l'équivalent de 30 à 80 milliards de dollars (160 à 425 milliards de francs), et encore ce dernier chiffre pourrait-il se voir dépassé. A titre de comparaison, le tremblement de terre de Los Angeles a entraîné des dégâts évalués à quelque 20 milliards de dollars.

L'impact macroéconomique est donc de très grande ampleur pour le Japon. La destruction de capacités de production et, surtout, la dislocation des infrastructures de transport et de communication vont entraîner une très forte baisse de la production dans cette région qui représente 12,6 % de la production industrielle du Japon. Selon l'estimation provisoire du Nomura Research Institute (NRI), la perte de production dans la préfecture de Kobé – l'épicentre – pourrait être comprise entre 20 % et 40 % en février, puis 10 % à 20 % en mars.

**RAPATRIEMENTS DE FONDS**

Compte tenu du poids (1/3) de l'industrie dans le produit intérieur brut japonais, mais surtout des goulots d'étranglement, notamment interrégionaux, il est raisonnable de penser que le tremblement de terre peut réduire au premier trimestre le PIB japonais de 1 % à 1,9 % par rapport au niveau qu'il aurait atteint.

Les efforts de reconstruction qui seront mis en œuvre contrebalanceront progressivement l'impact négatif, accélérant la croissance de 1,5 % à 2,9 % du PIB, répartis sur une durée qui peut atteindre quelques années.

La demande d'importation japonaise pourrait augmenter de 10 à 20 milliards de dollars, alors que les exportations pourraient baisser de 5 à 10 milliards. L'excédent du compte courant japonais (environ 130 milliards en 1994) pourrait ainsi baisser de 20 à 30 milliards. L'épargne nationale serait réorientée vers l'investissement intérieur plutôt qu'extérieur. Le mouvement vers le Japon devrait être marginal puisque les sociétés d'assurances disposent d'amples liquidités et, pour leur malheur, seuls 4 % des ménages de cette région étaient assurés contre ce risque. Le financement des balances des paiements des pays déficitaires n'en sera pas facilité et on constate déjà que le dollar s'est affaibli vis-à-vis du deutschemark, mais n'a pratiquement pas bougé par rapport au yen. Si des rapatriements massifs se produisaient, on observerait l'inverse. L'augmentation attendue du déficit public ne devrait pas avoir d'impact sur le marché obligataire japonais, au-delà de mouvements de courte durée. La Banque du Japon, qui attendait sans doute d'avoir la certitude d'une reprise en cours avant de relever le niveau anormalement bas de ses taux d'intérêt, devra patienter quelques trimestres encore. Au total, l'impact, très négatif au début, deviendrait fortement positif à partir du quatrième trimestre de par les dépenses de reconstruction. Mais sur l'ensemble de 1995, le tremblement de terre diminuera le PIB de 0,8 point. Il paraît désormais hasardeux d'envisager que l'économie japonaise connaisse une croissance supérieure à 0,5 % cette année.

*Bernard Godement*

★ Bernard Godement est directeur du bureau parisien de Normura Research Institute Ltd.

**UNE REPRISE QUI S'AFFIRMAIT**

| | 1993 | 1994 | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 4e tr. | 1er tr. | 2e tr. | 3e tr. | sept. | oct. | nov. | déc. |
| Production industrielle * | -2,4 | 1,5 | 1,0 | 1,6 | -1,3 | -0,6 | 3,0 | - |
| Ratio stock/ livraisons ** | 122,9 | 117,7 | 115,1 | 112,6 | 114 | 113,8 | 110,4 | - |
| Consom. des ménages * | 0,8 | -1,3 | 0,4 | 0,8 | 2,2 | 1,1 | - | - |
| Ventes d'automobiles * | -3,3 | 8,5 | -7,5 | 9,0 | 1,6 | -12,2 | 5,1 | - |
| Produit intérieur brut * | -0,8 | 0,8 | 0,2 | 0,9 | | | | |
| Balance commerciale *** | 31,3 | 31,0 | 29,1 | 30,3 | 12,0 | 9,3 | 8,6 | - |
| Prix de gros * | -3,3 | -3,1 | -2,3 | -1,5 | -1,3 | -1,4 | -1,3 | -1,1 |

* En pourcentage par rapport à la période précédente. – ** Niveau. – *** En milliards de dollars US.

RÉGION

# Pays de l'Est : les enjeux des investissements étrangers

LA RÉCENTE INTERVENTION du premier ministre hongrois pour annuler, à la dernière minute, la vente d'une chaîne d'hôtels à un groupe américain et exiger que les conditions financières de cette cession soient revues à la hausse a soulevé une certaine inquiétude parmi les investisseurs étrangers. L'affaire reflète assez bien les réticences et la confusion que soulèvent, dans les pays d'Europe de l'Est, les participations étrangères au processus de privatisation. L'ampleur des enjeux rend sans doute inévitables les conflits politiques pour le contrôle de ces opérations ; en outre, les défauts de transparence dans les procédures favorisent les contestations. Les pays d'Europe de l'Est ne peuvent guère cependant se passer de ces apports.

En Hongrie particulièrement, où le gouvernement compte sur la privatisation pour à la fois réduire un déficit budgétaire excessif et augmenter le capital des entreprises, il n'existe guère d'autre solution que le recours à des capitaux étrangers. Le programme de privatisation en 1995 offre d'ailleurs aux investisseurs de vastes opportunités (pétrole et gaz, distribution d'électricité, téléphone, banques et caisses d'épargne). Les tensions tiennent au fait que, depuis 1989, la Hongrie a absorbé un montant d'investissements directs étrangers qui est considérable vu la taille de son économie : plus de 6 milliards de dollars, soit environ la moitié des investissements étrangers en Europe de l'Est. En 1993 et 1994, ceux-ci ont représenté un quart des dépenses d'investissement du pays.

Les sociétés à capitaux étrangers ont pris un rôle majeur dans certains secteurs (l'alimentation, l'industrie mécanique où elles font plus de 50 % des productions) et dans l'évolution des équilibres extérieurs. Leurs activités d'exportation et d'importation les rendent responsables d'une bonne partie du déficit commercial, mais en même temps les investissements directs couvrent une fraction importante (entre un tiers et un quart) du déficit de la balance courante.

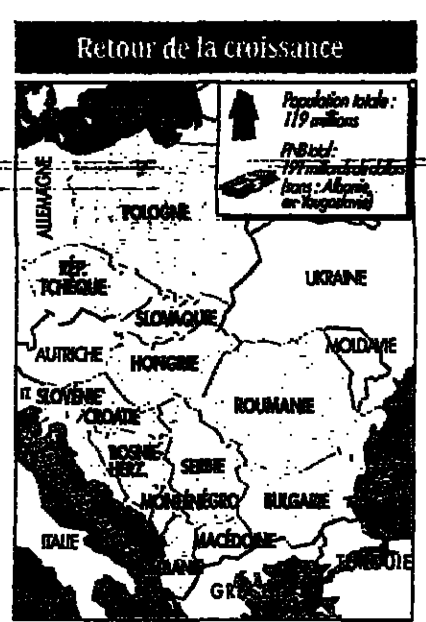
**« BON RISQUE »**

Dans les autres pays d'Europe de l'Est, l'importance des investissements étrangers est moindre, mais elle suscite aussi des débats politiques. En République tchèque, le lancement de l'appel d'offres pour la vente de 27 % du capital de la société nationale de télécommunications (une affaire évaluée à un milliard de dollars) prend un retard qui reflète ces atermoiements. Jusqu'à présent l'économie tchèque a reçu relativement peu d'investissements directs, car le mode de privatisation par coupons y a donné une priorité à la population.

Ses bonnes performances macroéconomiques (équilibre du budget et du commerce extérieur, faible inflation) en ont fait un « bon risque » et les capitaux étrangers affluent sous formes de crédits étrangers directs aux entreprises et d'investissements de portefeuille. Ces entrées de capitaux engendrent un surplus croissant de la balance des paiements, qui a conduit le vice-gouverneur de la Banque centrale à annoncer l'introduction d'une convertibilité quasi totale de la couronne vers la mi-1995.

En Pologne, le flux d'investissements étrangers s'est accéléré en 1993 et 1994. Cette recrudescence s'explique par une croissance économique particulièrement vive (4 % en 1994) et par l'accord sur la réduction de la dette extérieure envers les banques, qui est intervenue en mars 1994 et a réouvert à la Pologne le marché international des capitaux. Elle va pouvoir désormais y accéder à des conditions moins onéreuses. Le programme de privatisation pour 1995 prévoit la mise en œuvre d'une privatisation de masse.

Retour de la croissance




La Bulgarie et la Roumanie n'ont reçu qu'un montant très limité d'investissements directs étrangers. Le manque de politique cohérente de privatisation, la permanence d'une forte inflation et l'instabilité des changes ont été dissuasifs. Néanmoins, en Bulgarie, l'accord de juin dernier sur la réduction de la dette extérieure envers les banques (48 % de cette dette ont été effacés) pourrait favoriser un retour sur le marché international des capitaux, à condition que la Bulgarie reçoive des institutions internationales les financements nécessaires pour faire face aux paiements prévus par l'accord.

La croissance prévue dans la plupart des pays en 1995 (sauf en Hongrie et en Bulgarie) et la poursuite des programmes de privatisation devraient continuer à attirer les investisseurs étrangers en Europe de l'Est, favoriser leur diversification vers les services (banques), les infrastructures (télécommunications) et créer sans doute une plus grande concurrence entre les pays d'accueil.

*Françoise Lemoine*

★ Françoise Lemoine est économiste au Centre d'études prospectives et d'informations internationales.

SECTEUR

# Meuble : un léger mieux

L'INDUSTRIE de l'ameublement veut y voir un signe encourageant : depuis le mois d'août, les ventes repartent. Si la tendance est confirmée en décembre, la consommation pourrait être étale sur l'ensemble de l'année, ce qui, comparé à la chute de 4 % en 1993, paraît presque comme un rebond pour le secteur. Toutes les activités, cependant, ne connaissent pas la même évolution.

Premiers entrés dans la crise, les meubles de cuisine et le mobilier de bureau sont les premiers à en sortir. Les équipements de la maison, en revanche, se redressent plus lentement. Ce léger mieux s'accompagne d'une baisse de tension sur le marché et, pour la première fois depuis trois ans, la guerre des prix se fait moins intense.

Le marché du meuble en 1995 s'annonce donc moins tendu. *« La reprise économique devrait nous favoriser. Nous sommes le secteur le plus sensible au rebond de la consommation »*, souligne Georges Cambour, délégué général de l'Union nationale des industries françaises de l'ameublement (Unifa). Certains fabricants sont un peu moins optimistes. Faute d'un redémarrage net du logement, qui pourrait entraîner à sa suite l'ameublement, ils comptent surtout sur le besoin de renouvellement et aussi sur l'exportation.

Depuis quelques années, l'industrie du meuble a su trouver le chemin de l'étranger. Les meubles Grange se sont implantés en Allemagne, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis. Gautier, filiale du groupe Seribo, s'attaque aux pays de l'Europe de l'Est et regarde vers la Chine. Avec leurs 77 000 salariés, les entreprises du meuble ont réalisé 8,7 milliards de francs à l'exportation en 1993, soit 16,4 % de leur chiffre d'affaires total. Par rapport aux importations (14,7 milliards en 1993), le taux de couverture n'est que de 59 %. *« Mais nous gagnons des parts de marché chaque année »*, insiste Georges Cambour.

La consommation se stabilise

Indices en % d'évolution des ventes dans le commerce de détail

0,5 / 0 / -0,5 / -1 / -1,5 / -2 / -2,5 / -3 / -3,5

J F M A M J J A S O N

1994

tous produits — ameublement

Source : Banque de France

Face à l'Italie, le principal concurrent, l'industrie française du meuble éprouve cependant encore quelques difficultés. Les dévaluations monétaires continuent à faire mal. Les fabricants de canapés en cuir, de meubles design notamment, souffrent contre une pareille concurrence. Et dans un proche avenir, certains professionnels redoutent de voir arriver sur le marché français l'industrie allemande, mais aussi des concurrents asiatiques.

**UNE PROFESSION ATOMISÉE**

Pour mieux s'affirmer tous développent des contre-attaques. Les stratégies sont multiples. Les uns se renforcent sur le point fort (sièges, mobilier de bureau), d'autres tentent de compléter leur gamme de produits, certains essayent de conforter leur politique de marque. Tous cherchent à séduire le consommateur par des produits plus créatifs, plus *« écologiques »* et surtout moins chers.

Ces efforts de reconquête sont contrariés, toutefois, par l'atomisation de la profession. L'industrie du meuble compte plus de 750 entreprises de plus de 20 salariés. La sortie de la crise pourrait accélérer la restructuration du secteur. L'entreprise familiale Maugrion, spécialiste du meuble contemporain en rotin, vient ainsi d'être cédée à deux repreneurs, Bruno Vallée et Philippe Pimpaneau, issus de la grande consommation. Les nouveaux dirigeants se sont donné pour premier objectif de *« redynamiser le réseau commercial »*. D'autres regroupements, alliances ou coopérations, devraient suivre.

D'autant plus que la distribution est elle aussi en pleine mutation. Les magasins traditionnels vieillissent ; les points de vente spécialisés (cuisine, salon) sont en crise ; les chaînes de distribution (Conforama, But, Habitat, Ikea), renonçant à une croissance externe forcenée, repensent leur politique. Dans le même temps, les grandes surfaces et les hypermarchés vendent de plus en plus de meubles et leur poids commence à se faire sentir sur l'industrie de l'ameublement.

*Martine Orange*

ENTREPRISE

# Lapeyre : visées internationales

LAPEYRE EST UNIQUE : le marketing du groupe Lapeyre a essayé de le présenter ainsi aux consommateurs. Il faut reconnaître que les choix spécifiques opérés dans la stratégie en font un groupe atypique et qu'on ne lui trouve pas de concurrent direct.

Première spécificité de ce groupe détenu par Poliet : il est à la fois distributeur et industriel. A l'origine distributeur, il s'est progressivement intégré vers l'amont pour devenir un industriel du bois et du PVC, avec onze sites de production. Il réalise encore les trois quarts de son chiffre d'affaires (4,7 milliards de francs attendus pour le dernier exercice) sous les enseignes « Menuiseries Lapeyre » et, plus récente, « GME » (salles de bains). 65 % des ventes des Menuiseries Lapeyre sont composées de produits issus des usines du groupe. Cette intégration verticale lui permet d'être à l'écoute du marché et, cumulant les gains de chaque métier, d'obtenir une marge nette de près de 7 %.

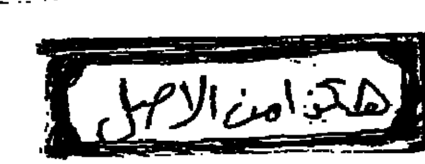
Deuxième spécificité : il œuvre autant sur le marché de la rénovation que sur celui du neuf. Il bénéficie ainsi de la relative résistance de ce créneau, qui continue d'enregistrer des taux de croissance de l'ordre de 1 à 2 %. Avec 80 % de son chiffre d'affaires destinés à la rénovation contre seulement 20 % pour le neuf, le groupe affichera en 1994 une progression de 7 % de ses ventes. Il reste sensible toutefois à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages. La prime Balladur destinée à l'automobile lui a été indirectement préjudiciable.

Sa croissance passe par la recherche d'autres axes stratégiques. Ainsi, après avoir acquis une forte réputation dans la fenêtre en bois, l'entreprise développe des produits en PVC. Une fenêtre sur cinq en 1995 devrait être construite avec ce matériau, grâce notamment à l'acquisition récente de la société Les Zelles. D'autre part, le groupe a développé depuis 1989 la vente de fenêtres avec la pose incluse, sous l'enseigne « K par K ». Cette société enregistre des taux de croissance particulièrement forts dans un contexte fortement concurrentiel et réalisera en 1995 un chiffre d'affaires proche de 300 millions de francs.

Mais un des enjeux majeurs pour la croissance de l'entreprise reste son développement à l'international. Avec encore seulement vingt dépôts répartis en Belgique, en Espagne, en Suisse et en Italie, le groupe prend le pari de renouveler dans chacun de ces pays la réussite qu'il a connue en France.

*Olivier Machou*

★ Olivier Machou est directeur de l'analyse financière à la société de Bourse Leven.



# Le groupe britannique Schweppes Cadbury veut racheter Dr Pepper et Seven Up

## Schweppes Cadbury cherchait depuis longtemps à s'approprier Dr Pepper dont il détenait déjà le quart du capital. Il deviendrait le numéro trois américain des boissons non alcoolisées derrière les géants Coca-Cola et PepsiCo

**LE GROUPE** agroalimentaire britannique Schweppes Cadbury a annoncé lundi 23 janvier son intention de reprendre la société américaine Dr Pepper-Seven Up valorisée 11,3 milliards de francs.

L'opération permettrait à Schweppes Cadbury (31,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1993) de devenir le numéro trois des boissons non alcoolisées aux Etats-Unis en occupant 17 % d'un marché de 260 milliards de francs, écrasé par Coca-Cola et PepsiCo, qui en contrôlent ensemble plus de 70 %. Le rachat de Dr Pepper intervient alors que les habitudes agroalimentaires évoluent aux Etats-Unis. Les consommateurs veulent plus de variété. Dr Pepper et Seven Up bénéficient actuellement du ralentissement de la croissance des colas traditionnels (Coca et Pepsi), même s'ils occupent encore 65 % du marché.

La reprise de l'américain permettrait à Cadbury de combler un peu son écart avec les deux leaders mondiaux que sont Coca-Cola et PepsiCo. Il pourrait distribuer les produits de Dr Pepper à travers le monde *via* son réseau de distribution. La marque Seven Up ne serait toutefois pas concernée, PepsiCo en étant propriétaire à l'extérieur des Etats-Unis. Selon des rumeurs boursières, Cadbury pourrait revendre la branche américaine Seven Up dans la foulée de son acquisition.

Schweppes Cadbury, présidé par Dominic Cadbury, lorgne depuis longtemps sur Dr Pepper. Dès 1986, il prend une participation dans son capital, mais celle-ci est réduite à 5,7 % seulement lors de la fusion de Dr Pepper avec Seven Up en 1988. En 1993, Schweppes Cadbury monte à 25,9 % du capital en rachetant les actions détenues par une compagnie d'assurances. La réaction de la direction de Dr Pepper, qui a racheté les actions de sa société en 1988, ne se fait pas attendre : elle adopte une pilule empoisonnée pour décourager toute prise de contrôle hostile et refuse d'accorder à Schweppes Cadbury un siège à son conseil d'administration. Depuis septembre 1994, les négociations ont repris. Dominic Cadbury est parvenu à convaincre le président de Dr Pepper, John Albers, proche de la retraite, et son directeur financier Ira Rosenstein, qui sont aussi ses deux premiers actionnaires individuels, d'accepter son offre.

Schweppes devrait donc débourser près de 8,5 milliards de francs pour racheter les 74,1 % des actions qui lui manquent. Le groupe britannique avait indiqué l'an dernier qu'il pourrait financer des acquisitions jusqu'à 500 millions de livres (4,15 milliards de francs) sans faire appel à ses actionnaires. Mais, vu la taille de l'opération projetée, le groupe présidé par Dominic Cadbury, qui est valorisé en Bourse à 27 milliards de francs, devrait lancer une augmentation de capital de 400 millions de livres, soit près de 3,3 milliard de francs.

*Ar. L.*

CORRESPONDANCE

# L'Association française des banques défend ses mandants

*A la suite de la publication dans* Le Monde *du 20 janvier d'un article intitulé « Les pertes du Crédit lyonnais fragilisent tout le secteur bancaire », nous avons reçu une lettre de l'Association française des banques (AFB) dans laquelle celle-ci réaffirme la solidité du secteur bancaire français.*

L'Association française des banques s'interdit de porter un jugement sur la situation du Crédit lyonnais, qui est l'un de ses membres. Elle ne peut, en revanche, laisser s'installer dans l'esprit des lecteurs d'un journal bénéficiant, à juste titre, d'un large prestige international, un doute sur la solidité du secteur bancaire français dans son ensemble.

Plus précisément, quatre remarques peuvent être formulées.

1. Il n'est pas anormal que des évaluations de risques, faites pour 1994, ne coïncident pas avec celles de 1993. Les marchés évoluent, les risques également.

2. La fixation d'un niveau adéquat de provisions pour le Crédit lyonnais fait actuellement l'objet de discussions entre les différentes parties concernées. Le chiffre qui sera finalement retenu ne sera pas nécessairement le plus élevé.

3. Les règles régissant les engagements et les contrôles diffèrent d'une banque à l'autre. Dans la grande majorité des cas, elles étaient très différentes de celles qui avaient apparemment cours au Crédit lyonnais.

Notamment, les grandes banques privées sont conduites à se préoccuper en permanence de leurs actionnaires et de leur cours de Bourse.

4. Nul ne contestera que les risques pris par le Crédit lyonnais étaient d'une nature différente de ceux qu'ont pris la plupart des banques de la place.

En France, le secteur bancaire ne dégage pas une forte rentabilité. Ce n'est pas un phénomène purement conjoncturel, loin de là. Il est dû, pour une large part, à des anomalies propres à notre pays, et susceptibles d'être résorbées dans les prochaines années : distorsions de concurrence, fiscalité discriminatoire. Les banques françaises satisfont néanmoins aux règles européennes et internationales de solvabilité.

**[Que l'Association française des banques défende la solidité des banques françaises, rien de plus normal. Il n'empêche : l'étendue des pertes du Crédit lyonnais, la première banque française, et plus encore la difficulté de mesurer ces pertes sont un facteur de fragilité pour l'ensemble de la place bancaire. D'abord parce que le Crédit lyonnais est aujourd'hui un très gros emprunteur sur le marché interbancaire. Ensuite, parce que les seules évolutions de marché n'expliquent pas que les provisions décidées par le Crédit lyonnais pour couvrir ses risques augmentent brutalement entre la fin de 1993 et de 1994. Les systèmes de contrôle internes et externes sont en cause. On ne peut dès lors que s'interroger sur le niveau de provisions des autres banques.]**

# Nouvelles rumeurs de mariage de Warburg à la Bourse de Londres

**APRÈS LA DÉCEPTION** qui avait suivi l'arrêt brutal des pourparlers en vue d'un rapprochement avec la banque américaine Morgan Stanley (*Le Monde* du 16 décembre), la Bourse de Londres bruisse à nouveau de rumeurs au sujet de la plus prestigieuse des banques d'affaires anglaise SG Warburg. L'action Warburg a gagné quelque 12 % la semaine dernière au Stock Exchange portée par des bruits annonçant que la première banque d'affaires britannique allait faire l'objet d'une nouvelle offre publique d'achat. Plusieurs scénarios sont évoqués : la reprise des pourparlers avec Morgan Stanley ou l'arrivée sur les rangs d'autres banques d'affaires américaines, telles que Lehman Brothers ou JP Morgan, avec qui Warburg avait eu des discussions en 1993. Les opérateurs citent également les banques allemandes Dresdner et Deutsche Bank comme éventuelles repreneuses. Ces rumeurs ont été démenties par les intéressées.

■ **ALCATEL ALSTHOM : le groupe français confirme sa percée dans les télécommunications en Chine.** Pierre Suard, le président d'Alcatel Alsthom, a annoncé samedi 21 janvier à Pékin qu'un accord avait été finalisé entre le ministère chinois des postes et télécommunications et la filiale du groupe, Shanghaï Bell. Une joint-venture sera créée cette année pour produire les plus récents systèmes de téléphones mobiles dans la zone économique de Pudong, près de Shanghaï. Le groupe français - qui se déclare par ailleurs *« confiant »* dans ses chances d'emporter le marché du train à grande vitesse (TGV) entre Pékin et Shanghaï -, a réalisé en Chine près de 10 % de son chiffre d'affaires 1994 à l'exportation.

■ **APPLE : le fabricant américain d'ordinateurs,** a annoncé un bond de son bénéfice net au 1er trimestre de l'exercice en cours, à 188 millions de dollars (1,1 milliard de francs) contre 40 millions (216 millions de francs) un an auparavant. Apple a réalisé un chiffre d'affaires de 2,83 milliards de dollars (15,2 milliards de francs) lors du trimestre achevé le 31 décembre, soit une progression de 15 % sur la même période de 1993. Le succès du Power Macintosh, lancé en mars 1994, est à l'origine de ces performances. Apple a déjà livré un million de Power-Macs.

■ **BIDERMANN : le groupe de confection masculine,** à la recherche d'un repreneur, suscite toujours les convoitises. Bien que l'industriel roannais du textile, Lucien Deveaux, soit aujourd'hui considéré comme le mieux placé après les retraits de Celio et du tandem Nemarq-Gros (*Le Monde* du 21 janvier), George Jolles, président de l'Union des industries textiles (UIT), s'est porté candidat, vendredi 20 janvier, à la reprise des activités européennes du groupe en association, à 50-50, avec la chaîne de distribution Eurodif. Pour l'emporter, son plan de reprise devra convaincre les pouvoirs publics *via* le CIRI, Maurice Bidermann dont il fut l'associé, et les banques créancières.

■ **LLOYD'S : le tremblement de terre de Kobé pourrait coûter près de 1 milliard de livres** (1,5 milliard de francs) aux assureurs maritimes londoniens. La facture, la plus lourde en trois siècles, dépasserait celle de la plate-forme pétrolière de Piper Alpha, en 1988, qui s'était élevée à 700 millions de livres. Le port de Kobé n'était pas assuré auprès du Lloyd's mais celui-ci couvrait un certain nombre de bateaux et chargements. La firme japonaise Nomura évalue les dommages causés par le séisme entre 40 milliards et 80 milliards de dollars (0,8 à 1,6 % du PIB japonais).

■ **SUEZ : les résultats 1994 ne seront pas seulement « modestes »,** mais « très modestes » a indiqué Gérard Worms, le président de la compagnie, samedi 21 janvier sur Radio-Classique. L'impact négatif de l'immobilier sur les comptes devrait atteindre 2 milliards à 2,5 milliards de francs. Pour Gérard Worms, *« lorsque l'on fera les additions, les pertes du groupe dans l'immobilier s'élèveront à 15 milliards de francs »* sur un portefeuille de 30 milliards. Par ailleurs, la contribution de la compagnie d'assurances Victoire au résultat, *« sera négative de 500 millions de francs »*.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a chuté de 5,6 % lundi 23 janvier, suite aux ventes massives de titres et à l'inquiètude des investisseurs. Après le séisme de Kobé.

■ **La BANQUE CENTRALE** du Pérou a acheté 16,4 millions de dollars entre le 12 et le 19 janvier pour freiner la baisse de la devise américaine, provoquée par des ventes massives.

■ **LA BOURSE DE HONGKONG** a chuté de 4,9 %, lundi, l'indice Hang Seng passant sous la barre des 7 000 points à 6 951,01 points. Ce seuil est jugé « *psychologique* ».

■ **LA PRODUCTION MONDIALE** d'acier a baissé de 0,9 % en 1994 à 723,3 millions de tonnes. Dans l'U. E., la production a augmenté de 5,2 % à 139 millions de tonnes.

■ **LE DOLLAR** était en hausse lundi matin dans les premiers échanges interbancaires à Paris, où il s'échangeait à 5,2415/2430 francs contre 5,2365/2380 francs vendredi.

# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

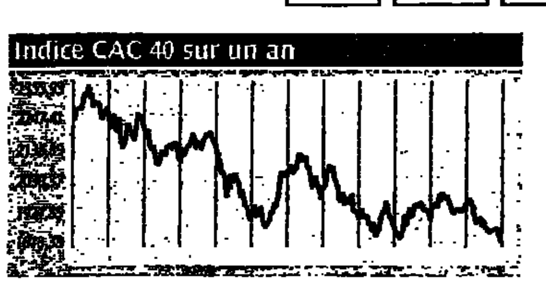
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

## Paris dérape à nouveau

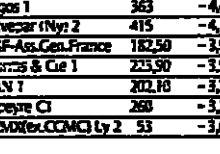
L'avant-dernière séance du terme boursier de janvier a débuté sur une note bien médiocre, lundi 23 janvier, à la Bourse de Paris, où l'indice CAC 40 a dès l'ouverture « enfoncé » le seuil des 1 800 points, son niveau le plus bas depuis deux ans. En recul de 1,04 % et de près de 2 % quelques minutes plus tard, l'indice CAC 40 accusait vers 11 h 45 une perte de 1,40 %. Une heure plus tard, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 1,82 % à 1 780,21 points. Pour les opérateurs, le prochain seuil de résistance du marché se situe aux environs des 1 750-1 760 points. Le montant des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel 1,6 milliard de francs.

Au Japon, la Bourse a brutalement décroché lundi en raison des répercussions du séisme de Kobé sur l'économie japonaise. Hongkong cédait 4,3 %, et Singapour 5,5 %. Les investisseurs craignent un retrait sur ces places des capitaux japonais afin de faire face aux dépenses occasionnées par le tremblement de terre de Kobé. La Bourse de Tokyo a abandonné 5,6 % lundi. En Europe, les Bourses débutaient également sur une note sombre. Francfort reculait de près de 1 % à l'ouverture, et Londres de 0,8 %.

Indice CAC 40 sur un an



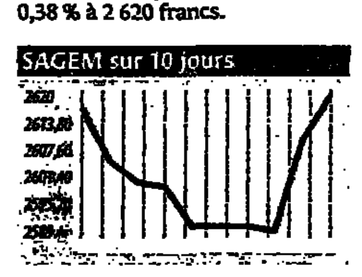
CAC 40/5 jours



## Sagem, valeur du jour

Le groupe français d'électronique professionnelle et de défense Sagem a réalisé en 1994 un chiffre d'affaires consolidé de 13,69 milliards de francs, contre 13,03 milliards en 1993, soit une progression de 5 %. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires de la Société d'applications générales d'électricité et de mécanique a été de 4,04 milliards de francs contre 3,70 milliards au dernier trimestre de 1993. Vendredi, en clôture, le titre a terminé sur une légère progression de 0,38 % à 2 620 francs.

SAGEM sur 10 jours



### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

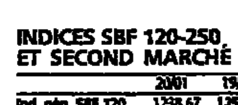
| HAUSSES | clôture Francs | Variation sem. F | Variation sem. % |
|---|---|---|---|
| Sgre Batignolles 1 | 255 | +2,82 | -1,77 |
| Dev.R.N-P.Calais 2 | 71,90 | +2,35 | +1,26 |
| CEP Communication1 | 455 | +2,25 | -2,36 |
| Europe 1-1 | 1373 | +1,70 | -6,08 |
| Jean Lefebvre 1 | 326 | +1,56 | +1,87 |
| Simco 1 | 415 | +1,17 | -9,78 |
| Legrand ADP 1 | 4375 | +1,04 | -0,68 |
| Bazar Hot. Ville 2 | 530 | +0,95 | -7,01 |
| Schneider 1 | 369,50 | +0,87 | +4,37 |
| Esso 1 | 640 | +0,79 | -10,48 |
| **BAISSES** | | | |
| GTM-Entrepose 1 | 335 | -6,69 | -11,35 |
| Dynaction 1 | 129,50 | -4,96 | -8,52 |
| CS(ex.CSEE)1 | 306 | -4,67 | -15,93 |
| Sligos 1 | 363 | -4,47 | +0,55 |
| Salvepar (Ny) 2 | 415 | -4,16 | +3,05 |
| AGF-Ass.Gen.France | 182,50 | -3,95 | -13,91 |
| Worms & Cie 1 | 225,90 | -3,91 | -13,04 |
| GAN 1 | 202,10 | -3,76 | -25,97 |
| Lapeyre CI | 260 | -3,70 | -3,34 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly 2 | 53 | -3,64 | -12,54 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

| | Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Suez 1 | 437700 | 102166925 |
| LVMH Moet Vuitton1 | 93910 | 74399490 |
| Elf Aquitaine 1 | 190966 | 69299841,90 |
| Alcatel Alsthom 1 | 144040 | 66754890 |
| Saint-Gobain 1 | 95850 | 58629430 |
| Societe Gale A 1 | 100950 | 50517678 |
| Oreal 1 | 45690 | 48333350 |
| Total 1 | 157492 | 45968821,60 |
| Air Liquide 1 | 69430 | 43713890 |
| Peugeot 1 | 60625 | 43001450 |

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

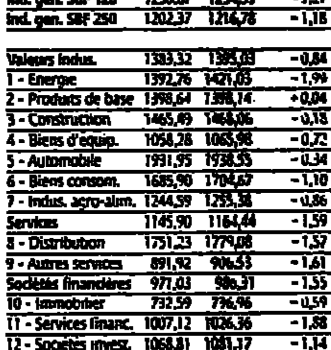
| HAUSSES | Clôture Francs | Variation semaine F | Variation semaine % |
|---|---|---|---|
| Petitjean | 110 | +10 | -12 |
| B I M P | 110 | +4,76 | +4,76 |
| Vulcanic # | 155 | +4,73 | -3,12 |
| Rubis*(act.div.)2 | 175 | +4,17 | -2,77 |
| Creeks | 105 | +3,96 | +3,96 |
| **BAISSES** | | | |
| CNIM CA# | 240 | -6,98 | -8,04 |
| Elysee Inv. 1 | 32 | -5,88 | -8,57 |
| G.E.P Pasquier | 54,15 | -5 | -5,16 |
| Gautier France 2# | 326,80 | -5 | -9,22 |
| Secundev 2 # | 100 | -4,94 | -15,25 |



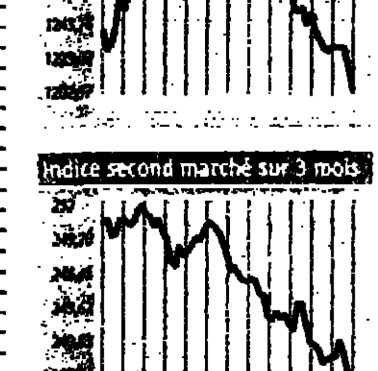
### INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

| | 20/01 | 19/01 | Var.% |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1238,67 | 1254,59 | -1,27 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1202,37 | 1216,78 | -1,18 |
| Valeurs indus. | 1383,32 | 1395,03 | -0,84 |
| 1 - Energie | 1392,76 | 1421,05 | -1,99 |
| 2 - Produits de base | 1398,64 | 1398,14 | +0,04 |
| 3 - Construction | 1465,49 | 1468,06 | -0,18 |
| 4 - Biens d'équip. | 1058,28 | 1065,98 | -0,72 |
| 5 - Automobile | 1931,95 | 1938,55 | -0,34 |
| 6 - Biens consom. | 1685,90 | 1704,67 | -1,10 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1244,59 | 1255,38 | -0,86 |
| Services | 1145,90 | 1164,44 | -1,59 |
| 8 - Distribution | 1751,23 | 1779,08 | -1,57 |
| 9 - Autres services | 891,92 | 906,53 | -1,61 |
| Sociétés financières | 971,03 | 986,31 | -1,55 |
| 10 - Immobilier | 732,59 | 736,96 | -0,59 |
| 11 - Services financ. | 1007,12 | 1026,36 | -1,88 |
| 12 - Sociétés invest. | 1068,81 | 1081,17 | -1,14 |
| Ind. Second Marché | 238,04 | 238,29 | -0,09 |

Indice SBF 120 sur 3 mois



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois

## Tokyo chute de 5,6 %

Après avoir déjà perdu 2,54 % sur l'ensemble la semaine dernière, la Bourse de Tokyo a très vivement reculé lundi 23 janvier, abandonnant 5,6 % en clôture pour se retrouver à son plus bas niveau depuis un an. Pour la seule séance de lundi, l'indice Nikkei a perdu 1 054,73 points, pour finalement s'établir à 17 185,49 points, soit deux points au-dessus de son niveau de clôture du 5 janvier 1994. Les boursiers pensent que la cote nippone n'est qu'au début d'une phase baissière et craignent que le pessimisme des intervenants ne s'installe durablement après le séisme de Kobé. Selon Kaoru Ichikawa, de Kokusai Securities, la gravité des dommages causés par le séisme s'accroît un peu plus chaque jour. M. Ichikawa estime que le gouvernement japonais a tardé à réagir, et, toujours selon lui, ce retard risque d'être fatal à l'économie japonaise.

Le bilan de la semaine passée pour le reste des places boursières était, à l'exeption de Francfort qui a terminé la période négatif. En cinq séances, Londres, face à la crainte d'un relèvement des taux d'intérêt, a abandonné 1,75 % ; New York, toujours confrontée à la crise mexicaine a perdu 1 %.

### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 20/01 | Cours au 19/01 | var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1813,330 | 1837,110 | -1,31 |
| New-York/DJ indus. | 3860,680 | 3882,210 | -0,56 |
| Tokyo/Nikkei | 18840,200 | 19075,700 | -1,25 |
| Londres/FT100 | 2992,200 | 3028,600 | -1,22 |
| Francfort/Dax 30 | 2055,580 | 2089,360 | -1,64 |
| Frankfort/Commer. | 771,250 | 780,740 | -1,23 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1533,220 | 1536,700 | -0,23 |
| Bruxelles/Général | 1359,640 | 1363,370 | -0,27 |
| Suisse/SBS | 281,650 | 283,190 | -0,55 |
| Milan/MIB 30 | 15641 | 15507 | +0,86 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 275 | 276,800 | -0,65 |
| Stockholm/Affarsal | 1165,730 | 1165,730 | +... |
| Londres FT30 | 2287,100 | 2310,800 | -1,04 |
| Hong Kong/Hang S. | 7278,100 | 7422 | -1,98 |
| Singapour/Strait t | 2028,610 | 2081,330 | -2,60 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

| | 20/01 | 19/01 |
|---|---|---|
| Alcoa | 86,12 | 86,12 |
| American Express | 30,12 | 30,12 |
| Allied Signal | 36,12 | 36,12 |
| AT & T | 48,87 | 48,87 |
| Bethlehem | 17,12 | 17,12 |
| Boeing Co | 47,50 | 47,50 |
| Caterpillar Inc. | 52,37 | 52,37 |
| Chevron Corp. | 46,25 | 46,25 |
| Coca-Cola Co | 50,87 | 50,87 |
| Disney Corp. | 47,12 | 47,12 |
| Du Pont Nemours&Co | 56,87 | 56,87 |
| Eastman Kodak Co | 49,75 | 49,75 |
| Exxon Corp. | 62,75 | 62,75 |
| Gén. Motors Corp.H | 36 | 36 |
| Gén. Electric Co | 51 | 51 |
| Goodyear T & Rubbe | 36,62 | 36,62 |
| IBM | 75,25 | 75,25 |
| Intl Paper | 76,75 | 76,75 |
| J.P. Morgan Co | 58,87 | 58,87 |
| Mc Don Dougl | 49 | 49 |
| Merck & Co.Inc. | 37,75 | 37,75 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 52,87 | 52,87 |
| Philip Moris | 57 | 57 |
| Procter & Gamble C | 61,37 | 61,37 |
| Sears Roebuck & Co | 45,12 | 45,12 |
| Texaco | 62 | 62 |
| Union Carb. | 28,75 | 28,75 |
| Utd Technol | 64,12 | 64,12 |
| Westingh. Electric | 13,87 | 13,87 |
| Woolworth | 15,75 | 15,75 |

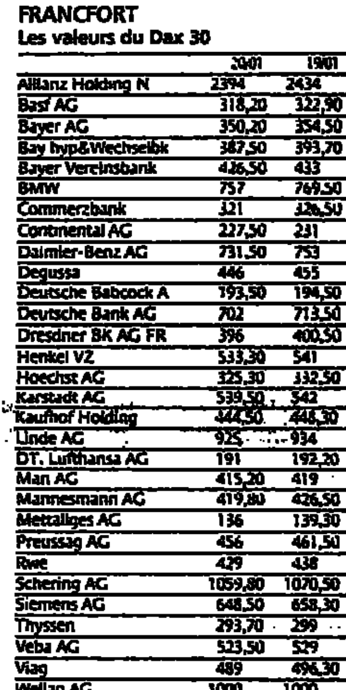
### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 20/01 | 19/01 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,22 | 5,25 |
| Barclays Bank | 5,70 | 5,81 |
| B.A.T. industries | 4,40 | 4,42 |
| British Aerospace | 4,52 | 4,55 |
| British Airways | 3,58 | 3,67 |
| British Gas | 3,06 | 3,11 |
| British Petroleum | 4,11 | 4,20 |
| British Telecom | 3,94 | 4,02 |
| B.T.R. | 3,05 | 3,05 |
| Cadbury Schweppes | 4 | 4,05 |
| Eurotunnel | 2,97 | 3,06 |
| Glaxo | 6,42 | 6,63 |
| Grand Metropolitan | 3,64 | 3,67 |
| Guinness | 4,17 | 4,13 |
| Hanson Plc | 2,36 | 2,39 |
| Great Ic | 5,23 | 5,33 |
| H.S.B.C. | 6,14 | 6,36 |
| Impérial Chemical | 7,66 | 7,79 |
| Lloyds Bank | 5,54 | 5,53 |
| Marks and Spencer | 3,79 | 3,86 |
| National Westminst | 4,68 | 4,79 |
| Peninsular Orienta | 5,69 | 5,72 |
| Reuters | 4,21 | 4,30 |
| Saatchi and Saatch | 1,17 | 1,20 |
| Shell Transport | 6,99 | 7,05 |
| Smithkline Beecham | 4,63 | 4,63 |
| Tate and Lyle | 4,34 | 4,38 |
| Univeler Ltd | 11,40 | 11,55 |
| Wellcome | 6,88 | 6,83 |
| Zeneca | 8,92 | 8,94 |

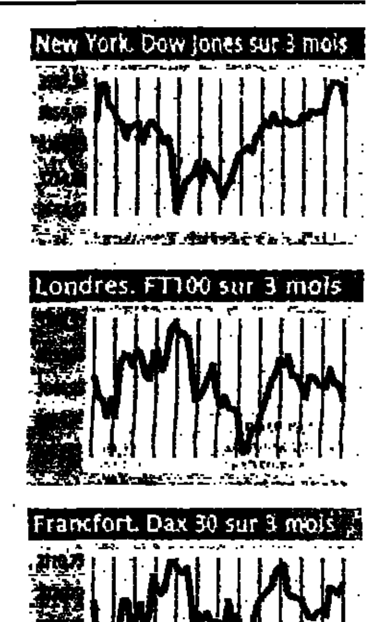
### FRANCFORT
**Les valeurs du Dax 30**

| | 20/01 | 19/01 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2394 | 2434 |
| Basf AG | 318,20 | 322,90 |
| Bayer AG | 350,20 | 354,50 |
| Bay hyp&Wechselbk | 387,50 | 393,70 |
| Bayer Vereinsbank | 426,50 | 433 |
| BMW | 757 | 769,50 |
| Commerzbank | 321 | 326,50 |
| Continental AG | 227,50 | 231 |
| Daimler-Benz AG | 731,50 | 753 |
| Degussa | 446 | 455 |
| Deutsche Babcock A | 193,50 | 194,50 |
| Deutsche Bank AG | 702 | 713,50 |
| Dresdner BK AG FR | 396 | 400,50 |
| Henkel VZ | 533,30 | 541 |
| Hoechst AG | 325,30 | 332,50 |
| Karstadt AG | 539,50 | 542 |
| Kaufhof Holding | 444,50 | 448,30 |
| Linde AG | 925 | 934 |
| DT. Lufthansa AG | 191 | 192,20 |
| Man AG | 415,20 | 419 |
| Mannesmann AG | 419,80 | 426,50 |
| Metallges AG | 136 | 139,30 |
| Preussag AG | 456 | 461,50 |
| Rwe | 429 | 438 |
| Schering AG | 1059,80 | 1070,50 |
| Siemens AG | 648,50 | 658,30 |
| Thyssen | 293,70 | 299 |
| Veba AG | 523,50 | 529 |
| Viag | 489 | 496,30 |
| Wellag AG | 1000 | 1000 |

New York. Dow Jones sur 3 mois



Londres. FT100 sur 3 mois



Francfort. Dax 30 sur 3 mois

# LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bonds 10 ans

## Faiblesse du Matif

La légère hausse du contrat notionnel, échéance mars, affichée vendredi en clôture aura été de courte durée. Dès les premiers échanges, lundi 23 janvier, dans un marché sous pression après la chute de la Bourse de Tokyo et la hausse du trente ans américain vendredi soir, le notionnel débutait la séance sur un repli de 30 centimes à 110,64. Selon un intervenant, le climat général s'est nettement dégradé. A la chute de la Bourse de Tokyo, s'ajoute, selon lui, une configuration technique baissière sur l'indice CAC 40, qui est tombé à son plus bas niveau depuis deux ans. Le principal indicateur attendu aujourd'hui est la masse monétaire allemande pour le mois de décembre. Mais c'est surtout la publication vendredi de la première estimation de la croissance aux Etats-Unis pour le quatrième trimestre qui sera déterminante : celle-ci permettra d'anticiper l'attitude de la Fed pour sa réunion du 31 janvier.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| | |
|---|---|
| France Jour le jour | 5,31 |
| Pibor 3 mois | 6 |
| Eurofranc 3 mois | ... |
| US Bond 7,50 % 11/2024 | 7,74 |
| Fed Funds | 5,25 |
| Eurodollar 3 mois | 93,17 |
| Bund 6,75 % 2004 | 7,55 |
| Allemagne jour le jour | 4,69 |
| Euro DM 3 mois | 94,67 |
| Gilt 6,75 % 10/2004 | 8,72 |
| Royaume-Uni jour le jour | 5,25 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 20/01 | Taux au 19/01 | indice (base 100 fin 94) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 7,70 | 7,74 | 100,51 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 7,91 | 7,91 | 100,46 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 8,11 | 8,09 | 100,66 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 8,19 | 8,19 | 101,01 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 8,49 | 8,49 | 101,33 |
| Obligations françaises | 8,34 | 8,33 | 100,48 |
| Fonds d'État à TME | -0,64 | -0,64 | 99,75 |
| Fonds d'État à TRE | -0,59 | -0,59 | 99,90 |
| Obligat. franç. à TME | -0,52 | -0,52 | 99,61 |
| Obligat. franç. à P3R | +0,19 | +0,19 | 100,06 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

| | 20/01 | 19/01 |
|---|---|---|
| Jour le jour | 5,31 | — |
| 1 mois | 5,41 | 5,53 |
| 3 mois | 5,72 | 5,84 |
| 6 mois | 6,13 | 6,25 |
| 1 an | 6,66 | 6,78 |
| **PIBOR FRANCS** | | |
| 1 mois | 5,54 | — |
| 2 mois | 5,66 | — |
| 3 mois | 5,85 | — |
| 6 mois | 6,25 | — |
| 9 mois | 6,55 | — |
| 1 an | 6,81 | — |
| **PIBOR ECU** | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 6,24 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 6,59 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 7,16 | — |

### MATIF

| Échéances | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | cours de compens. |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Mars 95 | 104969 | 110,90 | 111,04 | 110,54 | 110,90 |
| Juin 95 | 368 | 110,16 | 110,16 | 109,80 | 110,10 |
| Sept. 95 | 17 | 109,24 | 109,24 | 109,20 | 109,46 |
| Déc. 95 | — | — | — | — | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Mars 95 | 20393 | 93,80 | 93,81 | 93,72 | 93,80 |
| Juin 95 | 15779 | 93,33 | 93,34 | 93,24 | 93,33 |
| Sept. 95 | 6554 | 92,99 | 93 | 92,92 | 92,98 |
| Déc. 95 | 2513 | 92,68 | 92,69 | 92,62 | 92,68 |
| **ECU LONG TERME** | | | | | |
| Mars 95 | 2033 | 80,90 | 80,96 | 80,62 | 80,92 |
| Juin 95 | — | — | — | — | 80,66 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances | volume | premier prix | plus haut | plus bas | cours de compens. |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier 95 | 23587 | 1818 | 1840 | 1815 | 1816 |
| Février 95 | 1432 | 1825 | 1846 | 1825 | 1824,50 |
| Mars 95 | 1012 | 1833,50 | 1854,50 | 1832,50 | 1832,50 |
| Juin 95 | — | — | — | — | 1814 |

# LES MONNAIES

US/F ↘ 5,2450 | US/DM ↘ 1,5090 | US/Y ↘ 97,2500 | DM/F ↗ 3,4644 | £/F ↘ 8,3160

## Fléchissement du deutschemark

Le deutschemark fléchissait quelque peu, lundi 23 janvier, au cours des premiers échanges entre banques, s'échangeant à 3,4607 francs contre respectivement 3,4635 francs au cours des échanges interbancaires de vendredi et 3,4644 francs selon le cours indicatif de la Banque de France du même jour. Le dollar évoluait faiblement à 5,2412 francs contre respectivement 5,2350 francs vendredi entre banques. Notons une meilleure tenue de la lire (à 1 046 lires pour un DM contre 1 055 vendredi), qui apparemment profitait d'un certain apaisement de la situation politique en Italie dû au fait que Silvio Berlusconi semble moins exigeant sur la date des élections anticipées.

| | 23/01 | 20/01 |
|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,5090 | 1,6890 |
| TOKYO : USD/Yens | 97,2500 | 103,6500 |

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 20/01 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 346,4400 | 333 | 357 |
| Ecu | 6,5435 | — | — |
| Etats Unis (1 usd) | 5,2450 | 5 | 5,6000 |
| Belgique (100 F) | 16,7990 | 16,2000 | 17,3000 |
| Pays-Bas (100 fl) | 308,9100 | — | — |
| Italie (1000 lir.) | 3,2800 | 3,0300 | 3,5000 |
| Danemark (100 krd) | 87,8100 | 83 | 93 |
| Irlande (1 iep) | 8,2360 | 7,8500 | 8,6000 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,3160 | 7,9000 | 8,7500 |
| Grèce (100 drach.) | 2,2240 | 1,9500 | 2,4500 |
| Suède (100 krs) | 70,4700 | 66 | 76 |
| Suisse (100 F) | 412,3500 | 398 | 422 |
| Norvège (100 k) | 79,1400 | 74 | 83 |
| Autriche (100 sch) | 49,2400 | 47,5000 | 50,6000 |
| Espagne (100 pes.) | 3,9745 | 3,6500 | 4,2500 |
| Portugal (100 esc. | 3,3550 | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 3,6781 | 3,4500 | 4,0500 |
| Japon (100 yens) | 5,2836 | 5,1500 | 5,5000 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,24 | 5,24 | 5,24 | 5,24 |
| Yen (100) | 5,28 | 5,29 | 5,29 | 5,30 |
| Deutschemark | 3,46 | 3,46 | 3,46 | 3,46 |
| Franc Suisse | 4,11 | 4,12 | 4,12 | 4,12 |
| Lire ital. (1000) | 3,32 | 3,32 | 3,32 | 3,32 |
| Livre sterling | 8,32 | 8,32 | 8,31 | 8,31 |
| Peseta (100) | 4,03 | 4,03 | 4,03 | 4,03 |
| Franc Belge | 16,80 | 16,81 | 16,80 | 16,82 |
| Dollar Canadien | 3,68 | 3,68 | 3,67 | 3,68 |
| Florin Pays-Bas | 3,08 | 3,08 | 3,08 | 3,09 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 5,43 | 5,72 | 6,14 |
| Eurodollar | 5,84 | 6.18 | 6,65 |
| Eurolivre | 6,06 | 6,50 | 7 |
| Eurodeutschemark | 4,81 | 4,93 | 5,18 |

# L'OR

| | cours 20/01 | cours 19/01 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 65000 | 64400 |
| Or fin (en lingot) | 65500 | 64750 |
| Once d'Or Londres | 383,10 | 383 |
| Pièce française(20f) | 376 | 371 |
| Pièce suisse (20f) | 379 | 373 |
| Pièce Union lat(20f) | 377 | 371 |
| Pièce 20 dollars us | 2505 | 2595 |
| Pièce 10 dollars us | 1252,50 | 1260 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2430 | 2405 |

# LE PÉTROLE

| | cours 20/01 | cours 19/01 |
|---|---|---|
| WTI (New York) | 16,38 | 16,44 |
| Brent (Londres) | 16,82 | 16,79 |
| Crude Oil (New York) | 18,40 | 18,34 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 20/01 | 19/01 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 186 | 186,53 |
| Dow-Jones à terme | 253,46 | 254,38 |

| MÉTAUX (Londres) | | |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | ... | 3065 |
| Cuivre à 3 mois | ... | 3069 |
| Aluminium comptant | ... | 2106,50 |
| Aluminium à 3 mois | ... | ... |
| Plomb comptant | ... | ... |
| Plomb à 3 mois | ... | 6470 |
| Etain comptant | ... | 6560 |
| Etain à 3 mois | ... | 1306 |
| Zinc comptant | ... | 1232 |
| Zinc à 3 mois | ... | 9920 |
| Nickel comptant | ... | 9920 |

| MÉTAUX (New York) | | |
|---|---|---|
| Argent à terme | 4,89 | 4,87 |
| Platine à terme | 405,50 | 405,50 |
| Palladium | 158,50 | 160,05 |
| **GRAINES ET DENRÉES** | | |
| Blé (Chicago) | 1,19 | 1,20 |
| Maïs (Chicago) | 2,33 | 2,34 |
| Grain. soja (Chicago) | 5,51 | 5,52 |
| Tourt. soja (Chicago) | 157,90 | 159,30 |
| P. de terre (Londres) | ... | 250 |
| Orge (Londres) | 105 | 105,25 |
| Carc. porc (Chicago) | 0,44 | 0,45 |
| **SOFTS** | | |
| Cacao (New York) | 1408 | 1439 |
| Café (Londres) | 2865 | 2918 |
| Sucre blanc (Paris) | 1745,99 | 3163,84 |
| Sucre roux (Paris) | 407,50 | 415,50 |
| Coton (New York) | 0,93 | 0,93 |
| Jus d'orange (NY) | 1,06 | 1,06 |



# RÈGLEMENT MENSUEL

**LUNDI 23 JANVIER**

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 6,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−1,75 %

CAC 40 : 1781,62

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 6180 | [illegible] | + 0,32 | [illegible] |
| B.N.P. (T.P) | 1010 | [illegible] | — | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 911 | [illegible] | + 0,11 | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 1832 | [illegible] | − 0,71 | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 1960 | [illegible] | − 0,51 | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1140 | [illegible] | — | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 1060 | [illegible] | — | [illegible] |
| Accor 1 | 535 | [illegible] | − 0,75 | [illegible] |
| Air Liquide 1 | 735 | [illegible] | − 2,45 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom 1 | 470,20 | [illegible] | − 1,87 | [illegible] |
| Alcatel Cable 1 | 422 | [illegible] | − 0,47 | [illegible] |
| Alspi 1 | 355,20 | [illegible] | − 0,59 | [illegible] |
| AGF-Ass.Gen.France | 190 | [illegible] | − 3,95 | [illegible] |
| Axa 1 | 216,80 | [illegible] | − 2,44 | [illegible] |
| Bail Invest. 1 | 830 | [illegible] | − 0,84 | [illegible] |
| Bancaire (Cie) 1 | 483,50 | [illegible] | − 3 | [illegible] |
| Bque Colbert C2# | 103 | [illegible] | − 2,91 | [illegible] |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Chargeurs 1 | 1100 | [illegible] | − 0,45 | [illegible] |
| Christian Dior 1 | 395,10 | [illegible] | − 3,57 | [illegible] |
| Ciments Fr.Priv.B1 | 215 | [illegible] | + 0,05 | [illegible] |
| Clarins 1 | 400,50 | [illegible] | − 2,37 | [illegible] |
| Club Mediterranee1 | 405,60 | [illegible] | − 0,52 | [illegible] |
| Collexip | 255 | [illegible] | − 0,78 | [illegible] |
| Colas 1 | 903 | [illegible] | − 0,33 | [illegible] |
| Comptoir Entrep. 1 | 219 | [illegible] | — | [illegible] |

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| Comptoir Moder. 1 | 1336 | [illegible] | − 2,62 | [illegible] |
| CPR Paris.Reesc. 1 | 334 | [illegible] | − 1,20 | [illegible] |
| Cred.Fon.France 1 | 705 | [illegible] | − 1,28 | [illegible] |
| Credit Local Fce 1 | 378,70 | [illegible] | − 3,20 | [illegible] |
| Credit Lyonn.CIP 1 | 375 | [illegible] | − 2,69 | [illegible] |
| Credit National 1 | 372 | [illegible] | − 3,09 | [illegible] |
| CS(ex.CSEE)1 | 321 | [illegible] | − 4,67 | [illegible] |
| Damart 1 | 4990 | [illegible] | + 0,18 | [illegible] |
| Danone 1 | 731 | [illegible] | − 1,23 | [illegible] |
| Dassault-Aviation1 | 438,90 | [illegible] | − 2,85 | [illegible] |
| Dassault Electro 1 | 378 | [illegible] | − 2,12 | [illegible] |
| De Dietrich 1 | 2760 | [illegible] | − 1,81 | [illegible] |
| Degremont 1 | 371 | [illegible] | — | [illegible] |
| Dev.R.N-P.Cal#Li 2 | 70,25 | [illegible] | + 2,35 | [illegible] |
| DMC (Dollfus Mi)1 | 287 | [illegible] | − 2,44 | [illegible] |
| Docks France 1 | 655 | [illegible] | − 1,07 | [illegible] |
| Dynaction 1 | 131 | [illegible] | − 4,96 | [illegible] |
| Eaux (Gle Des) 1 | 479 | [illegible] | − 2,38 | [illegible] |
| E.B.F 1 | 891 | [illegible] | + 0,56 | [illegible] |
| Ecco 1 | 583 | [illegible] | − 2,40 | [illegible] |
| Eiffage 1 | 802 | [illegible] | − 0,25 | [illegible] |
| Elf Aquitaine 1 | 368,30 | [illegible] | − 2,04 | [illegible] |
| Eridania Beghin 1 | 700 | [illegible] | − 2 | [illegible] |
| Essilor Intl 1 | 755 | [illegible] | − 1,72 | [illegible] |
| Essilor Intl ADP 1 | 486 | [illegible] | − 0,21 | [illegible] |
| Esso 1 | 635 | [illegible] | + 0,79 | [illegible] |
| Eurafrance 1 | ● 1548 | [illegible] | − 1,29 | [illegible] |
| Euro Disney 1 | 10 | [illegible] | − 1,50 | [illegible] |
| Euro RSCG W.W 1 | 488 | [illegible] | − 1,21 | [illegible] |
| Europe 1-1 | 1350 | [illegible] | + 1,70 | [illegible] |
| Eurotunnel 1 | 24,50 | [illegible] | − 3,06 | [illegible] |
| Filipacchi Medias1 | 885 | [illegible] | − 1,69 | [illegible] |
| Finextel 1 | 89,85 | [illegible] | − 1,50 | [illegible] |
| Fives-Lille 1 | 470 | [illegible] | − 1,06 | [illegible] |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| Unit.Technologie 1 | 331,80 | [illegible] | + 0,81 | [illegible] |
| Vaal Reefs 1 | 430 | [illegible] | + 1,05 | [illegible] |
| Volkswagen A.G 1 | 1420 | [illegible] | — | [illegible] |
| Volvo (act.B) 1 | 101 | [illegible] | — | [illegible] |
| Western Deep 1 | 179,70 | [illegible] | − 0,45 | [illegible] |
| Yamanouchi 1 | 107 | [illegible] | − 4,77 | [illegible] |
| Zambia Copper 1 | 3,80 | [illegible] | − 2,63 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

**LUNDI 23 JANVIER**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 103,65 | [illegible] |
| CEPME 8,5% 88 CA | 101,58 | [illegible] |
| CEPME 9% 89 CA# | 103,60 | [illegible] |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 101,60 | [illegible] |
| CFD 9,7% 90 CB | 108,10 | [illegible] |
| CFD 8,6% 92 CB | — | [illegible] |
| CFF 10% 88-98 CA# | 106,40 | [illegible] |
| CFF 9% 88-97 CA# | 103,16 | [illegible] |
| CFF 10,25% 90 CB# | 109,29 | [illegible] |
| CLF 8,9% 88 CA# | 103,35 | [illegible] |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 103,29 | [illegible] |
| CNA 9% 4/92 CB | 103,45 | [illegible] |
| CRH 8,6%92-93-94CB | 100,70 | [illegible] |
| CRH 8,5% 87-88 CA# | 102,37 | [illegible] |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 102,35 | [illegible] |
| EDF 8,6% 92 CA# | 102 | [illegible] |

| | | |
|---|---|---|
| Vicat 2 | 501 | [illegible] |
| Virax | 123 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

**LUNDI 23 JANVIER**

| VALEURS | | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|---|
| Acial (Ns) # | ◆ | 55 | [illegible] |
| AFE 2 # | | 432 | [illegible] |
| Aigle 2 | | 250 | [illegible] |
| Alain Manoukian(Ly)2# | | 90,50 | [illegible] |
| Albert S.A (Ns) | ◆ | 126,10 | [illegible] |
| Altran Techno 1 # | | 453 | [illegible] |
| Arnault Associes | ◆ | 432 | [illegible] |
| Asline (ex.Segin) | | 250 | [illegible] |
| B.A.C. | ◆ | 23,70 | [illegible] |
| Bque Picardie (Li) | | 550 | [illegible] |
| [illegible] | | [illegible] | [illegible] |
| Bque Vernes | | 672 | [illegible] |
| Beneteau # | | 410,10 | [illegible] |
| B I M P | | 105 | [illegible] |
| Boiron (Ly) 1 # | | 434 | [illegible] |
| Boisset (Ly)# | | 290 | [illegible] |
| Brioche Pasq.(Ns)1 | | 572 | [illegible] |
| But S.A. 1 | | 856 | [illegible] |
| Cardif SA 1 | | 595 | [illegible] |
| CDA-Cie des Alpes2 | | 160,30 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 20 janvier

| VALEURS | | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|
| Actimonétaire C | | 34433,86 | [illegible] |
| Actimonétaire D | | 30689,22 | [illegible] |
| Améri-gan | | 7893,84 | [illegible] |
| Amplia | ○ | 107794,26 | [illegible] |
| Amplitude Monde D | | 699,94 | [illegible] |
| Antigone Trésorerie | | 793737 | [illegible] |
| Arbitr. Court Terme | | 8779,31 | [illegible] |
| Associa Première | | 34741,80 | [illegible] |
| Associc | | 1078,12 | [illegible] |
| Atout Amérique | | 100,88 | [illegible] |

| VALEURS | | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|---|
| Thésora D | | 784,69 | [illegible] |
| Trésor Plus | | 1543,04 | [illegible] |
| Trésor Trimestriel | | 1005,93 | [illegible] |
| Trésoricic | | 159053,56 | [illegible] |
| Trilion | | 9055,53 | [illegible] |
| Uni-Associations | ○ | 119,38 | [illegible] |
| Uni-Foncier | | 1228,54 | [illegible] |
| Unifrance | | 582,58 | [illegible] |
| Uni-Garantie C | | 1413,89 | [illegible] |
| Uni-Garantie D | | 1227,30 | [illegible] |
| Uni Régions | | 1438,93 | [illegible] |
| Univer | ○ | 280,98 | [illegible] |
| Univers Actions | | 1517,80 | [illegible] |
| Univers Obligations | | 1922,23 | [illegible] |
| Valorg | | 2268,89 | [illegible] |
| Valrea | | 32202,27 | [illegible] |
| Winterthur St-Honoré | | 237,12 | [illegible] |

**SYMBOLES**
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

**TOUS LES COURS DE LA BOURSE**
Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

# AUJOURD'HUI

SPORTS

**AUTOMOBILE** La soixante-troisième édition du Rallye de Monte-Carlo a débuté samedi 21 janvier avec l'étape de concentration qui a amené tous les participants à Valence (Drôme). Le départ de la première étape de classement, qui comprend six spéciales, a été donné lundi 23 janvier. L'arrivée sera jugée, jeudi matin 26 janvier, au terme de la traditionnelle étape de nuit. ● LE CHAMPIONNAT DU MONDE 1995 débute dans une atmosphère de grogne contre la nouvelle réglementation, qui oblige à une conduite à l'économie, selon les pilotes. François Delecour, vainqueur l'an dernier, s'est montré parmi les plus virulents. ● DIDIER AURIOL, tenant du titre mondial, s'est quant à lui déclaré prêt à *« aller voir ailleurs, du côté des rallyes-raids africains »*, si ses craintes sur le nouveau visage des rallyes en 1995 se confirmaient.

## Didier Auriol apprend la dure vie de champion du monde

### Au Rallye de Monte-Carlo, le pilote français étrenne son titre mondial dans un climat de grogne contre le nouveau règlement imposé cette année par la Fédération internationale de l'automobile

C'EST UN MOT de salarié en vacances, et il orne tous les discours de Didier Auriol, l'hyperactif. Il le répète à l'envi, aux journalistes, à ses co-équipiers, à tous ceux qui croisent sa route sur le Rallye de Monte-Carlo. Jusque dans les séances de travail les plus dures qui le laissent *« épuisé nerveusement »*, juste au moment où démarre la saison 1995, le pilote de la Toyota numéro 1 est *« relax »*. Voilà le sésame, la formule magique qui donne la clé du nouvel Auriol, le champion du monde en titre, le premier Français à s'être imposé au sommet du rallye, resté si longtemps inaccessible à tout ce qui ressemblait à un pilote tricolore.

Cette victoire si espérée, tant attendue, a transformé l'homme et la vision qu'il pouvait avoir de son métier. Didier Auriol a toujours en tête une quatrième victoire à Monte-Carlo, mais il ne pense plus seulement à ça, comme si son couronnement au terme de la saison 1994 l'avait définitivement libéré d'une obsession, née le jour où il avait senti le volant d'une voiture de course entre ses mains. *« Le titre, c'était l'objectif prioritaire,* rappelle le pilote. *Maintenant, c'est comme si la pression était tombée, cette sorte de stress qui vous étreignait avant chaque début d'épreuve. »*

Et puis, la vie a changé, parce que, d'un coup, Auriol n'était plus un coureur ordinaire, dont le nom émergeait de temps à autre du peloton des pilotes de rallye. Il y a d'abord eu la joie de la famille, des proches, des amis, puis une célébrité *« en direct »*, étonnante, presque brutale, s'étendant bien au-delà du cercle habituel des *« passionnés »*.

Auriol a eu la surprise d'être arrêté au coin de nombreuses rues de Rodez, en plein coeur de son Aveyron, par des *« gens très gentils »* qui n'avaient que de très vagues idées sur la course automobile. Il lui a fallu convaincre son fils Robin, soudain nostalgique de l'anonymat des années obscures, que la lumière des projecteurs allait à nouveau s'éteindre. Creuser quelques tranchées contre l'invasion du succès. Les réceptions et les voyages de promotion se sont succédé, avec une longue étape japonaise, pour dispenser de larges sourires au siège de Toyota, *« la marque qui m'a permis d'être champion du monde »*. La course était mise entre parenthèses, soudainement lointaine. *« Depuis le Rallye de Grande-Bretagne, le RAC, dernière épreuve en 1994,* conclut Didier Auriol, *je n'ai eu en tout et pour tout que trois jours chez moi. »*

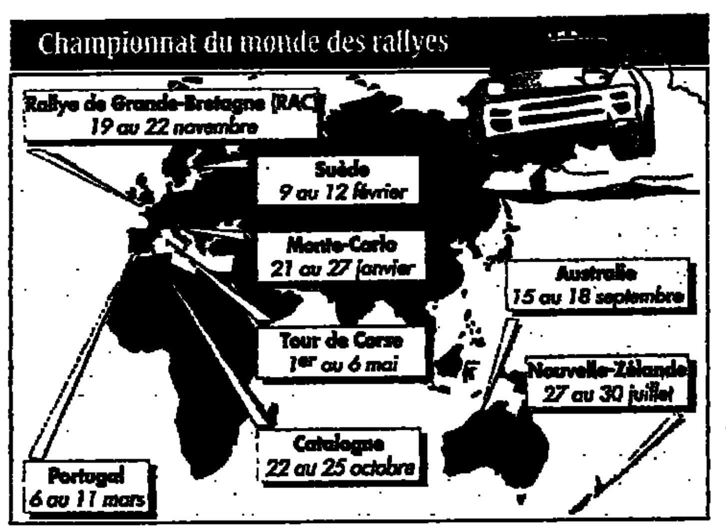
**FIBRE CONTESTATAIRE**

La compétition n'a retrouvé sa place que lors des quelques jours qui ont précédé le rallye. Didier Auriol a connu le dur réveil des lendemains de fête. Malgré le bonheur du titre, impossible d'échapper à un malaise ambiant qui envahit peu à peu les pilotes : il y a quelque chose de changé dans le monde des rallyes. Comme tous les concurrents, il avait une semaine pour reconnaître le parcours dans des conditions horaires très précises, au lieu de dix jours libres. Cette course contre la montre a obligé les pilotes à effectuer 600 à 700 kilomètres par jour, de 6 heures du matin à 23 heures, et a réveillé chez le Français une fibre de contestataire.

Le champion du monde critique de nombreux points de la nouvelle réglementation de l'épreuve, entrée en vigueur avec ce 63e Rallye de Monte-Carlo. Il s'inquiète d'une dérive progressive de la compétition vers ce qu'il appelle *« des rallyes circuit »*, où les épreuves spéciales, garantes du spectacle et de la spécificité du rallye, seraient de plus en plus raccourcies.

Dès la fin de la saison dernière, Auriol et ses principaux rivaux, l'Espagnol Carlos Sainz, le Finlandais Juha Kankkunen, avaient rencontré Max Mosley, président de la Fédération internationale (FIA), pour lui faire connaître leurs réticences. *« Nous n'avons pas été écoutés »*, indique laconiquement le pilote français.

Résultat : l'assistance technique des voitures en course est limitée. Le choix des pneus doit s'effectuer la veille des épreuves spéciales. Selon Auriol, le règlement 1995 favorise les tactiques de course fondées sur la prudence plutôt que sur le risque. *« Tout le plaisir de la conduite réside dans les centièmes de seconde que l'on peut arracher par sa hargne,* plaide-t-il ; *s'il faut se mettre à gérer, à lever le pied, cela perd nettement de son intérêt. »*




*Le championnat du monde 1995, qui a débuté samedi 21 janvier avec le Rallye de Monte-Carlo, se terminera le 22 novembre à l'arrivée du Rallye de Grande-Bretagne.*

**DIMINUTION DE SALAIRE**

A Monte-Carlo, Didier Auriol a remporté deux de ses trois victoires dans l'un de ces duels féroces dont il craint aujourd'hui la disparition. En 1991, Carlos Sainz avait été battu dans la dernière nuit. En 1993, François Delecour s'était incliné dans les mêmes conditions, emporté lui aussi par la fougue nocturne d'Auriol, qui avoue pourtant préférer se coucher tôt tout le restant de l'année. *« Cette course nécessite une hyperconcentration,* explique le champion du monde, *il faut y passer un cap en pilotage, se trouver des sensations très fines par rapport au terrain, car c'est un rallye dans lequel les conditions sont souvent très changeantes. »*

Didier Auriol sait d'ores et déjà que la saison qui débute ne ressemblera sans doute pas à celle qui vient de s'écouler. Il en a presque pris son parti : *« Très souvent, l'année qui suit un titre, on marche beaucoup moins bien,* dit-il, *il suffit de consulter le palmarès. »* Plus étonnant : son avenir immédiat le laisse incertain. Il a signé un contrat d'un an avec Toyota, avec une légère diminution de salaire liée à une entente entre les constructeurs. Si l'évolution du règlement le déçoit, il envisage de faire totalement autre chose. *« Je pourrais très bien aller rouler en Afrique, m'essayer au rallye-raid,* révèle-t-il, *je préfère cela que de rester à toute force dans quelque chose qui ne m'intéresse plus. »* Sur le terrain du Monte-Carlo, Didier Auriol a l'avantage de courir pour la meilleure équipe. Avec ses quatre-vingts ingénieurs et techniciens sur la course, Toyota semble avoir pris pour le moment le meilleur sur ses adversaires. Il figure parmi les pilotes les plus expérimentés, même si, l'an dernier, il avait dû abandonner après une sortie de route. L'avantage est indéniable dans un rallye qu'il définit comme *« toujours aussi piégeux »*. Cette année, c'est finalement la seule chose qui ne change pas.

*Pascal Ceaux*

## En mal de stars, le tennis féminin se meurt

### La perspective d'une finale des Internationaux d'Australie entre Mary Pierce et Arantxa Sanchez-Vicario ne suffit pas à ressusciter l'intérêt pour un sport en pleine crise d'identité

MELBOURNE
*Correspondance*

Steffi Graf blessée, Jennifer Capriati grippée, Monica Seles évaporée, Martina Navratilova retraitée : le tennis féminin ne vend plus. Depuis la fin de son contrat avec la société de produits alimentaires Kraft, l'an dernier, le circuit professionnel féminin (WTA ) cherche un nouveau soutien. En élisant l'été dernier, Martina Navratilova, présidente de la WTA, le tennis féminin comptait sur le charisme et le franc-parler de l'exceptionnelle championne pour sauver son circuit. Mais Martina n'en finit pas de faire ses adieux et le manque d'empressement de candidats sérieux à la succession engendre une sérieuse sinistrose dans le tennis en jupons.

*« Nous recherchons un sponsor pour faire le lien entre 60 tournois dans le monde entier,* explique Pam Shriver, joueuse active et ex-présidente de la WTA. *On n'intéressera qu'une société ou un produit à vocation internationale. Des 200 sociétés contactées, plusieurs sont allées jusqu'à négocier, mais rien ne s'est concrétisé. »* Qui convaincre de l'impact médiatique et publicitaire de la petite balle jaune quand le célèbre hebdomadaire de sports américain *Sports Illustrated* titre au printemps, dossier à l'appui : *« Le tennis est-il en train de mourir ?. »*

*« Nous sommes dans une situation précaire,* avoue Shriver. *Quiconque pense à investir dans le tennis a l'impression de jouer à la loterie. Mais l'administration du circuit féminin est consciente qu'il faut absolument secouer notre sport, le rendre plus intéressant en donnant au public le sentiment que les joueuses sont abordables. »*

Le bel argent d'antan fait si cruellement défaut que les bonus de fin d'année réservés aux toutes meilleures sont momentanément supprimés. Impossible dans ces conditions d'obtenir des stars qu'elles s'engagent à jouer davantage ou à se rendre plus disponibles pour promouvoir leur circuit. Mieux vaut donc s'assurer leur coopération en instaurant une nouvelle règle : quelques tableaux réduits de 32 à 28 joueuses, avec une qualification directe pour le second tour pour les quatre mieux classées, qui leur permet de consacrer leur lundi à la presse ou aux relations publiques.

Une affaire qui marche selon Barry Masters, directeur des tournois masculin (ATP Tour) et féminin (WTA) de l'open de Nouvelle-Galles du Sud organisé conjointement à Sydney la semaine précédant l'Open d'Australie. Mais sa grande chance, c'est surtout d'accueillir les hommes dans la même semaine. *« Nous faisons figure de mini-tournoi du Grand Chelem, ce qui convainc aisément les sponsors »*, se réjouit Masters. Il ne nie pourtant pas l'évidence : même un plateau féminin de haut niveau ne suffit plus à remplir les tribunes. *« Avant, il y avait Evert, Navratilova, Goolagong, et bien d'autres joueuses passionnantes au-delà des vingt meilleures mondiales,* regrette-t-il, *maintenant dès qu'on sort du « top ten », le public boude.»* La télévision aussi. *« Les matches du central sont télévisés chaque jour,* explique-t-il, *et les audiences nous imposent de donner la priorité aux hommes. »*

La diffusion de tennis sur les réseaux du monde entier est également responsable de la saturation. Entre la soixantaine de tournois féminins et les quelque 80 tournois masculins, comment s'y retrouver ? Surtout lorsque, de niveaux divers, ils ne sont pas dotés des mêmes bourses ni du même nombre de points comptant pour le classement mondial. Certaines chaînes généralistes, autrefois demandeuses de tennis féminin, bradent leurs programmes : une façon d'éradiquer la confusion et d'enrayer la baisse d'audience. Le tennis ne profite plus, semble-t-il, qu'aux chaînes thématiques.

*« A cause du phénomène Steffi Graf, l'Allemagne s'est livrée, au début de la décennie, à une faramineuse spéculation pour l'achat de droits télévisés des tournois féminins,* explique Daniel Chambon, directeur des programmes de tennis sur Eurosport. *Aujourd'hui, certaines chaînes s'en débarrassent, car même Wimbledon n'intéresse plus grand monde. Nous venons de racheter – à un prix beaucoup plus en rapport avec leur valeur réelle – les droits pour quatorze tournois WTA, parmi lesquels Key Biscayne et Rome. Mais pas question de tout diffuser. On se contentera d'une couverture des plus importants à partir des quarts ou des demi-finales en se concentrant sur les grandes joueuses. »* Au trop-plein de tennis ne survivront que les « grandes ».

> « On a vraiment laissé les joueuses et leurs familles n'en faire qu'à leur tête »

Dès lors, Masters ne peut que se féliciter de la victoire de Gabriela Sabatini à Sydney cette année, seule responsable, selon lui, de l'intérêt suscité par le tournoi féminin. Mais il voit plus grand. *« On nous appelle dix jours à l'avance pour savoir quand Gaby jouera. Si on avait aussi Steffi Graf et Mary Pierce, ce serait parfait. Belles femmes et d'excellentes athlètes, elles ont tout ce qu'il faut. Arantxa Sanchez-Vicario est un bon petit soldat qui accumule les bons résultats mais... »* D'après le chœur des agents, « vendre » celles qui manquent de féminité est un véritable casse-tête. *« On m'a répété pendant quatre ans et jusqu'à la veille de ma finale à Wimbledon en 1990 que je n'étais pas « commercialisable » alors que j'étais dans les dix meilleures depuis un moment.»* s'esclaffe Zina Garrison-Jackson, qui n'en a pas toujours ri.

Même les « vendables », comme les appellent leurs agents, ne font pas un tabac. Les tentatives de lancement de lignes de vêtements des sponsors les plus hardis ont échouées. Les affiches représentant la sculpturale Mary Pierce dans la petite robe blanche pensée par Nike placardées dans les couloirs du métro new-yorkais pendant le dernier US Open n'ont pas eu l'effet escompté. *« Nous n'avons eu qu'une commande de 3 000 exemplaires de la France, alors nous avons renoncé à commercialiser la robe,»* dit-on chez Nike.

Si les stars restent individuellement à l'abri du besoin, leur sport s'étiole. L'arrestation de Jennifer Capriati en possession de marijuana en mai 1994, lui a porté l'estocade. Les sponsors de l'adolescente rebelle n'ont pas perdu une minute pour se dérober, invoquant la clause de *« conduite dommageable à l'image du sport »* de leur contrat. Pour Pam Shriver, trente ans, tout a commencé quand les fondatrices de ce circuit en 1973 – Billie Jean King et consorts – se sont peu à peu retirées.

*« Steffi était très jeune, timide et flanquée d'un père très protecteur quand elle est devenue numéro un. Elle était donc moins disponible et se sentait moins de responsabilités par rapport à son statut que des joueuses plus adultes. Et puis, on a vraiment laissé les joueuses et leurs familles n'en faire qu'à leur tête. C'est notre faute et nous essayons de changer cela. »* Avec encore et toujours de nouvelles règles ?

Reste à espérer que Martina Hingis et Venus Williams, les deux derniers bébés-champions en date, les digèreront bien et ne se fatigueront pas trop vite du tennis. *« Elles sont surdouées et on nous leurre depuis des années sur la véritable valeur du tennis féminin,* lâche Jimmy Connors, acide. *De toute façon, c'est ridicule d'imposer à des gamines un niveau de compétition d'adulte.»* Et des emplois du temps fastidieux. A quatorze ans, pour son premier tournoi du Grand Chelem, la petite Hingis était déjà *« fatiguée »*, après sa défaite au deuxième tour, d'avoir fait les boutiques ou joué les touristes pendant ses jours de repos.

*Patricia Jolly*

## Nicolas Dessum confirme l'essor du saut à skis

### Sur le grand tremplin de Sapporo (Japon), il est devenu le premier vainqueur français d'une épreuve de Coupe du monde

LA SEULE CHOSE dont il pourrait avoir peur est le vent. Nicolas Dessum ne pourrait être qu'une silhouette : 50 kilos pour 1,80 mètre. Dans l'équipe de France, il est *« le Petit »* ou *« le Crapouillaud »*, pour son allure presque timide. Dix-sept ans et l'avenir pour lui. Aux Jeux olympiques de Lillehammer, on l'avait rencontré tout intimidé par l'événement et sa sélection. Il avait des yeux de chat mouillé. Révélation de la saison, vice-champion du monde junior, il faisait partie des outsiders : il avait terminé quatorzième du grand tremplin (K 120). Il avait dit : *« Je vais sauter régulièrement pour terminer la saison dans les quinze premiers mondiaux. »* L'équipe de France avait terminé sixième. C'en était donc fini des mauvais jours, quand aux championnats du monde de 1989 quatre Français avaient échoué dans les dix dernières places.

A cette époque, Nicolas Dessum a douze ans. Il est au collège de sports-études de Saint-Moritz. Il hésite encore entre l'ivresse de la descente et celle du tremplin. Il s'adonne aux deux, il n'est pas bien bon. Il tranche pour le saut. Pour ce sentiment de voler, a-t-il simplement expliqué. Il aurait aussi bien pu être joueur de rugby ou de football. Ses parents, originaires du Gers, partageaient leur vie entre le Sud-Ouest et leur hôtel de Courchevel.

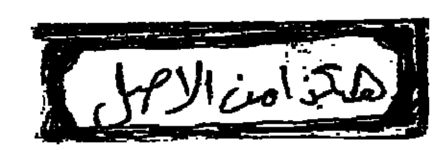
Dimanche, à Sapporo, Nicolas Dessum a entrevu son succès dans la manche initiale. Un bond de 112 mètres, un saut supérieur de 4 mètres à celui du Finlandais Janne Ahonen, deuxième. A la deuxième séance de saut, l'équipe de France s'est fait une petite frayeur : le vent a tournoyé puis s'est calmé. Alors, Nicolas Dessum s'est élancé, a poussé un peu tard. Il a posé ses skis à 109,5 mètres. Cela a suffi pour conserver la tête du classement. Takanobu Okabe, auteur du meilleur bond du jour (117 mètres), prenait la deuxième place.

A la victoire de Dessum est venue s'ajouter la performance de Nicolas Jean-Prost, cinquième, preuve de la bonne santé de l'équipe, malgré le bémol de Didier Mollard, seulement quarante-septième. Nicolas Dessum, dont le meilleur résultat était jusque-là une quatrième place, obtenue il y a quinze jours à Bischofshofen (Autriche) lors de la dernière étape de la tournée des quatre tremplins, se hisse à la sixième place du classement général provisoire de la Coupe du monde. Une place qu'il aspire à améliorer puisque *« sauter, progresser et gagner plus souvent »* sont ses objectifs. A moins que le vent...

*B. M.*

■ **SKI ALPIN : Alberto Tomba est toujours invincible** en slalom. L'Italien a remporté la septième épreuve de la spécialité de la saison, dimanche 22 janvier à Wengen (Suisse). Il a relégué le Suisse Michael von Gruenigen, deuxième, à 1 s 32, et le Slovène Jure Kosir, troisième, à 1 s 39. Signant sa neuvième victoire cette saison, et la quarante-deuxième de sa carrière, il peut espérer remporter la Coupe du monde générale. Une nouvelle première place lui suffirait. Alberto Tomba serait le premier « spécialiste » à remporter le Globe de cristal depuis le Suédois Ingemar Stenmark, vainqueur en 1977 et 1978.

■ **Mélanie Suchet renonce à sa saison.** Blessée au ligament croisé antérieur d'un genou lors de la descente de Vail (Colorado), en décembre, la skieuse était remontée sur des skis lors du super-G de Garmisch-Partenkirchen le 14 janvier. Souffrant toujours, elle devait subir des examens, lundi 23 janvier à Lyon. Et envisager une opération.



RUGBY

# Guy Accoceberry, le rouge après le noir

## France-Pays de Galles aura vu les débuts dans le Tournoi des cinq nations du demi de mêlée de Bègles, dont l'obsession est de « faire jouer les autres »

**Le XV de France a battu logiquement celui du Pays de Galles (21-9), samedi 21 janvier au Parc des Princes, lors de la première journée du Tournoi des cinq nations. Sous la pluie, face à des adversaires qui n'ont fait illusion qu'une vingtaine de minutes, les Français se sont imposés grâce à deux essais en première mi-temps, sans parvenir à retrouver leur niveau de jeu de leur tournée victorieuse en Nouvelle-Zélande. A Dublin, les Anglais ont battu les Irlandais (20-8) grâce à la maîtrise collective de leur paquet d'avants. Le match au sommet du Tournoi, suprématie européenne en jeu, opposera les deux vainqueurs du jour, samedi 4 février à Twickenham.**

**FRANCE : deux essais par Emile N'Tamack (21e) et Philippe Saint-André (29e) ; une transformation (29e) et trois pénalités (39e, 53e et 63e) par Thierry Lacroix. GALLES : trois pénalités par Neil Jenkins (3e, 24e et 56e). Remplacements : Richard Evans par Mike Griffiths (9e), Simon Hill par Matthew Back (35e).**

**LES HYMNES** font glisser son regard vers ses chaussures. On peut revenir d'une tournée historique en Nouvelle-Zélande, produire un *curriculum vitae* irréprochable de trois victoires en trois sélections, et craindre de « craquer » en entendant *la Marseillaise*. Guy Accoceberry baisse donc son visage de jeune page venu chercher au Parc des Princes son adoubement. Car le rugby de l'hémisphère Nord ne se contente pas des références sportives qu'assurent deux victoires consécutives sur le terrain des All Blacks. Il n'accorde le statut d'international à part entière qu'aux joueurs qui ont trempé leur légitimité dans le bain de son Tournoi des cinq nations. Pour le bleu du XV de France, l'initiation place le rouge après le noir, en attendant les autres couleurs d'une compétition que les années ne ternissent pas. Pour Guy Accoceberry et ses équipiers, entre plaisirs des antipodes et désir de Coupe du monde, il faut bien en passer par ce samedi de pluie et d'arbitre anglais.

Et tout commence mal, par un bizutage des Français. Sur la pelouse qu'« Acco » foule pour la première fois, les Gallois ont décidé de violenter la logique du rapport des forces. Demi de mêlée sans mêlées, l'ancien de Tyrosse, aujourd'hui Béglais, jappe ses combinaisons de touches sans en retirer le moindre ballon.

### ÉCHANGE DE RÔLES

*« Allez donc jouer des touches à la pointe du Raz »*, plaisantera plus tard son complice de troisième ligne, Laurent Cabannes. Mais les phares résistent aux tempêtes bretonnes. Deux bras tendus au bout du double mètre huit de Derwyn Jones guident tous les ovales qui tanguent dans les bourrasques vers le havre des regroupements rouges. Face à une équipe décimée par les blessures et les départs vers le XIII anglais, l'équipe de France, qui entendait démarrer fort, s'offre des angoisses de débutante.

Jusqu'à ce qu'au bout d'une attaque galloise, un ballon échoue un peu par hasard dans les mains d'Accoceberry. *« Je me retourne, et je ne vois personne,* raconte-t-il, *alors je cours devant moi. Au bout de la percée, j'ai le choix entre donner le ballon à l'intérieur et taper à suivre. Malheureusement, j'hésite une seconde de trop et je m'empale sur un Gallois. En championnat, c'est le genre de bêtise que l'on ressasse ensuite pendant dix minutes en se traitant de tous les noms. Mais, là, en match international, tout va trop vite pour y penser longtemps. »*

L'accélération d'une première offensive française se charge de balayer cette percée longue comme un regret. *« Sur ce mouvement, en voyant Laurent Cabannes démarrer, j'ai repensé au dernier essai d'Auckland. Lorsqu'il me donne le ballon, je vois tout de suite la défense se resserrer autour de moi. Je sens que je vais être pris tout près de la ligne. Alors je ne pense plus qu'à libérer le ballon, entre mes jambes, en faisant une sorte de cabriole. Je me retrouve enfoui sous un regroupement, mais j'entends tout de suite, à la rumeur du public, que l'action a continué. Je sais que quelqu'un a dû faire mon boulot de demi de mêlée. Et lorsque je peux relever la tête, j'aperçois Emile N'Tamack qui franchit la ligne. »* Le temps d'une action, les Français ont renoué avec l'esprit de leur tournée en Nouvelle-Zélande, avec ce rugby complet qui permet à Accoceberry de s'enterrer comme un avant sous un amas de corps, au troisième ligne Philippe Benetton d'extirper le ballon et à Abdelatif Benazzi de le relayer d'une passe parfaite, en position de centre.

Le joueur s'accommode fort bien de cet échange de rôles. A vingt-huit ans, il n'est ni le béni-oui-oui de la consigne, ni le mégalomane des honneurs dus à son poste-charnière. Il ne possède certes pas non plus les coups d'éclat qui avaient permis à Jérôme Gallion d'apparaître dans le Tournoi, en 1978, en marquant un essai à chaque match. *« Je suis seulement celui qui cherche à faire jouer les autres. »* Le *« conducteur »* du *« camion »* du paquet d'avants, comme lors de ces cinq mêlées successives ordonnées par l'arbitre à cinq mètres de ligne galloise, en fin de première mi-temps. *« Dans ces moments-là, je parle beaucoup avec Philippe Benetton, qui garde le ballon dans ses pieds. Je regarde si la mêlée est en train de tourner, si les piliers continuent à avancer. Sur cette succession de mêlées, je demande chaque fois aux avants d'en remettre un coup. J'étais persuadé que l'arbitre finirait par nous accorder un essai de pénalité parce que les Gallois n'arrêtaient pas de provoquer des écroulements. Mais il n'a pas sifflé. »*

Guy Accoceberry est surtout celui qui se charge de donner leur rythme aux offensives, sans chercher à se mettre en valeur, comme sur le deuxième essai. *« Chacun a fait son travail comme à l'entraînement. Les avants me sortent deux ballons en or que je peux donner très vite à Christophe Deylaud. Les trois-quarts créent le décalage et Saint-André finit sur un exploit à sa façon. Lorsque tout se passe ainsi, on ressent la satisfaction d'un étudiant qui réussit son concours après avoir bûché pendant des mois. »*

### ASTUCES GALLOISES

En deux attaques, les Français ont marqué deux essais qui compensent largement les deux pénalités réussies par l'ouvreur gallois. Mais, dans un match qui ne permet plus aucun doute sur son issue, la deuxième mi-temps n'amène pas l'inflation de points attendue. L'efficacité bleue s'y délite, comme si les joueurs de Pierre Berbizier s'accommodaient mal de devoir assumer toutes les responsabilités d'un jeu déserté par les Gallois. Dans cette addition de petites erreurs, le pharmacien n'hésite pas à soupeser sa dose de maladresses. *« J'ai surtout raté deux passes, envoyées trop haut à Cristophe Deylaud qui se trouve stoppé dans son élan. »*

Mais Accoceberry s'irrite aussi des astuces galloises pour échapper à une défaite trop sévère. *« Avec Rob Jones, leur demi de mêlée, il n'y a eu aucun problème. Nous nous connaissions déjà d'un match avec les Barbarians. Lorsque nous nous sommes croisés pour la première, sur une mêlée, il m'a adressé un signe de reconnaissance. »*

En revanche, les avants gallois n'ont que faire de ces solidarités de poste et de talent. *« Dans les regroupements, il y en avait toujours un plus ou moins hors jeu pour m'attraper la main ou empêcher le ballon de sortir. A un moment, j'ai été tiré par la manche dans le regroupement, et c'est Laurent Cabannes qui a dû éjecter le ballon à ma place. Puis je me suis fait marcher dessus par le talonneur, dans un regroupement. Je me suis relevé avec trois gros points bleus qui indiquaient l'emplacement des crampons sur la main qui protégeait ma tête. »*

Seule vraie inquiétude d'un match que les Français auront coupé en trois, en enserrant leur période de grâce entre une entame comateuse et une fin cafouilleuse. Et qui aura surtout permis de constater les progrès qu'il reste à accomplir pour qu'Accoceberry et ses équipiers puissent prétendre battre les Anglais, le 4 février dans un Twickenham où le charme intact du Tournoi se renforcera d'une vraie querelle pour la suprématie sportive.

*Jérôme Fenoglio*

# Des Irlandais un peu trop amateurs

## L'Angleterre a battu l'Irlande 20 à 8 à Dublin en imposant sa force à une équipe limitée

**DUBLIN**
*de notre envoyé spécial*

Une toute petite tache verte dans un océan de blanc : pour son retour sous le maillot irlandais, Brendan Mullin avait sans doute rêvé d'autre chose. Mais rien à faire, le voilà seul, rouquin dublinois enferré dans la masse anglaise, avec toutes les faiblesses de l'Irlande. Ici, un peuple entier en est encore à croire que lorsque quinze petits gars d'Irlande affrontent l'ennemi héréditaire tout redevient possible. Or, le courage à renverser les montagnes ne suffit plus à faire tomber ces Anglais dont le rugby a pris un tour résolument moderne. Il y a trois ans, Mullin était parti parce que, décidément, le rugby devenait trop professionnel, qu'il n'avait plus envie de sacrifier un dimanche avec sa femme pour un jeu auquel il avait déjà tant donné. Il est revenu, alléché par les odeurs de Coupe du monde sud-africaine, il ne lui faut qu'un match pour découvrir que le rugby de bravoure n'a plus la force de vaincre.

En ce samedi 21 janvier, le destin n'a pourtant pas été avare de clins d'oeil. La pelouse de Lansdowne Road est balayée par les caprices d'un vent né comme pour déjouer la force tranquille des avants de la Rose. Les commentateurs irlandais, journalistes ou anciens « grands noms » l'ont dit, clamé, répété : seule la météo peut redonner un équilibre à un match que tous promettent à l'Angleterre. Malgré les rafales complices, malgré l'orgueil des avants verts, les Anglais dominent, les Anglais avancent, les Anglais imposent la puissance de leurs muscles qui semblent désormais animés par une technique irréprochable.

### DEUX VITESSES

Le capitaine Mullin a vite fait d'en tirer la leçon. Dans un élan de sincérité de l'après-match, il avoue que son pays lui paraît lourdement handicapé. *« Le rugby devient de plus en plus une affaire de grands gabarits,* regrette-il, *les Anglais ont désormais des joueurs de taille et de poids comparables aux Sud-Africains ou aux Australiens. Nous en sommes bien loin. »* Triste constat venu d'un joueur de trente et un ans, nostalgie d'une époque où, à chaque match, l'Irlandais tutoyait l'impossible, effrayait par sa rage, transformant chaque déplacement à Dublin en promesse de voyage au bout de l'enfer. Aujourd'hui, les verts se sont découvert la lucidité des nations pauvres.

Ici, le rugby n'est qu'un petit sport, rudement concurrencé par le football ou les sports gaéliques. Peu de licenciés, peu de joueurs de haut niveau, comment l'équipe nationale pourrait-elle ne pas en souffrir ? Malgré un championnat populaire mis en place en 1991, le rugby d'Irlande se traîne loin derrière celui de son vainqueur du jour. Sur le terrain de Lansdowne Road, les Anglais ont montré leur science, acquise dans les joutes hebdomadaires d'un championnat quasi professionnel. De quoi expliquer toute l'assurance dont rayonnait le capitaine anglais William Carling dans son bulletin de victoire : *« C'est simple. Nous avons su dominer les conditions météorologiques, nous avons su calculer les risques à prendre pour l'emporter. »*

Le Tournoi des cinq nations est désormais une compétition à deux vitesses, résume un journaliste de l'*Irish Independent*. Il y a l'Angleterre, la France, embarquées dans une formidable lutte au sommet, et les trois autres équipes britanniques qui suivront pour la troisième place. Il ne leur reste que la saveur des surprises, la plus belle spécialité irlandaise, une sorte de lot de consolation national. L'année dernière, les quinze garçons en vert n'avaient-ils pas réussi à gagner à Twickenham, chez des Anglais déjà réputés invincibles ?

*Pascal Ceaux*



# RÉSULTATS

## BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE Pro A
Première phase 3e tour retour

| | |
|---|---|
| Strasbourg-Montpellier | 86-89 |
| Dijon-PSG-Racing | 87-81 |
| Lyon-Limoges | 72-85 |
| Gravelines-Villeurbanne | 74-66 |
| Levallois-Antibes | 72-81 |
| Le Mans-Nancy | 65-73 |
| Pau-Orthez-Cholet | 95-93 |

Classement : 1. Antibes, 31 pts ; 2. Limoges, Pau-Orthez, 28 ; 4. Dijon, 27 ; 5. Cholet, 26 ; 6. Villeurbanne, 25 ; 7. PSG-Racing, Levallois, Gravelines, 23 ; 10. Montpellier, Lyon, 21 ; 12. Nancy, Strasbourg, Le Mans, 20.

## FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
23e journée

| | |
|---|---|
| Lyon-Cannes | 3-1 |
| Saint-Etienne-Bordeaux | 2-1 |
| Auxerre-Metz | 1-1 |
| Nice-Strasbourg | 3-4 |
| Lille-Monaco | 1-0 |
| Montpellier-Le Havre | 2-1 |
| Rennes-Sochaux | reporté |
| Caen-Bastia | 2-1 |
| Martigues-Lens | 0-0 |
| PSG-Nantes | 0-3 |

Classement : 1. Nantes, 51 pts ; 2. Lyon, 3. Paris SG, 41 ; 4. Cannes, 37 ; 5. Bordeaux, Auxerre, 36 ; 7. Strasbourg, 35 ; 8. Lens, 34 ; 9. Martigues, 31 ; 10. Monaco, St-Etienne, Metz, 30 ; 13. Le Havre, 29 ; 14. Lille, 27 ; 15. Rennes, 24 ; 16. Montpellier, 22 ; 17. Caen, Nice, Bastia, 21 ; 20. Sochaux, 18.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2
25e journée

| | |
|---|---|
| Le Mans-Dunkerque | 0-2 |
| Mulhouse-Guingamp | 2-0 |
| Beauvais-Toulouse | 1-4 |
| Châteauroux-Nîmes | 1-1 |
| Nancy-Niort | 1-0 |
| Sedan-Amiens | 1-0 |
| Saint-Brieuc-Red Star | 0-0 |
| Angers-Perpignan | reporté |
| Gueugnon-Laval | 1-0 |
| Valence-Charleville | 0-0 |
| Alès-Marseille | 1-1 |

Classement : 1. Guingamp, 47 pts ; 2. Marseille, Red Star, 46 ; 4. Gueugnon, 45 ; 5. Châteauroux, 42 ; 6. Nancy, Toulouse, Amiens, 40 ; 9. Dunkerque, 39 ; 10. Mulhouse, 36 ; 11. Alès, 33 ; 12. Valence, 31 ; 13. Le Mans, Charleville, 28 ; 15. Sedan, 27 ; 16. Laval, 25 ; 17. Angers, Niort, Perpignan, 23 ; 20. Saint-Brieuc, 22 ; 21. Beauvais, 19 ; 22. Nîmes, 15.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
25e journée

| | |
|---|---|
| Coventry-Arsenal | 0-1 |
| Everton-Crystal Palace | 3-1 |
| Ipswich-Chelsea | 2-2 |
| Nottingham Forest-Aston Villa | 1-2 |
| Sheffield Wednesday-Newcastle | 0-0 |
| Leicester-Leeds | remis |
| QPR-Norwich | remis |
| Tottenham-Manchester City | remis |
| Wimbledon-Liverpool | remis |
| Southampton-West Ham | remis |
| Manchester United-Blackburn | 1-0 |

Classement : 1. Blackburn, 55 ; 2. Manchester United, 53 ; 3. Liverpool, 45 ; 4. Newcastle, Nottingham Forest, 42 ; 6. Tottenham, 39 ; 7. Wimbledon, 35 ; 8. Leeds, 34 ; 9. Sheffield Wednesday, Norwich, 33 ; 11. Arsenal, 32 ; 12. Chelsea, 13. Manchester City, 31 ; 14. Aston Villa, Southampton, 28 ; 16. QPR, 27 ; 17. Crystal Palace, Everton, Coventry, 26 ; 20. West Ham, 25 ; 21. Ipswich, 20 ; 22. Leicester, 15.

CHAMPIONNAT DE BELGIQUE
19e journée

| | |
|---|---|
| Standard de Liège-FC Malines | 3-1 |
| Charleroi-Saint-Trond | 0-4 |
| Lommel-Alost | 1-0 |
| La Gantoise-Seraing | 1-0 |
| RWD Molenbeek-Antwerp | 3-1 |
| RC Liège-Lierse | 2-0 |
| Ekeren-Anderlecht | 2-3 |
| Cercle de Bruges-Beveren | 2-0 |
| Ostende-FC Bruges | 1-6 |

Classement : 1. Anderlecht, Standard de Liège, 28 ; 3. FC Bruges, 26 ; 4. Lierse, 21 ; 5. Seraing, 19 ; 6. Alost, 18 ; 7. Ekeren, FC Malines, Cercle de Bruges, Lommel, RWD Molenbeek, Saint-Trond, 17 ; 13. Antwerp, Beveren, 16 ; 15. La Gantoise, Charleroi, 15 ; 17. RC Liège, Ostende, 9.

CHAMPIONNAT D'ÉCOSSE
23e journée

| | |
|---|---|
| Dundee United-Motherwell | 6-1 |
| Hibernian-Aberdeen | 4-2 |
| Kilmarnock-Falkirk | 2-1 |
| Partick-Celtic | 0-0 |
| Rangers-Hearts | 1-0 |

Classement : 1. Rangers, 50 pts ; 2. Hibernian, 36 ; 3. Motherwell, 33 ; 4. Celtic, 32 ; 5. Hearts, 31 ; 6. Kilmarnock, 26 ; 7. Dundee United, 25 ; 8. Aberdeen, Falkirk, 24 ; 10. Partick, 19.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
18e journée

| | |
|---|---|
| Logrones-Deportivo La Corogne | 0-1 |
| Real Madrid-Celta Vigo | 4-0 |
| Albacete-Barcelone | 2-2 |
| Athletic Bilbao-Valladolid | 1-1 |
| Sporting Gijon-Oviedo | 1-1 |
| Racing Santander-Real Sociedad | 0-0 |
| Espagnol Barcelone-Tenerife | 0-0 |
| St-Jacques Compostelle-Valence | 1-1 |
| Saragosse-Atletico Madrid | 3-1 |
| FC Séville-Betis Séville | 0-1 |

Classement : 1. Real Madrid, 28 pts ; 2. Deportivo La Corogne, Saragosse, 25 ; 4. FC Barcelone, 23 ; 5. Athletic Bilbao, 21 ; 6. Betis Séville, 22 ; 7. FC Séville, Espagnol Barcelone, 20 ; 9. Tenerife, St-Jacques Compostelle, 18 ; 11. Celta Vigo, 17 ; 12. Real Sociedad, Valence, 16 ; 14. Oviedo, Albacete, Sporting Gijon, 15 ; 17. Racing Santander, 14 ; 18. Atletico Madrid, Valladolid, 13 ; 20. Logrones, 6.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
17e journée

| | |
|---|---|
| Brescia-Lazio | 0-1 |
| Cagliari-Juventus | 3-0 |
| Foggia-Reggiana | 1-0 |
| Milan AC-Fiorentina | 2-0 |
| Padoue-Inter Milan | 1-0 |
| AS Rome-Crémonèse | 1-1 |
| Sampdoria-Bari | 1-1 |
| Torino-Gênes | 0-0 |
| Parme-Naples | 2-0 |

Classement : 1. Juventus, 36 ; 2. Parme, 35 ; 3. Lazio, 31 ; 4. AS Rome, Milan AC, 28 ; 6. Fiorentina, 27 ; 7. Sampdoria, 25 ; 8. Foggia, 24 ; 9. Bari, 23 ; 10. Cagliari, 22 ; 11. Inter Milan, 21 ; 12. Torino, 20 ; 13. Naples, 18 ; 14. Crémonèse, Gênes, Padoue, 17 ; 17. Reggiana, 12 ; 18. Brescia, 9.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL
18e journée

| | |
|---|---|
| Estrela da Amadora-Belenenses | 2-3 |
| Sporting Lisbonne-Farense | 1-1 |
| Boavista-Guimaraes | 1-1 |
| Salgueiros-Chaves | 3-1 |
| Tirsense-Gil Vicente | 3-1 |
| Vitoria de Setubal-Maritimo | 0-0 |
| Uniao Madeira-Uniao Leiria | 1-0 |
| Beira Mar-Benfica | 1-2 |
| Braga-FC Porto | 1-4 |

Classement : 1. FC Porto, 32 pts ; 2. Sporting Lisbonne, 31 ; 3. Benfica, 28 ; 4. Tirsense, 22 ; 5. Guimaraes, 21 ; 6. Maritimo, 20 ; 7. Boavista, 19 ; 8. Uniao Leiria, 18 ; 9. Braga, Belenenses, 16 ; 11 Salgueiros, 15 ; 12. Farense, Beira Mar, Chaves, 14 ; 15. Uniao Madeira, 13 ; 16. Estrela Amadora, 12 ; 17. Gil Vicente, 11 ; 18. Vitoria de Setubal, 8.

## HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE N 1
5e tour retour

| | |
|---|---|
| PSG-Asnières-Ivry | 26-23 |
| Sélestat-OM-Vitrolles | 14-27 |
| Strasbourg-Pontault-Combault | 28-22 |
| Chambéry-Gagny | 26-21 |
| Saint-Brice-Créteil | 14-26 |
| Bordeaux-Dunkerque | 19-18 |
| Montpellier-Livry-Gargan | 32-15 |

Classement : 1. Montpellier, 36 ; 2. OM-Vitrolles, 32 ; 3. Ivry, 31 ; 4. PSG-Asnières, 24 ; 5. Créteil, 20 ; 6. Bordeaux, 18 ; 7. Strasbourg, 17 ; 8. Pontault-Combault, Sélestat, 16 ; 10. Gagny, 14 ; 11. Chambéry, 10 ; 12. Dunkerque, 8 ; 13. Saint-Brice, Livry-Gargan, 5.

## HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
20e journée

| | |
|---|---|
| Brest-Grenoble | 6-0 |
| Chamonix-Reims | 7-1 |
| Angers-Rouen | 2-7 |
| Amiens-Viry | 12-0 |

Classement : 1. Rouen, 31 pts ; 2. Brest, 26 ; 3. Chamonix, 22 ; 4. Reims, Grenoble, 21 ; 6. Amiens, 19 ; 7. Angers, 10 ; 8. Viry, 6.

## RUGBY

TOURNOI DES CINQ NATIONS
1re journée

| | |
|---|---|
| France-Pays de Galles | 21-9 |
| Irlande-Angleterre | 8-20 |

Classement : 1. France, Angleterre, 2 pts ; 3. Irlande, Pays de Galles, 0.

## SKI ALPIN

COUPE DU MONDE FÉMININE
2e descente de Cortina d'Ampezzo
1. P. Street (EU) ; 2. B. Merlin (Ita.) ; 3. K. Seizinger (All.) ; 4. R. Goetschl (Aut.) ; 5. W. Zelenskaja (Rus.).
Classement général provisoire : 1. K. Seizinger (All.), 763 pts ; 2. H. Zeller-Baehler (Sui.) 699 ; 3. V. Schneider (Sui.), 582 ; 4. P. Street (EU), 505 ; 5. M. Ertl (All.), 490.
COUPE DU MONDE MASCULINE
2e descente de Wengen
1. K. Rasmunsen (E-U) ; 2. W. Franz (Aut.) ; 3. A. Assinger (Aut.) ; 4. A. Trinkl (Aut.) ; 5. K. Ghedina (Ita.).
Slalom de Wengen
1. A. Tomba (Ita.) ; 2. M. von Grunigen (Sui.) ; 3. J. Kosir (Slo.) ; 4. T. Fogdoe (Suè.) ; 5. Th. Stangassinger (Aut.).
Combiné de Wengen
1. M. Girardelli (Lux.) ; 2. L. Kjus (Nor.) ; 3. Strand-Nilsen (Nor.) ; 4. K.-A. Aamodt (Nor.) ; 5. A. Skaardal (Nor.).
Classement général provisoire : 1. A. Tomba (Ita.), 950 pts ; 2. M. Girardelli (Lux.), 550 ; 3. J. Kosir (Slo.), 490 ; 4. G. Mader (Aut.), 488 ; 5. L. Alphand (Fra.), 469.

## TENNIS

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE
Simple messieurs (8es de finale)
Dimanche 22 janvier
P. Sampras (E-U, no 1) b. M. Larsson (Suè., no 15) 4-6, 6-7 (4-7), 7-5, 6-4, 6-4 ; M. Chang (E-U, no 5) b. O. Delaitre (Fra.) 6-3, 6-2, 6-4 ; J. Courier (EU, no 9) b. K. Novacek (Tch.) 6-2, 6-3, 6-2 ; A. Medvedev (Ukr., no 13) b. D. Wheaton (EU) 3-6, 6-3, 6-4, 6-7 (5/7), 10-8.
Lundi 23 janvier
J. Eltingh (P-B) b. P. McEnroe (E-U) 6-4, 6-4, 6-7 (7-9), 5-7, 6-4 ; E. Kafelnikov (Rus., no 10) b. T. Martin (E-U, no 8) 6-1, 6-4, 6-2.
Simples dames (8e de finale)
Dimanche 22 janvier
L. Davenport (E-U, no 7) b. B. Schultz (P-B, no 12) 6-2, 3-6, 6-2 ; M. Pierce (Fra., no 4) b. A. Huber (All., no 10) 6-2, 6-4 ; N. Zvereva (Biél., no 8) b. K. Nagatsuka (Jap.) 3-6, 6-3, 6-1 ; C. Martinez (Esp., no 2) b. I. Spirlea (Rou.) 6-2, 6-7 (3-7), 6-2.
Lundi 23 janvier
A. Sanchez (Esp., no 1) b. K. Habsudova (Svq.) 7-5, 6-0 ; N. Sawamatsu (Jap.) b. M.-J. Fernandez (E-U, no 11) 6-4, 7-6 (7/5) ; M. Werdel Witmeyer (E-U) b. B. Paulus (Aut.) 6-2, 6-3.

## VOILE

COUPE DE L'AMERICA
Premier round-Robin
Samedi 21 janvier
Coupe Louis Vuitton : *Win-New-Zealand* bat *Rioja-de-Espana* de 7 min 3 s. *One-Australia* bat *France-2* de 1 min 24 s. *Nippon* bat *Sydney 95* de 4 min 9 s.
Coupe Citizen : *Stars-&-Stripes* bat *America³* de 1 min 51 s.
Dimanche 22 janvier
Coupe Louis Vuitton : *Team-New-Zealand* bat *Sydney 95* de 2 min 28 s. *France-2* bat *Rioja-de-Espana* de 3 min 42 s. *Win-New-Zealand* bat *One-Australia* de 3 min 52 s
Classement final : 1. *Team-New-Zealand*, 6 pts ; 2. *Win-New-Zealand*, 5 ; 3. *Nippon*, 4 ; 4. *One-Australia*, 3 ; 5. *Sydney 95*, 2 ; 6. *France 2*, 1 ; 6. *Rioja-de-Espana*, 0.
Coupe Citizen : *Stars-and-Stripes* bat *Young-America* de 3 min 9 s.
Classement final : 1. *Young-America*, 5 pts ; 2. *Stars-&-Stripes*, 3 ; 3. America³, 1.

## VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE Nationale A1
8e tour retour

| | |
|---|---|
| PSG-Asnières-Grenoble | 3-1 |
| Cannes-Bordeaux | 3-2 |
| Avignon-Poitiers | 3-2 |
| Rennes-Tourcoing | 0-3 |
| Montpellier-Paris UC | 2-3 |
| Tours-Sète | 3-2 |

Classement : 1. Cannes, 37 ; 2. Poitiers, Paris UC, 34 ; 4. PSG Asnières, 31 ; 5. Avignon, 30 ; 6. Tourcoing, 29 ; 7. Montpellier, Tours, 28 ; 9. Sète, 27 ; 10. Rennes, 22 ; 11. Grenoble, Bordeaux, 21.

■ **DOPAGE : l'usage de stéroïdes est courant en rugby à treize, a** affirmé l'arrière sud-africain du club anglais de Doncaster, Jamie Bloem, suspendu pour deux ans, à la suite d'un contrôle antidopage positif. *« Je connais au moins douze joueurs qui, s'ils subissaient un contrôle demain, seraient positifs*, a indiqué Bloem dans les colonnes du *Mail on Sunday*, dimanche 22 janvier. *La Fédération prétend que je suis un cas isolé, mais c'est faux. »* Les accusations du joueur sud-africain ont été démenties par la Fédération anglaise de rugby à treize. – *(AFP, AP.)*

■ **FOOTBALL : Jean-Pierre Papin devrait subir une opération du** genou gauche, mercredi 25 janvier, à Marseille. L'attaquant du Bayern et de l'équipe de France devait subir de premiers examens lundi. Transféré du Milan AC au club bavarois en début de saison, Papin n'en a porté les couleurs que par intermittence. Après une première opération du ménisque, en septembre 1994, il avait eu la main fracturée. Il devrait à nouveau être indisponible pendant plusieurs semaines. Pour le remplacer, le Bayern aurait contacté Andreas Herzog, du Werder de Brême.

■ **VOILE : *France-2* a remporté sa première victoire**, dimanche 22 janvier à San Diego, dans la dernière régate du premier round Robin des éliminatoires de la Coupe de l'America en battant *Rioja-de-España* de 3 min. 42 s. Cette victoire devrait être la seule de *France-2* qui cédera sa place à *France-3* pour la suite de la compétition. Le second class America du défi sera jaugé mardi 24 janvier. Le jury international a rejeté une demande d'interprétation du règlement par les Français concernant le voile de quille et le trimmer (aileron orientable) de *France-3*.

# Les ceintures de sécurité pour enfants manquent d'efficacité

## Une étude de la sécurité routière met en lumière de graves lacunes dans la réglementation et l'utilisation des « dispositifs de retenue » des jeunes passagers

**L'Observatoire national interministériel de sécurité routière a rendu publics, vendredi 20 janvier, les résultats des premières études sur l'utilisation et l'efficacité des ceintures de sécurité destinées aux enfants. Ces résultats montrent que leur utilisation permet une réduction significative du risque de blessures lors d'un accident de la circulation. Obligatoires depuis le 1er janvier 1992, les ceintures de sécurité pour enfants ne sont pas systématiquement utilisées. Selon l'une des études présentées, lors des grandes migrations routières de 1992, seuls 75 % des moins de dix ans bénéficiaient de ces dispositifs de sécurité. Face aux lacunes observées dans l'application de la réglementation en vigueur, les pouvoirs publics ont pris plusieurs mesures d'interdiction à la vente ou à l'usage de matériels obsolètes et dont l'accidentologie permet de dire qu'ils sont inefficaces.**

FORTS de leurs convictions et de leurs espérances, les spécialistes de la sécurité routière avaient initialement prévu une conférence de presse. Or il n'y aura eu, vendredi 20 janvier, que la publication, sans publicité, du rapport rédigé sous l'égide de l'« *Observatoire national interministériel de sécurité routière* » consacré aux « *dispositifs de retenue pour enfants en 1994* ». Cet ouvrage exemplaire fait le point sur l'utilisation des dispositifs de retenue pour enfants (DRE) trois ans après la mise en application de la mesure les rendant obligatoires pour les sujets de moins de dix ans. Les conclusions sont ici plus complexes, et surtout plus dérangeantes, que les spécialistes pouvaient l'espérer.

Ce document rend publics la méthodologie et les résultats de deux enquêtes originales. La première permet de montrer l'impact, globablement positif, des mesures prises, en janvier 1992, pour la protection des enfants de moins de dix ans. Cinq mois après les mesures d'obligation, 75 % des enfants de moins de dix ans étaient équipés de ces dispositifs de protection alors qu'ils n'étaient que 47 % l'année précédente. Pour autant, cette enquête conclut également à la mauvaise utilisation de ces dispositifs de sécurité. Il s'agit en particulier pour les experts des nacelles placées dans le sens de la longueur (et non transversalement), des harnais non bouclés, des rehausses utilisées sans ceinture de sécurité, des sièges conçus pour être placés le dos de l'enfant vers l'avant du véhicule et utilisés en sens inverse, etc... L'ensemble de ces utilisations inadaptées et dangereuses pose en particulier le problème de la formation des parents.

### ANALYSE DÉLICATE

La seconde enquête originale de ce document fournit les résultats d'une étude – conduite notamment par Sophie Cuny et Claude Got, de l'Institut de recherches biomécaniques et accidentologiques de l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne en liaison avec le laboratoire d'accidentologie PSA Peugeot Citroën/Renault – dans laquelle 1629 enfants ont été impliqués dans des accidents de la circulation survenus sur le réseau surveillé par la gendarmerie nationale sur les routes et dans les petites agglomérations.

L'analyse globale, entre 1970 et 1993, de l'évolution du nombre de morts par accident de la circulation des enfants de zéro à quatorze ans, ne met pas en évidence de diminution notable depuis le 1er janvirer 1992, date à laquelle l'usage des DRE a été rendu obligatoire.

On recense ainsi 262 enfants tués en 1989, 284 en 1989, 245 en 1990, 232 en 1991, 213 en 1992 et 222 en 1993. Plus généralement, on observe que la diminution du nombre des tués sur la route est parallèle à celle de l'ensemble de la mortalité de cette tranche d'âge. Les auteurs de l'étude concluent néanmoins que les DRE permettent de réduire la proportion des enfants blessés dans les véhicules légers. Parmi les différents dispositifs spécifiques, seuls les sièges à harnais et les rehausses sont suffisamment utilisés en France pour permettre une conclusion. Ils provoquent une réduction significative du risque. Plus précisément, les blessures des enfants sont réduites dans une proportion de 27,8 % pour les rehausses dans le groupe des 4/9 ans et de 45,7 % pour les sièges à harnais dans le groupe des 10 mois/3 ans.

On est loin, malgré tout, de la démonstration d'une efficacité majeure de ces dispositifs. Comment comprendre ? « *Certains résultats très paradoxaux doivent être rapprochés de ceux observés dans plusieurs pays pour induire des études complémentaires seules capables de les expliquer*, écrivent les auteurs de ce travail. *Il est surprenant de constater que l'augmentation du taux d'usage des DRE dans un pays provoque, dans plusieurs études, une aggravation de la sévérité des blessures des enfants non retenus. L'évaluation de l'efficacité des DRE est beaucoup plus difficile que celle des ceintures pour adultes.* »

### PLUSIEURS NORMES

Il faut notamment prendre en compte l'existence de plusieurs types de matériels, de plusieurs modèles dans chaque type et de plusieurs normes (avant 1985, 1985-1991 et règlement dit 44). Plusieurs experts dénoncent, d'autre part, le laxisme des pouvoirs publics, qui laissent actuellement en vente des dispositifs officiellement interdits depuis... le 1er mai 1992. Les données disponibles, dans la littérature accidentologique provenant des pays les plus en pointe dans ce domaine, permettent malgré tout de conclure sur plusieurs points, lesquels ne sont pas toujours pris en compte par la réglementation et sont souvent ignorés des consommateurs.

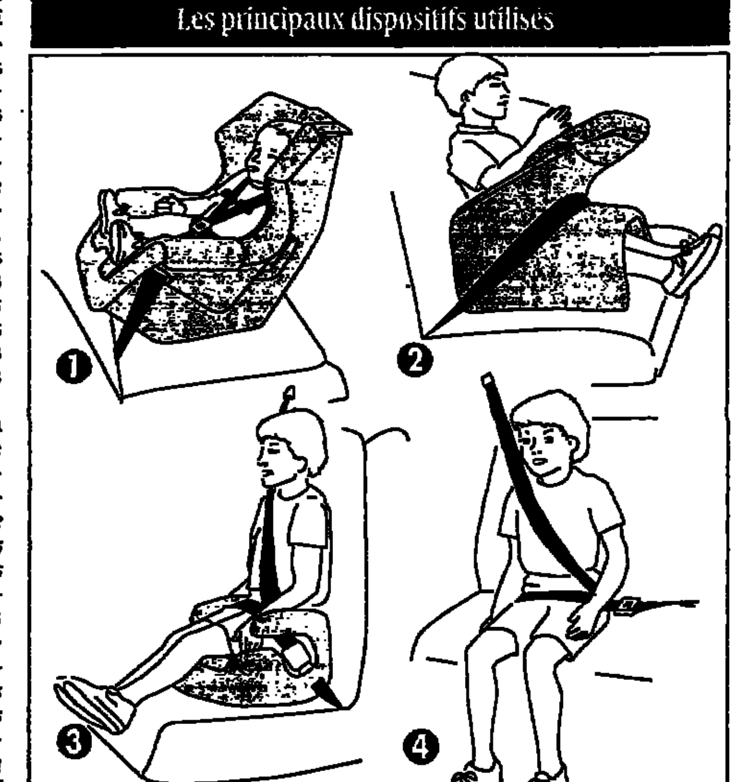
Il apparaît ainsi que l'utilisation d'une sangle d'entrejambe pour les sièges à harnais permet de prévenir les étranglements qui peuvent – encore aujourd'hui en France – être observés quand un enfant est laissé seul endormi dans un véhicule. « *Ce dispositif ne doit plus être optionnel, mais obligatoire* », notent les auteurs qui soulignent que la fréquence de la mauvaise utilisation des DRE devrait conduire à une amélioration de rédaction des modes d'emploi et à des surveillances régulières des taux de port et du bon usage.

Pour leur part, les responsables de la sécurité routière annoncent que des mesures vont être prises afin de favoriser l'usage des dispositifs les plus efficaces et d'inciter à leur utilisation. Un arrêté devrait notamment interdire, à compter du 1er mai prochain, la vente de tous les sièges qui ne sont pas conformes à la réglementation européenne ainsi que l'usage des dispositifs plus anciens, homologués il y a plus de dix ans. Il reste néanmoins à s'interroger sur la lenteur des procédures internationales, qui bloquent aujourd'hui l'adoption d'une réglementation plus conforme aux acquis de l'accidentologie.

*Jean-Yves Nau*

★ *« Les dispositifs de retenue pour enfants en 1994. Utilisation et efficacité »*, de l'Observatoire national interministériel de sécurité routière publié par la Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Tél. : 40-15-70-00), 105 p., 40 F.

Les principaux dispositifs utilisés




*Les dispositifs de retenue pour enfant sont de différents types et doivent être adaptés à l'âge et au poids de l'enfant. Différentes observations épistémologiques permettent de définir les méthodes les plus efficaces. Jusqu'à 9 et 10 kilogrammes, le matériel le plus efficace est celui, [illegible] où le dos de l'enfant est vers l'avant du véhicule ( 1 ). On peut ensuite passer au système dit "bouclier" ( 2 ) ou aux rehausses ( 3 ) à condition d'utiliser les modèles dernièrement agréés. Les ceintures traditionnelles ( 4 ) peuvent être adaptées dès lors que la taille de l'enfant atteint 1,5 mètre.*

Infographie le Monde

### *Le meilleur choix*

**Différentes recommandations peuvent être faites en matière de sièges pour enfants. Il convient notamment d'abandonner les sièges correspondant aux anciennes normes (vérifier sur l'étiquette ou sur l'inscription faite directement sur le siège que l'homologation est conforme au règlement 44, le numéro d'homologation est précédé de la lettre E). Il faut aussi privilégier les sièges « dos de l'enfant vers l'avant du véhicule », la difficulté actuelle étant de parvenir à se procurer ce type de siège pour des enfants de plus de 9 kilos, à moins d'aller en acheter un... en Suède ou d'acheter un véhicule ayant un dispositif intégré aux sièges d'origine, ce qui est coûteux et rare. Il faut n'acheter de siège à harnais que si ce siège est doté d'une sangle d'entre-jambes prévenant le glissement de l'enfant sous le harnais. Il faut enfin abandonner les rehausses homologuées suivant la norme de 1985 et qui ne disposent pas d'un système de guidage latéral de la sangle abdominale destiné à maintenir cette sangle sur la racine des cuisses pour prévenir sa remontée sur l'abdomen en cas de choc.**

# La science française arrive au 5e rang mondial

DANS sa dernière livraison, *La Lettre de l'Observatoire des sciences et des techniques français* (OST) présente un panorama de l'activité scientifique mondiale qui place l'Union européenne (à douze) au second rang en matière de publications scientifiques, derrière les États-Unis. La France arrive en cinquième position, après le Royaume-Uni, le Japon et l'Allemagne.

Ces observations sont tirées d'une analyse statistique du nombre des citations recensées en 1993 par le *Science Citation Index*, une base de données gérée par l'Institut de l'information scientifique de Philadelphie, qui comprend un corpus de 2 500 publications scientifiques. Selon cet indicateur « bibliométrique », plus quantitatif que qualitatif, les États-Unis et l'Union européenne représentent respectivement 35,8 et 29,6 % des publications mondiales, et sont suivis du Japon (8,2 %), des pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE, 4,6 %), du Canada (4,5 %), des « dragons » asiatiques (3,5 %) et de la Communauté des Etats indépendants (ex URSS, 2,7 %).

### BAISSE DE LA C.E.I.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de 1983, l'évolution la plus marquante concerne la CEI, dont la part a été divisée par trois en dix ans. Cette diminution « *dramatique* » serait due, selon le directeur de l'OST, Rémi Barré, à la « *fuite des cerveaux* ». Elle affecte des laboratoires dont l'activité s'est trouvée considérablement ralentie en raison de la crise économique et du manque de devises. L'étude de l'OST montre en outre que le poids des États-Unis s'est légèrement érodé (0,8 %), alors que celui de ses concurrents, l'Union européenne et le Japon, augmentait de 2,8 et de 1,3 %.

Mais l'ensemble des pays d'Asie n'est pas en reste, puisqu'il a enregistré une progression de 2 points, supérieure à celle du Japon.

A l'intérieur de l'Union européenne, le Royaume-Uni arrive au premier rang, avec 8,7 % des publications mondiales, devant l'Allemagne (6,3 %) puis la France (5,1 %). L'écart a cependant tendance à se réduire, puisque la part du Royaume-Uni a diminué de 0,4 %, tandis que la France gagnait près d'un point en dix ans.

### L'EUROPE PLUS FORTE À QUINZE

L'analyse par discipline montre que l'Europe ne dépasse les États-Unis que dans la chimie, mais que ces derniers la devancent de 10 points en matière de biologie animale, végétale et médicale, de mathématiques, de sciences de l'univers et de l'ingénieur. La CEI ne conserve son rang qu'en physique et chimie.

L'étude souligne la remarquable vitalité de la médecine clinique britannique, qui totalise 12,7 % des publications mondiales, tandis que l'Allemagne occupe la première place européenne en chimie, physique et mathémathiques.

Elle note que la France « *n'est dominante dans aucune discipline* » et qu'« *elle doit partout se contenter de la troisième place* » en Europe.

L'étude de l'OST montre enfin que l'entrée de nouveaux membres dans l'Union européenne renforcera son poids scientifique, puisque la Suède, l'Autriche et la Finlande représentent 2,9 % supplémentaires des publications mondiales. Un coup de pouce qui pourrait hisser l'Europe au niveau des États-Unis. D'autant plus, souligne Rémi Barré, que « *l'origine des journaux et revues, en majorité anglo-américains, a tendance à biaiser les résultats en faveur des États-Unis* ».

*H. M.*

★ *La Lettre de l'OST*, n° 8, décembre 1994.

■ **ANTARCTIQUE** : la base française Dumont-d'Urville, en terre Adélie, risque d'être privée de fioul et de vivres. La raison : l'absence de débâcle des glaces polaires, qui entrave depuis un mois le passage du navire ravitailleur *L'Astrolabe*. Celui-ci, parti de Hobart (Tasmanie) le 6 décembre, bloqué une semaine plus tard par une banquise de plus d'un mètre d'épaisseur, a dû rebrousser chemin à 45 kilomètres de la base. Face à la ténacité des glaces, « *la plus forte enregistrée depuis quarante ans en cette période d'été austral* », l'équipe gérée par l'Institut français pour la recherche et la technologie polaires (IFRTP) a dû écourter la plupart de ses programmes de recherche. Et envisage d'ores et déjà, si une tempête salutaire ne survient pas d'ici à quelques semaines, de faire appel à un brise-glace.

■ **ODEURS** : **les rennes et élans détestent l'urine de loup.** Un chercheur suédois, Gerhard Johansson, et une équipe de l'université de Umea ont cherché à utiliser ce fait pour éloigner ces animaux des autoroutes où ils sont la cause de fréquents accidents. Ils ont isolé deux substances dont l'effet répulsif était particulièrement efficace, les ont synthétisées et ont appelé le produit Wolfin. Des capsules en plastique contenant cette substance sont actuellement testées à Terre-Neuve et pourraient se révéler beaucoup plus efficaces que les dérivés d'œufs pourris ou d'ammoniaque, rapporte le très sérieux *Wall Street Journal* dans son édition du 17 janvier. Les autorités saoudiennes auraient l'intention de tester Wolfin pour lutter contre le nombre croissant de collisions de chameaux.

# Les vestiges d'un palais carolingien ont été découverts dans les murs du château de Mayenne

CHOC dans la communauté médiéviste européenne : un palais carolingien a été découvert à Mayenne (Mayenne) ! Un monument exceptionnel, car les vestiges architecturaux connus de l'époque des règnes de Charlemagne et de ses descendants sont très peu nombreux, et même unique puisqu'il s'agit d'un édifice civil très bien conservé.

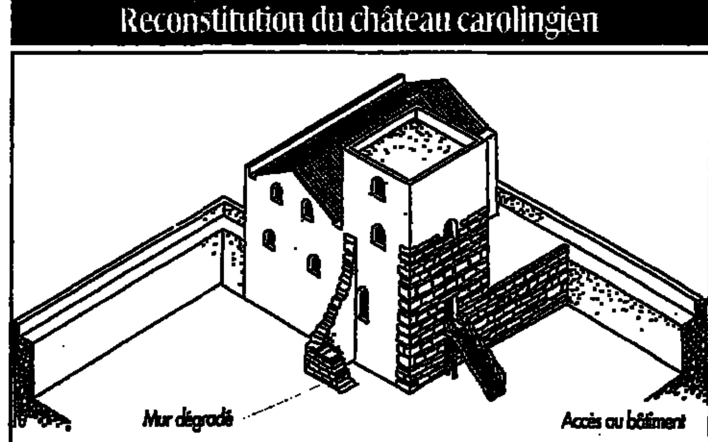
Les autres vestiges carolingiens connus sont, en effet, surtout des édifices religieux, souvent trop dégradés par le temps ou les restaurations pour qu'on en connaisse autre chose que le plan d'ensemble. Or, à Mayenne, on peut se rendre compte du volume du bâtiment, de l'emplacement des portes et des fenêtres ainsi que de l'agencement intérieur. Les murs du palais, englobés dans des maçonneries postérieures, sont conservés en bon état sur au moins deux étages.

Le château de Mayenne fut pourtant détruit et remanié de multiples fois depuis le XIe siècle ! Il a aussi fait l'objet de restaurations et travaux récents. Mais ce n'est que lors de l'actuelle restauration que l'architecte des Bâtiments de France, Jacques-Henri Bouflet, est tombé sur d'inattendus arcs de briques. Sa sensibilité archéologique, qualité qui se redéveloppe aujourd'hui heureusement chez les architectes, l'a poussé à s'interroger sur ces structures qui lui paraissaient particulièrement anciennes.

Alerté, Jean-Philippe Bouvet, conservateur du patrimoine au Service régional de l'archéologie (SRA) des Pays de Loire, confirmait. La maçonnerie mise au jour est « à la gallo-romaine », comme cela se faisait au Haut Moyen Age : arcs de briques, murs en lits réguliers de moellons grossiers liés au mortier et parements en petits moellons. Devant ces découvertes, les archéologues du SRA furent tour à tour stupéfaits, enthousiastes et sceptiques.

Ils firent donc appel à des spécialistes européens. Une campagne de relevés architecturaux et de sondages fut menée, en 1993 et 1994, par Eric Mare et Catherine Thooris de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales. Quant aux analyses de charbon de bois prélevé dans le mortier ancien, elles ont permis de dater le bâtiment des VIII-IXes siècles.

Reconstitution du château carolingien




Tout concorde. L'édifice primitif, qui était peut-être entouré d'un mur d'enceinte, est un palais carolingien, constitué d'un bâtiment rectangulaire sur trois niveaux, flanqué d'une tour carrée plus haute et d'une terrasse. Stratégiquement situé sur un promontoire dominant la Mayenne, le palais était proche de la marche de Bretagne et des puissants comtés d'Anjou et du Maine, ce dernier ayant particulièrement la faveur des rois carolingiens.

### GRANIT DE RÉCUPÉRATION

Les sondages effectués dans la cour le long des murs et à l'intérieur de l'actuel rez-de-chaussée ont révélé l'existence d'une salle basse dont la seule ouverture repérée était une petite porte donnant sur l'arrière du château : un système d'accès défensif bien médiéval ; un escalier de bois extérieur, sans doute amovible, devait conduire au premier étage, ainsi totalement isolé du rez-de-chaussée. Des échelles et des trappes menaient aux étages supérieurs.

Le plus étonnant est le mur sud construit avec d'énormes blocs de granit de récupération, provenant peut-être de Jublains, un site gallo-romain proche, et qui devait être plus une démonstration de puissance qu'un moyen défensif.

Se pose maintenant le problème du choix de restauration du château. Faut-il privilégier les parties les plus anciennes ou préserver des travaux de toutes les périodes ?

Au premier étage de la tour, par exemple, faut-il dégager les murs carolingiens et sacrifier ainsi le décor de faux marbres et dorures des XVIIIe et XIXe siècles et les enduits peints du XIIIe ? Comment rendre enfin compatible la restauration de ces vestiges avec la poursuite de l'étude archéologique et la transformation prévue du château en centre d'art contemporain ?

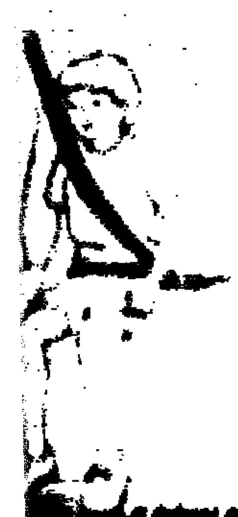
Sur ce dernier point, l'ampleur et le caractère exceptionnel de ces vestiges ont motivé un appel d'offres européen pour former des équipes chargées de poursuivre l'étude de ce site, qui pourrait devenir l'un des prochains sites d'intérêt national.

*Catherine Chauveau*

efficacité

La science française arrive au 5e rang mondial





erts

# Conjugo

*par Claude Sarraute*

Bon, alors, où on couche ce soir ? Chez toi ou chez moi ? Et puis un beau jour : J'en ai vraiment marre de trimballer un pyjaveste dans mon cartable... Si on vivait ensemble ? Plusieurs sociologues ont étudié récemment les us et coutumes de l'*Homo domesticus*, des cartons de déménagement à la caisse de retraite. Au début, rien à signaler. On ne rentre qu'après être sorti. Les copains d'abord. La notion d'intérieur ne s'imposera que petit à petit. Le ménage ? Quel ménage ? Lui l'ignore. Elle le refuse. Pas question de suivre les traces de sa mère sur un parquet encaustiqué. On se contentera de secouer la couette, d'enjamber la flaque d'eau qui entoure le bac à douche et de laisser l'aspirateur bien en évidence dans l'entrée si l'autre oublie systématiquement que c'est à son tour de le passer.

D'après Jean-Claude Kaufmann, auteur de *La Trame conjugale*, interviewé dimanche dernier sur LCI, sauf s'il s'agit de deux accros du contrat en bonne et due forme, le partage des tâches relève du non-dit. De quoi on se parle, alors ? Ni du boulot ni de la météo. Des proches et des amis. Pour en dire du mal. Ça crée des liens ! Qui vont achever de se tisser autour de trois points d'ancrage : l'évier, le frigo et la machine à laver. La vaisselle, au bout de quelques années, ça, on ne peut pas y couper, alors on la fait ensemble, quitte à se défiler : Elle est dégueulasse, cette poêle, je t'avais dit de prendre la Tefal... Tiens, passe-moi plutôt les petites cuillers. La poêle renvoie au frigo. On commence par faire clayette à part. Lui va y stocker ses canettes de bière, elle ses pots de yaourt. On bouffe n'importe quand, n'importe où. A la demande. Et puis, avec le temps et l'arrivée du premier enfant, les repas vont s'organiser, à heures fixes, en fonction de ses goûts à elle. Monsieur renonce à ses tartines de rillettes et à sa daube surgelée pour se farcir les carottes rapées et la brochette de lotte servies par madame. Après quoi, avec le temps et le départ des enfants, insensiblement, il reprend du poil de la bête. Retour à la case départ. Chacun sa clayette !

Même parcours, parfois, pas toujours, bien sûr, s'agissant de la façon de laver son linge sale en famille. Elle va jeter le sien dans un panier étudié pour. Lui sur un tas empilé au pied du lit. Ou le contraire. Dans ce domaine, à notre époque, le comportement du jeune mâle et de la jeune femelle est encore indifférencié. Aucune connotation sexuelle. A défaut de fée du logis, appelez-la Roger ou Noémie, chemises et chemisiers – Occupe-toi de tes affaires ! – atterrissent séparément sur la planche à repasser.

A elle d'imposer ensuite un autre type d'organisation très performante, strictement programmée pour ne pas crouler sous les grenouillères et les bavoirs de bébé... Mercredi 21 heures : foot; 23 heures:synthétique... Vendredi, pédiatre : 18 heures; coton-couleur : 19 h 30. Puis, l'âge venant, curieusement, les habitudes, les souvenirs, les draps brodés aux initiales d'une grand-tante, lit au carré dans une chambrée au garde-à-vous, refont surface. A ce titre, les chaussettes en disent long sur la guerre des générations. On va se remettre à les nouer par paire ou à les replier l'une dans l'autre. Pour quoi faire ? Pour faire comme ma pauvre mère. Pas comme ta souillon de fille !

MOTOCYCLISME

## 130 000 francs de confort

MOTO ou voiture à deux roues ? La Honda Gold Wing 1500 SE, la plus luxueuse des motos actuellement sur le marché, laisse ouverte la question. Ses dimensions, sa motorisation et son équipement en font déjà une machine d'exception. Et son prix se rapproche plus de celui d'une berline cossue que de celui d'une moto traditionnelle. Apparue en 1975 sous des atours beaucoup plus modestes, elle illustre depuis vingt ans une nouvelle conception de la moto, axée plutôt sur le confort que sur les performances. La Gold Wing 1995 fête cet anniversaire avec des aménagements qui n'hésitent pas à afficher l'opulence de son propriétaire.

Son large pare-brise domine une rangée de quatre optiques prolongées par des clignotants et des rétroviseurs dignes d'une limousine. Prises d'air, chromes, étincelantes protections des disques, la Gold Wing ne fait pas dans la discrétion. Les deux coffres latéraux et la malle arrière surmontée d'un aileron, d'où dépassent le dosseret de la selle du passager et deux haut-parleurs profilés, sont lardés de feux de position et de clignotants qui transforment la machine en arbre de Noël. Profonde comme un fauteuil de salon, la selle du pilote est plus une invite à la relaxation qu'à la chevauchée sur le bitume.

Dans le ventre caréné de la machine se dissimulent cependant six cylindres à plat de 1 520 centimètres cubes, qui ronronnent avec la discrétion d'un moteur de voiture de luxe. Sur le faux réservoir – la réserve d'essence est sous les sièges – s'alignent des rangées de potentiomètres autour d'un lecteur de cassettes. Les deux poignées du guidon, d'envergure imposante, supportent des batteries de commandes. La confusion paraît inévitable pour le pouce gauche qui doit choisir entre une multitude de manœuvres : réglages de la chaîne haute-fidélité, clignotants, phares, avertisseurs, signal de détresse...

La plupart des leviers de droite sont, eux, réservés au système de contrôle automatique de la vitesse, si utile pour diminuer la fatigue des longues distances sur autoroute. Aussi inattendu qu'indispensable, un levier permet d'actionner une marche arrière électrique pour les manœuvres de garage. Et, caché dans le coffre, un compresseur règle la pression de l'amortisseur arrière en fonction de la charge.

Avec de tels équipements, le poids de la Gold Wing approche 400 kilos, soit le double d'une moto de moyenne cylindrée. Mais piloter une machine d'un tel encombrement ne s'avère pas aussi délicat que la fiche technique le laisse supposer. Le lourd moteur placé au plus bas du cadre constitue un véritable lest qui ramène sans effort la moto dans sa position initiale, même dans les pires difficultés. La direction est d'une légèreté vélocipédique. La souplesse du moteur très « coupleux » de 100 ch autorise une conduite d'autant plus décontractée qu'elle est assurée d'un freinage automatiquement réparti entre les deux disques avant et celui de la roue arrière.

Les larges protections latérales accompagnées de surprenantes ventilations, et d'un chauffage forcément approximatif, témoignent, avec la position de conduite à l'ergonomie soigneusement étudiée, de savantes recherches destinées à satisfaire l'adepte des longs parcours. Même si elle s'avère maniable et docile dans la circulation urbaine, la Gold Wing est pour l'essentiel surtout destinée aux amoureux des grands espaces comme les Etats-Unis, où elle est d'ailleurs fabriquée. En France, elle est vendue à quelques centaines d'unités chaque année à des motards qui n'abandonnent pas leur passion au fil du temps. Symbole d'un luxe presque suranné, la Gold Wing est livrée cette année avec des bagages personnalisés aux dimensions des coffres et de la malle.

*Christophe de Chenay*

★ Honda Gold Wing 1500 SE. Prix clés en main : 130 050 F.



# Les créateurs de meubles s'adaptent aux gestes des consommateurs

## Tout glisse, tout roule et se déhousse : le mobilier contemporain adopte un design doux

*« EN FRANCE, pour plaire, il faut le hall de luxe des Galeries Lafayette et des pieds Louis XVI partout »*, affirmait Eileen Gray, l'une des pionnières du design. Qu'en est-il aujourd'hui ? En 1994, 1,5 million de ménages français ont acquis au moins un meuble d'occasion, selon l'IPEA (Institut de promotion et d'études de l'ameublement). En cette époque frileuse, guère tentée par les formes nouvelles, même les progrès de la technologie s'effacent sous le poids de la tradition : les styles rustiques et anciens représentaient encore, en 1993, 66 % des achats de tables hi-fi...

Chaque année, avant Milan et Cologne, le Salon du meuble de Paris, offre, avec des dimensions impressionnantes (1 000 entreprises, réparties sur 145 000 m2), un panorama de la production en la matière. La dernière édition, du 12 au 16 janvier, révélait les paradoxes d'une profession partagée entre son fonds de commerce et les impératifs médiatiques : d'où la création, cette année, d'un espace « Art de Vivre, jeune habitat », ou encore l'augmentation de la superficie de « Métropole », grande chapelle du style « contemporain », sur 5 000 m2, à laquelle on accédait après avoir franchi des forêts d'horloges comtoises, de salles à manger familiales pur chêne, et de bibliothèques de couloir truffées de canards.

Tout a son importance, même les vrais ou faux livres placés pour le décor : ici, des reliures vides, de style Empire pour des traités sur le golf, plus loin des intégrales de Roger Martin du Gard, ou d'André Chamson ; là, idéalement adaptés aux intérieurs modèles des années 90 – canapé écru et rangements de bois clair – des livres d'art, des exemplaires de la collection blanche de Gallimard, rangés en pile, à l'ombre d'un photophore en verre soufflé...





### La décoration retrouve la distinction entre le rangement et la commode

Métropole, nous y voilà. Dans ce Luna Park de la création contemporaine, aux couleurs de la Twingo, un sol de plastique bleu dur, des hottes aspirantes géantes et violettes (les stands des magazines), des podiums illuminés, précipitent d'emblée le visiteur vers les années plastiques, pop ou disco : cubes de rangement fluos d'Antonio Citterio (Mobil), chaises empilables « Rio » de Pascal Mourgue éditées cette année en violet ou pistache (Artelano). Les meubles de style cabane s'éclipsent, remplacés par un bestiaire fin de siècle, une industrie aux champs qui donne une table basse « papillon » (Nord Sud), ou encore une commode « Rhino 1er » aux tiroirs actionnés par un oiseau fixé au sommet (Quart de Poil'). Parfois même les meubles se réduisent à une présence presque virtuelle, remarquable chez les Italiens, qui poussent plus volontiers que les Français la création et la recherche. Au royaume de la technologie invisible, une cravate de bois en suspension dans l'espace forme un dossier de chaise (Andrea Branzi), la têtière d'un canapé est articulée par endroits. En se repliant, elle suggère un homme qui dort assis (Vico Magistretti, Cassina).

En France, l'anecdote sert de caution à l'envie de marquer sa différence, dans un domaine où l'image a tout envahi. Curieusement, c'est au moment où la mode vestimentaire banalise les sexes que la décoration retrouve la distinction entre le rangement – masculin – et la commode – à vocation plus féminine. L'espace VIA (Valorisation de l'innovation dans l'ameublement) en présente d'ailleurs vingt-deux, assorties chacune à des robes, pour former des tandems de style.

Une confrontation intéressante, lorsqu'on retrouve des effets de surfaces identiques (les plissés d'Issey Miyaké et la commode de cordes enroulées de Christian Astuguevielle) ou des partis pris communs (la « boîte à outils » de Jean Nouvel et la robe « sirène » en maille de métal de Paco Rabanne, que Chanel traitait méchamment de métallurgiste).

La mode a cassé les repères traditionnels. Par une sorte de glissement, le « salon » se métamorphose en show room, et le domicile conjugal en chambre d'amis, voire d'hôtel, comme si le luxe contemporain s'affirmait dans l'intimité intouchable du bois cérusé et de l'espace-fantôme.

Le noir métal des années 80 n'est plus qu'un souvenir, submergé par ces non-couleurs de sieste, ces associations d'aluminium et de hêtre naturel, ces fauteuils à hauts accoudoirs, mais tout en rondeurs. La sensualité « high touch » remplace les tubulures « high tech » : au royaume du flexible, de l'orientable, tout glisse, tout roule, tout s'habille et se déhousse, de la méridienne au lit, et s'adapte aux gestes de la vie. Hier, c'était dormir dans le salon (le canapé convertible), aujourd'hui, c'est dîner devant la télé (d'où le règne annoncé de la table-plateau, du bar roulant, et des familles gigognes).

Dans le gigantesque stand Roset (un chiffre d'affaires annuel d'environ 500 millions de francs, un effectif de 1 000 personnes), cette transition s'effectue sans heurts, rendue possible par un travail d'équipe, la rencontre d'un industriel et de designers à l'écoute du marché. Parmi eux, Pascal Mourgue, dont le fauteuil « Câlin » (une taie d'oreiller sur une structure de métal) fait partie des meilleures ventes. « *Le mobilier connaît la même évolution que la mode. On achète moins d'ensembles mais des pièces ou des vêtements qu'on associe pour composer sa propre image... Je travaille dans ce sens, en proposant au consommateur le maximum d'options. Ce qui est démodé ? La prétention.* »

Elisabeth Garouste et Mattia Bonetti, dont les créations du style néo-baroque et « barbare » ont profondément influencé le mobilier de ces dernières années, refusent au contraire toute standardisation. Associés à un fournisseur, ils ont même créé leur maison d'édition (B G), et lancent un élégant fauteuil corbeille de velours rubis aux piétement de bronze. « *En France, quand un style est là, les gens préfèrent acheter sa copie. Avant, la différence était une qualité, maintenant c'est un pari...* », affirme Mattia Bonetti. Quant à Philippe Starck , dont les principaux clients se situent également hors frontières, il s'est offert à Paris le luxe de l'hénaurme : un fauteuil brouette édité par XO, d'après un modèle d'Oscar Dominguez, vu sur une photo de Man Ray...

*Laurence Benaïm*

★ A voir : Christian Astuguevielle. Galerie VIA 4/6/8, cour du Commerce-Saint-André. 75006 Paris. Jusqu'au 11 février. L'exposition « Commode, comme mode » sera présentée du 16 février au 25 mars, et du 7 au 11 avril à Milan, dans le cadre du Salon international du meuble.

# Accalmie temporaire

**POUR** cette journée la France se situera entre deux perturbations, une première centrée sur les pays scandinaves, mais qui ne nous intéresse plus, et la seconde sur le proche Atlantique, qui abordera la façade ouest du pays au cours de l'après-midi.

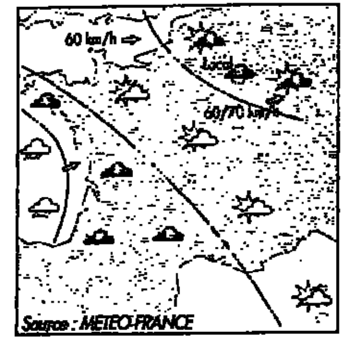
Le matin, le ciel sera très nuageux du Nord aux Ardennes, à la Lorraine et à l'Alsace, avec quelques averses sous forme de neige au-dessus de 700 mètres, qui s'estomperont au fil des heures. Le vent d'ouest sera également de la partie avec des rafales de l'ordre de 60 à 70 km/h. De la Bretagne à la Normandie, au Bassin parisien, au Massif Central et à la Bourgogne, aux Alpes et au Sud-Est, les passages nuageux alterneront avec de belles éclaircies. Des Pays de Loire à l'Aquitaine et au Roussillon des nuages élevés voileront le ciel et ils iront en s'épaississant. Enfin de nombreux nuages resteront accrochés sur les Pyrénées.

L'après-midi le temps se calmera le long des frontières belges avec le retour de belles éclaircies ; de plus le vent d'ouest faiblira. De la Normandie à l'Ile-de-France et au Jura, quelques nuages élevés viendront voiler le soleil. Des Alpes au Sud-Est le ciel sera plus chargé, mais l'impression de beau temps subsistera ; toutefois le vent d'ouest s'établira près des côtes varoises à partir de la mi-journée. Le long de la façade atlantique et sur le Sud-Ouest la couverture nuageuse s'épaissira encore et des pluies arriveront par le sud-ouest en fin d'après-midi. Près des côtes aquitaines le vent d'ouest se renforcera pour atteindre 90 km/h en rafales en fin de journée.

Les températures matinales se situeront entre 2 et 4 degrés de la Bretagne à l'Ile-de-France, à la Normandie et au Nord. Sur l'est du pays quelques gelées se produiront, principalement au cœur des vallées alpines. Des Charentes à l'Aquitaine et près de la Méditerranée, le mercure indiquera de 4 à 6 degrés, jusqu'à 8 degrés au pied des Pyrénées.

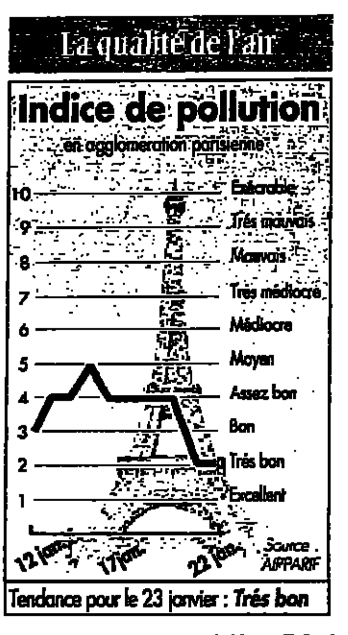
L'après-midi les températures seront douces pour la saison avec 6 à 8 degrés sur le Nord-Est, 8 à 10 degrés de la Normandie à la région lyonnaise, 10 à 12 degrés de la Bretagne aux Charentes, et enfin 12 à 15 degrés du Sud-Ouest aux régions méditerranéennes.

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

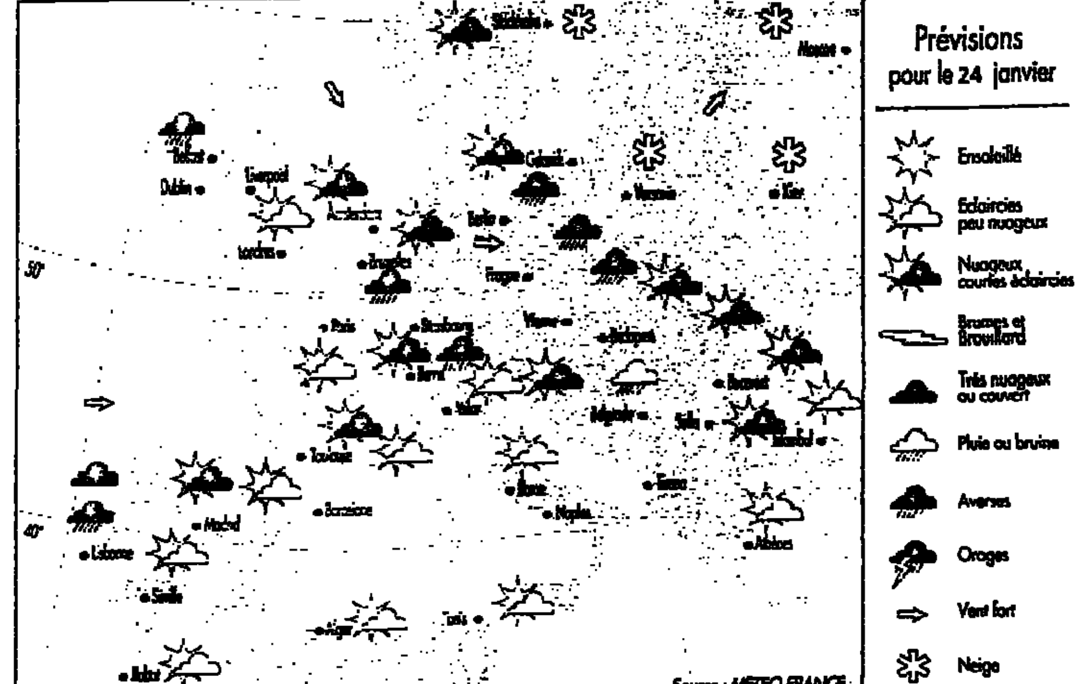


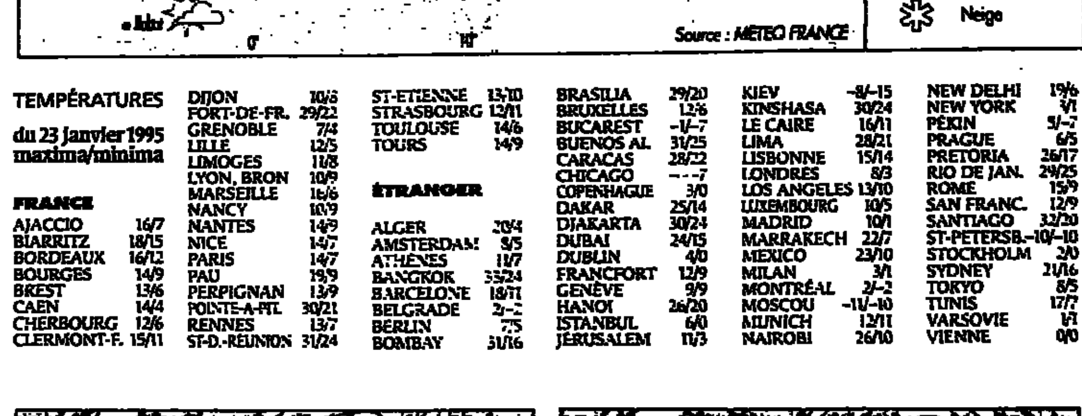

Prévisions pour le 24 janvier à 12h00

## La qualité de l'air



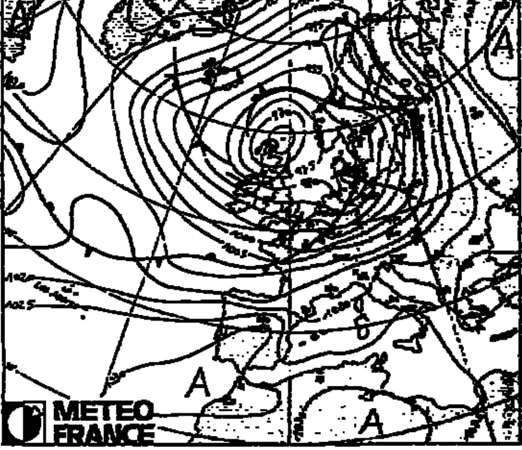

Tendance pour le 23 janvier : *Très bon*



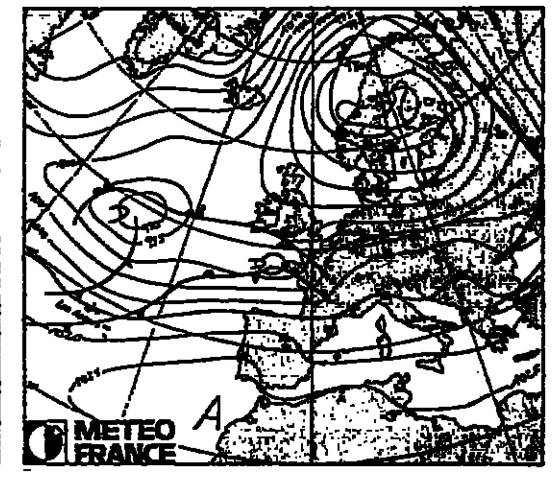



TEMPÉRATURES du 23 janvier 1995 maxima/minima

| | |
|---|---|
| **FRANCE** | |
| AJACCIO | 16/7 |
| BIARRITZ | 18/15 |
| BORDEAUX | 16/12 |
| BOURGES | 14/9 |
| BREST | 13/6 |
| CAEN | 14/4 |
| CHERBOURG | 12/6 |
| CLERMONT-F. | 15/11 |
| DIJON | 10/6 |
| FORT-DE-FR. | 29/22 |
| GRENOBLE | 7/4 |
| LILLE | 12/5 |
| LIMOGES | 11/8 |
| LYON, BRON | 10/9 |
| MARSEILLE | 16/6 |
| NANCY | 10/9 |
| NANTES | 14/9 |
| NICE | 14/7 |
| PARIS | 14/7 |
| PAU | 19/9 |
| PERPIGNAN | 13/9 |
| POINTE-A-PIT. | 30/21 |
| RENNES | 13/7 |
| ST-D.-RÉUNION | 31/24 |
| ST-ETIENNE | 13/10 |
| STRASBOURG | 12/11 |
| TOULOUSE | 14/6 |
| TOURS | 14/9 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 20/4 |
| AMSTERDAM | 8/5 |
| ATHÈNES | 11/7 |
| BANGKOK | 33/24 |
| BARCELONE | 18/11 |
| BELGRADE | 2/-2 |
| BERLIN | 7/5 |
| BOMBAY | 31/16 |
| BRASILIA | 29/20 |
| BRUXELLES | 12/6 |
| BUCAREST | -1/-7 |
| BUENOS AI. | 31/25 |
| CARACAS | 28/22 |
| CHICAGO | --/-7 |
| COPENHAGUE | 3/0 |
| DAKAR | 25/14 |
| DJAKARTA | 30/24 |
| DUBAI | 24/15 |
| DUBLIN | 4/0 |
| FRANCFORT | 12/9 |
| GENÈVE | 9/9 |
| HANOI | 26/20 |
| ISTANBUL | 6/0 |
| JÉRUSALEM | 11/3 |
| KIEV | -8/-15 |
| KINSHASA | 30/24 |
| LE CAIRE | 16/11 |
| LIMA | 28/21 |
| LISBONNE | 15/14 |
| LONDRES | 8/3 |
| LOS ANGELES | 13/10 |
| LUXEMBOURG | 10/5 |
| MADRID | 10/1 |
| MARRAKECH | 22/7 |
| MEXICO | 23/10 |
| MILAN | 3/1 |
| MONTRÉAL | 2/-2 |
| MOSCOU | -11/-10 |
| MUNICH | 12/11 |
| NAIROBI | 26/10 |
| NEW DELHI | 19/6 |
| NEW YORK | 3/1 |
| PÉKIN | 5/-7 |
| PRAGUE | 6/5 |
| PRETORIA | 26/17 |
| RIO DE JAN. | 29/25 |
| ROME | 15/9 |
| SAN FRANC. | 12/9 |
| SANTIAGO | 32/20 |
| ST-PETERSB. | -10/-10 |
| STOCKHOLM | 2/0 |
| SYDNEY | 21/16 |
| TOKYO | 8/5 |
| TUNIS | 17/7 |
| VARSOVIE | 1/1 |
| VIENNE | 0/0 |




Situation le 23 janvier 1995




Prévision pour le 25 janvier 1995

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# La guerre d'abord

**LA FRANCE** a vécu pendant de longues années sous la double perspective de la guerre et de la révolution. Les révolutionnaires prenaient alors violemment parti contre l'armée, car ils craignaient qu'elle ne fût employée contre eux. Et, dans l'armée, il se trouvait des chefs qui se préoccupaient davantage du front révolutionnaire, qu'ils craignaient de voir surgir derrière eux, que de faire face à l'Est (...).

L'attaque allemande contre la Russie en 1941 a brusquement modifié la situation : guerre et révolution devenaient tout à coup convergentes. L'extrême gauche redevenait patriote et l'armée populaire, cependant que les plus réactionnaires de ses chefs optaient pour la collaboration avec l'Allemagne nazie par peur ou par haine de la révolution communiste.

Le rapport que Maurice Thorez vient de présenter au comité central du Parti communiste français montre que ce parti reconnaît l'impossibilité où se trouve actuellement la France de mener d'un même élan la guerre et la révolution. (...) On ne peut qu'approuver le Parti communiste quand il demande présentement l'union de tous les Français dans le travail et l'effort commun pour la guerre et la victoire, parlant ainsi le langage du général de Gaulle lui-même.

Mais pour retrouver la paix et la liberté, le lait pour nos petits et le verre de vin pour tous, pour que les légitimes aspirations d'un peuple qui a trop longtemps et trop cruellement souffert puissent être enfin satisfaites, il faudra encore que les Français, tout au moins les meilleurs des Français, assurent ensemble le succès de la révolution, de leur révolution. Et ceci paraît exclure aussi bien la dictature d'un parti unique que l'étatisme absolu dont, avec raison, la plupart des Français ne veulent pas.

*(24 janvier 1945.)*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **DANEMARK.** En réponse au préavis de grève lancé pour les 26 et 27 janvier par les associations des pilotes danois et norvégiens, la compagnie aérienne scandinave a annoncé le lock-out de sa filiale pour ces deux journées. – *(AFP.)*

■ **FRANCE.** Pour l'année 1994, le trafic passagers d'Air France a augmenté de 15,1 % par rapport à 1993 et le trafic fret de 17,4 %. Le taux de remplissage a atteint 73 %, soit une hausse de 5,2 points. – *(AFP.)*

■ **INDE.** Air India a passé commande, le 19 janvier de deux Boeing 747-400. – *(AFP.)*

■ **LONDRES.** Eurostar, la compagnie européenne de chemins de fer qui exploite les navettes du tunnel sous la Manche, a entrepris des négociations avec British Midland, British Airways et Air France pour pouvoir mettre en vente des billets combinés train et avion entre Londres et Paris, ou Bruxelles. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Pour protester contre la location par Alitalia d'avions et de pilotes à la compagnie australienne Ansett *(Le Monde du 12 janvier)*, les assistants de vol de la compagnie italienne ont lancé un appel à la grève de quatre heures le 1er février et de vingt-quatre heures le 9 février. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE.** Conséquence des mauvaises récoltes de pommes de terre, le sachet de frites va augmenter passant de 45 à 50 francs belges (environ 8 francs français). – *(AFP.)*

## PARIS EN VISITE

**Mardi 24 janvier**

■ **LE SIÈGE DU JOURNAL *LE MONDE*** et l'architecture nouvelle du quartier Montparnasse (50 F), 10 heures, sortie du métro Falguière (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (34 F + prix d'entrée) : Une œuvre à voir, *Les Déchargeurs de charbon*, de Claude Monet, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : Cycle XIXe, la sculpture de Carpeaux, 12 h 30 ; Natures mortes du XVIIe au XVIIIe siècle, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES CITÉS D'ARTISTES** au parc Montsouris (40 F), 14 h 30, sortie du métro Cité-Universitaire (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** et son histoire (40 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Sauvegarde et mise en valeur du Paris historique).

■ **L'ÉGLISE SAINT-EUSTACHE** (37 F), 14 h 30, entrée de l'église rue du Jour (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DROUOT** et sa salle des ventes (45 F + 25 F), 14 h 30, 13, rue de la Grange-Batelière (S. Rojon-Kern).

■ **MARAIS** : maisons d'autrefois (50 F), place Baudoyer devant la mairie du 4e arrondissement, 14 h 30, (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : synagogues et quartier juif (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Christine Merle).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris à l'époque romantique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

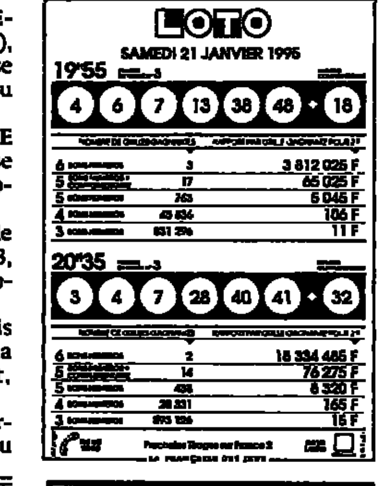
■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** : boiseries, peintures, meubles et objets d'art du XVIIIe siècle (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

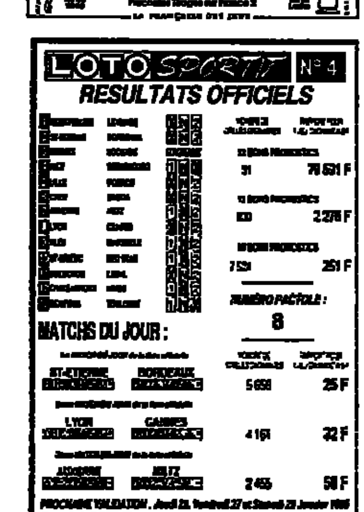
■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LA MOSQUÉE DE PARIS** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, entrée de la mosquée place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ART JUIF** et exposition « La table juive » (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 42, rue des Saules, 3e étage (Approche de l'art).

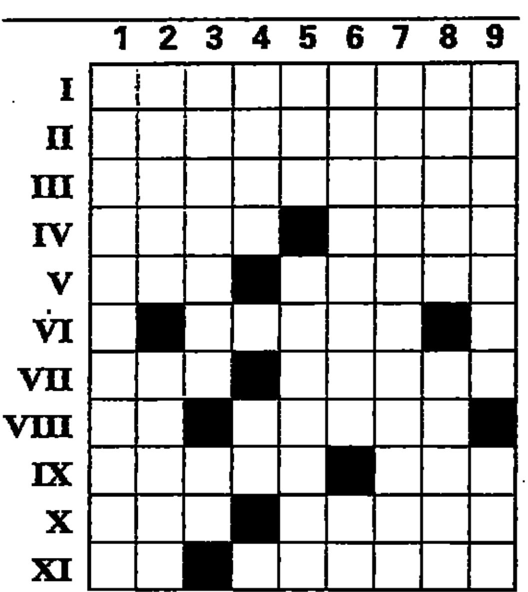
## JEUX




## MOTS CROISÉS

PROBLÈME nº 6482




HORIZONTALEMENT

I. Où il n'y a pas de retenue. – II. Qui peut beaucoup remuer. – III. Femmes qui se servent souvent du peigne. – IV. N'est pas un modèle d'intelligence. Comme des pieds. – V. L'Allemagne et ses alliés. Fis briller. – VI. Peut être une veste aussi bien qu'une culotte. – VII. En Ré. Lieu de combat. – VIII. Ne se dit plus quand tout est cassé. Lu comme par un débutant. – IX. Quand il n'y en a pas, on ne peut évidemment pas s'en sortir. Moi, pour le psychologue. – X. Armée d'autrefois. Pas de très bon goût. – XI. Adverbe. Prise à la source.

VERTICALEMENT

1. Peut être enflammée quand on est mordu. – 2. Les fourrures en font partie. Risque gros quand il joue à la roulette. – 3. Où il y a des limites. Abréviation pour un martyr. – 4. On lui doit la *Marseillaise*. En France. – 5. N'est pas fleur bleue. On fait payer celui qui le porte. – 6. Nom donné à une vieille cocotte. Note. – 7. Qui n'ont pas été insensibles au charme. – 8. Raccourcit par le haut. Quand on le dit petit, c'est une façon de parler. – 9. Comme une fleur. Pas innocent.

**SOLUTION DU Nº 6481**

HORIZONTALEMENT

I. Décapodes. – II. Egarement. – III. Cavalerie. – IV. Olé. Errer. – V. Ré. Estime. – VI. Arec. Ace. – VII. Tabac. – VIII. Elan. Ou. – IX. Ornementé. – X. Noé. Étier. – XI. Si. Pèsera.

VERTICALEMENT

1. Décorations. – 2. Egalera. Roi. – 3. Cave. Ébène. – 4. Ara. Écale. – 5. Pelés. Camée. – 6. Omerta. Nets. – 7. Derrick. Nié. – 8. Enième. Ôter. – 9. Stère. Muera.

***Guy Brouty***

## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE | accès ABO |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |
| Films à Paris et en province : (1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min) | |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.



Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1993

*Le Monde PUBLICITÉ*

*Président-directeur général* Jean-Marie Colombani
*Directeur général* : Gérard Morax
*Membres du comité de direction* : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

## ABONNEMENTS

| TARIF | FRANCE | SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG-PAYS-BAS | Autres pays : Voie normale y compris CEE avion |
|---|---|---|---|
| 3 Mois | 536 F | 572 F | 790 F |
| 6 Mois | 1 038 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 AN | 1 890 F | 2 086 F | 2 960 F |

ABONNEMENTS PAR MINITEL : 3615 LE MONDE, code d'accès ABO
PRÉLÈVEMENTS MENSUELS : se renseigner auprès du service abonnements.
ÉTRANGER ENVOYÉ PAR VOIE AÉRIENNE : tarif sur demande.
CHANGEMENT D'ADRESSE : merci de transmettre votre demande deux semaines avant votre départ en indiquant votre numéro d'abonné.
RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE : (1) 49-60-32-90 (de 8 heures à 17 h 30)

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices.
POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

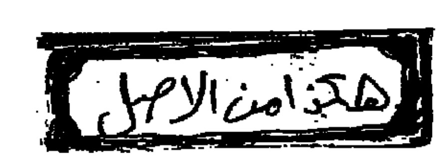
POUR VOUS ABONNER
REMPLISSEZ CE BULLETIN EN CAPITALES D'IMPRIMERIE ET ENVOYEZ-LE ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :
SERVICE ABONNEMENTS : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Durée 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : Prénom :
Adresse :
Localité :
Code postal : Pays : 501MQ001











**DANSE** Né dans les ghettos américains, au début des années 80, le hip hop est une manière de vivre. C'est aussi le nom générique d'une danse aux gestuelles nombreuses et complexes, qui bouge sur des raps aux mots violents. ● POUR LA TROISIÈME ANNÉE consécutive, la manifestation Cités Danse au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes accueille, jusqu'au 29 janvier, les danseurs de rue. Aux côtés des Américains de la Doug Elkins Company et des New-Yorkais de Ghettoriginal, des Français de la banlieue lyonnaise : Accrorap et Azanie. ● LES GHETTORIGINAL sont des purs et durs. Doug Elkins est un iconoclaste, éblouissant de fantaisie. Le hip hop est en pleine évolution. En France, il cherche des thèmes qui lui seraient propres. Tous ces danseurs arrivent dans le circuit professionnel. Ils en veulent... L'establishment des théâtres et des festivals ne peut plus les ignorer.

# Les danseurs « hip hop » deviennent des professionnels

## A la suite des Américains, ils ont commencé dans la rue et dans les boîtes de nuit. Ils sont aujourd'hui sur la scène des meilleurs théâtres

**CHAQUE JOUR**, vers 14 heures, Karima Khelifi, seule fille du groupe Aktuel Force, quitte la cité des Francs-Moisins à Saint-Denis, où elle habite, pour se rendre au centre commercial des Halles, à Paris. C'est là qu'elle s'entraîne à la danse hip hop. D'origine algérienne, elle a vingt-six ans, des muscles sur lesquels elle peut compter, un air décidé, des cheveux longs. « *Dans la famille hip hop, je suis une « breakeuse »*, dit-elle fièrement. *J'aime tout particulièrement les tracks et les passe-passe.* » Il faut comprendre, d'une part, qu'elle excelle dans les figures de pont, les reins cassés, avec jambes croisées pour se récupérer debout ; d'autre part, qu'elle mène le jeu au sol dans les passages circulaires d'une jambe sur l'autre, les changements de mains.

A force de volonté, Karima a fini par obtenir le régime des intermittents du spectacle. Elle a participé aux soirées intitulées « Mouv'danse hip hop », organisées à l'Opéra-Comique en juin 1992 puis au spectacle *Sobedo*, un *conte hip hop*, donné en juillet 1994 au Casino de Paris. Ces deux manifestations ont été montées par le Théâtre contemporain de la danse (TCD) dans des lieux prestigieux afin de faire sortir les danseurs de rue du circuit des maisons de jeunes où ils étaient cantonnés. *Sobedo* réunissait quatre compagnies de la banlieue parisienne – Aktuel Force (Saint-Denis), Macadam (Montreuil), Art Zone (Colombes), Boogie Saï (différentes banlieues), avec obligation pour elles d'écrire en commun une chorégraphie. Pas facile : si le breaker vit en bande, sa danse est le triomphe de l'individualisme. L'enjeu de *Sobedo* était donc de donner un contenu aux techniques et aux figures redoutablement virtuoses du hip hop. La jeune femme des Francs-Moisins, avec la Haïtienne Max-Laure Bourjolly, a pourtant mené à bien cette chorégraphie, en collaboration avec les garçons Alex Benth, Tony Maskot, Gabin Nuissier, David Valentine, José Yuste-Martinez.

Au début des années 80, quand la danse hip hop arrive en France avec la musique du rap américain – cru, explosif, à l'image de la vie des ghettos noirs et hispaniques –, elle trouve un écho immédiat chez les jeunes Arabes et les Africains des banlieues des grandes villes françaises. Le hip hop regroupe le break, danse au sol, célèbre pour ses figures sur la tête, la hype, tout sur les jambes et les hanches, avec des jambes africaines contemporaines, à la Joséphine Baker, le smurf, aux gestes robotisés qui empruntent au mime, avec des effets visuels, des arrêts bloqués, la raga, tout en déhanchements et ondulations. « *La raga est proche de la danse orientale. Moi, j'en fais pas car je pense à ma mère. Si elle voyait le spectacle ! D'ailleurs, au Casino de Paris, j'ai invité personne des Francs-Moisins. Ça me suffit d'être appelée « la danseuse ! »* explique Karima. En revanche Stéphanie Nataf, du groupe Macadam (Montreuil), également danseuse du spectacle *Sobedo*, se divertit des provocations sexuelles de la raga.

La danse hip hop française précède d'environ dix ans la musique des rappeurs de Dee Nasty, de NTM (brillants danseurs de break avant de passer à la musique), de MC Solaar, de IAM, le raga muffin de Massilia Sound System, tous arrivés sur le marché du disque entre 1987 et 1991.



### EXUTOIRE

La première expérience pour mettre le hip hop sur la scène d'un théâtre date de 1982 : il s'agit de *Roma Amor* de la compagnie Black, Blanc, Beur, formée de danseurs des cités « chaudes » de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette opération a vu le jour à l'initiative de Jean Djemad, un médecin qui ne supportait plus de rester impuissant face à ces jeunes qu'il soignait sans succès, pour toxicomanie, dépression et autres troubles affectifs et relationnels. Cette jeunesse exclue, souffrant de problèmes d'identité, adopte immédiatement le mouvement hip hop, avec ses rituels de reconnaissance, son langage, ses modes vestimentaires. Exutoire ? Sans doute, mais pas seulement. Quelques-uns découvrent le plaisir d'exprimer une sensibilité artistique. Ils savent se plier alors aux nécessités de l'entraînement, en passer par l'échauffement du corps. Ils comprennent qu'ils peuvent vivre, gagner de l'argent avec la danse. Certains passent même le diplôme d'Etat de professeur de danse. Ils en ont assez qu'on ne leur parle que de drogue, de délinquance. Ils veulent désormais qu'on parle de leurs créations, des hommes et des femmes qu'ils sont devenus.

En dix ans, la danse hip hop est parvenue à se hisser au niveau professionnel. En 1991, le Festival de Montpellier met à l'honneur le Mega Cool Rap qui rassemble des jeunes de La Paillade, essentiellement des Arabes. C'est l'Américain Doug Elkins qui est venu leur apprendre les rudiments de la scène. Les programmateurs, longtemps réticents, ont aujourd'hui changé : *Sobedo* vient d'être accueilli en tournée sur les plus grandes scènes nationales. Trois mois de triomphe, depuis octobre 1994.

En France, hors la rue – et maintenant les théâtres –, il n'y a plus d'espaces alternatifs pour le hip hop. Aux Etats-Unis, cette danse est aussi un phénomène de night-clubs. Il y a deux ans, le Shelter, à New York était l'endroit où les meilleurs venaient se mesurer, s'exhiber. Ainsi, on a pu voir, à Paris, samedi 14 janvier, à la Cinémathèque de la danse, dans le cadre de Rythmes et continents noirs, un film de Sally Sommer sur ces danseurs solitaires : *Check your Body at the Door*. Gabin Nuissier, Antillais de Aktuel Force, se souvient pourtant qu' « *ici, en banlieue, jusque dans les années 85, le hip hop se développait dans les boîtes de nuit. Puis les zoulous ont débarqué. Ils venaient pour la bagarre. Les boîtes nous ont éjectés* ».

A New York, les Ghettoriginal, peut-être le groupe le plus célèbre – ils dansent aujourd'hui au Kennedy Center – viennent du Bronx, de Brooklyn, de Spanish Harlem. Ils sont dirigés par Wiggles, Crazy Legs, Kwikstep, des danseurs connus dans les milieux hip hop du monde entier. Ils sont les champions du pointing – danser en indiquant les directions avec les doigts –, du looking – diriger le mouvement avec les yeux –, de l'Electric Boogie – des gestes mécaniques et décomposés. En janvier 1993, alors que les Ghettoriginal se produisaient pour la première fois au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes, des breakers anglais étaient venus tout exprès de Leeds pour les défier après le spectacle. Kwikstep avait alors réussi plus de cinquante tours sur la tête ! Les Ghettoriginal sont devenus des « purs et durs ». Plus de compromission avec l'industrie commerciale, les entourloupes des maisons de disques, la figuration dans les clips. Plus de cachetons dans les films niais, comme *Flashdance*. Désormais, ils se consacrent à leur propre création et mettent en scène la vie dans les quartiers Noirs.

### RÈGLES DU JEU

Les chorégraphes français de *Sobedo* racontent la télé, la castagne, les provocations avec la police, les filles, l'ennui, le désœuvrement. Mais pas seulement : ils dansent le rêve, l'Afrique, terre nourricière, le paradis perdu, Babylone. Les débuts de l'humanité. Plus que les Américains, les Français cherchent à introduire d'autres musiques. Le saxophone du jazz, la chanson avec les crooners à la Frank Sinatra.

Les danseurs hip hop ont forcé la danse contemporaine à les accepter. Ils savent maintenant qu'ils peuvent être, eux aussi, des artistes, créer leurs propres compagnies. Ils commencent à connaître les circuits et les règles du jeu. Ils négocient encore tout en force, mais ils apprennent vite.

« *La mentalité de nos groupes change*, prophétise Gabin Nuissier. *Nous voulons laisser aller notre imagination. Comprendre nos racines, exprimer nos différences. Mais nous regardons aussi comment les autres dansent. En ce moment, nous vivons le nez plongé dans les bouquins. ~~On cherche.~~ Mais on sait que notre rôle est de transmettre à d'autres ce que nous avons appris. Le hip hop n'est pas une mode. C'est notre manière de vivre. Il évolue avec nous. Il nous rend responsables de nos frères. Il est en train de prendre son envol avant de s'ancrer dans l'an 2000. Bientôt, il sera partout, dans les théâtres, la musique, les arts plastiques, les vêtements.* » Quant à Karima Khelifi, elle va créer une équipe de filles, avec Marcia l'Italienne et Bintou, la Sénégalaise. Le hip hop, réservé il y a encore peu aux hommes, très macho d'esprit, serait-il donc en train de passer aux mains des filles ?

*Dominique Frétard*

## Une géographie hexagonale des compagnies

**LA RÉGION PARISIENNE** est riche en compagnies. Certaines, aujourd'hui fort connues, ont atteint un niveau professionnel *(voir article ci-contre)*. Mais les régions ne sont pas en reste. Dès la fin des années 80, on entendait parler de Traction-Avant à Lyon. Aujourd'hui, la compagnie Azanie de Fred Bendongué, basée à Vénissieux, retient elle aussi l'attention. Le chorégraphe – un garçon sauvage, secret, qui ne veut pas d'étiquette – emmène le hip hop vers la théâtralité du cabaret, du buto japonais, ainsi que vers les rites des transes. Toujours dans la banlieue de Lyon, la troupe Accrorap de Saint-Priest présente l'originalité d'être rodée aux techniques de l'acrobatie. Azanie et Accrorap étaient programmés à la dernière Biennale de Lyon, Mama Africa, en septembre 1994.

A Montpellier, Jean-Paul Montanari, directeur du Festival de danse de la ville, intègre à sa programmation, depuis 1991, le travail des Mega Cool Rap, dits les MCR. Ils habitent le quartier de La Paillade, où ils s'entraînent dans la Maison Léo-Lagrange. Ahmed Zerhouani, vingt-neuf ans, leur porte-parole, est étudiant en sciences : « *Depuis cet été, tout a changé dans notre groupe. Nous avons été sélectionnés à la Biennale des jeunes créateurs de Lisbonne, en novembre 1994. Nous avons dansé à l'Opéra-Comédie pour les soirées sida. En ce moment, je travaille mes examens. Mais, la nuit, nous allons à Léo-Lagrange danser. Nous sommes des chauves-souris.* » Et Marseille ? On n'a jamais vu de groupes marseillais sur scène. Même le centre culturel de Busserine, situé dans le quartier nord, n'a aucun nom à proposer. Seule l'association Body and Soul, située aussi à la Busserine, signale deux danseurs, Soule Bakari et Diessy, très actifs dans les écoles et le milieu associatif. « *A Marseille, on préfère "tchacher", alors on a des chanteurs, on a IAM* », témoigne un Marseillais de Paris. Dans la cité phocéenne, comme dans d'autres villes en région, on danse le hip hop, sans pour autant avoir le désir, ou la possibilité, de monter sur scène. Ce n'est pas un hasard car, contrairement à Paris, Lyon ou Montpellier, on n'y a pas fait de la danse une priorité culturelle.

*D. F.*

## Le chorégraphe Doug Elkins, du « break » à Mozart

**AU COURS** d'une démonstration à New York, en décembre 1990, on découvrait la personnalité de Doug Elkins, métissé chinois par sa mère, enfant abandonné, puis adopté par un couple de Long Island. Eblouissant d'intelligence et de fantaisie iconoclaste, ce jeune danseur était passé par l'université, les grands cours de danse new-yorkais, mais sa vie était dans la rue, sa culture celle du hip hop. Une culture qu'il sait travestir avec des airs d'opéra, des musiques venues du monde entier, des danses folkloriques, des copies irrésistibles du ballet classique.



PORTRAIT

A Montpellier, le chorégraphe a été au programme du festival de danse dès juin 1991 et a perfectionné le groupe des Mega Cool Rap du quartier de La Paillade. Depuis 1992, il est aussi l'invité principal de la manifestation Suresnes Cités Danse.

Partout où va Elkins, il mène des stages auprès de jeunes danseurs. Cette année, à Suresnes, pour la troisième édition de Cités Danse – en même temps qu'il crée un nouveau spectacle, *Narcoleptic Lovers* –, il entraîne les six danseurs du groupe O Posse. Dont la très jeune Stéphanie Coton-Pélagie, pour laquelle l'Américain fait figure d'idole.

Il y a deux ans, Doug Elkins était au bord de la crise. Trop de créations, trop de stages, une équipe – avec ses névroses – de plus en plus écrasante à diriger. Aujourd'hui, à trente-trois ans, à la tête d'une compagnie en partie renouvelée, le chorégraphe américain a tranché : il met toute son énergie au service de son talent. Choix difficile quand on vient du hip hop, qu'on se sent responsable des plus défavorisés.

S'il entraîne toujours des jeunes *breakers*, il ne les intègre plus dans ses chorégraphies. Il a créé pour O Posse une courte pièce intitulée *A Knot Annuled*.

### AUTODIDACTE RAFFINÉ

Ainsi *Narcoleptic Lovers* et *Accumulating Gauguin* renouent avec le meilleur Elkins. La première pièce, qui mêle les airs de *Don Juan* de Mozart aux obscénités du chansonnier Lenny Bruce, est une métaphore des « endormissements » de l'amour unissant deux êtres. La seconde peut être vue comme du « *Trisha Brown en vacances à Tahiti !* », dit Elkins, pince-sans-rire. Sa manière à lui de rendre hommage aux grands aînés de la culture blanche. Il s'agit du rêve petit-bourgeois d'un paradis perdu, d'une sexualité archaïque et heureuse. *La Flûte enchantée* de Mozart accentue l'ironie du propos.

Elkins a abandonné son crâne rasé avec une longue natte piquée sur le sommet, pour des cheveux courts, plus sages. Il a retrouvé son calme, tout en conservant ce tempérament anticonformiste, généreux, qui fait sa force. Cet autodidacte raffiné, qui multiplie les histoires salées dont il abreuve son auditoire, est un oiseau rare. Certes, les danseurs du groupe Ghettoriginal, purs et durs, voient en lui un traître à la cause hip hop. Mais Elkins a tout simplement un talent inouï.

Il a osé la rupture. Le hip hop traverse sa danse en permanence, la casse, mais n'est plus au centre de son travail, même s'il l'irrigue par sa force, sa cruauté.

*D. F.*

★ La Doug Elkins Company est en tournée : le 24 janvier, Saint-Dizier, le 27, Blagnac, le 31, Châteauroux, le 1er février, Laval, le 2, Niort, le 3, Vannes.

★ Les prochains spectacles de Cités Danse à Suresnes : Compagnie Azanie de Fred Bendongué, *A la vue d'un seul œil*, le 24 janvier, à 21 heures. Compagnie Accrorap, *Athina*, le 27, à 21 heures. Ghettoriginal, le 28, à 21 heures, le 29, à 17 heures. Théâtre Jean-Vilar, 16, place de Stalingrad, Suresnes. Tél. : 46-97-98-10. De 100 F à 130 F. Gare Saint-Lazare : arrêt Suresnes-Mont Valérien. Navette gratuite pour le théâtre. Bus 144, au départ du pont de Neuilly. Navette gratuite après les spectacles, vers la gare de Suresnes, vers la porte Maillot.

# Marivaux, conte de fées ou manière forte

## Jean-Pierre Miquel propose sa mise en scène de « La Double Inconstance » pour la Comédie-Française au Théâtre du Vieux-Colombier

*« Chez mes confrères, l'amour est en querelle avec tout ce qui l'environne, et finit par être heureux malgré les opposants ; chez moi, il n'est en querelle qu'avec lui seul, et finit par être heureux malgré lui »,* disait Marivaux de son théâtre. *La Double Inconstance,* toutefois, échappe à cette définition, puisque ses protagonistes sont empêchés par autrui, par l'emprisonnement, par l'étiquette de cour. Jean-Pierre Miquel, qui en propose une mise en scène pour la Comédie-Française au Théâtre du Vieux-Colombier, avait déjà monté cette pièce. Une fois de plus, il montre à quel point il sait raviver le vrai des œuvres, leur rendre une manière de limpidité.

**LA DOUBLE INCONSTANCE, de Marivaux. Mise en scène : Jean-Pierre Miquel. Avec Michel Robin, Philippe Torreton, Claire Vernet, Claude Matthieu, Coraly Zahonero, Michel Favory, Alain Lenglet.**
**COMÉDIE-FRANCAISE, THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER, 21, rue du Vieux- Colombier, 75006 Paris. Tél. : 44-39-87-00. Mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30. Jeudi à 19 heures. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 26 février.**

UNE JEUNE FILLE, seule dans une forêt, ramasse du bois pour le feu. Elle s'est agenouillée un moment près d'une source, elle remplit une cruche de grès.

Dans le silence si sensible (rares cris d'oiseaux, craquements des arbres, souffles du vent) et dans les rayons obliques d'or de toutes les forêts, un bel homme, en beau velours, sur un bel alezan, est là. Elle ne l'a pas vu venir ; il demande à la jeune fille de lui donner à boire de l'eau. C'est un conte de fées. Les forêts de la genèse, l'eau pure, le fils du roi et la payse.

En lui comme en elle, le cœur part comme un fou. Lui s'en revient, devant cette source. Elle aussi. Deux fois, trois fois...

Changement de cap. Le prince use du fait du prince. Il envoie ses gardes enlever la jeune fille, il l'emprisonne dans son château. C'est encore un conte, si l'on veut, mais c'est, en premier plan, un fait de société : la violence des grands et des riches (ce sont les mêmes, dit Marivaux).

La jeune fille est avertie que le prince l'a faite prisonnière parce qu'il la veut pour lui, mais elle ne sait pas que ce prince est son mirage de la forêt. Pour l'instant, elle n'a de pensée que pour qui la libérerait. C'est un garçon de ferme, enfants ils ont ensemble volé des œufs, cueilli des mûres, construit des cabanes dans l'embranchement des chênes. Il est son promis, elle est sa promise. Le prince, qui est sûr de lui, fait saisir aussi ce garçon, afin d'avoir bien en main toutes les commandes de la chose.

### EFFROI ABYSSAL

Marivaux est allé droit dans le mille lorsqu'il a dit de son théâtre : *« Chez mes confrères, l'amour est en querelle avec tout ce qui l'environne, et finit par être heureux malgré les opposants ; chez moi, il n'est en querelle qu'avec lui seul, et finit par être heureux malgré lui. »* Et ce n'est pas que Marivaux s'emploie à mettre en jeu, dans un premier temps, deux caractères incompatibles. Il est plus élémentaire. Il est hanté par ceci que toute rencontre de deux êtres aurait pu ne pas avoir lieu, que la passion de deux êtres aurait pu n'être pas partagée, qu'il y a, dans toute liaison, une part d'abandon de maîtrise de soi, que deux amants, deux époux, ne parviennent jamais à se « connaître » l'un l'autre, qu'il leur arrive d'avoir de brèves touches d'effroi abyssal, pour un rien, un mot, un geste, devant cet inconnu qui est là. Et c'est le lacis de ces incertitudes « dans leurs pieds » qui fait que les acteurs de Marivaux, du premier au dernier acte, n'accomplissent que peu de chemin ; que tous leurs éclairs et tout leur poignant ne tiennent qu'à cet art de poser la pointe de leurs pieds à l'aveuglette ou par aplomb dans ces hasards, et que le charme de ce théâtre est pour beaucoup dans l'allure, le tempo, de ce cheminement, et dans ses pauses.

Mais *La Double Inconstance* échappe à la définition que donne Marivaux, puisque la jeune payse et le garçon de ferme, la jeune payse et le prince, sont cette fois empêchés par autrui, et non pas par eux-mêmes. Il y a l'emprisonnement, il y a l'étiquette de cour. Le libre arbitre n'est pas de jeu.

Marivaux est cynique. Il sait, il voit que sur les terres de la France la vie des femmes et hommes et enfants des campagnes est au-dessous du seuil de tolérance. Les femmes sont vêtues de chiffons, les hommes mangent des racines. Silvia, la petite payse, va être bouleversée par deux mètres de soie brochée. Arlequin, le garçon de ferme, va se croire au ciel en goûtant un perdreau aux cerises. Et le reste va suivre.

### LE VRAI DES ŒUVRES

Il y a, dans chacune des pièces de Marivaux, une scène au moins, parfois plusieurs, où tous nos cœurs cessent de battre, où tous nos bruits du temps se taisent, parce que les paroles que fait entendre à ce moment-là Marivaux touchent à un ciel de nudité, de vérité et de splendeur de chaque note, uniques dans tout ce qui a été écrit chez nous. Dans *La Double Inconstance,* c'est la scène 8 de l'acte II, quand Silvia ne sait plus ce qu'elle sait. Il y en a d'autres.

Jean-Pierre Miquel, qui avait déjà mis en scène *La Double Inconstance,* a l'art assez unique de raviver le vrai des œuvres comme si elles sortaient de l'eau de source de la forêt. Philippe Torreton donne son jeu le plus vif en Arlequin. Coraly Zahonero est une Silvia émue, charmante. Claire Vernet et Claude Matthieu luttent de leur mieux contre des robes et des perruques grotesques. Michel Robin apporte, en majordome du prince, la présence magique d'un héron solitaire dans le regard de qui se profile, en silence, toute l'injustice du monde.

*Michel Cournot*

# *Le directeur musical du Kirov s'essaye à l'ubiquité*

**ON PRÉSENTE** volontiers le jeune et brillant chef russe Valery Gergiev comme un nouveau Simon Rattle, résistant aux sirènes les plus charmeuses pour se consacrer pleinement à son travail de fond au théâtre du Kirov de Saint-Pétersbourg (*Le Monde* des 25 et 29 novembre 1994). Quatre désistements récents contredisent cette réputation.

La longue tournée européenne du Kirov, organisée par l'agence IMG, se terminait au théâtre de Caen, le 19 janvier. Mais, sans Gergiev, qui faisait savoir qu'il était *« souffrant ».* Le 9 décembre déjà, le chef russe avait annulé la troisième et dernière représentation de *Sadko* de Rimski-Korsakov, prévenant le Théâtre des Champs-Elysées une dizaine de jours auparavant. Sergueï Kalaguine, l'un des assistants de Gergiev, l'avait remplacé au pupitre.

Un mois plus tard, les 13, 14 et 15 janvier, Gergiev doit diriger trois programmes dans le nouvel auditorium Stravinski de Montreux. Le programme du vendredi 13, spécialement articulé autour des œuvres de jeunesse de Stravinski et intitulé « Prélude au Sacre », avait même été soigneusement préparé lors d'un voyage de la direction de la salle à Saint-Pétersbourg. Le 13 janvier, le public et une partie de la presse suisse, présente au concert, apprennent que, Gergiev étant *« indisponible »,* le programme ne sera pas assuré et que l'orchestre, dirigé par un autre assistant, Alexandre Titov, jouera seulement *le Rossignol,* de Stravinski, et des extraits de *la Khovanchtchina* de Moussorgski. Mais, le lendemain, Gergiev était miraculeusement « disponible » et devait donc diriger les programmes des 14 et 15 janvier dans le même auditorium.

En fait, Valery Gergiev, le 14 janvier en fin d'après-midi, débarquait tout juste de l'avion qui le ramenait d'Oslo, où il dirigeait la veille l'Orchestre philharmonique avec la jeune violoniste Sarah Chang en soliste. A Oslo, où le chef est très aimé, on s'étonnait cependant de sa fatigue et de ses voyages d'avion entre les répétitions...

Quelques jours auparavant, le 4 janvier, à Montpellier, Gergiev avait déjà annoncé qu'il était souffrant, mais il semble qu'une réelle fatigue l'ait contraint à annuler ce soir-là. Quant au 19 janvier, à Caen, un troisième assistant, Alexandre Polianitchko, l'a remplacé. La direction du théâtre avait été avertie quatre jour plus tôt que Gergiev ne pourrait assurer la deuxième représentation de *la Khovanchtchina.* Et pour cause (non avouée, bien entendu) : il dirigeait l'orchestre du Concertgebow d'Amsterdam le même soir...

L'agence IMG, que nous avons jointe, donne pour prétexte *« un manque de communication entre leurs services, chargés de la tournée du Kirov, et ceux de l'agent général de Valery Gergiev ».* Une chose est sûre : les contrats avec le Kirov avaient été signés pour des spectacles et des concerts intégralement dirigés par Valery Gergiev. Les raisons d'annulation ont été tardives et partiellement mensongères puisque les contrats à l'étranger étaient eux aussi signés de longue date.

Valery Gergiev est un magnifique musicien, aimé des orchestres, respecté et déjà fêté par le public. Son succès le déborde peut-être. Mais surtout, ces manières, qui traduisent un « double jeu », finissent par s'entendre...

*Renaud Machart*

# La Bibliothèque nationale de France entre Richelieu et Tolbiac

## Le chantier avance régulièrement, mais le catalogue a pris du retard

**JEAN FAVIER** revient du chantier de Tolbiac. Il donne des nouvelles du front. Le béton est coulé. On commence à meubler le bâtiment construit par Dominique Perrault, qui devrait être inauguré par le président de la République, à la fin du mois de mars. L'ouverture au public est maintenant prévue pour les derniers jours de l'automne 1996 ou, plus vraisemblablement, au début du printemps 1997. Cette ouverture s'étalera peut-être sur quelques jours ou quelques semaines : la bibliothèque de recherche ouvrirait avant la bibliothèque grand public (en libre accès) qui devrait compter 200 000 volumes dans un premier temps, 400 000 à terme. Le marché informatique a été visé par le contrôleur financier (*Le Monde* du 10 janvier).

Il est désormais certain qu'au jour J, les fonctions informatiques essentielles (consultation du catalogue, commande et acheminement des livres vers les lecteurs) seront en place. Il faudra de douze à dix-huit mois pour engranger à Tolbiac les 12 millions de volumes et les 300 000 collections de périodiques. Ce grand déménagement commencera de six à huit mois avant l'ouverture et s'achèvera de huit à dix mois après la date fatidique. Pendant les quatre semaines qui précéderont l'ouverture de Tolbiac, les lecteurs seront au « chômage technique ». Actuellement 93 000 nouveaux volumes garnissent chaque année les rayons de la BNF, contre 80 000 à la l'ancienne BN (mais 270 000 à la bibliothèque du Congrès de Washington et 170 000 à la British *Library*). Le rythme de 120 000, prévu initialement, n'a pu être tenu.

### COÛT DU FONCTIONNEMENT

Si on sait désormais que l'informatisation rétrospective du catalogue de la BNF sera achevée à temps, l'établissement du catalogue collectif qui justifie une partie du coût de l'établissement (7,8 milliards en francs 1997) a pris du retard. Retard en partie imputable à la mort accidentelle de son responsable Jacques Bourgouin, indique Jean Favier. Cette création-addition des fichiers informatisés des grandes bibliothèques universitaires et municipales, n'est pas celle d'un catalogue d'accès direct. Elle permettra la localisation d'un ouvrage et devrait faciliter les prêts entre établissements. L'achèvement de cette entreprise n'est ni définitivement programmé ni totalement budgété.

Autre problème à résoudre : le coût du fonctionnement de la BNF. Jean-Ludovic Silicani l'avait estimé : entre 800 millions de francs et 1,3 milliard de francs. C'est l'estimation haute de la fourchette qu'il faut retenir, estime Philippe Bélaval, directeur de l'établissement public. Ce chiffre est à rapprocher du budget global de la culture : ainsi le budget de la BNF représentera 9 % à 10 % de celui de la rue de Valois, qui risque d'être asphyxié si le ministère du budget continue à ne voir là que paillettes et superflu. Pourtant Bercy accepte toujours mal la montée en puissance du personnel de la BNF. Actuellement 1 800 personnes travaillent pour le nouvel établissement (500 à l'époque de la Bibliothèque nationale), mais à terme ce personnel devrait compter 2 700 employés. Ce qui n'est pas excessif, compte tenu de la taille de la nouvelle bibliothèque (la bibliothèque du Congrès à Washington emploie 5 000 agents).

Sur le site de Richelieu, les départements qui ne déménagent pas (estampes, médailles, cartes et plans, manuscrits, arts du spectacle) devraient gagner de la place. N'est-il pas inadmissible que le grand public continue d'ignorer les trésors du département des estampes, faute d'une salle d'exposition temporaire ? Reste à régler l'épineuse question de la Bibliothèque nationale des arts (BNA), mise sur orbite par de nombreuses personnalités (André Chastel, Pierre Encrevé, Françoise Benhamou, Philippe Bélaval) et que pilote aujourd'hui Michel Laclotte, l'ancien directeur du Louvre. Soutenu par le Comité français d'histoire de l'art et par Matignon, ce projet doit affronter une situation compliquée.

Le Budget n'a pas complètement abandonné l'idée de caser la BNA à Tolbiac pour récupérer les bâtiments de la rue Vivienne. Si cette hypothèse semble à exclure, il reste que la cohabitation entre l'université – qui doit verser au pot commun quelques-unes de ses richesses (la bibliothèque Jacques-Doucet déjà installée à Richelieu) –, les fleurons de la BNF restés sur place et les musées – qui devraient déménager quelques fonds (ceux du Louvre) – est loin d'être facile. *« Nous avons eu la Cité du Vatican au milieu de l'Italie avant les accords de Latran »,* estime Philippe Bélaval. Un énième rapport est en train d'être rédigé par Michel Laclotte, qui devrait le remettre au premier ministre. Mais la période n'est peut-être pas idéale, à Matignon, pour une réflexion sereine et une décision rapide.

*Emmanuel de Roux*

## DANS LES THÉÂTRES

### LE MARCHAND DE VENISE

**De Shakespeare. Mise en scène de Jean-Luc Tardieu. Avec Michel Blanc et Isabelle Gélinas. ESPACE 44, 84, rue du Général-Buat, 44000 Nantes. Tél. : 51-88-25-25. Jusqu'au 7 février (tous les jours sauf les dimanches 29 janvier et 5 février ; horaires variables). Complet (40 strapontins disponibles chaque jour en se présentant à la salle une heure à l'avance).** Un *Marchand* chasse l'autre. Après l'Américain Peter Sellars, le Français Jean-Luc Tardieu, directeur de la Maison de la culture de Loire-Atlantique, nous donne une version « express » de l'oeuvre de Shakespeare dans l'adaptation à la hache d'Eric-Emmanuel Schmitt. Une heure et cinquante-cinq minutes, soit le temps qui sépare Paris de Nantes en TGV...

Le couple insolite formé par Michel Blanc (Shylock) et Isabelle Gélinas (Portia) porte la pièce. On allait voir ce qu'on allait voir ! On a vu : un texte résolument court, moderne et infidèle ; un décor splendide de Dominique Arel (Grand Canal, planches, planchers de bois, mosaïques) ; une mise en scène plutôt vive de Tardieu, avec de beaux éclats (à Belmont, Portia reçoit ses amis au bord d'une piscine où elle nage voluptueusement) et quelques grosses erreurs (dont une colère de Shylock, à la scène 3 de l'acte III, qui est un parfait contresens). Les vedettes nous jouent ça en toute décontraction, les seconds rôles sont inégaux, le spectacle vaut ce qu'il vaut : un divertissement. *O. S.*

### MERZ VARIÉTÉS

**D'après Kurt Schwitters. Mise en scène de Denis Marleau. Par le Théâtre Ubu de Montréal. Centre Georges-Pompidou, 19, rue Beaubourg, 4e. Métro : Rambuteau. Du mercredi au lundi à 20 h 30, dimanche à 16 heures. Jusqu'au 28 janvier. 70 F à 90 F.** En marge de l'importante exposition consacrée à l'artiste allemand Kurt Schwitters, ce court moment de cabaret – et de pur délire – est inspiré par ses aphorismes, ses pièces, ses fables, ses poèmes et tout simplement son goût du gag. *« Merz »* désigne tout à la fois l'artiste et son œuvre, cette manière géniale de dire beaucoup en ne disant presque rien, de coller les mots et les sons pour dénoncer les violences du monde, au premier rang desquelles la guerre et l'exclusion. Denis Marleau, metteur en scène canadien de grand talent et pourtant mal connu en France, animateur d'une troupe qui a présenté un *Woyzeck* et un *Roberto Zucco* remarqués, fait preuve d'une connivence jubilatoire avec les méandres drôlatiques du Merz. Là, on croisera un bègue barytonnant, un carillon humain, bref, un monde bizarre et bigarré, une fraternité soudée par l'humour et la cocasserie. *O. S.*

### CELLE-LÀ

**De Daniel Danis. Mise en scène d'Alain Françon. Avec Pierre Baillot, Myriam Boyer, Michel Didym. Jardin d'Hiver, cité Véron, 94, boulevard de Clichy, 18e. Métro. : Blanche. Tél. : 42-62-59-49. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée le samedi à 16 heures. Relâche dimanche et lundi. Jusqu'au 16 février. 50 F à 100 F.** Mieux vaut arriver détendu au Jardin d'Hiver. *Celle-là* demande du calme pour se laisser apprivoiser. C'est un murmure. Une femme est morte. On ne saura pas son nom, mais son surnom, oui : *« sorcière »* est souvent revenu dans la bouche de ceux qui parlèrent d'elle. Ou *« putain de Dieu »,* comme lui disait tendrement son amant, un *« vieux ».* De cet homme, elle a eu un fils, Pierre. Mais l'enfant lui a été enlevé. A cause d'un *« gâchis »* opéré par son bras, fou d'épilepsie... *Celle-là* dévide le fil d'une vie sans vie. Trois voix se mêlent : celle du père, du fils et de la mère, en son dernier souffle. Avec de très beaux mots qui semblent des éclats de peau, parfois transparents, parfois rouges de sang. Alain Françon, dont la mise en scène des *Pièces de guerre* triomphe à l'Odéon, offre avec *Celle-là* l'occasion de découvrir un auteur québécois, Daniel Danis, qui est servi – avec une discrétion parfois confinée, souvent prenante – par Michel Didym, et deux merveilles, Pierre Baillot et Myriam Boyer. *B. S.*

### MARIE ET BRUCE

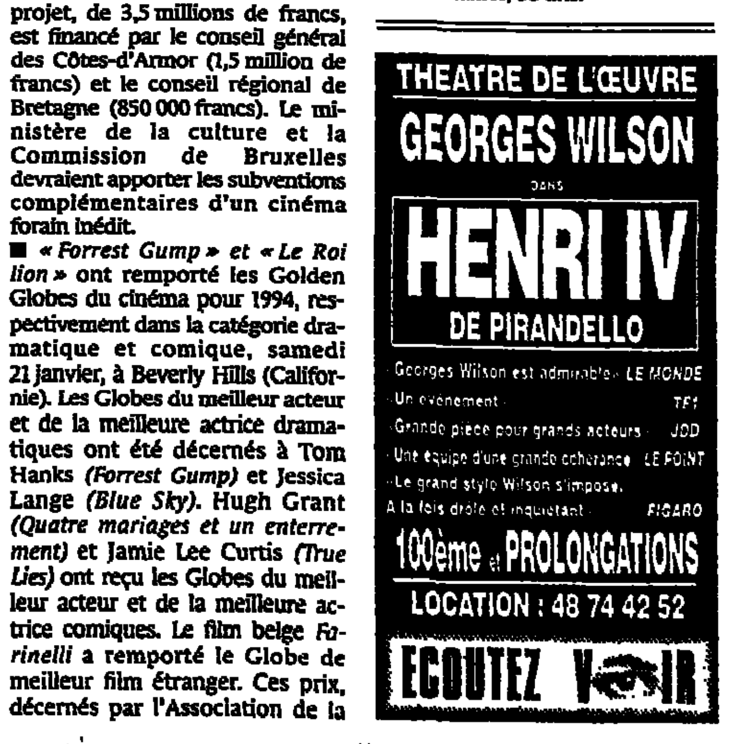
**De Wallace Shawn, adaptation d'Andrea Debost. Mise en scène de Bob Meyer. Avec Caroline Faro, Pascal Roigneau. American Center, 51, rue de Bercy, 12e. Métro. : Bercy. Tél. : 44-73-77-00. Jeudi, vendredi et samedi à 20 heures, en français. Vendredi et samedi à 21 h 30, en anglais (avec Judith Burnett et Christian Erikson). Jusqu'au 28 janvier. De 50 F à 100 F.** Un pied à Chicago, l'autre à Paris : The Gare Saint-Lazare Players est une compagnie franco-américaine, dirigée par l'écrivain et metteur en scène Bob Meyer. Cet homme de théâtre a choisi la salle de cinéma de l'American Center pour créer en France une pièce de Wallace Shawn – co-auteur et comédien de *My Dinner With André* de Louis Malle, et interprète principal de *Vanya, 42e rue,* du même Louis Malle, qui sort le 25 janvier.

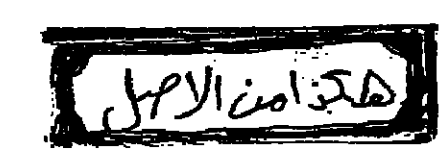
Devant l'écran blanc qui fait relâche, Marie et Bruce font leur cinéma. *« Tocard, enculé, sale ordure, trou du cul, pauvre enculé de merde »,* dit Marie avec un sourire angélique à damner un vicaire. *« Ma chérie »,* répond Bruce, béat. Cet échange délicieux, qui s'offre quelques variantes domestiques, dure une heure dix. Le spectateur n'est pas certain de découvrir un auteur derrière ces propos. Il peut cependant apprécier le jeu décervelé des comédiens : on les croirait sortis de *Dream on,* le feuilleton-culte de Canal Jimmy. *B. S.*

■ **CINÉMA : le cinéma forain devrait revivre dans les Côtes-d'Armor.** L'Impérial Bioscope sera inauguré en juillet, pour le départ du Tour de France à Saint-Brieuc, et sillonnera ensuite le département, puis la Bretagne et d'autres régions. Composé de deux semi-remorques décorés à la manière des cirques d'autrefois et d'une structure gonflable, l'Impérial Bioscope deviendra une salle de 400 m² composée de 300 fauteuils et d'un écran de 10 m sur 4 m. Ce projet, de 3,5 millions de francs, est financé par le conseil général des Côtes-d'Armor (1,5 million de francs) et le conseil régional de Bretagne (850 000 francs). Le ministère de la culture et la Commission de Bruxelles devraient apporter les subventions complémentaires d'un cinéma forain inédit.

■ *« Forrest Gump » et « Le Roi lion »* ont remporté les Golden Globes du cinéma pour 1994, respectivement dans la catégorie dramatique et comique, samedi 21 janvier, à Beverly Hills (Californie). Les Globes du meilleur acteur et de la meilleure actrice dramatiques ont été décernés à Tom Hanks *(Forrest Gump)* et Jessica Lange *(Blue Sky).* Hugh Grant *(Quatre mariages et un enterrement)* et Jamie Lee Curtis *(True Lies)* ont reçu les Globes du meilleur acteur et de la meilleure actrice comiques. Le film belge *Farinelli* a remporté le Globe de meilleur film étranger. Ces prix, décernés par l'Association de la presse étrangère d'Hollywood, sont considérés comme une avant-première des Oscars, qui auront lieu au mois de mars.

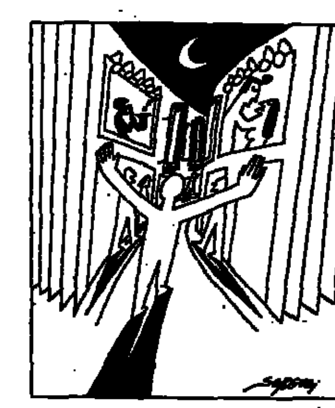
■ **Académie française : deux nouvelles candidatures** au fauteuil du philosophe Henri Gouhier – mort le 31 mars 1994 –, après celles du poète Florent Gaudin, du professeur en médecine Dupas et du général Compagnon. Il s'agit de Jean-Marie Rouart, 51 ans, romancier et journaliste, et de Jean-Edern Hallier, 58 ans.



# Ashwini Bhide, voix de l'Inde

## Fer de lance de la nouvelle génération du khyal, le chant classique, elle rénove la tradition



ASHWINI BHIDE est docteur en microbiologie de l'université de Bombay. Originaire du Maharastra, elle étudie le chant à l'âge de cinq ans. Plus tard, elle adopte le style de Jaipur, célèbre pour l'imbrication subtile du chant et des phrases rythmiques, et dont sa mère est une spécialiste.

Elle a été remarquée pour ses compositions dévotionnelles, bâties sur des poésies traditionnelles en sanskrit, et chantées par de prestigieux interprètes (Bimshen Joshi, Kiroshi Amonkar) pour l'excellente collection indienne Music To-Day. Au programme, chant khyal, odes à Ganesha, le dieu éléphant.

★ Le 23 à 20 h 30, Théâtre de la Ville, place et Mº Châtelet. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

# UNE SOIRÉE A PARIS

**Ivo Pogorelich en gala**
Le pianiste, né à Belgrade en 1958, et qui reste une star du clavier malgré ses hauts et ses bas, joue *Les Tableaux d'une exposition* et quatre scherzos de Chopin au bénéfice du Comité national pour l'éducation artistique.
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau). 20 h 30, le 23. Tél. : 49-52-50-50. De 40 à 290 F.*

**Jeunes espoirs du Conservatoire**
Alors que la Cité de la musique ouvre à grand fracas, le Conservatoire national supérieur de musique de Paris, qui lui fait face sur le site de La Villette, continue sa série de récitals destinés à « lancer » les sujets intéressants en cycle de perfectionnement. Un pianiste (Jérôme Ducros), un duo violon-piano (Charlotte Grattard et Fernand Rossano) se lancent, le premier dans Beethoven, Chopin et Liszt, les seconds dans Brahms et Webern.
*Conservatoire national supérieur de musique, espace interdisciplinaire, 209, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte-de-Pantin). 19 heures, le 23. Tél. : 40-40-46-46. Entrée libre.*

**Un film rare de Zoltan Fabri**
Dans le cadre d'une série consacrée par l'Institut hongrois à des films récemment restaurés, une séance spéciale permet de découvrir un long métrage inconnu en France, *Anna la douce*, d'un cinéaste disparu à la fin de l'été : Zoltan Fabri.
*Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (Mº Saint-Sulpice). 19 h 30, le 23. Tél. : 43-28-06-44. 20 F.*

**Le cinéma indépendant en débat**
Nouveau rendez-vous dans la série des projections-débats organisées par l'Agence du cinéma indépendant. Le réalisateur Luc Moullet présente *Tapage nocturne* (1979), de sa consœur Catherine Breillat, qui, elle-même, a choisi de commencer la séance avec *Elle et lui*, court métrage de François Margolin (1987).
*Reflet Republic, 18, rue du Faubourg-du-Temple (Mº République). 20 h 30, le 23. Tél. : 48-05-51-33. 30 F.*

# CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**LUNDI 23 JANVIER**

**Ivo Pogorelich**
*Moussorgski* : Les Tableaux d'une exposition. *Chopin* : Prélude en ut mineur, les Quatre Scherzos. *Ivo Pogorelich (piano).*
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau). 20 h 30, le 23. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. De 80 F à 290 F.*

**Marie-Catherine Girod**
*Barber* : Sonate pour piano. *Ginastera* : Sonate pour piano nº1. *Dutilleux* : Sonate pour piano. *Bowen* : Partita.
*Marie-Catherine Girod (piano).*
*Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre (Mº Rue Montmartre). 20 h 30, le 23. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac. De 90 F à 200 F.*

**Ensemble InterContemporain**
*Gervasoni* : Création. *Ingolfsson* : Concerto pour piano midi, création. *Henze* : Kammermusik 1958.
*Neil Jenkins (ténor), Jurgen Rück (guitare), Dimitri Vassilakis (piano), Ensemble InterContemporain, Markus Stenz (direction).*
*IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky (Mº Rambuteau). 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 44-78-48-16. 75 F et 90 F.*

**MARDI 24 JANVIER**

**Ensemble orchestral de Paris**
*Mendelssohn* : Notturno pour douze instruments à vent. *Zimmermann* : Rheinische Kirmestänze pour treize instruments à vent. *Hummel* : Introduction, thème et variations pour hautbois et orchestre op. 102. *Beethoven* : Les Créatures de Prométhée.
*Ensemble orchestral de Paris, Maurice Bourgue (hautbois, direction).*
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie (Mº Miromesnil). 20 h 30, le 24. Tél. : 49-53-05-07. Location Fnac. De 60 F à 190 F.*

**Orchestre des Champs-Elysées**
*Schumann* : Die Braut von Messina, ouverture ; Concerto pour violoncelle et orchestre op. 129 ; Symphonie nº2.
*Christophe Coin (violoncelle), Orchestre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction).*
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau). 20 h 30, le 24. Tél. : 49-52-50-50. De 80 F à 290 F.*

**MERCREDI 25 JANVIER**

**Orchestre de Paris**
*Smirnov* : Création. *Scriabine* : Concerto pour piano et orchestre op. 20. *Moussorgski* : Les Tableaux d'une exposition. *Elena Bashkirova (piano), Orchestre de Paris, Michel Swierczewski (direction).*
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Mº Ternes). 20 h 30, les 25 et 26. Tél. : 45-61-53-00. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.*

**Maria Joao Pires, Augustin Dumay, Jian Wang**
*Mozart* : Trio pour piano, violon et violoncelle KV 502. *Beethoven* : Trio pour piano, violon et violoncelle op. 70. *Brahms* : Trio pour piano, violon et violoncelle op. 8.
*Augustin Dumay (violon), Jian Wang (violoncelle), Maria Joao Pires (piano).*
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau). 20 h 30, le 25. Tél. : 49-52-50-50. De 80 F à 290 F.*

**JEUDI 26 JANVIER**

**Orchestre national de France**
*Beethoven* : Symphonies nºs 4 et 7. *Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).*
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau). 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 220 F.*

**VENDREDI 27 JANVIER**

**I Solisti Veneti**
*Vivaldi. Marcello* : Concertos pour cordes et hautbois.
*I Solisti Veneti, Claudio Scimone (direction).*
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Mº Ternes). 20 heures, le 27. Tél. : 45-61-53-00. De 80 F à 190 F.*

**Gabrieli Consort & Players**
*Gabrieli* : In ecclesiis, canzona nº 14, Suscipe, Sonates nºs 18, 19, 21. *Picchi* : Canzona nº 4. *Dalla Casa* : Variations sur « Suzanne un jour ». *Barbarino* : Audi dulcis amica mea, Ferma Signore. *Bassano* : Variations sur « Oncques amour ». *Grandi* : Versa est in luctum, Plorabo die ac nocte. *Gabrieli Consort & Players, Paul McCreesh (direction).*
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte de Pantin). 20 heures, le 27. Tél. : 44-84-45-45 et 44-84-44-84. 100 F à 160 F.*

**Orchestre du XVIIIe siècle**
*Beethoven* : Les Créatures de Prométhée, suite ; Ouverture de Coriolan, Symphonie nº5. *Orchestre du XVIIIe siècle, Frans Brüggen (direction).*
*Amphithéâtre de la Sorbonne. 20 h 30, le 27. Tél. : 42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 250 F.*

**Ensemble vocal Oct'Opus, Orchestre d'Auvergne**
*Berio* : Cries of London. *Tehericsen* : Le Concerto improvisé. *Louis Sclavis (clarinette), Ensemble vocal Oct'Opus, Norma Basso (direction), Orchestre d'Auvergne, Fabien Tehericsen (direction).*
*Créteil. Maison des arts, place Salvador-Allende (Mº Créteil-Préfecture). 20 h 30, le 27. Tél. : 45-13-19-19. De 70 F à 100 F.*

**SAMEDI 28 JANVIER**

**Orchestre de Paris**
*Scriabine* : Concerto pour piano et orchestre. *Moussorgski* : Les Tableaux d'une exposition. *Elena Bashkirova (piano), Orchestre de Paris, Michel Swierczsewski (direction).*
*Châtelet. Théâtre musical de Paris, place et Mº Châtelet. 11 heures, le 28. Tél. : 40-28-28-40. 30 F.*

**Patrice Petitdidier, Gérard Buquet, Pascal Contet**
*Rebotier* : Dix-neuf brèves. *Patrice Petitdidier (cor), Gérard Buquet (tuba), Pascal Contet (accordéon), Jean-Pierre Robert (contrebasse, trompette), Eve Payeur (percussion, piano), Gérard Boulanger (trompette, cornet à pistons).*
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy (RER Kennedy-Radio-France). 15 heures, 15 h 40 et 16 h 20, le 28. Tél. : 42-30-15-16 (dans le cadre du Festival Présence 95). Entrée libre.*

**Yuri Nara, Patrice Bocquillon, Jean-Noël Crocq**
*Créations de Cavanna, Grisey, Jolas, Dumitrescu, Matsudaira, Bayer.*
*Yuri-Nara (soprano), Patrice Bocquillon (flûte), Jean-Noël Crocq (clarinette), Claude Delangle (saxophone), Thierry Miroglio, Marianne Delafon, François Bedel, John Boswell (percussion), Anna-Maria Avram (synthétiseur, piano), Jean-Louis Forestier (direction).*
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy (RER Kennedy-Radio-France). 17 heures, le 28. Tél. : 42-30-15-16 (dans le cadre du Festival Présences 95. Entrée libre.*

**Gabrieli Consort & Players**
*Monteverdi* : Vespro della beata Vergine. *Gabrieli Consort & Players, Paul McCreesh (direction).*
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte de Pantin). 20 heures, le 28. Tél. : 44-84-45-45 et 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.*

**Orchestre philharmonique de Radio-France**
*Eötvös* : Psychokosmos pour cymbalum et orchestre, création. *Durieux* : Viridaria, création. *Goubaïdoulina* : Les Figures du temps, créations.
*Sybille Ehlert (soprano), Matthias Würsch (cymbalum), Orchestre philharmonique de Radio-France, Mark Foster (direction).*
*Maison de Radio-France, 116 avenue du Président-Kennedy (RER Kennedy-Radio-France). 20 heures, le 28. Tél. : 42-30-15-16 (dans le cadre du Festival Présences 95). Entrée libre.*

**Jacques Di Donato Trio contemporain**
*Di Donato* : Création. *Charles Di Donato* : Système friche.
*Jacques Di Donato Trio contemporain.*
*Le Kremlin-Bicêtre. Espace André-Malraux, 2, place Victor-Hugo (Mº Le Kremlin-Bicêtre), 21 heures, le 28. Tél. : 49-60-69-42. 100 F.*

**Les Pages de la Chapelle, Ensemble instrumental**
*Musiques sacrées de Du Mont, Humfrey et Purcell.*
*Les Pages de la Chapelle, Maîtrise du centre de musique baroque de Versailles, Ensemble instrumental, Olivier Schneebeli (direction).*
*Versailles. Chapelle royale du château (RER Versailles-Rive gauche). 17 h 30, le 28. Tél. : 39-02-30-00. De 100 F à 130 F.*

**DIMANCHE 29 JANVIER**

**Christian Ivaldi, Michel Portal, Anne Gastinel**
*Richard Strauss* : Sonate pour violoncelle et piano op. 6. *Brahms* : Trio pour piano, clarinette et violoncelle op. 114.
*Michel Portal (clarinette), Anne Gastinel (violoncelle), Christian Ivaldi (piano).*
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (Mº Alma-Marceau). 11 heures, le 29. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.*

**Ensemble à vents Maurice Bourgue**
*Beethoven* : Rondino pour octuor à vents, Quintette pour hautbois, trois cors et basson, Octuor pour vents op. 103.
*Ensemble à vents Maurice Bourgue.*
*Châtelet. Théâtre musical de Paris, place et Mº Châtelet. 11 h 30, le 29. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.*

**Lucia di Lammermoor**
*De Donizetti*
*June Anderson (Lucia), Roberto Alagna (Edgardo), Gino Quilico (Enrico), Francesco Ellero d'Artegna (Raimondo), Orchestre et chœur de l'Opéra national de Paris, Maurizio Benini (direction), Andrei Serban (mise en scène).*
*Opéra-Bastille, Mº Bastille, 15 heures, le 29 ; 19 h 30, les 1er, 4 et 11 février, jusqu'au 17 février. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.*

**Gabrieli Consort & Players**
*Œuvres de Calestani, Grandi, Marini, Monteverdi, Vecchi et Zanetti.*
*Gabrieli Consort & Players, Paul McCreesh (direction).*
*Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès (Mº Porte de Pantin). 16 h 30, le 29. Tél. : 44-84-45-45 et 44-84-44-84. De 60 F à 100 F.*

**Philippe Graffin, Evan Rochs**
*Goubaïdoulina* : Quatuor à cordes nº3, Sonata pour piano, Silenzio pour accordéon, violon et violoncelle, Le Danseur de corde, création.
*Philippe Graffin, Evan Rochstein (violon), Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Elizabeth Gex (alto), Pascal Contet (accordéon), Frédéric Chiu (piano).*
*Maison de Radio-France, 116 avenue du Président-Kennedy (RER Kennedy-Radio-France). 18 heures, le 29. Tél. : 42-30-15-16 (dans le cadre du Festival Présences 95). Entrée libre.*

# DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

**Ballet théâtre espagnol Rafaël Aguilar**
*Rafaël Aguilar* : Boléro de Ravel, Suite flamenca.
*Palais des sports, Porte de Versailles. 20 h 30, les 24, 25, 27 et 31 ; 15 heures et 20 h 30, le 28 ; 14 heures et 17 h 30, le 29, jusqu'au 12 février. Tél. : 44-68-69-70. Location Fnac. De 100 F à 230 F.*

**Compagnie Cré-Ange**
*Charles Cré-Ange* : Noir salle.
*Antony. Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier (RER Antony). 21 heures, le 27. Tél. : 46-66-02-74. 110 F.*

**El Chino et le ballet de Juan Fuentes**
*Flamenco.*
*Issy-les-Moulineaux. Auditorium, 11-13, rue Danton (Mº Mairie d'Issy). 20 h 30, le 26. Tél. : 40-95-65-43. 80 F.*

**Pilobolus Dance Theatre**
*Moses Pendelton* : Debut C.
*Nanterre. Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, les 27 et 28. Tél. : 41-37-94-20. 70 F et 120 F.*
*Puteaux*

**Ballet atlantique Régine Chopinot**
*Dominique Bagouet* : Le Saut de l'ange.
*Sceaux. Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. 20 h 45, le 27. Tél. : 46-61-36-67. 110 F et 140 F.*

**SURESNES**

**Compagnie Azanie**
*Fred Bendongué* : A la vue d'un seul œil.
*21 heures, le 24.*

**Compagnie Accrorap**
**Athina**
*Kader Attou. Karen Gaborel. Mourad Merzouki. Eric Mezino. Chaouki Saïd*
*21 heures, le 27.*

**Ghettoriginal**
*Danseurs des ghettos new-yorkais.*
*Suresnes. Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 28 ; 17 heures, le 29. Tél. : 46-97-98-10. De 100 F à 130 F.*

# CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

## NOUVEAUX FILMS

**Descente à Paradise**
Film américain de George Gallo
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

**Highlander 3**
Film américain d'Andy Morahan
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, • (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, • (36-68-43-47).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, • (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**La Poudre aux yeux**
Film français de Maurice Dugowson
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, • (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

**Poussières de vie**
Film de France-Hongkong-Algérie, de Rachid Bouchareb
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, • (36-68-43-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**Rosine**
Film français de Christine Carrière.
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, • (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, • (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).



## SÉLECTION

**Bab el-Oued City**
de Merzak Allouache, avec Nadia Kaci, Mohamed Ourdache, Hassan Abdou, Mourad Khen, Mabrouk Aït Amara.
Algérien (1 h 33).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

**Coups de feu sur Broadway**
de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palmitieri, Jennifer Tilly, Dianne Wiest, Joe Viterelli.
Américain (1 h 40)
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

**Délits flagrants**
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
Saint-André-des-Arts II, handicapés, dolby, 6e (43-26-80-25).

**L'Enfant lion**
de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu.
Français (1 h 26).
Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10).

**Entretien avec un vampire (*)**
de Neil Jordan, avec Tom Cruise, Brad Pitt, Antonio Banderas, Stephen Rea, Christian Slater.
Américain (2 h).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

**Farinelli**
de Gérard Corbiau, avec Stefano Dionisi, Enrico Lo Verso, Elsa Zylberstein, Caroline Cellier, Jeroen Krabbe, la voix d'Erek Lee Ragin.
Franco-belge-italien (1 h 56).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

**Le Fils préféré**
de Nicole Garcia, avec Gérard Lanvin, Bernard Giraudeau, Jean-Marc Barr, Roberto Herlitzka, Margherita Buy, Pierre Mondy.
Français (1 h 50).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**Frankenstein (*)**
de Kenneth Branagh, avec Robert DeNiro, Kenneth Branagh, Tom Hulce, Helena Bonham Carter, Aidan Quinn, Ian Holm.
Britannique (2 h 08).
VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**Go Fish**
de Rose Troche, avec V. S. Brodie, Guinevere Turner, T. Wendy McMillan, Migdalia Menendez, Anastasia Sharp.
Américain, noir et blanc (1 h 25).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

**Kaspar Hauser**
de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czypionka.
Allemand (2 h 17).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**Léon (*)**
de Luc Besson, avec Jean Reno, Gary Oldman, Natalie Portman, Dany Aiello.
Français (1 h 48).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

**Lou n'a pas dit non**
de Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Mida, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven.
Franco-suisse (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).

**La Petite jeune**
de Cédric Klapisch, avec Julien Lambroschini, Nicolas Koretzky, Romain Duris, Vincent Elbaz, Joachim Lombard.
Français (1 h 41).
Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**Petits Arrangements avec les morts**
de Pascale Ferran, avec Didier Sandre, Catherine Ferran, Alexandre Zloto, Agathe de Chassey, Charles Berling.
Français (1 h 48).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

**Le Roi lion**
de Roger Allers et Rob Minkoff, avec Jean Reno, Dimitri Rougeul, Jean Piat.
Américain (1 h 30).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**Sofie**
de Liv Ullmann, avec Karen-Lise Mynster, Ghita Norby, Erland Josephson, Jesper Christensen, Henning Moritzen, Torben Zeller.
Suède-Danemark-Norvège (2 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

**Swoon (*)**
de Tom Kalin, avec Daniel Schlachet, Craig Chester, Ron Vawter, Michael Kirby.
Américain, noir et blanc (1 h 32).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

**Un Indien dans la ville**
de Hervé Palud, avec Thierry Lhermitte, Patrick Timsit, Ludwig Briand, Miou-Miou, Arielle Dombasle.
Français (1 h 30).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, handicapés, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

**Veillées d'armes**
de Marcel Ophuls,
Français (3 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**Wallace et Gromit**
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt, Peter Lord,
Britannique (1 h 15).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10).

**Zéro Patience (*)**
de John Greyson, avec John Robinson, Normand Fauteux, Dianne Heatherington, Richardo Keens-Douglas.
Canadien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
(*) *Film interdit aux moins de 12 ans.*

## REPRISES

**Family Viewing**
d'Atom Egoyan, avec David Hemblen, Aidan Tierney, Gabrielle Rose, Arsinée Khanjian, Selma Keklikian, Jeanne Sabourin.
Canadien, 1987 (1 h 26).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

**Fenêtre sur cour**
d'Alfred Hitchcock, avec James Stewart, Grace Kelly, Thelma Ritter, Raymond Burr.
Américain, 1954 (1 h 50).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

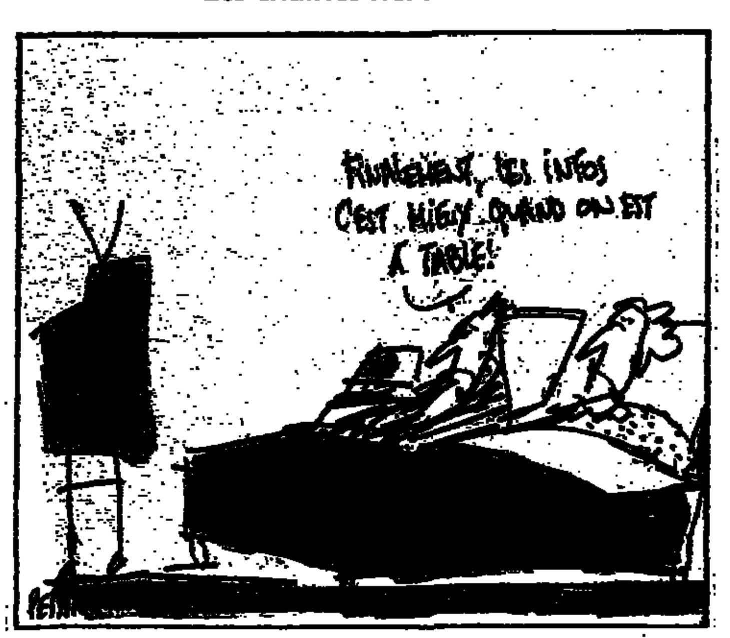
**Jour de fête**
de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal.
Français, 1949, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Rex, handicapés, 2e (36-68-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, handicapés, 8e (38-68-45-47).



# La nuit, tous les journaux ne sont pas gris

## Après 23 heures, l'Audimat n'est plus une obsession. L'information peut être présentée sans paillettes. Les chaînes hertziennes n'en conservent pas moins leur « particularisme »

**OUVERTURE** sur deux ou trois reportages d'actualité, séquence « tout en images » qui balaie sept ou huit sujets en bref, *« zoom sur des infos décalées par rapport à l'actualité immédiate »*, page économique copieusement déclinée en quatre temps (« L'info du jour », papier d'analyse en plateau de Véronique Auger, indices boursiers, reportage consacré à *« un mécène ou une inovation sociale »*), rubrique « Sortir » qui livre le regard d'une personnalité sur un livre, un film ou un spectacle, revue des titres de la presse du lendemain : de tous les journaux de la nuit, celui de France 3, à l'antenne depuis le 21 novembre, apparaît comme le plus construit, le plus complet et le plus novateur, sans doute à cause du soin particulier apporté à la mise en page – ou en image – qui n'est pas sans rappeler la « titraille » de la presse magazine. Diffusé sur les coups de 22 h 30-23 heures, il est aussi le plus regardé : deux millions de téléspectateurs en moyenne, parfois trois *« lorsqu'il y a un bon film avant »*, constate Henri Sannier, qui a repris les rênes du dernier journal (présentation et rédaction en chef) après le départ de Christine Ockrent pour *L'Express*.




**TUNNEL PUBLICITAIRE**

*« Un maximum d'images, un maximum d'infos en à peine plus d'un quart d'heure, pour un minimum de bavardage ! »* : d'un mot, le présentateur le plus titré du paysage audiovisuel français (PAF) – il est aussi directeur de la rédaction de France 3 – souligne la rupture intervenue par rapport à la formule précédente, *« taillée sur mesure pour Christine Ockrent »* qui proposait chaque soir un débat. A la distance, à l'analyse tant prisée par la « reine Christine », Henri Sannier préfère manifestement la religion des faits. La seule fausse note dans ce journal de bonne facture tient au tunnel, dix bonnes minutes, qui sépare l'annonce des titres et le journal en lui-même et pendant lesquelles passent une quinzaine de spots publicitaires, trois bandes-annonces et la météo... patronnée par De Dietrich !

Plus long (vingt-deux minutes, soit une dizaine de sujets d'une minute trente), plus classique dans l'enchaînement des reportages, le « 23 heures » de France 2, diffusé en fait entre 23 h 30 et 1 heure du matin, souffre d'horaires pour le moins chaotiques : annoncé pour minuit moins cinq le 10 janvier, le dernier journal n'a démarré en fait qu'à minuit quinze !

**L'ESPRIT DE LCI**

*« Comment voulez-vous fidéliser un auditoire dans des conditions pareilles ? »*, interroge Dominique Pradalié, rédactrice en chef du « 23 heures », présenté en alternance hebdomadaire par Philippe Lefait et Catherine Ceylac. Selon l'heure de diffusion, l'audience oscille entre 300 000 et 1 million de téléspectateurs. *« L'avantage, c'est qu'on a plus de liberté à cette heure-là »*, confie Dominique Pradalié. *« On n'a pas cette obligation des résultats à l'Audimat. Donc, on fonctionne dans une logique différente qui permet d'ouvrir sur la Tchétchénie plutôt que sur l'augmentation du prix de l'essence »*, renchérit Philippe-Lefait.

TF 1 fit précisément le soir où ces informations se téléscopèrent. Ou plutôt LCI (La Chaîne info) puisque c'est elle qui produit, depuis sa naissance le 24 juin dernier, le journal de la nuit de TF 1. Rediffusé très tardivement sur TF 1 (entre minuit et demie et 2 heures du matin) auprès d'un auditoire confidentiel – 200 000 téléspectateurs –, le journal de minuit de LCI ne dure que dix minutes, juste le temps de lancer six ou sept sujets de soixante secondes. *« Il s'agit de réaliser un journal qui soit à la fois dans l'esprit de TF 1 et celui de LCI »*, explique Laurent Félix, rédacteur en chef à LCI.

Résultat : les nouvelles des nuits de TF 1 (présenté par Sylvain Attal, le bulletin est rediffusé trois fois jusqu'au petit matin) sont très franco-françaises : ainsi le 9 janvier, la Tchétchénie, seul sujet consacré à l'étranger, n'arrive qu'en avant-dernière position, juste après l'incendie d'un dépôt de tissu dans le quartier du Sentier à Paris ! Pris en sandwich entre une rediffusion du « Bébête-show » et la météo, le dernier journal de TF 1 pèche aussi par l'absence de toute information boursière. Un chapitre sur lequel ne plaisantent pas ses consœurs du service public : jamais en retard en matière d'« habillage », Henri Sannier livre les indicateurs du jour sur fond de bruitage de salle des marchés !

*Philippe Baverel*

### Economie budgétaire

**Traditionnellement, les journaux de fin de soirée des chaînes de télévision ne fonctionnent qu'avec des budgets limités : *« Nous ne disposons que d'un journaliste et demi affecté à l'édition ! »* se plaint Dominique Pradalié, rédactrice en chef du « 23 heures » de France 2. *« Mais évidemment, sur les gros sujets, les services de la rédaction et les correspondants à l'étranger sont mobilisés pour nous. »***

**Il n'est pas interdit non plus de reprendre des reportages du « 20 heures »... L'édition nocturne de France 3 tourne aussi à l'économie. *« Mais nous nous appuyons sur le réseau des vingt-six stations régionales qui, parfois, travaillent à façon pour nous »*, souligne Henri Sannier.**

**En matière d'information de fin de soirée, TF 1 apparaît comme la plus pingre. Il y a quelques années déjà, la chaîne commerciale, pour des raisons budgétaires évidentes, avait supprimé le présentateur de la dernière édition au profit d'une formule « tout en images ». Depuis juin 1994, TF 1 se contente de rediffuser le bulletin de minuit de LCI, ainsi que son journal permanent du petit matin, dès 6 h 30. *« Cela permet à TF 1 d'économiser entre 20 et 30 millions de francs* par an », estime Jérôme Bellay, directeur de l'antenne de LCI. *« En contrepartie,* précise-t-il, *nous récupérons quantité d'images et de reportages des envoyés spéciaux de TF 1 aux quatre coins du monde. »***

■ **FRANCE 2 : l'émission politique** de France 2, « La France en direct », présentée par Bruno Masure et réalisée par Jérôme Revon, dont la première édition était prévue pour le 23 janvier, avec comme invité le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, est reportée au lundi 30 janvier à 20 h 50. Selon France 2, ce report d'émission est dû *« au calendrier des invités »*, qui n'ont pu se libérer pour l'émission initialement prévue lundi. La chaîne publique devait donc diffuser en remplacement lundi 23 *Le Tombeur*, une comédie de Robert Lamoureux, mise en scène par Jean-Luc Moreau et réalisée par Marion Sarraut, avec Michel Leeb et Madeleine Barbulée.

**LUNDI 23 JANVIER**

## TF 1

**13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.30 Série : Côte Ouest.**
**16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.**
**16.45 Club Dorothée.**
**17.55 Série : Premiers baisers.**
**18.25 Série : Les Filles d'à côté.**
**19.00 Série : Beverly Hills.**
**19.50 Le Bébête Show** (et à 0.25).
**20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.**

**20.45 Magazine : Témoin n° 1.** Présenté par Patrick Meney et Jacques Pradel.
**22.55 Série : Columbo.** Tout n'est qu'illusion, de Harvey Hart.
**0.30 Journal et Météo.**
**0.45 Magazine : 7 sur 7.** Invités : Raymond Barre et Nicolas Hulot (rediff.).
**1.35 TF 1 nuit** (et à 2.35, 4.20, 4.55).
**1.45 Programmes de nuit.** Peter Ströhm : 2.45, La Mafia III (dernier épisode) ; 4.30, Côté cœur ; 5.05, Musique ; 5.30, Histoires naturelles.

## FRANCE 2

**13.50 Série : Un cas pour deux.**
**14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.**
**15.45 Variétés : La Chance aux chansons** (et à 4.55).
**16.45 Des chiffres et des lettres.**
**17.15 Série : Seconde B.**
**17.45 Série : Cooper et nous.**
**18.15 Série : La Fête à la maison.**
**18.45 Jeu : Que le meilleur gagne !** (et à 3.15).
**19.15 Studio Gabriel.**
**19.59 Journal, Journal des courses et Météo.**

**20.55 Théâtre : Le Tombeur.** Une comédie de Robert Lamoureux, mise en scène par Jean-Luc Moreau, réal. Marion Sarraut, avec Michel Leeb.
**22.50 ▶ Magazine : Ça se discute.** Présenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il rouvrir les maisons closes ? (1/2)
**0.00 Journal, Météo et Journal des courses.**
**0.30 Le Cercle de minuit.** Invités : Jean-Marie Villégier, metteur en scène ; Tamara Nijinski.
**1.50 Programmes de nuit.** Studio Gabriel (rediff.) ; 2.20, Selva sauvage ; (et à 5.45) ; 3.40, 24 heures d'info ; 4.30, Come-back de Baquet.
**5.50 Dessin animé.**

## FRANCE 3

**13.05 Magazine : Vincent à l'heure.** Invité : Florent Pagny
**14.50 Série : La croisière s'amuse.**
**15.40 Série : Magnum.**
**16.30 Les Minikeums.**
**17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *La Vieille Dame des rues*, d'Henri Ghéon.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**

**20.50 Cinéma : La Brigade du diable.** ■ Film américain d'Andrew McLaglen (1968).
**23.05 Météo et Journal.**
**23.30 Cinéma : Comédie d'amour.** □ Film français de Jean-Pierre Rawson (1989).
**0.55 Musique : Cadran lunaire.** Jazz : *Uptown Ruler*, de et par Wynton Marsalis (20 min).



## M 6

**13.30 Téléfilm : Des voix dans la nuit.**
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Série : Rintintin Junior.**
**18.00 Série : *Brisco County*.**
**18.54 Flash d'informations.**
**19.00 Série : Raven.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Magazine : Mode 6** (et à 0.25). Collection haute couture printemps-été 1995 de Christian Dior et Ted Lapidus.
**20.05 Série : Une nounou d'enfer.**
**20.35 Magazine : Ciné 6.**

**20.50 Cinéma : Big.** ■ Film américain de Penny Marshall (1987).
**22.55 Cinéma : Karate Warrior.** □ Film italien de Larry Ludman.
**0.30 Magazine : Culture pub.** Présenté par Anne Magnien et Christian Blachas.
**0.55 Magazine : Jazz 6.** Présenté par Philippe Adler. Sonny Rollins (2e partie).
**1.50 Documentaire : Raid de l'amitié.**
**2.15 Rediffusions.** Le Monde des hélicoptères (3) ; 3.10, Portrait des passions françaises (La haine) ; 3.35, Coup de griffes (Christian Lacroix) ; 4.00, Fréquenstar ; 4.55, La Tête de l'emploi ; 5.20, Fax'O.

## CANAL +

**13.35 Téléfilm : Affaire très privée.** D'Ivan Passer, avec Mark Lamon, Mimi Rogers.
**15.05 Magazine : Télés dimanche** (rediff.).
**15.55 Surprises** (et à 17.55).
**16.05 Cinéma : Chute libre.** ■ Film américain de Joel Schumacher (1992).
**18.00 Canaille peluche.** Robinson Sucroé.

*EN CLAIR JUSQU'À 20.35*

**18.30 Ça cartoon.**
**18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Lauren Bacall, Nicolas Boukrieff.
**19.20 Magazine : Zérorama.**
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Cinéma : Lune de miel à Las Vegas.** □ Film américain d'Andrew Bergman (1992).
**22.05 Flash d'informations.**
**22.15 Le Journal du cinéma.**
**22.20 Cinéma : Le Fil de l'horizon.** ■ Film franco-portugais-espagnol de Fernando Lopes (1992).
**23.50 Cinéma : Meurtre d'un bookmaker chinois.** ■■ Film américain de John Cassavetes (1976, v.o.).
**1.35 Cinéma : Evil Dead.** ■ Film américain de Sam Raimi (1982). (v.o., 82 min).

## LA CINQUIÈME

**13.30 Magazine : Défi.**
**14.00 Documentaire : A tous vents.** Un bateau pour le pôle (rediff.).
**15.45 Les Ecrans du savoir.** Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Cogito ; Cinq sur cinq ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
**17.30 Magazine : Les Enfants de John.**
**18.00 Documentaire : Vaisseau Terre.** La géographie à l'échelle planétaire
**18.30 Le Monde des animaux.** Association de bienfaiteurs.

## ARTE

**19.00 Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
**19.30 Documentaire : La Légende du sport.** 4. Les Hommes les plus rapides du monde.
**20.00 Magazine : Actuel.** Reportage : Strasbourg-Auschwitz-Strasbourg, de Catherine-Marie Degrace et Hans Jürgen Haug.
**20.27 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.**
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.40 Cinéma : L'Amour par terre.** ■■ Film français de Jacques Rivette (1984).
**22.40 Cinéma : La Seconde Chance.** ■ Film tchécoslovaque de Jaromil Jires (1984, v.o.).
**0.10 Courts métrages : Court-circuit.** Trois courts métrages de Jaco Van Dormael : Le Bateau (1985), avec Roos, Larissa (v.o.) ; Maedali la brèche (1978), avec Nico d'Oreye, Julie Dubart (v.o.) ; E Pericoloso Sporgersi (1984), avec Dirk Pauwels, Joëlle Waterkeyn (v.o.). *Jaco Van Dormael est devenu célèbre avec* Toto le héros, *Caméra d'or à Cannes en 1991.*
**0.55 Chronique : Chaque jour pour Sarajevo.** (rediff.) (3 min).

## CÂBLE

**TV 5** 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Enjeux-Le Point. Rediff de la télévision québécoise. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Thalassa. Rediff. de France 3 du 20 janvier. 22.35 Documentaire : URSS. 3. 1953-1991 : illusion, déclin et chute, de Krzysztof Talczewski. 23.30 Montagne. Rediff. de France 3. 0.00 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

**PLANÈTE** 19.40 Et la lumière fut... De Caroline Durouret et Cyril Troubetzkoy. 20.35 Kaboul, au bout du monde. De Christophe de Ponfilly. 21.25 Liban : bout à bout. D'Olga Nakkas. 22.30 Dinosaures. De Robin Bates (3/4). 23.25 Les îles aux trésors. De Dafydo Williams. 6. Les trésors de l'île d'Elbe. 23.50 *Asi'na'ma*, Cuba l'Africaine. De Mireille Mercier-Bala et Daniel Pinos. 0.55 Quand les Romands rêvent l'Amérique. De Viviane Mermod-Gasser et Claudio Tonetti (35 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.15 Paris modes haute couture (et 20.30, 0.55). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Paris déco (et 22.55). 21.00 Le Messager. ■■■ Film britannique de Joseph Losey (1970, v.o.). 23.20 Alice Cooper. Concert. Trashes the World (95 min).

**CANAL J** 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Fish Police ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, A vos marque pages ; à 19.00, Regarde le monde ; à 19.15, Les Animaux super stars ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane (30 min).

**CANAL JIMMY** 20.00 Série : M.A.S.H. 20.30 Souvenir. Michel Sardou. (rediff.) 21.30 Série : New York Police Blues. 22.15 Chronique de la combine. 22.20 Shout. ■ Film américain de Jeffrey Hornaday (1991). 23.50 Chuck Berry at the Roxy 82. Concert enregistré à Los Angeles en 1982 (60 min).

**SÉRIE CLUB** 20.05 Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.40 Le Club. 20.45 Série : Les Cadavres exquis (et 23.10). D'après Patricia Highsmith. 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Embarquement immédiat. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

**MCM** 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 Passion pub. 21.30 MCM Rock Legends. INXS. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Autour du groove. 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

**MTV** 20.00 Greatest Hits. 21.00 Simple Minds : the Hits. 22.00 Série : The Real World 3. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. L'actualité musicale de la semaine. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 20.00 Stock car. Rétrospective de la Winston Cup 1994. 20.00 Speedworld. Sports mécaniques. 20.55 Football. En direct. West Ham-Sheffield Wednesday. 23.00 Eurogoals. 0.30 Eurogolf (60 min).

**CINÉ CINÉFIL** 19.00 La Splendeur des Amberson. ■■■ Film américain d'Orson Welles (1942, N., v.o.). 20.30 ▶ Deux lettres anonymes. ■■ Film italien de Mario Camerini (1945, N.). 21.55 Le Cottage enchanté. ■■ Film américain de John Cromwell (1945, N., v.o.). 23.25 ▶ Le Dernier Tournant. ■■ Film français de Pierre Chenal (1939, N.). 0.55 La Symphonie pastorale. ■ Film français de Jean Delannoy (1946, N., 100 min).

**CINÉ CINÉMAS** 18.15 La Vengeance d'une femme. ■■■ Film français de Jacques Doillon (1989). 20.30 Cent jours a Palerme. ■ Film italien de Giuseppe Ferrera (1983). 22.05 C'est arrivé entre midi et trois heures. ■ Film américain de Frank D. Gilroy (1975, v.o., 95 min). 23.40 La Rose noire. ■■ Film américain de Henry Hathaway (1950, 120 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.00 Agora. Histoire d'un voyage en terre de Brésil, de Jean de Léry. Avec Frank Lestringant. 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 5. Formes et symboles. Avec Jean-Pierre Saunier. 20.00 Le Rythme et la Raison. 200e anniversaire de la disparition de Michel Corrette (1). 20.30 Le Grand débat. Politique étrangère et bons sentiments. Avec Guy Sorman, Rony Brauman et Bernard-Henry Lévy. 21.30 Fiction. L'Inquisitoire, de Robert Pinget. 22.40 Accès direct. Françoise Huguier, photographe. 0.05 Du jour au lendemain. André du Bouchet (Carnet). 0.50 Coda. Beatles Jazz (1).

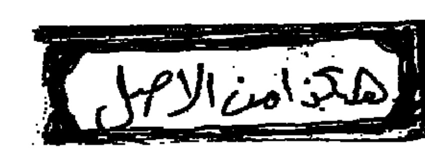
**FRANCE-MUSIQUE** 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. En direct du théâtre de l'Athénée dans le cadre des Aventuriers, par Fiabio Biondi, violon, et Rinaldo Alessandrini, clavecin : Sonate n° 8, de Leclair ; Passacaille, de Biber ; Sonate prima a soprano e basso, de Castello ; Sonate en sol mineur « Didone abbandonata », de Tartini ; Sonate pour violon et basse continue RV 12, de Vivaldi ; Sonate pour violon et clavecin BWV 1019, de Bach. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Concerto pour piano et orchestre K 271, de Mozart, par l'Orchestre de la Radio de Cologne, dir. Otto Ackermann. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Szymanski, Nyman, Penderecki. 23.05 Ainsi la nuit. 0.00 La Rose des vents. Concert donné le 19 mars 1989 en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux : Musique arménienne, Chœur mixte arménien de Paris.

### Les interventions à la radio

**France-Inter, 19 h 20 :** « La sécurité des enfants en voiture » (« Le Téléphone sonne »).







# Laure Adler ne veut pas « étouffer » ses invités

## Le « Cercle de minuit » (France 2) proposera une ou deux fois par mois le portrait d'un artiste. Premier invité, mardi 24 janvier : Louis Malle

**LA NUIT** a sa propre parole. Une parole plus intime, moins spectaculaire, presque cachée. A l'abri de l'audimat, des « frous-frous », des brosses à dents et à reluire. Depuis septembre 1993, quatre fois par semaine (les lundi, mardi, mercredi et jeudi) sur France 2, cette parole s'installait au milieu de la nuit, dans un espace où se retrouvaient les noctambules de chaque côté de l'écran.

Commencée dans la marginalité, l'émission s'est trouvée un public, a fait parler d'elle, recevait de plus en plus de visites et de demandes. Rapidement, l'émission a trouvé un visage, la parole d'un messager, Michel Field. Il a créé un ton fait de rondeur et de souplesse, qui mettait à l'aise interlocuteurs et téléspectateurs.

Cet été, Michel Field est passé de minuit à midi vers « La Grande Famille » de Canal Plus (« Le Monde radio-télévision » daté 3-4 juillet 1994). Il a eu un peu de mal au début à sortir du « Cercle de minuit ». Il était normal que Laure Adler ait quelque peine à y entrer. Le premier était un philosophe, mais on le connaissait surtout pour ses prestations chez Christophe Dechavanne. La deuxième est une intellectuelle connue, qui a fait carrière à France-Culture, reine des « Nuits magnétiques », avant de devenir conseillère culturelle du président de la République. Il avait imposé son rythme un peu dolent, elle devait trouver le sien. Les expériences « dechavanniennes » de l'un lui avaient appris à vaincre le trac, les activités élyséennes de l'autre ne l'avaient pas nécessairement préparée aux feux de la rampe, fût-ce à la lumière tamisée de ce rendez-vous de minuit.

Elle a franchi le pas. Avec charme et spontanéité, un brin d'incertitude, un léger manque d'expérience parfois. Et des petites impertinences qui lui font demander, au cours de l'émission spéciale consacrée au *Monde*, à André Fontaine : *« Hubert Beuve-Méry et le général de Gaulle, c'était un peu Laurel et Hardy ? »*

> « Tout coûte cher à la télévision, sauf les émissions de plateau »

Après un trimestre, le « Cercle » a pris quelque vacances à Noël pour revenir avec de légers changements. Une ou deux fois par mois, l'émission sera entièrement consacrée à un artiste confronté à des amis ou des gens qu'il ne connaît pas, mais avec lesquels il a des points communs. Premier invité, mardi 24 janvier : le cinéaste Louis Malle, avec Michel Piccoli, le chef opérateur Renato Berta, mais aussi le journaliste sportif Francis Ollivier, car Louis Malle a réalisé un documentaire sur le Tour de France. Prochains invités, l'écrivain Claude Roy et le cinéaste portugais Manuel De Oliveira.

Chaque jour, un chroniqueur interviendra. Jean-Claude Brisseau vient faire une petite leçon de cinéma, le mannequin Carla Bruni parlera de la beauté, Jean-François Kahn jouera le rôle de « Monsieur boîte à idées venues d'ailleurs » et Fabrice Lucchini devrait commenter le mot de la semaine. Une fois par mois, Laure Adler veut donner la caméra aux artistes. Ils ont quatre minutes pour raconter leur démarche, une fois par mois car ça coûte cher. *« Un clip coûte 45 000 francs tandis que le budget d'une émission est de 120 000F. Tout coûte cher à la télévision, sauf les émissions de plateau »*, explique Laure Adler.

Parfois, elle quitte le premier cercle pour se mettre à l'écart en compagnie d'un invité. On oublie le *talk show*, la conversation, pour être face à quelqu'un : *« Quand on parle en tête-à-tête, on a une autre parole, plus intime, plus biographique, plus en risques, moins promotionnelle, moins publicitaire, moins participante d'une entreprise culturelle qui a ses règles de marketing. J'ai appris ça à la radio, la télé impose l'intimité. Alors, il faut s'isoler. »*

Laure Adler retrouve les obsessions de Michel Field : éviter la promotion obligée, donner une place à une parole vraie, même si c'est juste pour quelques minutes. Elle s'indigne quand une attachée de presse refuse qu'une jeune réalisatrice vienne sur le plateau car elle ne défendrait pas assez bien son film : *« Comme si il y avait une manière de parler à la télévision. Souvent, les gens en ont assez de ceux qui parlent trop bien. Il faut avoir confiance dans la parole. On a peur d'ennuyer. Peur des sinuosités d'une pensée. Une fois, on a commencé l'émission par un solo de danse qui a duré plus de cinq minutes. On a enchaîné par une discussion sur la danse, la mort et le sida : ça a été une des émissions le plus regardées »*. L'audience reste confidentielle, entre 0,3 et 1 % pour une part de marché qui varie de 18 à 38 %. Au palmarès : Jacques Toubon et les lycéens, Théodore Monod et une émission sur les jardins. *« On est aux marges de la télévision,* confie Laure Adler. *On est presque en train de s'effacer. Beaucoup de gens me disent qu'ils s'endorment en regardant. »* C'est son destin. Sur France-Culture, elle hypnotisait les auditeurs des « Nuits magnétiques » qui oubliaient d'éteindre leur poste, perdus dans leurs rêves magnétiques. Aujourd'hui, ils viennent se perdre dans son « Cercle de minuit ».

***Alain Salles***

■ **SIDA : les télévisions françaises** ne diffuseront pas en 1995 de grandes émissions interchaînes contre le sida. En revanche, TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, M 6, Arte, RFO et La Cinquième lanceront *« une puissante campagne publicitaire d'appel de fonds au profit d'Ensemble contre le sida* [qui] *sera diffusée durant la semaine précédant le 7 avril »*. En outre, ces chaînes sont convenues *« de coordonner, tout au long de l'année, les différentes émissions qu'elles consacreront à l'information, la prévention, le soutien à la recherche et l'aide aux malades »*.

# Aragon et Robert Hue

***par Daniel Schneidermann***

Par où nous touche Aragon ? Par l'amour, d'abord par l'amour. On a beau connaître tout le reste, c'est d'abord l'ébloui d'Elsa que nous avons tous rencontré, et c'est à lui que nous resterons fidèles. A jamais, il restera ce paysan de Paris soudain paralysé, et qui s'époumone : *« J'ai tout appris de toi comme on boit aux fontaines/ Tu m'as pris par la main dans cet enfer moderne/ Où l'homme ne sait plus ce que c'est qu'être deux/ Tu m'as pris par la main comme un amant heureux »*. Plus tard seulement surgissent en foule les cent, les mille autres Aragon, le dandy et l'orateur de la Mutualité, le commissaire politique des Lettres et le vieillard perdu, le menteur et le renégat, ce pantin désarticulé et implacable que nous vîmes traverser le siècle en titubant et en valsant, dans le trop court documentaire d'ARTE. Ce sera plus tard. Ces autres Aragon, avec leurs masques imbriqués comme des poupées russes et leurs flétrissures, on aura bien le droit de se perdre en eux, et de ne point s'y retrouver. Mais qui a croisé le fou d'Elsa ne se déprendra jamais de ce cri-là.

Que dire de cette soirée d'ARTE ? Incompréhensiblement, la première partie en fut confisquée par le chanteur Guy Béart, sa fille, son gendre, ses souvenirs, ses archives, sa guitare. Ne pouvait-on vraiment trouver personne d'autre que la famille Béart pour animer une soirée Aragon ? Et, d'abord, Aragon a-t-il besoin d'un animateur ? Peu importe. Chez Guy Béart comme dans le documentaire qui succéda, on put suivre à la trace, malgré tout, de passage secret en passage secret, d'un meeting à un café de Montparnasse, d'un bal sur la Marne à des funérailles moscovites, la silhouette élégante du promeneur du siècle. *« Ma vie, elle ressemble à ces soldats sans armes »*, soupira-t-il un jour, avant que Brassens ne s'empare de cette complainte. Eh bien voilà. Nous passâmes quelques heures avec un soldat sans armes dans le tourbillon, sans autre arme que les mots, des milliers de mots et quelques pauvres miroirs où, presque un siècle durant, Aragon chercha lui seul sait quoi.

Comme les archives sont plaisantes, toujours ! En 1966, sur les antennes de l'ORTF, même Aragon n'avait-il pas le droit de se proclamer communiste ? *« Un certain parti... », « le parti que vous savez... »*, répéta-t-il comme s'il craignait de proférer une obscénité. Pourquoi, vers 23 heures, alla-t-on distraitement explorer les autres chaînes ? Brutalement, on retomba dans le monde en couleurs de Christine Ockrent et de Robert Hue, secrétaire national du PCF. M. Hue faisait visiter son pavillon de Montigny-lès-Cormeilles. Un bien joli pavillon, avec un jardin, et une bibliothèque pleine de livres, dont une monographie, en deux volumes, de Montigny, signée par... M. Hue. Un bien bel endroit, Montigny, qui a toujours échappé aux convulsions de l'Histoire, précisa fièrement M. Hue. Après deux heures en compagnie du poète de « hourra l'Oural », ce fut un atterrissage reposant.

## MARDI 24 JANVIER

### TF 1

**13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.30 Série : Côte Ouest.**
**16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.**
**16.45 Club Dorothée.**
**17.55 Série : Premiers baisers.**
**18.25 Série : Les Filles d'à côté.**
**19.00 Série : Beverly Hills.**
**19.50 Le Bébête Show** (et à 0.45).
**20.00 Journal, Tiercé, *La Minute hippique* et *Météo*.**

**20.45 Cinéma : Sexes faibles.** □
Film français de Serge Meynard (1992).
**22.20 Les Films dans les salles.**
**22.30 Magazine : On n'est pas couché.**
Liane Foly et Marc Jolivet.
**23.40 Magazine : Je suis venu vous dire.**
Jean-François Hory, Matoub Lounes.
**0.50 Journal et Météo.**
**1.00 Magazine : Reportages.**
Harmonies en sol mineur (rediff.).
**1.25 TF 1 nuit** (et à 2.25, 3.25, 4.05).
**1.35 Programmes de nuit.**
Peter Strohm ; 2.35, L'Equipe Cousteau en Amazonie ; 3.35, Histoires naturelles (et à 5.05) ; 4.15, Passions ; 4.40, Musique.

### FRANCE 2

**13.50 Série : Un cas pour deux.**
**14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.**
**15.40 Tiercé à Vincennes.**
**15.55 Variétés : La Chance aux chansons** (et à 4.55).
**16.45 Des chiffres et des lettres.**
**17.20 Série : Seconde B.**
**17.50 Série : Cooper et nous.**
**18.15 Série : La Fête à la maison.**
**18.45 Jeu : Que le meilleur gagne !** (et à 3.10).
**19.15 Studio Gabriel.**
**19.59 Journal et Météo.**

**20.55 Cinéma : De la part des copains.** ■
Film franco-italien de Terence Young (1970).
**22.25 ▶ Magazine : Ça se discute.**
Faut-il rouvrir les maisons closes ? (2/2).
**23.50 Journal, Météo et Journal des courses.**
**0.15 Le Cercle de minuit.**
Spécial Louis Malle. Invités : Michel Piccoli ; Philippe Collin ; Renato Berta ; Tommy Garett.
**1.45 Programmes de nuit.**
Studio Gabriel (rediff.) ; 2.15, Cordées canines ; 2.45, Nomades à la verticale ; 3.40, 24 heures d'info ; 4.30, Paul-Emile Victor : retour vers le futur ; 5.40 Dessin animé.

### FRANCE 3

**13.05 Magazine : Vincent à l'heure.**
Invités : Serge Lama, Yves Gilbert, Alice Dona.
**14.50 Série : La croisière s'amuse.**
**15.40 Série : Magnum.**
**16.30 Les Minikeums.**
**17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
*Amour promis*, d'Emile Clermont.
**18.55 Le 19-20 de l'information.**
De 19.09 à 19.31, Journal régional.
**20.05 Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**

**20.50 Spectacle : Les Grands Cirques du monde.**
*Visite en Suède pour cette 15e édition du Cirque Scott, qui est devenu le rendez-vous international où tout artiste doit s'arrêter, au moins une fois dans sa carrière.*
**22.25 Météo et Journal.**
**22.50 Mardi chez vous.**
Programme des télévisions régionales.

### M 6

**13.30 Téléfilm : Suspect d'office.**
De Dan Curtis, avec Dean Jones.
**17.00 Variétés : Hit Machine.**
**17.30 Série : Rintintin Junior.**
**18.00 Série : Brisco County.**
**18.54 Six minutes première édition.**
**19.00 Série : Raven.**
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Magazine : Mode 6** (et à 1.05).
Collection haute couture printemps-été 1995 d'Emmanuel Ungaro et Givenchy.
**20.05 Série : Une nounou d'enfer.**
**20.35 Magazine : Grandeur nature.**
Les chevaux sauvages ; Anna Mertz.

**20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin.**
Le premier cercle. La campagne. Avec Jane Seymour.
**22.35 Téléfilm : Vivre sans elle.**
De Warris Hussein, avec Gary Cole, Colleen Dewhurst.
**0.10 Série : Les Professionnels.**
**2.30 Rediffusions.**
Jazz 6 ; 3.25, Sport et découverte (6) ; 4.20, Portrait des passions françaises (La jalousie) ; 4.45, Fax'O ; 5.10, La Tête de l'emploi ; 5.35, Culture pub.

### CANAL +

**13.40 Cinéma : Le Fil de l'horizon.** ■
Film franco-portugais-espagnol de Fernando Lopes (1992).
**15.10 Magazine : 24 heures.**
**16.05 Le Journal du cinéma.**
**16.10 Cinéma : Mo' Money.** □
Film américain de Peter McDonald (1992)
**17.35 Documentaire : Les Allumés...**
Danseurs de pow-wow, de Jérome Bimbenet.
**18.00 Canaille peluche.**
Robinson Sucroé.

*EN CLAIR JUSQU'À 20.35*

**18.30 Ça cartoon.**
**18.40 Magazine : Nulle part ailleurs.**
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Michel Piccoli, Julie Gayet.
**19.20 Magazine : Zérorama.**
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
**19.55 Les Guignols.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Cinéma : Bodyguard.** ■
Film américain de Mick Jackson (1992).
**22.40 Flash d'informations.**
**22.45 Cinéma : Posse, la Revanche de Jessie Lee.** ■
Film américain de Mario Van Peebles (1992, v.o.).
**0.35 Cinéma : Henri le Vert.** ■
Film franco-germano-suisse de Thomas Koerfer (1993).
**2.25 Magazine : L'Œil du cyclone** (rediff.).
**2.50 Surprises** (10 min).

### LA CINQUIÈME

**13.30 Magazine : Défi.**
**14.00 Le Sens de l'Histoire.**
Churchill, vaincre ou mourir (rediff.).
**15.45 Les Ecrans du savoir.**
Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Eco, et compagnie ; Cinq sur cinq ; Cogito ; Langue : espagnol et anglais (rediff.).
**17.30 Magazine : Les Enfants de John.**
**18.00 Documentaire : Histoire de la bande dessinée.**
Comics, the 9th Art.
**18.30 Le Monde des animaux.**
Vols au vent.

### ARTE

**19.00 Magazine : Confetti.**
**19.35 Documentaire : Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes.**
Le son de l'orchestre. Avec l'Orchestre philharmonique de New York.
**20.27 Chaque jour pour Sarajevo.**

**20.30 8 1/2 Journal.**
**20.40 Magazine : Transit.**
Présenté par Pierre Thivolet. Peuples en danger. Reportages : Les procès des criminels de guerre de l'ex-Yougoslavie, de Britta Hilpert ; Kurdistan, les gardiens de la mémoire, de Philippe Lobjois.
**21.45 ▶ Soirée thématique : Un monde de bulles.**
Soirée proposée par Claus Josten.
**21.46 Cinéma : V comme engeance.** ■
Film allemand de Markus Fischer (1992, v.o.).
**23.15 Documentaire : Milo Manara.**
Le coup de crayon le plus sensuel de la BD contemporaine.
**23.20 Bibliographie des nouvelles parutions.**
**23.25 Quoi de neuf ?**
**23.30 Documentaire : Comic Book Confidential.**
De Ron Mann.
**0.55 Documentaire : Portrait d'Annie Goetzinger.**
De Maria et Michael Gramberg.
**1.15 Documentaire : Prado.**
**1.45 Documentaire : Des dessins et des mondes.**
De Thomas Hornickel.
**2.30 Music-clip.**
*Quand le rock rime avec la BD.*
**2.35 Documentaire : La Bande dessinée en Allemagne.**
De Sperzel (25 min).

## CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 20 janvier. Invité : Bartabas. 21.00 Journal de France 2. Edition du 20 heures. 21.40 Envoyé spécial. Rediff. de France 2 du 19 janvier. 23.10 A bout de souffle. ■ ■ ■ Film français de Jean-Luc Godard (1960, N., 90 min).

**PLANÈTE** 19.35 ▶ Variations sur un thème d'alto. De Jean-Claude Wouters. 20.30 L'Épopée du rail. De Peter Grimsdale (4). 21.20 BD : Spécial Angoulême 94. De Christophe Heili. 21.50 Et la lumière fut... De Caroline Durouret et Cyril Troubetzkoy. 22.45 Kaboul, au bout du monde. De Christophe de Ponfilly. 23.40 Liban : bout à bout. D'Olga Nakkas (60 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Paris Première infos (et 0.50). 19.15 Paris modes haute couture (et 20.30, 0.25). 19.45 Café-théâtre. 20.00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. Depuis le restaurant Ledoyen. 21.50 Premières loges. 22.20 Allons z'enfants. ■ Film français d'Yves Boisset (1980, 125 min).

**CANAL J** 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. Emission en direct. A 17.55, C'est comme moi ; à 18.00, Monsieur Bogus ; à 18.20, Tip top clip ; à 18.25, Fantômette ; à 18.55, Cinéma ; à 19.00, Atomes crochus ; à 19.15, Cinéma ; à 19.20, Rébus. 19.30 Série : Océane. 20.00 Cajou (60 min).

**CANAL JIMMY** 21.00 Série : Au nom de la loi. 21.30 Série : L'Hôtel en folie. 22.05 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.30 Chronique bakélite. 22.35 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Allemagne, août 1916. 23.25 Bol d'or 94. 0.20 Série : Monty Python's Flying Circus (30 min).

**SÉRIE CLUB** 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Supercopter (et 23.10). 21.35 Série : The Sweeney (et 0.50). 22.25 Série : Embarquement immédiat. 23.05 Le Club. 0.00 Série : Le Saint (50 min).

**MCM** 20.00 MCM découvertes. 20.30 MCM Mag. 21.00 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 21.30 MCM Rock Legends. INXS. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 Passion pub. 0.00 MCM Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (25 min).

**MTV** 19.30 MTV Sports. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. L'actualité musicale de la semaine. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

**EUROSPORT** 19.30 Eurosportnews. 20.00 Olympic Magazine. 21.00 Euroski. L'actualité de la coupe du monde de ski alpin. 22.00 Tennis. Internationaux d'Australie, à Melbourne : quarts de finale. 23.00 Snooker. European League 95 : 3e match. Steve Davis-Alan McManus. 1.00 Tennis. En direct. Internationaux d'Australie : quarts de finale (240 min).

**CINÉ CINÉFIL** 18.35 J'avais cinq fils. ■ Film américain de Lloyd Bacon (1944, N., v.o.). 20.30 ▶ Le Dernier Tournant. ■ ■ Film français de Pierre Chenal (1939, N.). 22.00 Cargaison clandestine. □ Film français d'Alfred Rode (1947, N.). 23.25 Le Secret de Charlie Chan. □ Film américain de Gordon Wiles (1936, N., v.o.). 0.35 Major Barbara. ■ Film britannique de Gabriel Pascal (1941, N., v.o., 100 min).

**CINÉ CINÉMAS** 19.20 Stan the Flasher. ■ Film français de Serge Gainsbourg (1989). 20.30 Le Crime d'amour. ■ Film français de Guy Gilles (1981). 21.50 Les Nuits avec mon ennemi. ■ Film américain de Joseph Ruben (1990, v.o.). 23.25 Fixing the Shadow. ■ Film américain de Larry Ferguson (1992, 100 min).

## RADIO

**FRANCE-CULTURE** 19.00 Agora. Dominique Sarraute (Objets virtuels) et André Bruyère (Eclats). 19.30 Perspectives scientifiques. La science des formes aujourd'hui. 6. Pour une théorie de la morphogénèse. Avec René Thom. 20.00 Le Rythme et la Raison. 200e anniversaire de la disparition de Michel Corrette (2). 20.30 Archipel médecine. 21.32 La Nourriture ennemie : Enquête sur l'anorexie. Témoignages d'adolescents et de leur famille. Avec le Professeur Philippe Jeammet, Pierre Aimez, Michèle Lacoste-Dupont et Geneviève Brisac. 22.40 Les Nuits magnétiques. Les hauts murs ou 4 variations pour des mondes clos. 1. Foyer pour enfants de la DASS, ou la grande maison. 0.05 Du jour au lendemain. Adonis (Soleil second) et Jean-Hugues Malineau 0.50 Coda. Beatles Jazz (2).

**FRANCE-MUSIQUE** 19.05 Domaine privé. Peter Diamand, conseiller artistique de l'Orchestre de Paris. 20.00 Concert. Donné le 16 janvier 1995 dans le cadre du cycle « contrastes » des Aventuriers de la Colline, par Florent Boffard et Roger Muraro, pianos, Florent Jodelet et Pascal Zavaro, percussions. Œuvres de Xenakis, Bartok, Ligeti. 22.00 Soliste. Clara Haskil, piano. Sonate pour violon et piano K 454, Arthur Grumiaux, violon. 22.30 Musique pluriel. Symphonie nº 3 (1er mouvement), de Gorecki, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale polonaise, dir. Antoni Wit, avec Zofia Kilanowicz, soprano. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Sibelius et de Saint-Saëns. 0.00 La Guitare dans tous ses états. Œuvres de Ponce, Ebert, Diabelli, traditionnelles d'Espagne, Paganini.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.**

# L'urne triste

*par Pierre Georges*

C'EST UNE des très jolies phrases comme chaque week-end politique se doit d'en faire livraison. Raymond Barre, qui se tâte et jauge d'un doigt de pied prudent la température de l'eau du bain, a livré, citant Napoléon, une définition assez pessimiste et lucide du pouvoir : « *Le pouvoir est triste. Car on aurait envie de dire oui tout le temps alors que gouverner, c'est souvent dire non.* »

Si le pouvoir est triste, ils sont pourtant un certain nombre à vouloir en lire tous les livres. Ou du moins à l'espérer. Les candidats à la tristesse sont légion. Et il n'est pas à exclure que M. Barre rejoigne la grande armée lugubre de tous ceux qui ont dit oui avec le ferme espoir demain d'être prince du non. Encore faut-il, prélude à ce cheminement délicat, se déterminer, savoir se dire oui en s'estimant capable de penser non. Grand débat entre soi et soi-même que Raymond Barre n'a pas encore tranché : « *Je m'interroge, je m'informe, je ne vais pas du jour au lendemain me déterminer*, dit-il à propos de son éventuelle candidature. *Mais vous n'attendrez pas encore longtemps.* » On attendra ce qu'il faudra, ayant sur le sujet suffisamment d'entraînement.

Le pouvoir en effet est triste de tous les « non » que son exercice implique. Chef d'entreprise ou chef de la République, le châtiment est le même : gouverner, c'est d'abord refuser la facilité, réfuter la tentation, rejeter la démagogie. C'est choisir et, à l'occasion, faire preuve de la plus nécessaire ingratitude avec ceux qui vous ont choisi. C'est donc exercer le plus rude des métiers, décider contre vents et promesses, contre camps et alliés, dans la solitude du décideur.

Jacques Delors, dont chacun voit bien désormais en quel dépeuplement son renoncement a placé le débat, n'a sans doute pas pensé autrement. Pour n'avoir pas à dire oui à chacun, il a dit non à tout le monde. Pour tout préalable et toute conclusion, il a opposé un non franc et massif à la tentation de dire oui. Simplement parce qu'il ne se voyait pas, sauf compromis permanent et renoncements successifs, en situation d'imposer ses vues. Ce scrupule l'honore. Encore qu'en la matière il semble avoir renoncé un peu prématurément à ses chances : qui sait si, au fond, les Français ne lui auraient pas accordé un très large crédit, ce crédit de savoir dire non précisément.

D'autres, bien d'autres, n'ont pas de ces tourments, tout à leur unique souci d'en être, à leur quête du « oui », « fin finale » de la démarche. Voilà pourquoi, à paraphraser Raymond Barre, ce qui apparaît aujourd'hui le plus triste, ce n'est pas tant le pouvoir que cette conquête désordonnée et furieuse de la candidature.

Quand tant d'hommes, tant de femmes aspirent ou feignent d'aspirer à exercer la charge suprême, c'est soit qu'ils en sous-estiment la charge, soit qu'ils se surestiment. C'est qu'ils s'enivrent de la qualité de candidat, devenue ainsi une fin en soi, un brevet supérieur pour être reconnu en sa propre boutique. C'est qu'au final, par obstination, aveuglement ou calcul, ils font tout pour rendre, à l'électeur, l'urne triste.

# Le Parti national sud-africain ne renonce pas à l'union nationale

**JOHANNESBURG**
*de notre correspondant*

Le congrès du Parti national (NP) s'est achevé, samedi 21 janvier, plus sereinement qu'il n'avait débuté. La crise gouvernementale qui menaçait ayant été réglée la veille (*Le Monde* daté 22-23 janvier), le congrès a tenté de définir la ligne d'une formation en porte-à-faux depuis qu'elle partage le pouvoir avec le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela. Peu habitué à cet exercice – il a régné sans partage de 1948 à 1994 –, le NP assume les contraintes de sa participation au gouvernement d'union nationale tout en subissant de fortes pressions internes qui le poussent à exprimer plus franchement son opposition. Mais comment agir autrement ? En dépit de son slogan – « *Nous avons fait le changement, nous faisons aujourd'hui la différence* » –, l'ancien parti de l'apartheid a toujours du mal à définir une politique différente de celle que conduit le gouvernement.

Jeudi, le chef du NP, l'ancien président Frederik De Klerk, aujourd'hui vice-président, a soutenu que le programme de reconstruction et de développement, cadre de l'action gouvernementale, était autant l'enfant de l'ANC que celui de sa propre formation, les deux partis étant d'accord pour pratiquer une politique de modernisation, de croissance et de redistribution, sans remettre en cause les fondements essentiels de l'économie libérale.

Quoi qu'ils en disent, les deux partenaires savent qu'ils ne peuvent pas agir l'un sans l'autre. L'ANC a besoin du savoir-faire blanc, supposé acquis au NP, et de sa participation au développement du pays pour maintenir la confiance des investisseurs, étrangers ou nationaux. A preuve, la brutale réaction de la Bourse pendant les quelques jours où la coalition gouvernementale a semblé menacée. Le même réalisme habite les amis de M. De Klerk, qui ne peuvent pas ignorer l'ANC dont la légitimité à diriger le pays est autrement plus grande que la leur.

Dans ces conditions, il serait bien difficile, sinon suicidaire, de rompre le mariage de raison négocié pendant quatre ans et formellement signé au moment de l'accession au pouvoir de M. Mandela. Pas plus qu'il n'avait été remis en cause lors du dernier congrès de l'ANC, en décembre 1994, ce contrat n'a été réellement menacé lors du congrès du NP. Tout est question de symbole et de mesure, ont semblé admettre les congressistes, qui ont surtout exprimé leur différence dans des domaines où les équilibres économiques fondamentaux du pays n'étaient pas en jeu. Très classiquement pour les membres d'un parti conservateur, les délégués se sont donc prononcés en faveur du rétablissement de la peine de mort, pour un code pénal plus sévère, contre l'avortement et pour une politique scolaire non discriminatoire mais prudente.

Le NP a appelé ses membres à resserrer les rangs et à prendre les mesures propres à élargir son influence. Mais, d'évidence, il sait déjà que cela ne suffira pas à le réinstaller rapidement au pouvoir. En témoigne la discussion sur l'éventualité de prolonger au-delà de cinq ans le gouvernement d'union nationale.

*Georges Marion*

# Une vaste OPA est lancée dans la pharmacie britannique

GLAXO, cinquième société britannique spécialisée dans la pharmacie, a annoncé, lundi 23 janvier à Londres, qu'elle allait racheter son concurrent Wellcome, vingt-cinquième société britannique, pour 8,9 milliards de livres (environ 74 milliards de francs).

L'alliance des deux géants mettrait sous la même bannière deux médicaments vedettes : Retrovir, contre le sida, de Wellcome et Azantac, l'anti-ulcère, de Glaxo.

Glaxo a précisé que Wellcome Trust, qui détient près de 40 % du capital du groupe pharmaceutique, a déjà accepté son offre. L'offre est définitive, précise Glaxo qui propose 722 livres sterling en cash et 47 nouvelles actions Glaxo pour 100 titres Wellcome.

Glaxo a affiché un chiffre d'affaires de 5,65 milliards de livres en 1994, en progression de 14,7 % sur l'année précédente, avec un bénéfice avant impôts de 1,84 milliard de livres et emploie 47 000 salariés. Wellcome a réalisé 2 milliards de livres de chiffres d'affaires, en hausse de 15,8 %, et un bénéfice avant impôts de 667 millions de livres. Il emploie 17 500 salariés.

■ **BOURSES ASIATIQUES : une chute brutale a atteint l'ensemble** des places financières d'Asie, lundi 23 janvier, les opérateurs prenant conscience des conséquences économiques du tremblement de terre de Kobé. La Bourse de Tokyo a reculé de 5,6 % en clôture pour retrouver son plus bas niveau depuis un an, entraînant dans sa chute les autres places asiatiques. A Hongkong l'indice a perdu 4,5 %, celui de Singapour 5 %. Les boursiers s'alarment des évaluations, toujours plus lourdes, du coût de la reconstruction de la région frappée par le séisme.

■ **SEINE : la crue du fleuve en Ile-de-France** entraîne la fermeture à la circulation de la voie sur berge rive gauche à Paris. Toutes les rivières d'Ile-de-France continuaient à monter, lundi 23 janvier dans la matinée. La situation était particulièrement préoccupante dans le département de Seine-et-Marne où toutes les cotes d'alerte étaient dépassées sur la Marne, entre Meaux et Chalifert. A Paris, au pont d'Austerlitz, la cote d'alerte (3,20 mètres) a été franchie dans la nuit de dimanche à lundi. Dans la capitale, la montée de la Seine, qui va recevoir la crue de la Marne, va s'accentuer dans les prochains jours.

■ **AFRIQUE DU SUD : sept personnes ont été tuées**, dont cinq au domicile d'un chef coutumier, lors de trois incidents violents qui se sont produits au cours du week-end dans la région du Kwazulu-Natal au sud-est du pays, a-t-on appris à Durban, lundi 23 janvier, de source policière. La violence dans cette région trouve généralement son origine dans des rivalités tribales entre zoulous proches de l'ANC et militants du Parti de la liberté Inkatha. – *(AFP.)*

■ **BANGLADESH : le procès de l'écrivain en exil Taslima Nasreen** a été reporté, lundi 23 janvier, pour la quatrième fois et fixé, théoriquement, au 9 février par la justice de Dacca. – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : le prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi**, chef de l'opposition birmane, n'acceptera « *aucun accord secret* » avec la junte militaire pour sa libération. Elle l'a fait savoir dans un message écrit, daté du dimanche 22 janvier et comptant 19 lignes, remis lundi à la presse de Bangkok par son mari, l'universitaire britannique Michael Aris, de retour de Rangoon. « *Il n'y a eu et il n'y aura aucun accord secret, qu'il porte sur ma libération ou sur autre chose* », écrit-elle, ajoutant qu'elle « *entend continuer à participer activement* » au mouvement « *pour instaurer un système politique véritablement démocratique en Birmanie* ». – *(AFP.)*

■ **CHINE : quatre employés ont été condamnés à mort pour corruption**, il y a quelques jours à Pékin, a annoncé lundi 23 janvier *Le Quotidien de Pékin*. L'un d'eux a été immédiatement exécuté : Wang Bin, comptable au ministère de l'industrie nucléaire, était accusé d'avoir détourné plus d'un million et demi de yuans (180 000 dollars) entre mars 1993 et février 1994. – *(AFP.)*

■ **CONGO : un gouvernement d'ouverture a été formé** par le premier ministre Jacques Yhomby-Opango, a annoncé, lundi 23 janvier, la radio officielle congolaise. Il comprend vingt-six ministres parmi lesquels quatre membres de l'opposition, qui obtient notamment le ministère d'Etat à l'intérieur, la sécurité et le développement urbain, confié au colonel Philippe Bikinkita. Cependant le Parti congolais du travail (PCT, ex-parti unique et aile dure de l'opposition) n'est pas représenté dans le nouveau gouvernement. – *(Reuter.)*

■ **RUSSIE : deux collections de tableaux prises aux Allemands** ont été conservées secrètement en Russie depuis 1945, a confirmé, samedi 21 janvier à New York, Valery Koulichov, directeur du bureau des restitutions au ministère russe de la culture. Confisquées par les nazis à deux familles juives hongroises, ces collections, regroupant cent trente-deux oeuvres (notamment des Tintoretto, Goya, El Greco, Corot, Renoir et Degas) seront exposées, cette année, au Musée Pouchkine de Moscou. – *(AFP.)*

■ **TENNIS : Stefan Edberg a été éliminé** en huitièmes de finale des Internationaux de tennis d'Australie, lundi 23 janvier à Melbourne. Le Suédois, tête de série nº 6, a été battu par l'Américain Aaron Krickstein (6-7, 5-7, 6-4, 7-6, 6-4). Vainqueur en 1985 et 1987, finaliste en 1990, 1992 et 1993, Edberg n'avait pas été « sorti » aussi rapidement de ce tournoi depuis 1983, lors de sa première apparition. Il s'était alors arrêté au deuxième tour.

## SOMMAIRE

### INTERNATIONAL


### FRANCE


### SOCIÉTÉ


### HORIZON


### ENTREPRISES


### AUJOURD'HUI


### CULTURE


## SERVICES



## BOURSE

Cours relevés le lundi 23 janvier 1995, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 17785,50 | −5,60 | −9,82 |
| Honk Kong Index | — | — | −11,14 |

Tokyo. Nikkei sur 1 an

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

| | Cours au 20/01 | var. en % 19/01 | var. en % fin 94 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1813,33 | −1,29 | — |
| Londres FT 100 | 2995 | −1,11 | −2,29 |
| Milan BCI 30 | 1061 | −0,09 | +3,51 |
| Francfort Dax 30 | 2055,58 | −1,62 | −2,42 |
| Bruxelles | 1359,64 | −0,27 | −2,15 |
| Suisse SBS | 985,70 | −0,88 | −5,05 |
| Madrid Ibex 35 | 280,96 | −0,79 | −1,42 |
| Amsterdam CBS | 275 | −0,65 | −1,07 |

## DEMAIN dans « Le Monde »

**SUPPLÉMENT « INITIATIVES » : LES DOUTES DE L'INSERTION.** Débordées, les structures spécialisées découvrent les limites de leur action. Leur bonne volonté ne les met pas à l'abri de contradictions. Avec seize pages d'offres d'emplois.

Tirage du *Monde* daté dimanche 22-lundi 23 janvier 1995 : 582 636 exemplaires

**DANS LA PRESSE**

# L'affaire Gaillot

**LA CROIX**

« Il faudra bien en venir à l'articulation entre l'Eglise de France et le centre romain de la catholicité. A trop parler de gallicanisme en l'affaire, on risquerait d'oublier que Vatican II a cherché un nouvel équilibre entre les responsabilités des Eglises locales et le ministère d'unité de l'Eglise de Rome, et donc de son évêque. Que le concile n'y ait pas totalement réussi ne renvoie à aucune fatalité historique. Les difficultés présentes obligent seulement à reprendre le dossier à nouveaux frais. »

*Bruno Chenu*

**LIBÉRATION**

« Le limogeage de l'évêque d'Évreux [...] est destructeur par son impact socialo-religieux. D'abord pour l'attelage de la prélature française, qui semble tirer à hue et à dia. Alors que Mgr Gaillot se voyait reprocher de jouer les fausses notes dans la berceuse modulée par l'ensemble épiscopal, ses pairs donnent aujourd'hui le spectacle de leurs divisions. Au nom de l'unité, Rome a réussi à montrer au grand jour les zizanies habituellement feutrées d'un épiscopat réputé frileux. »

*François Devinat*

**LE FIGARO**

« Il est temps maintenant pour l'Eglise, qui ne peut rester sourde à la voix des fidèles, de s'interroger sur elle-même et de dépasser ses doutes pour mieux réfléchir aux questions spirituelles de cette fin de siècle. Cette nécessaire démarche ne se fera certainement pas devant des caméras de télévision. Mais si elle aboutit, les catholiques pourront retrouver, ensemble, le chemin de la sérénité. Avec ou sans Mgr Gaillot ? A lui de choisir. S'il a encore le choix. »

*Stéphane Durand-Souffland*

**FRANCE-SOIR**

« Rien n'empêchait Mgr Gaillot, après la sanction qui le frappait, de se cacher dans quelque retraite [...]. Voilà, je crois, ce qu'aurait fait, sinon un saint homme, du moins un prêtre discret, désireux de ne point causer du tort à l'Eglise, conscient de sa petitesse ou de son peu d'importance devant l'enjeu formidable de la foi dans le monde. La question n'était pas qu'il eût raison et que le pape eût tort : lorsqu'on fait partie d'une armée, et Mgr Gaillot fait partie de l'armée du Christ, il faut se plier sans un mot à la discipline. »

*Jean Dutourd*

**RTL**

« Qui donc manifestait pour Mgr Gaillot ? [...] Au total, non pas le peuple de gauche certes, mais ce qu'il en reste à présent. [...] S'il suffisait pour être un bon candidat de manifester des dons médiatiques, alors l'ex-évêque d'Évreux aurait déjà une longueur d'avance sur tous les hommes politiques. Dans cette élection présidentielle qui paraît subir la loi des instituts de sondage et des émissions de télévision, la gauche lourdement handicapée doit rêver toujours d'un homme providentiel. Delors hier... Gaillot aujourd'hui. »

*Philippe Alexandre*

**LA CHAÎNE INFO**

« La fameuse fracture entre l'Eglise et la société n'est plus là où on le dit. Cette fracture se situe bien, en effet, entre, d'une part, les tenants des pouvoirs quelle qu'en soit la nature, et d'autre part, ceux qui au nom d'un prétendu consensus majoritaire n'ont le droit que d'acquiescer ou de se taire. Entre les partisans de l'autoritarisme, qu'il soit idéologique ou théocratique, et ceux de l'autorité, qui font du témoignage et de l'engagement au service de l'humanité souffrante la valeur essentiel de leur vie. »

*Jean Offredo*





